MÉMOIRES
SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE DES LETTRES
EN FRANCE,
DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;
OU
JOURNAL
D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyſes des Pieces de Théatre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Aſſemblées Littéraires ; les notices des Livres nouveaux, clandeſtins, prohibés ; les Pieces fugitives, rares ou manuſcrites, en proſe ou en vers ; les Vaudevilles ſur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Eloges des Savants, des Artiſtes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME NEUVIEME.

. . . . . *huc propius me.*
. . . . . *vos ordine adite.*
Hor. L. II, Sat. 3, ℣. 81 & 82

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
M. DCC. LXXXIV.

G.R.
III.

AVERTISSEMENT des Editeurs des MÉMOIRES SECRETS pour ſervir à l'Hiſtoire de la République de Lettres, &c. par feu M. DE BACHAUMONT.

SI nous ne deſirions que la vogue & le débit de ce livre, nous remercierions Me. Linguet de ſa Diatribe violente, moyen plus ſûr que la fadeur d'un éloge pour exciter la curioſité du public & intéreſſer ſa malignité. Sacrifiant même notre amour-propre à notre cupidité, nous gliſſerions ſur les reproches d'ignorance & de groſſiéreté qu'il nous fait, reproches trop viſiblement dictés par la paſſion, pour mériter beaucoup de créance. Enfin nous ne ſommes point aſſez injuſtes pour lui conteſter un droit envers nous, dont nous avons uſé ſi ſouvent à ſon égard, celui de juger : mais nous avons été vivement affectés des imputations graves & calomnieuſes qu'il s'eſt permiſes. Nous allions nous défendre ; nous avions déja pris la plume, lorſque nous avons réfléchi que la réfutation la plus prompte, la plus ſûre & la plus triomphante ſeroit dans

la lecture de l'Ouvrage. Nous conformant donc à la modération qu'auroit montré certainement le Sage aimable dont nous avons adopté & continué le travail, nous laisserons Me. Linguet exhaler seul ses injures : nous ne parlerons de lui que lorsqu'il viendra à son rang par de nouveaux écrits, auxquels nous n'en donnerons pas moins les louanges qu'ils mériteront ; & si nous sommes nécessités à les critiquer, nous repousserons avec soin tout sentiment de vengeance, de haine ou d'animosité qui s'éleveroit dans notre cœur, & nous ne perdrons jamais de vue une maxime d'humanité qui lui doit faire tout pardonner : Res sacra miser.

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE M. DCC. LXXVI.

1. *Janvier.* LEs Modes regnent dans les travaux des femmes, comme dans leurs ajuſtements. Le genre d'ouvrage qu'elles ont adopté à Paris depuis quelque temps, c'eſt de faire du filet, c'eſt-à-dire, une ſorte de tiſſu en ſoie ou en fil, imitant le réſeau ou la bride de la dentelle. Les artiſtes ne ſont pas moins à l'affût de ces nouveautés, afin de diriger leur adreſſe & leur invention : un d'eux en conſéquence a imaginé un métier d'une fabrique ſinguliere, propre à cette ſorte de ma-

nufacture, & ſuivant l'uſage, il l'a ſoumis à l'examen de l'académie des ſciences, & a ſollicité des commiſſaires. Mais cette compagnie a jugé la machine trop futile pour s'en occuper & a rejeté la demande de l'auteur. On attribue cette déciſion à M. d'Alembert, ne cherchant pas moins à tyranniſer cette académie que l'autre. Quoi qu'il en ſoit, tout le beau ſexe eſt en fureur contre ces ſavants, qui, depuis que la philoſophie eſt devenue commerçable, paſſoient pour s'être fort humaniſés.

2 *Janvier* 1776. Il paroît une caricature ſanglante, eſpece de poëme conſidérable, où meſſieurs du conſeil ſupérieur de Rouen figurent d'une façon humiliante. Quoique les eſprits ſoient bien refroidis ſur de pareils objets, celui-ci, par ſon étendue, par ſon invention, par ſon énergie ſinguliere, fixe les yeux & eſt fort recherché.

3 *Janvier* 1776. Le véritbale titre de la ſuite du journal annoncé, c'eſt : *Journal hiſtorique du établiſſement de la magiſtrature, pour ſervir de ſuite à celui de la révolution opérée dans la conſtitution de la monarchie Françoiſe par monſieur de Maupeou, chancelier de France*, 2 vol. depuis le 11 mai 1774 juſqu'au 24 avril 1775, incluſivement. A la ſuite on a joint un *Catalogue raiſonné des différents écrits répandus ſous les auſpices de monſieur le chancelier, pour la défenſe & la propagation de ſon ſyſtême* : addition précieuſe, en ce qu'elle conſerve le ſouvenir de ces pieces devenues fort rares, *& dont on ne vouloit point*, obſerve l'écrivain, *quand on les répandoit avec profuſion.* On y

lit encore : *Piece importante à ajouter au premier volume de cet ouvrage* ; c'eſt un récit de ce qui s'eſt paſſé au parlement de Grenoble en 1774, lors de ſa deſtruction & de ſa réformation par monſieur de Maupeou. On y trouve une *proteſtation* de meſſieurs de *Dornacieux* préſident, & de *Meyrieu* conſeiller, les ſeuls qui eurent le courage de motiver leur conduite, & dont les noms méritent d'être inſcrits avec diſtinction dans les faſtes patriotiques. Toute cette collection ainſi complete, eſt un ouvrage important, dont ſe doit pourvoir quiconque a une bibliotheque.

4 *Janvier* 1776. On a voulu répandre des inquiétudes ſur la coterie propoſée pour la conſtruction du canal de Murcie en Eſpagne. Un anonyme vient d'entreprendre de raſſurer le public, dans une lettre où il détruit le objections contre la poſſibilité de l'exécution de l'entrepriſe, contre ſon produit, contre la défiance des prépoſés à la régie & à la recette, enfin contre la ſolidité de l'hypotheque. On ſent aiſément que le voile ſous lequel l'auteur reſte caché, n'eſt pas propre à donner beaucoup de crédit à ſes raiſonnements.

4 *Janvier* 1776. Le buſte de Piron par le ſieur Caffieri, dont on a parlé lors du ſallon dernier, ſe voit aujourd'hui placé dans le foyer de la comédie Françoiſe, où il figure mal, l'emplacement n'étant pas propre à recevoir un pareil chef-d'œuvre. Il faut eſpérer que lorſqu'on conſtruira la nouvelle ſalle, on en diſpoſera un plus convenable à ce ſpectacle, ainſi qu'à celui des buſtes des autres grands maîtres du théatre. Les comédiens en recon-

noiſſance ont accordé ſes entrées à l'artiſte.

5 *Janvier* 1776. Les entrepreneurs qui ſe préſentent pour ſe charger de l'opéra ſont les ſieurs *Buffau*, ancien marchand de ſoie, *Bourboulon*, ci-devant premier commis au contrôle-général, *La Ferté* & *Hébert*, intendants des Menus. La ville paroît aſſez d'accord ſur cet objet, ſauf qu'elle exige qu'ils dépoſent dans ſon tréſor une ſomme de 100,000 livres, dont on leur fera la rente, & qui ſervira de garantie de leur geſtion.

6 *Janvier* 1776. Le ſieur de Beaumarchais eſt encore retourné à Londres; & comme il y a de fréquentes conférences avec le chevalier d'Eon, on a renouvellé la fable ou du moins l'anecdote romaneſque que de ce dernier étoit fille, & que le premier l'épouſoit. L'accouplement de ces deux êtres ſi ſinguliers a paru plaiſant, & les rieurs l'ont adopté. Il y a toute apparence cependant que leurs entretiens ne ſont rien moins qu'amoureux, qu'ils ſont très-politiques & qu'on en ſera un jour inſtruit, puiſqu'on préſume qu'il eſt queſtion du retour de d'Eon à Paris.

7 *Janvier* 1776. Malgré la difficulté élevée par la ville, on regarde le privilege de l'opéra comme concédé à la compagnie dont on a parlé: il doit durer trente ans; mais elle aura la liberté de réſilier le bail dans trois, ſi l'affaire ne lui convient pas.

8 *Janvier* 1776. Un monſieur de Clercy, mari d'une madame de Clercy, que l'abbé Terrai a long-temps affichée pour ſa maîtreſſe, lorſqu'il n'étoit que conſeiller au parlement, dont il a eu madame Damerval d'aujourd'hui, & ſup-

plantée par madame de La Garde, menaçoit depuis long-temps cet ex-miniſtre d'un mémoire formidable, s'il ne lui faiſoit pas raiſon d'une ſomme de 40,000 livres, dont il prétendoit avoir été léſé dans la vente de ſa charge de grand-prévôt de la maréchauſſée de Lyon, faite par l'abbé Terrai. Celui-ci, endurci contre tous les opprobres, n'a eu garde d'accéder à l'offre de ſon adverſaire, & le mémoire commence à paroître. On juge avec quelle avidité le public s'empreſſe de l'avoir & de le lire.

8 *Janvier* 1776. M. de Guibert doit être d'autant plus fâché de la repriſe de ſon *Connétable de Bourbon*, qu'outre la mauvaiſe réuſſite, il lui a mérité de monſieur le comte de St. Germain une réception peu flatteuſe; que ce miniſtre l'a perſiflé pendant toute la converſation, & a fini en le quittant par affecter de l'appeller *brave jeune homme*, apoſtrophe que, ſous un air d'honnêteté, on regarde comme peu honorable dans la bouche de monſieur le comte de St. Germain.

9 *Janvier* 1776. Le mémoire de monſieur Chol de Clercy, écuyer, ancien prevôt-général des maréchauſſées de France dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & chevalier de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis, eſt dirigé contre la dame Dupuy, ſon épouſe, l'abbé Terrai, Papillon teinturier, & Garet ſon ſecretaire. Il eſt demandeur en entérinement de lettres de reſciſion, appellant d'une ſentence en ſéparation & accuſateur.

Il prétend 1°. que la dame Dupuy, ſa

femme, l'a ſacrifié à ſes vues ambitieuſes, pour continuer à ſouſcrire aveuglément aux volontés ſans bornes de M. l'abbé Terrai, qui la tenoit dans l'obſeſſion la plus abſolue.

2°. Que M. l'abbé Terrai lui-même, qui s'étoit rendu maître deſpotique de tout ce qui lui appartenoit, eſt coupable & reſponſable à ſon égard d'un abus de confiance.

3°. Que les nommés Papillon & Garet ſe ſont rendus les vils inſtruments de l'un & de l'autre pour lui enlever ſon état, avec ſa fortune, pour cimenter la leur.

Il conclut en conſéquence, que la ſéparation volontaire avec madame de Cleroy doit être caſſée, que la vente de ſa charge faite par l'abbé Terrai portant léſion outre moitié, il a droit d'en réclamer le ſurplus, ſoit contre l'acquéreur, ſoit contre ſon fondé de procuration; que les agents ſubalternes des intrigues & vexations de ſa femme & du miniſtre ayant enlevé avec effraction ſes papiers, titres, contrats, dettes actives, &c. ſont reſponſables de toutes les pertes qu'il a faites en ce genre; enfin que le droit & l'équité lui accordent des alimens dans le beſoin aux dépens de ſa femme & de ſa fille (madame Damerval) liguée, au contraire, avec ſa mere contre lui.

Suivant deux conſultations, l'une du 1er octobre 1775, ſignée à Toulouſe par un avocat de ce barreau, nommé Dejoly; l'autre à Paris le 9 décembre par Frannoy, qui s'accordent toutes deux pour l'affirmative de ces queſtions.

Il eſt fâcheux que ce mémoire, qui pouvoit être très-amuſant, très-curieux, très-intéreſ-

ſant, très-piquant, n'ait rien de tout cela. On y trouve bien le germe d'un écrit de ce genre, mais non développés, informe & donnant la plus mauvaiſe idée de l'eſprit du rédacteur. C'eſt vraiſemblablement ce qui a empêché l'abbé Terrai de faire juſtice à M. de Clercy, craignant peu l'exploſion d'un *factum* plus propre à faire rire aux dépens de ſa partie adverſe qu'aux ſiens.

9 *Janvier* 1776. Les comédiens Italiens annoncent pour jeudi la premiere repréſentation des *Souliers mordorés* ou de la *Cordonniere Allemande*, opéra bouffon en deux actes, mêlé d'ariettes. On ne nomme point l'auteur des paroles : on dit la muſique d'un monſieur Frizieri, aveugle-né, dont le talent agréable n'a rien de fort ni de merveilleux.

10 *Janvier* 1776. La caricature dont on a parlé, concernant le conſeil ſupérieur de Rouen, eſt en effet d'un détail immenſe. C'eſt un ſujet allégorique, pris de l'écriture ſainte; c'eſt Jeſus-Chriſt chaſſant les vendeurs du temple.

Le temple repréſente le palais de Rouen très-reſſemblant, & ſon architecture eſt fort bien faite. Sous la forme extérieure du Sauveur, on découvre les traits de monſieur de Miromeſnil, le fouet à la main. Les Intrus ſont chaſſés & deſcendent précipitamment les marches du ſanctuaire de Thémis : chacun d'eux eſt déſigné avec des attributs qui le caractériſent. Le capitaine de Croſne a un plat à barbe & une ſavonette à la main, (comme deſcendant d'un barbier). Le préſident Fiquet de Normanville tient une étrille à la main : ce

qui désigne le palfrenier dont il sort, &c. Ainsi des autres.

Derriere le garde-des-sceaux sont des joueurs d'instruments en très-grand nombre, & une foule de curieux, qui tous annoncent l'allégresse publique. On voit encore d'autres personnages, ou membres subalternes du conseil, ou qui ont joué un rôle dans la révolution, & ont mérité d'être distingués. Tel est un certain Montroly, gentilhomme verrier, figuré sur un tas de bouteilles & de verres renversés & cassés, symbole des grandeurs humaines dont il éprouve la fragilité. Il est à côté de deux personnages étendus par terre, qu'on suppose morts de honte, & qui ont à leurs pieds deux ifs déracinés & un drapeau mortuaire. Enfin l'exécuteur de la haute justice n'est point omis, il vient faire ses adieux à ces messieurs, des verges sous son bras. Il commence par brûler les libelles distribués contre la magistrature & contre la patrie, tels que le *perruquier*, *la tête leur tourne*, *défense du conseil supérieur de Bayeux par le Lorier*, *les observations sur l'écrit intitulé : protestation des princes.* Son valet le seconde ; il est chargé de cordes, & tient un écriteau sur lequel on lit : *intrus*, *parjures*, *violateurs.* Devant la porte de la conciergerie, on voit des chevaux, des charrettes, des gens dedans avec des torches allumées & plusieurs confreres du bourreau ; plus loin un homme roule une roue, d'autres portent une potence, appareil effrayant qui ne doit plus faire trembler que ceux qui ont des reproches à se faire sur leurs crimes contre leur roi, ou contre leurs concitoyens.

Il y a beaucoup de feu & d'énergie dans cette eſtampe ſatirique, fort bien compoſée dans ſon genre, claire, diſtincte, animée, & où l'on ſemble s'être attaché ſur-tout à conſerver les reſſemblances pour mieux perpétuer ce monument indélébile de la lâcheté, de la perfidie, de l'ignominie deſdits vingt-ſix inamovibles.

11 *Janvier 1776.* Au moment où l'on croyoit la nouvelle régie de l'opéra prête à ſe conclure, le marché, a été rompu & la ville ſe trouve auſſi embarraſſée qu'auparavant ; elle continue à offrir 50 à 60,000 livres d'indemnité à ceux qui voudront ſe charger de cette affaire, mais en donnant les ſûretés convenables, pour au bout de quelques années n'être pas obligée de reprendre l'adminiſtration, & de payer de nouvelles dettes faites ſous celles de ceux qui l'auroient eu dans l'intérim. Quoi qu'il on ſoit, elle cherche d'ici là tous les moyens d'alléger le fardeau ; elle ſemble diſpoſée à adopter un projet qu'on lui a donné : c'eſt de faire ceſſer le wauxhall d'hiver, & de doner à l'opéra, pour y ſuppléer, des bals de jour, c'eſt-à-dire, qui commenceroient à cinq heures, & finiroient à minuit. Ils auroient lieu les jours où il n'y auroit point de ſpectacle ; & ceux de nuit, qui ne ſe renouvellent que deux fois par ſemaine, ſe multiplieroient juſqu'à quatre : en ſorte que la danſe iroit ſans interruption. La reine, qui aime fort ce divertiſſement de ſon âge, & la liberté des bals publics & maſqués, a promis de l'honorer ſouvent de ſa préſence, & entreroit pour beaucoup dans cette innovation. Du reſte, on nommeroit les bals de jour des *bals de ſanté*, parce que les malades,

les cacochymes, les gens aſſervis à un régime, ou n'aimant point à veiller, pourroient jouir de ce plaiſir ſans s'incommoder. Cet établiſſement ſur lequel on ſpécule, commenceroit à la chandeleur.

12 *Janvier 1776.* La *Cordonniere Allemande* roule ſur une eſpiéglerie arrivée au poëte Santeuil, qui fit prendre à un mari la meſure du pied de ſa femme ſans la voir. Cette intrigue, aſſez bien conduite, eſt amuſante, quoique trop longue & ſans moindre intérêt. La muſique a fait plaiſir, & le ſieur Clairval, qui a reparu, a cauſé une grande ſenſation parmi les ſpectateurs. Madame Trial joue le rôle principal, & eſt très-applaudie dans pluſieurs ariettes, mais ſur-tout dans une. On peut regarder cet opéra bouffon, comme ayant eu des ſuccès.

14 *Janvier 1776.* Me. Linguet ramene ſans ceſſe le public ſur ſon compte. On a parlé du mémoire de monſieur Ribault, très-eſtimé pour le ton de bon ſens & de modération dont il eſt plein. On l'attribuoit à ce client même, quoiqu'un bruit ſourd ſe répandit qu'il étoit de Me. Linguet. Celui-ci le nia dans le temps. Il le réclame aujourd'hui, & déclare, dans ſon numéro du 5 Janvier, que c'eſt une niche qu'il a faite au public, pour lui faire voir ſa partialité, en approuvant la ſageſſe de ce factum, qu'il n'auroit pas manqué de trouver trop chaud, trop vif, trop amer, s'il en eût connu le véritable faiſeur.

15 *Janvier 1776.* L'anecdote ſur le chevalier d'Eon eſt, que lors de ſes démêlés avec monſieur de Guerchi, qu'il faut ſe rappeller, un homme

ſe préſenta au miniſtre des affaires étrangeres pour remplir les vues du gouvernement, qui vouloit le faire enlever ; que celui-ci en parla au roi qui deſira voir l'entrepreneur, eut une conférence avec lui, parut adopter ſon projet, lui fit donner l'argent demandé ; mais par une eſpece d'eſpiéglerie dans le caractere de Louis XV, fit en même temps prévenir le chevalier d'Eon, & lui donner avis de toute la manœuvre que devoit exercer l'eſpion : qu'au moyen de cette éveille, le chevalier éluda ſa pourſuite, ſe moqua de lui, & l'ogligea de s'en retourner plus vîte qu'il n'étoit venu : on ajoute que la ſuite de cette niche de Louis XV fut d'entamer une correſpondance ſecrete avec l'ancien ſecretaire d'ambaſſade, d'en faire ſon eſpion, non ſeulement auprès des Anglois, mais de ſes ambaſſadeurs & autres François revêtus de quelque caractere à Londres. C'eſt, ſuivant cette anecdote, la correſpondance du feu roi, & autres papiers très-curieux y relatifs, qu'il ſeroit queſtion de ravoir ; & ce ſeroit d'une pareille négociation que le ſieur de Beaumarchais ſeroit chargé. Il y a à parier, ſans doute, que la ſinguliere hiſtoire, rapportée ci-deſſus, n'eſt pas vraie dans tous ſes points, mais qu'il y a du moins quelque choſe qui y a donné lieu, & un germe de fondement.

On a remis jeudi à l'opéra un ancien ballet de *Sylvie*, qu'on a ajouté aux fragments. Il avoit été fort applaudi dans ſon temps, & l'on ſe propoſoit d'en amuſer la reine, qui devoit honorer ce ſpectacle de ſa préſence. Le malheur arrivé ce jour-là (le feu du palais) dont les ſuites n'étoient pas encore arrêtées, ont empêché S. M. de venir. Il n'y a pas moins eu

un concours de monde prodigieux à cette nouveauté rajeunie ; & mademoiſelle Allard qui y a reparu, a cauſé la plus grande ſenſation, & a été applaudie avec les mêmes tranſports qu'elle a toujours inſpirés par ſa danſe gaie, folâtre & laſcive.

14 *Janvier* 1776. Les vingt-ſix inamovibles du conſeil ſupérieur de Rouen, méritant tous d'être connus, on va les extraire de l'eſtampe ſatirique dont on a déja parlé.

1°. Le ſieur *de Croſne*, qu'on a dit tenir un plat à barbe & une ſavonette. L'auteur, pour marquer ſon adreſſe en tout, lui a mis le plat à barbe dans la main droite, & la ſavonette dans la gauche ; il eſt en outre chargé, ſur les épaules, du fauteuil antique où ſon grand-pere raſoit les pratiques.

2°. *Fiquet de Normanville, le lieutenant de Thiroux de Croſne.* De la main droite il porte une étrille, de la gauche une fourche : il a la honte peinte ſur ſa groſſe face ; il s'appuie contre ſon âne, qui a l'œil morne & l'oreille couchée.

3°. *L'Anglois*, troiſieme *préſident*. Il eſt encore revêtu de ſa robe, comme perſuadé que monſieur de Maupeou ſeul a le droit de la lui faire ôter ; il pouſſe l'âne, dont la lenteur s'oppoſe à ſon paſſage, pour aller à Roncherolles, exil du chancelier, lui porter ſes plaintes.

Derriere la fourche de *Fiquet* eſt 4°. *Premesley*, 5°. *de la Marrobert*, deux conſeillers, les yeux & les bras élevés vers le ciel dans leur étonnement d'une expulſion qui leur enleve cette nobleſſe à laquelle ils avoient tout ſacrifié.

6°. *Le Bordier*, ſoutenant de la main gauche le maſque qui lui tombe du viſage.

7°. Le paralytique *Dupucé*, appuyé ſur ſon fils, le ſubſtitut; le huitieme repréſenté ſous la forme d'un enfant, parce qu'il eſt petit de ſtature, & qu'il rempliſſoit une petite place. Suivent le neuvieme & le dixieme qui ſont les deux eccléſiaſtiques enrôlés, l'abbé *Perchel* & l'abbé *Thorin*. On reconnoît le premier à ſon habillement de chanoine, encore mieux à ſon air ſournois. Il ſe mord le doigt, en diſant à ſon camarade : *mon perfide frere m'a bien trompé!* L'autre le conſole en répondant : *j'y ai bien été pris, moi.*

11°. L'ambition de l'*Hôtel de Clémont* ſe manifeſte par ſon déſeſpoir; il s'arrache les cheveux.

12°. A côté de lui eſt *le Grip*, qu'on a dit être l'étalon de la compagnie.

13°. *Fouquiers* eſt reconnoiſſable à ſa groſſe bedaine & aux haillons qu'il couvre de ſa robe: il contemple un billet déchiré, ſur lequel il y a *bon pour 2000 livres*. Son air conſterné annonce qu'il plaint le ſort de ſes créanciers en maudiſſant le ſien.

14°. *Le Roi Belivet*, ami du précédent, appuyé ſur un grand bâton, & portant au bout l'encenſoir de la paroiſſe Saint Jean, dont il a reſpiré l'encens prodigué par le curé.

15°. *Ourſet*, jadis garçon de cabaret chez ſon pere; il tient à la main droite une bouteille, à la gauche un verre plein de biere mouſſeuſe, &c.

16°. *Ruelle* eſt avec l'accoutrement d'un mu-

ſicien de village, préférant de racler du violon à rendre de mauvais arrêts.

17°. *Deshays*, qui a déja repris le tire-pied de ſon grand-pere, tient d'une main un ſoulier, de l'autre une forme.

18°. *Roger Duqueſnay* a ſur la tête un toquet & une coëffure de ſervante, pour indiquer ſon origine; il tient un balai à la main.

19°. *Deſtainieres*, qui s'étoit enrôlé pour ſatisfaire, diſoit-il, aux manes de ſon pere, interdit par le parlement.

20°. *Perchel*, le procureur-général, avec la corde au col, comme le plus méchant, le plus ſcélérat & le plus déteſté de la bande: il ſe retourne vers monſieur de Miromeſnil, & ſemble lui demander grace & implorer ſon ancienne amitié. Le garde-des-ſceaux lui lance un regard d'indignation & de mépris.

21°. *Prefelne* pere, & 22°. ſon fils le ſubſtitut. L'habit d'arlequin donné au pere, ſous ſa robe, déſigne les divers métiers qu'il a faits; il dicte des inſtructions à ſon fils botté, éperonné, à l'occaſion de ſon interdiction prononcée par le conſeil ſupérieur. Il lui montre le chemin de Paris.

23°. *Montroly*, gentilhomme verrier, dont on a déja parlé.

24 & 25°. *Durand* & *Dairaux Prébois*, l'un mort en 1772, & l'autre en 1773, dont on a auſſi parlé précédemment.

26°. *Chambord*, doyen de la troupe, moins occupé de ſon humiliation que de ramaſſer des écus qu'on lui a donnés pour en impoſer à la rigueur de ſon miniſtere.

14 *Janvier* 1776. Monſieur de Valliere, offi-

cier général d'Artillerie, très-estimé, vient de mourir : c'est une vraie perte, il étoit membre de l'académie des sciences.

15 *Janvier* 1776. *Heures nouvelles, à l'usage des magistrats & des bons citoyens*, pamphlet dans le genre de la *messe haute de l'abbé Perchel*. On y a joint un calendrier, où les noms des saints sont remplacés par ceux des personnages célebres en tout genre, mais pris particuliérement dans la magistrature. Toujours plus de zele que de goût, plus de méchanceté que de finesse dans ces écrits patriotiques, où Louis XVI est perpétuellement assimilé à Henri IV.

16 *Janvier* 1776. On voit ici quelques exemplaires d'un livre fort rare, il a pour titre *Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme du gouvernement de Pologne, suivant la constitution primitive de la république, par M. le comte de Wielhorski, grand-maître d'hôtel du grand duché de Lithuanie : traduit du Polonois*. Ce comte de Wielhorski étoit ici député des confédérés, & conserve toujours son caractere. Il est aisé d'inférer de là combien son ouvrage doit être républicain. Il est volumineux, & mérite d'être développé. On annonce dans un avertissement qu'on pouvoit encore entrevoir quelque lueur d'espérance, lorsque l'auteur commençoit & finissoit même d'écrire ; on ajoute que, quoique toutes ces espérances se soient évanouies, on ne pense pas qu'il soit d'un homme sage de désespérer du salut de la république, que la fortune peut amener des conjonctures favorables & faire naître des événements heureux :

qu'enfin la vérité eſt toujours bonne à connoître & à produire, qu'elle ſera agréable aux citoyens vertueux, & pourra faire rougir les mauvais qui ont contribué à l'oppreſſion de leur patrie.

17 *Janvier* 1776. Monſieur le Bailli du Rollet, eſt ſoupçonné auteur d'une nouvelle brochure intitulée *Lettres ſur les Drames Opéra*, où il y a des aſſertions fort ſingulieres, & où il inſinue que ſon *Iphigénie* doit être déſormais le mode de ces ouvrages modernes. On a, ſuivant l'uſage, chanſonné ce ridicule auteur par un vaudeville aſſez plaiſant, & qui d'ailleurs rappelle des anecdotes bien propres à le ridiculiſer encore plus: le voici.

Chanſon, ſur l'air: *oui, Monſieur le Bailli.*

Je conſens, mes chers freres,
A vous initier
Dans les profonds myſteres
Du lyrique métier;
Croirez-vous mes préceptes?
Oui, monſieur le Bailli,
Vous ſerez des adeptes.
Bon! monſieur le Bailli.

Connoiſſez-vous Armide (1)?
Oui, monſieur le Bailli.

(1) Tous ces principes ſont pris exactement dans ſa *Lettre*.

Quel ouvrage inſipide !
Oui, monſieur le Bailli.
Sans chaleur, ſans génie.
Fi ! monſieur le Bailli !
Mais, vive Iphigénie !
Oui, monſieur le Bailli.

De la ſcene lyrique
Quinault n'eſt plus le roi :
Liſez ma Poétique,
Vous direz comme moi ;
Nous n'avons qu'un génie.
Oui, monſieur le Bailli.
L'auteur d'Iphigenie.
Oui, monſieur le Bailli.

Admirez ſa ſageſſe,
Modeſte en ſes eſſais,
Par reſpect pour la Grece
Il parle mal françois (1),
Même en pillant Racine,
Son génie affoibli,
Dément ſon origine.
Oui, monſieur le Bailli.

N'allez pas dans la fable
Vous choiſir des ſujets,
Point de Dieu, point de Diable,

---

(1) Il n'y a que cela qui ne ſoit pas dans ſa *Lettre*. Mais en eſt-ce moins vrai.

Ni fêtes, ni ballets;
Cela ſent trop l'enfance.
Oui, monſieur le Bailli.
On peut aimer la danſe.
Hem! monſieur le Bailli (1).

Toi, chef de mes Athletes,
Qui de ce pays-ci,
Sais meſurer les têtes (2),
Sois mon ſuperbe appui:
Cours, cabale au parterre,
Du fond je t'ai ſaiſi,
La forme eſt ton affaire.
Oui, monſieur le Bailli

17 *Janvier* 1776. Le ſieur Fontaine, commis au bureau de la caiſſe de la comédie françoiſe, a diſparu avec un vuide d'environ 50,000 livres. Il s'eſt enfui avec la dame Thomaſſin, femme d'un acteur de la comédie Italienne, qui, de ſon côté, a volé ſon mari & vendu ſes meubles à ſon inſu. Les comédiens ne perdront rien au premier vol, attendu que le ſieur de Néelle, caiſſier en chef, eſt reſponſable de ſon commis; que les hiſtrions d'ailleurs lui avoient fait part de leur crainte ſur

(1) On dit que l'auteur avoit une ſi furieuſe paſſion pour la danſe, qu'un jour il pria un danſeur de ſouffrir qu'il ſe ſubſtituât ſous le maſque à ſa place, & qu'il parût à l'Opéra.

(2) On prétend qu'il a gagé un chapelier, grand aboyeur au parterre, pour applaudir à ſon opéra.

ce ſous-caiſſier, affichant un luxe extraordinaire pour ſa place.

18 *Janvier* 1776. Il paroît une *lettre ſur la marine*, en ſeize pages, où l'on indique les cauſes de la décadence de notre marine depuis Colbert, & les moyens d'y remédier. On conçoit qu'il eſt impoſſible de faire rien de bien intéreſſant ſur une pareille matiere, dans un eſpace auſſi court. C'eſt une eſquiſſe légere, dont on pourroit former un grand & magnifique tableau.

Il eſt arrivé de Pau des *lettres d'un François, à un Milord* ***, au nombre de cinq. Elles roulent ſur la réintégration du parlement, & entrent dans beaucoup de détails à cet égard, intéreſſants pour les magiſtrats & les patriotes. Elles ſont d'un M. de Saint-Cyr.

19 *Janvier* 1776. Il a été ſcellé mercredi 17 au ſceau un arrêt du conſeil, revêtu de lettres-patentes, qui éclaircit les bruits repandus ſur une brochure ſatirique dont on a parlé. D'abord ſon titre véritable y eſt énoncé ſous le nom de *l'Ombre de Louis XV au tribunal de Minos*. On y apprend enſuite que c'eſt à Bordeaux qu'on avoit ſaiſi les exemplaires de cet ouvrage, au nombre de 2000, & qu'en conſéquence le parlement de cette ville avoit fait arrêter pluſieurs perſonnes ſoupçonnées d'être auteurs, fauteurs, complices, adhérents de ce crime de leſe-majeſté; mais qu'un imprimeur de Cahors, ſe trouvant accuſé auſſi comme éditeur de ce libelle, le parlement de Toulouſe, dans le reſſort duquel eſt cette ville, avoit voulu en connoître de ſon côté, & commencer une procédure dont il étoit ré-

ſulté un conflit de juriſdiction entre les deux cours. C'eſt pour le terminer que le roi, par l'arrêt ſuſdit, attribue excluſivement la connoiſſance du délit au parlement de Toulouſe.

20 *Janvier* 1777. M. l'abbé Sabbathier de Caſtres, ſi perſécuté par les encyclopédiſtes pour ſon *Dictionnaire des trois ſiecles*, vient d'être nommé *inſtituteur* des enfants de monſieur de Vergennes, & il doit vraiſemblablement cette place à la réputation que lui a fait ſon livre dans le parti adverſe. Ce choix d'un miniſtre éclairé, en le vengeant des calomnies & des injures de ſes ennemis, doit auſſi détruire l'imputation qu'il n'étoit pas le véritable auteur du livre, & qu'un certain abbé Martin, vicaire de la paroiſſe de St. André-des-Arts, l'avoit pris pour ſon prête-nom.

Monſieur de Vergennes eſt un ſage, mais de l'ancienne eſpece, religieux, ennemi des dogmes de la philoſophie moderne. Il eſt bon ami, protecteur chaud, & homme d'état integre. Il étoit fort lié avec monſieur Tercier, renvoyé des affaires étrangeres pour avoir approuvé le livre de monſieur Helvetius, intitulé *de l'Eſprit*. A ſon avénement au miniſtere, monſieur de Vergennes s'eſt informé s'il n'y avoit pas dans les bureaux des parents de monſieur Tercier. Ayant ſu qu'il y avoit le ſieur Moreau, il a voulu ſe l'attacher en qualité de ſecretaire intime : il lui a aſſigné pour fonctions eſſentielles de le prévenir ſur toutes les injuſtices qu'on pourroit lui faire commettre dans ſa place, en ſurprenant ſa religion ; il lui a ordonné de ne lui en rien diſſimuler, ainſi que des fautes

ou des inepties qu'on lui reprocheroit dans le public. Il paroît que cette eſpece de cenſeur qu'il s'eſt donné, ne lui déplaît pas en s'acquitant de cet emploi, puiſqu'il l'honore de plus en plus de ſa confiance & même de ſa familiarité.

20 *Janvier* 1776. On parle d'un mémoire de monſieur l'abbé Terrai en réponſe à celui de monſieur de Clercy : on le dit écrit avec la dignité d'un miniſtre, court, clair, péremptoire, en un mot, beaucoup mieux fait que celui de ſon adverſaire; ce qui n'eſt pas difficile à croire. Il a affecté de n'en diſtribuer que peu d'exemplaires. Quoi qu'il en ſoit, en triomphant ſur le fond, il ne peut effacer le ſcandale réſultant d'un prêtre ſéduiſant la femme d'autrui, mettant une étrangere dans ſa famille, faiſant ſa maîtreſſe de ſa fille, &, pour ſe livrer plus librement à ce commerce inceſtueux, la mariant avec des clauſes irritantes, des ſtipulations civiles, tendantes toutes à ſouſtraire d'avance la jeune perſonne à l'autorité conjugale, & à lui conſerver la liberté de vivre dans la même infamie que ſa mere. C'eſt ce qu'on trouve dans le *factum* de monſieur de Clercy, tout informe, tout indigeſte qu'il ſoit; mais c'eſt ce dont monſieur l'abbé ſe ſoucie peu de ſe diſculper, parce qu'il n'y a pas de peine civile à craindre pour cela.

21 *Janvier* 1776. Le 15 de ce mois l'académie françoiſe a procédé à l'élection du ſucceſſeur de monſieur l'abbé de Voiſenon, en la perſonne de monſieur de Cucé, archevêque d'Aix, déſigné depuis long-temps. Juſqu'à ce que ce récipiendaire faſſe l'éloge du défunt, voici une nouvelle épitaphe qu'on lui a faite :

L'académicien Voiſenon,
A rendu ſon ame légere,
Et va dans le ſacré Vallon
Compoſer un nouveau bréviaire,
A l'uſage de l'Opéra :
Près de l'Amour il obtiendra,
L'emploi de premier ſecretaire,
Et Vénus le penſionnera
Pour être aumônier de Cythere.

22 *Janvier* 1776. La demoiſelle Allard a reparu pour la ſeconde fois dans le pas de deux de *Sylvie*, le jeudi 18, & a fait tant de plaiſir au public que les directeurs, qui par des affections particulieres l'avoient miſe à la penſion de retraite, ſont obligés de la recevoir de nouveau. Ses envieux prétendent cependant qu'elle a beaucoup perdu de ſon talent : ce qui doit être, par le défaut d'exercice où elle eſt depuis ſa diſparition.

On voit une autre caricature relative au parlement de Bretagne : on y joint une épigraphe & une chanſon. Elle eſt plus gaie que celle de Rouen, elle repréſente une multitude de geais parés de plumes de paons, que ceux-ci leur arrachent, en les mettant en fuite.

23 *Janvier* 1776. Par l'ordonnance ſur la nouvelle compoſition des compagnies de gardes-du-corps, les fonctions du major deviennent plus étendues, & toute l'autorité de préſentation, d'inſpection & de police lui ſemble confiée excluſivement aux capitaines. On attribue cette innovation à l'adreſſe de M. de Pontecoulans, qui a ſurpris la bonne foi des chefs

&

& leur a faſciné les yeux, lors du travail, ſur l'accroiſſement de ſon grade aux dépens du leur. Il eſt aujourd'hui la bête noire de ſon corps : indépendamment des chanſons, des épigrammes faites contre lui, on parle d'une caricature où, à l'imitation de la ſtatue de la place des Victoires, il eſt repréſenté avec les quatre capitaines des gardes enchaînés à ſes pieds : un ſeul (le duc de Villeroy) ſemble afficher plus de fierté & ſe révolter, parce qu'il a toujours été contre lui.

13 *Janvier* 1776. Le but du comte Wielhorski, dans ſon *Eſſai ſur la Pologne*, eſt de rétablir les anciennes loix de ſon pays, & de prevenir les vices qui en cauſent la décadence.

D'abord, l'autorité de la république de Pologne n'eſt confiée, ſuivant lui, qu'à la nobleſſe : il convient que l'excluſion du peuple de la participation au gouvernement eſt une atteinte à la liberté primitive ; mais il cherche à juſtifier cette excluſion ſur le choix même des habitants dans les temps où le royaume, continuellement infeſté de voiſins ennemis, avoit beſoin de défenſeurs, & où les uns préférerent leurs foyers au ſervice de la patrie. Auſſi dans les premiers temps les payſans n'étoient-ils pas aſſervis : ce ſont ceux-ci qui, en abandonnant la propriété de leurs terres pour mener une vie errante & vagabonde, l'ont perdue, après en avoir pourtant touché le prix ſuivant une convention mutuelle & l'eſtimation juridique.

Le gouvernement Polonois ne ſe propoſe d'autre but que la liberté & l'égalité.

La liberté d'un noble conſiſte, 1°. à n'obéir

qu'à la loi, dont le projet lui a été communiqué à la diétine, & à laquelle il a influé par ſon opinion & par le choix des perſonnes auxquelles il a confié ſes pouvoirs. 2°. A n'être ſoumis qu'à la juriſdiction & au pouvoir exécutif des magiſtrats, à l'élection deſquels il a participé.

Quant à l'égalité parmi les nobles, elle ne conſiſte qu'en un droit égal à la protection des loix, à la liberté & aux prérogatives de citoyen.

La république de Pologne eſt compoſée de trois grandes provinces, la grande, la petite Pologne & le grand duché de Lithuanie; ces trois grandes provinces ſont encore ſubdiviſées en palatinats, terres & diſtricts.

Après ces notions préliminaires, l'écrivain traite de la puiſſance légiſlative, du pouvoir exécutif, de la juſtice, du roi, & prétend que, ſuivant ſon plan ſur toutes ces parties, la puiſſance légiſlative eſt établie ſolidement, chaque citoyen recouvre ſa liberté, & la république ſon indépendance. Tout noble apperçoit au premier coup-d'œil la carriere des honneurs & des diſtinctions qu'il a à parcourir: tout tend à le convaincre que l'unique moyen de parvenir eſt de ſe concilier par ſes vertus & ſes talents l'eſtime générale de la nation; il porte la vie & l'action dans le pouvoir exécutif: le roi n'étant, comme il doit l'être, que le premier magiſtrat de la république, ne ſera plus enviſagé comme ennemi de la nation, comme un de ſes plus fermes appuis. L'adminiſtration de l'état paſſant ſucceſſivement en différentes mains, prévient l'in-

trigue, la cabale, la corruption & une prépondérance toujours dangereuſe & tyrannique. Les magiſtrats n'ont pas le temps de ſe laſſer de leurs fonctions, ni d'abuſer de leur pouvoir au préjudice de la patrie. On verra renaître par-tout les fruits heureux de l'émulation, un nouvel aliment offert à une ambition honnête & légitime ; l'amour de la gloire ſera ſans ceſſe aiguillonné : à quelque dignité éminente qu'on ſoit parvenu, il reſtera toujours à deſirer quelque honneur encore plus élevé. Les ſénateurs aſpireront à entrer dans les conſeils, les conſeillers à obtenir une place de miniſtre, les miniſtres à ſe rendre dignes du même grade, à avoir même en perſpective la couronne, comme la derniere récompenſe de leurs talents, de leurs travaux, de leurs vertus ; ou, enfin, n'ayant eu d'autre but en faiſant le bien, que la ſatisfaction & la gloire de l'avoir fait, il leur reſtera toujours l'eſpoir d'une vie tranquille, & la conſolation de jouir au déclin de l'âge, & ſans remords, des douceurs d'un repos ſûr & inaltérable.

24 *Janvier* 1776. M. le duc de St. Aignan vient de mourir dans ſa 92me. année. Ce ſeigneur, avant d'expirer, a raſſemblé tous ſes enfants & petits-enfants, & leur a fait un diſcours auſtere ſur l'inconduite dont ils ſont preſque tous coupables : il les a vertement chapitrés. Il laiſſe une place vacante à l'académie Françoiſe. Il avoit eu la manie de ſolliciter le bâton de maréchal de France à la derniere promotion. Le miniſtre de la guerre lui repréſentant qu'il n'avoit aucun titre de ſervice, il répondit qu'il n'avoit en effet jamais ſervi ſous Louis XV,

mais que ce n'étoit pas ſa faute ; que lors des deſcentes des Anglois en Normandie, il avoit offert ſes ſervices au feu roi, qui lui avoit déclaré que ce ſeroit monſieur le duc d'Harcourt qui commanderoit ; que ſur cette réponſe il avoit dit à S. M, que, quoique ce militaire fût ſon cadet, il ſerviroit ſous ſes ordres ; à quoi le monarque lui avoit répliqué qu'il le feroit avertir, s'il avoit beſoin de lui : ce qu'il n'avoit pas fait. Du reſte, il ne manquoit pas d'eſprit ; il faiſoit des chanſons ; il avoit été quelque temps à la mode ſous Louis XIV ; il avoit été envoyé en ambaſſade ; il jouiſſoit ſur-tout d'une tranquillité d'ame, d'un ſens froid unique, qui n'ont pas peu contribué à prolonger ſes jours.

24 *Janvier* 1776. Le ſieur Audinot, chef de marionettes connues ſous le nom de *comédiens de bois*, depuis créateur d'un théatre d'enfans ſous le nom d'*ambigu comique*, qui devroit être fort riche à raiſon de la vogue qu'il a eue & qu'il a encore, ſans ſon inconduite, vient de s'attirer une affaire en juſtice. La chambre civile du châtelet l'a condamné à être blâmé pour avoir ſuppoſé de faux noms dans des actes, & avoir ſéduit une femme, de moitié dans cette affaire, qui a participé au même jugement. Tous deux ont ſouſcrit à la ſentence, ſe ſont conſtitués priſonniers, & ont ſubi la peine infamante prononcée. Ils n'ont oſé en appeller, de peur d'être jugés plus ſévérement.

23 *Janvier* 1776. Rien de plus plaiſant que les ſcenes qui ſe paſſent de temps en temps à la comédie Françoiſe, & qui valent infiniment mieux que l'appareil le plus pompeux du ſpectacle,

On ſait que le ſieur le Kain eſt actuellement le plus grand acteur de ce théatre ; mais il s'en prévaut au point de s'abſenter pendant les trois quarts de l'année, & durant les autres trois mois de ne jouer que quand il veut ; ce qui peut aller à douze fois ; en ſorte que chacune lui vaut environ 1000 livres, les parts ſe montant à 12000 livres à peu près. Il a recommencé depuis peu ſon cours, & dimanche il jouoit dans *l'Orphelin de la Chine*. Non content des applaudiſſements qu'il avoit reçu dans le courant de la piece, & qu'il avoit eu en commun avec ſes camarades, il eſt venu annoncer pour être plus ſpécialement fêté ; en quoi il a réuſſi parfaitement : enfin eſt parti une voix des loges, *c'eſt très-bien, à condition que monſieur jouera plus ſouvent*

Le mercredi 24 on jouoit *Britannicus*, & mademoiſelle Dumeſnil étant malade, la demoiſelle Raucoux a été obligée de ſe charger du rôle *d'Agrippine*, qu'elle a dû lire en partie, n'ayant pas eu le temps de l'apprendre, ce genre de rôle étant différent des ſiens. Avant la piece le ſieur Dauberval eſt venu prévenir le public de cet incident, & l'y diſpoſer. Malheureuſement, dès que l'actrice a paru, le parterre l'a huée ſi complétement, qu'elle eſt tombée en pamoiſon, & il a fallu l'emporter de la ſcene. La piece ainſi interrompue, grand brouhaha dans le public ; enfin le ſieur Dauberval eſt revenu une ſeconde fois avertir de la ſenſibilité de mademoiſelle Raucoux, mais qu'elle alloit mieux, qu'elle alloit revenir & qu'elle comptoit ſur l'indulgence du parterre : celui-ci, plus docile cette fois, a laiſſé reparoître la moderne

Agrippine, qui eſt reſtée dans un état convulſif, & a cependant joué & lu tour à tour, & a reçu beaucoup d'applaudiſſements.

26 *Janvier* 1776. Les anecdotes concernant le chevalier d'Eon ſe confirment, & l'on ſemble même ne plus douter qu'il ne ſoit une fille. Cela ſera éclairci ſous peu, puiſqu'il eſt annoncé comme revenant en France inceſſamment.

27 *Janvier* 1776. Les paſſe-droits continuels que les auteurs reprochoient aux comédiens, ont provoqué des plaintes ſi réitérées, qu'elles ont donné lieu à un réglement fort ſage. C'eſt que les hiſtrions ont été obligés de former le tableau de toutes les pieces qu'ils avoient à jouer, ſuivant l'ordre de leur réception, avec les noms des auteurs, & de l'afficher dans les foyers, où il reſtera expoſé à tous les yeux.

28 *Janvier* 1776. La demoiſelle Raucoux a parfaitement bien pris ſa revanche ſamedi dans le rôle d'*Agrippine*, qu'elle a rendu avec beaucoup de nobleſſe & de vigueur. Il eſt décidé que c'eſt le genre qui lui convient le mieux. Le ſieur le Kain, a joué *Néron*. On compte les fois qu'il fait la grace au public de paroître. Voici la troiſieme depuis l'hiver.

28 *Janvier* 1776. Le goût des ballets ayant ramené le public à l'opéra, les directeurs ont imaginé d'étayer *Adele de Ponthieu* avec celui de *Médée & Jaſon*. Mlle. Heinel y a fait le rôle de *Médée* avec le plus grand ſuccès.

29 *Janvier* 1776. On devoit donner aujourd'hui le *Loredan* de M. de Fontanelle; de nouveaux obſtacles reculent encore cette tragédie.

29 *Janvier* 1776. Le ſieur Fontaine, caiſſier

de la comédie en fuite, a été rattrapé à Bruxelles.

30 *Janvier* 1776. C'eſt au moment où la ville étoit ſur le point de paſſer ſon traité concernant l'entrepriſe de l'opéra, avec les contractants dont on a parlé, où toutes les parties raſſemblées, le notaire en fonctions avoit déja commencé ſon préambule, qu'eſt intervenu un courier de monſieur de Malsherbes, avec défenſes de procéder outre. Il paroît qu'il n'a pas pris confiance dans les lumieres & les talents de ceux que la ville avoit agréés ; car il ne ſe déſiſte pas du projet, & l'on ſait qu'il deſireroit fort confier cette adminiſtration à un monſieur de Zimmerman, officier Suiſſe, grand amateur de muſique, & qu'il regarde comme plus en état de conduire convenablement un pareil tripot. Le duc de Duras auroit grande envie d'avoir cette entrepriſe, comme le feu prince de Carignan, il y a nombre d'années ; mais le ſecretaire d'état du département de Paris, déja ſouvent en rivalité & en conteſtation avec les gentilshommes de le chambre au ſujet des ſpectacles, n'a garde d'en laiſſer un ſe mettre à la tête de l'opéra, dont l'adminiſtration eſt reſtée inconteſtablement ſous ſon inſpection.

30 *Janvier* 1776. Le mauvais ſuccès de la machine imaginée par feu monſieur de Parcieux, pour empêcher les glaçons de s'amonceler dans la riviere & de la faire prendre, exécutée l'an paſſé par ordre du contrôleur-général, n'a point rebuté ce miniſtre, & il a voulu qu'on recommençât les expériences, plus propres à être vérifiées dans ce moment même où le temps a paru ſe diſpoſer à une forte gelée. Cette ma-

chine appellée *la machine Turgot*, n'a pas mieux réuſſi : l'effort des glaçons l'a bientôt fait péter, & ſes débris ont été fracaſſer un moulin établi au pont de Charenton, lieu où on l'avoit établie. Meſſieurs de l'académie qui aſſiſtoient, par députation, à l'expérience & viſitoient tous les jous la machine, ſans en eſpérer beaucoup, ſont décidément convenus qu'on n'avoit pas encore aſſez calculé les forces de ces maſſes de glace, & qu'il ne falloit pas ſe flatter de les vaincre ainſi. C'eſt encore 20,000 livres de dépenſes qu'on a fait faire à la ville inutilement ; mais tout ce qui tend à l'amélioration des ſciences ne peut être regardé comme vain, & nos grands méchaniciens, bien convaincus de l'impoſſibilité de réuſſir par-là, imagineront peut-être quelque choſe de mieux.

30 *Janvier* 1776. On ſait que *monſieur* eſt grand-maître de l'ordre de ſaint Lazare & qu'il a rétabli dans ſa ſplendeur cet ordre qui avoit bien dégénéré. Monſieur le comte d'Artois, par une belle émulation, veut auſſi devenir reſtaurateur de quelque ordre. Il y en a un appellé *du Sépulcre*, qui n'étoit plus qu'une confrairie compoſée de bourgeois, d'artiſans & de gens du commerce, qui du moins en avoient conſervé la meilleure inſtitution, celle de racheter avec leurs quêtes les priſonniers pour mois de nourrice ou pour dettes. C'eſt de cet ordre qu'on a fait imaginer à ſon A. R. de s'emparer. En conſéquence on s'empreſſe de recruter de toutes parts des chevaliers : il eſt queſtion même d'en examiner les titres & de faire revenir des commanderies qu'on a uſurpées ſur

lui. Malgré cette ferveur, il eſt à craindre que cela ne puiſſe jamais bien ſe conſolider, & que le ridicule dont on a couvert cette confrairie ſous le nom de confrairie de *l'Aloyau*, ne lui reſte. Déja pluſieurs des nouveaux reçus ſemblent en avoir honte, & n'oſent porter leur croix, qui de loin reſſemble beaucoup à une croix de Malte.

31 *Janvier* 1776. La nuit du 28 au 29 le froid a été plus violent qu'en 1709 : il y avoit à l'obſervatoire près d'un degré de plus, à Verſailles un degré & demi. Sa majeſté, qui aime beaucoup ces obſervations, a chargé le ſieur Caſſini de Thury de lui envoyer tous les jours les ſiennes. Déſormais 1776 ſera ſur les thermometres l'année qui fera la meſure du froid; cependant d'autres obſervateurs démentent cette aſſertion.

1 *Février* 1776. On parle beaucoup de *lettres* prétendues de Ganganelli, dont le ſieur Caraccioli, déja auteur de ſa *vie*, a fait un recueil, & a donné deux volumes. Elles ſont diviſées en trois parties : celles qu'il a écrites étant moine, celles qu'il a écrites étant cardinal, & celles qu'il a écrites étant pape. Beaucoup de gens ſe défient de l'éditeur & les croient avec aſſez de vraiſemblance, ſuppoſées en très-grand nombre.

2 *Février* 1776. Le ſieur Bourgeois, ce colporteur détenu à la Baſtille, comme ayant vendu beaucoup de l'édition de la *lettre à monſieur Turgot* ſur le ſieur de Vaines, eſt relâché. Il y a apparence qu'il n'aura obtenu ſa liberté qu'en nommant l'auteur du pamphlet, & que c'eſt d'après ſes renſeignements que monſieur Blonde-

a été arrêté. Au reſte, celui-ci n'a pas déſavoué l'ouvrage ; mais il a ſoutenu ſes interrogatoires avec fermeté, & a déclaré être prêt à prouver tout ce qu'il avoit avancé.

3 *Février* 1776. Mademoiſelle Duthé eſt une courtiſanne trop renommée pour n'être pas connue des étrangers ; d'ailleurs on en a déja parlé pluſieurs fois. Il eſt queſtion maintenant d'un *ſylphe* qu'elle a, & qui, depuis quelque temps, manifeſte ſon amour envers elle par la plus grande magnificence : elle ne peut former un ſouhait, qu'elle ne le voie réaliſé le lendemain. On évalue à plus de 80,000 livres les divers bijoux qu'elle a reçus ainſi d'une main inviſible. Quelques gens prétendent que c'eſt monſieur le comte d'A*** qui s'amuſe de la ſorte ; mais ſon goût pour cette courtiſanne eſt encore un problême qui n'eſt pas réſolu.

4 *Février* 1776. Monſieur Blonde eſt en effet un avocat qui n'eſt point ſur le tableau, & non connu ; il a été neuf jours à la Baſtille : il paroît n'avoir aucun motif particulier d'animoſité pour écrire contre monſieur de Vaines ; il a déclaré qu'un zele patriotique l'avoit excité à cette démarche ; qu'il voyoit avec douleur un miniſtre auſſi integre, auſſi éclairé, auſſi ami du bien public que monſieur Turgot, obſédé par un pareil confident, & qu'il avoit cru devoir l'inſtruire : qu'au ſurplus il offroit le combat judiciaire à ſon ennemi, & prouveroit tous les faits avancés dans ſa lettre ; qu'il n'étoit point un calomniateur, mais s'étoit permis de révéler des turpitudes propres à démaſquer un homme qui commençoit de jouer un rôle important dans l'état.

5 *Février* 1776. C'eſt monſieur d'Epréméſnil qui a fait à l'aſſemblée des pairs du 30 la dénonciation du petit écrit ſans titre *ſur les corvées*. Ce jeune magiſtrat, qui, depuis ſon admiſſion au parlement, attendoit avec impatience le moment de ſe ſignaler, a cru celui-ci favorable : il en vouloit depuis long-temps aux économiſtes, il a profité de la circonſtance, & dans ſon récit en a tracé un portrait de main de maître ; il les a repréſentés comme une ſecte d'enthouſiaſtes, cherchant non-ſeulement à combattre les préjugés, & à renverſer les formes ſagement établies, mais à détruire les loix les plus anciennes, les principes les mieux avoués, pour y ſubſtituer leur doctrine, qui n'a ſervi juſqu'à préſent qu'à jeter le déſordre & la confuſion, qu'à bouleverſer le royaume. Il n'a pas épargné le miniſtre qu'ils regardent aujourd'hui comme leur chef, & ſans le nommer, il l'a déſigné de façon à ce qu'on ne pût le méconnoître ; il a cherché à jeter du ridicule ſur la ſenſibilité louable, mais peut-être trop exceſſive, qu'il a témoignée à l'occaſion du pamphlet, répandu contre le ſieur de Vaines.

La cour n'a point adopté l'excurſion vicelente du dénonciateur : on voit même par le requiſitoire entortillé, vague & croqué de l'avocat-général Séguier, qu'il étoit difficile d'aſſeoir raiſonnablement de juſtes qualifications ſur l'écrit à cenſurer : pour ne rien énoncer & ſe tirer d'affaire, il a recours aux expreſſions triviales d'oubli, de mépris, &c.

6 *Février* 1776. Pour ſatisfaire aux doléances de l'aſſemblée du clergé qui s'eſt plainte, ſur-tout dans ſes repréſentations, de l'intro-

duction clandeſtine de cette foule de mauvais livres imprimés chez l'étranger, on a remis en vigueur, à la poſte, les réglements à cet égard ; & monſieur Doigny ouvre impitoyablement tous les paquets qu'il juge ſuſpects, arrête cette contrebande, & ſe forme ainſi une bibliotheque qui ne ſera pas chere, & pourtant très curieuſe.

7 Février 1776. Diſcours de monſieur Seguier aux chambres aſſemblées le 30 janvier, les princes & pairs y ſéant..... « Nous avons » pris communication du récit & de l'imprimé » que la cour vient de nous faire remettre : il » étoit déja parvenu à notre connoiſſance, & » nous l'avions jugé plus digne de mépris que » de cenſure. Les réflexions que cet auteur » anonyme préſente au public, les objec- » tions qu'il ſe fait à lui-même pour les com- » battre, les différentes claſſes de citoyens » qu'il ſemble vouloir attaquer, l'eſpece de » cri ſéditieux avec lequel, en finiſſant, il » cherche à ſoulever les peuples, tout y an- » nonce le fanatiſme, plutôt que la raiſon. » Nous ne nous arrêtons pas à détruire le » peu d'impreſſion que cet écrit à pu faire » ſur les eſprits ; c'eſt en démontrer la futilité » que de le condamner à l'oubli dont il ne » devoit jamais ſortir. »

7 Février 1776. On a donné le cinq de ce mois ſur un petit théatre, rue de Provence, près la chauſſée d'Antin, une comédie nouvelle, intitulée : *Marianne*. Le ſujet eſt tiré d'un roman qui a paru il y a quelques années, *le pied de Fanchette*. L'auteur a joliment ajuſté cet ouvrage ; il eſt très-intéreſſant, bien écrit,

& ſupérieurement joué par des perſonnes de la plus haute diſtinction. Il n'a encore paru qu'en ce lieu, ce qui a piqué davantage la curioſité des ſpectateurs.

8 *Février* 1776. Monſieur l'archevêque d'Auch, (Montillet) vient de mourir ; il laiſſe un ſiege vacant de plus de 400,000 livres de revenu. Les jéſuites perdent en lui un grand défenſeur, & les incrédules ſont délivrés d'un adverſaire chaud, zélé & infatigable.

9 *Février* 1776. Suivant le *proſpectus* de la loterie d'Eſpagne, dont on a parlé, les tirages devoient commencer au mois de janvier dernier ; ils ſont retardés ; & comme ce manque de parole ne peut produire qu'un mauvais effet dans le public, les ſieurs Pradès & compagnie ont cru devoir répandre une eſpece de mémoire apologétique, intitulé : *Réponſe à des réflexions imprimées en Hollande ſur l'emprunt du canal royal de Murcie* ; où l'on motive ce retard ſur ce qu'on n'avoit pas fait attention aux délais indiſpenſables qu'entraîne la négociation des billets, à la lenteur des correſpondances éloignées, &c. ſur ce qu'on ſe doit aux Prêteurs de Naples, de Sicile, du Nord, comme à ceux de Paris & de Hollande ; & qu'à peine a-t-il été poſſible de faire parvenir encore, dans les premiers pays, les avis qui peuvent les inſtruire du projet, & les inviter à s'y intéreſſer.

10 *Février* 1776. La foule des mémoires ſe renouvelle dans l'affaire du maréchal de Richelieu : il en paroît un pour monſieur de Vedel-Montel, intitulé : *Analyſe du procès*. Il ſe plaint d'être obligé de rentrer en lice, provoqué

par les nouveaux outrages du maréchal de Richelieu. Cet écrit embraſſe une diſcuſſion longue & détaillée de tout ce qui a rapport à ce perſonnage épiſodique du procès ; elle eſt parfaitement bien faite, & nullement ennuyeuſe, malgré ſon aridité ; elle eſt claire, ſimple, concluante, & ſatisfait les lecteurs : elle eſt ſuivie d'une péroraiſon vigoureuſe, où monſieur le maréchal n'eſt point ménagé, & où l'accuſé, avec les égards dus au rang & aux dignités de ſon adverſaire, dépouille la perſonne qui n'a plus rien que d'odieux & de mépriſable.

Ce *factum*, de monſieur Blondel, fait honneur à la plume, au courage & à la logique de l'avocat.

11 *Février* 1776. La *réponſe de l'ami de province*, en date du 9 novembre, *à la lettre de monſieur*.... du 30 août 1775, dont on n'a fait qu'annoncer le titre, mérite d'être connue plus particuliérement. C'eſt un réſumé général des raiſons qui rendent les eſpérances des partiſans des jéſuites ſur leur retour abſolument vaines & impoſſibles.

1°. C'eſt l'ouvrage de Dieu ; on y reconnoît ſon doigt. *Digitus Dei hic eſt*, diſoit-on à un jéſuite. *Le doigt de Dieu !* s'écria-t-il, *dites les quatre doigts & le pouce.*

2°. Du côté des ſouverains pontifes, la récréation de la ſociété eſt un phénomene qui ſort de l'ordre des vraiſemblances.

3°. Quand même, par une incroyable abſurdité, le pape auroit quelque pente à ce rétabliſſement, il n'eſt pas à préſumer que

les puiſſances vouluſſent jamais ſe prêter à un projet auſſi inſenſé.

4°. Quelqu'impuiſſante que ſoit, pour ce rétabliſſement en France, la protection de certains évêques, ce ſemble, fort attachés aux jéſuites, ce zele n'eſt qu'une chimere ; il n'y en a peut-être pas ſix qui leur ſoient dévoués de cœur.

5°. Il faut joindre à tous ces motifs la terreur que doit inſpirer naturellement à tous les princes un corps religieux, capable d'occaſioner une auſſi grande commotion que celle qu'ils ont cauſée & entretiennent encore dans l'Europe.

Telles ſont les objections principales que l'écrivain oppoſe à ſon ami, alarmé ſur l'élargiſſement de quelques jéſuites priſonniers, fait par le pape actuel, & qui cauſoit les frayeurs de ce dernier. Il eſt certain qu'en liſant ce pamphlet anti-jéſuitique, il eſt difficile de ſe refuſer à la conviction de l'impoſſibilité de leur retour. Il eſt d'ailleurs auſſi bien, auſſi fortement écrit, que penſé ſagement & profondément.

12 *Février* 1776. La fureur du public pour le ballet de *Médée* & *Jaſon*, quoique déja connu, eſt incroyable. L'opéra, par ce ſecours, eſt ſuivi avec le plus grand ſuccès. Il eſt certain que cette pantomime héroïque eſt merveilleuſement exécutée par les demoiſelles Heinel & Guimar, & le ſieur Veſtris.

On parle toujours du ſieur Zimmerman pour le mettre à la tête de la nouvelle entrepriſe de l'opéra, & l'on préſume que l'arrangement ne tardera pas à ſe conclure.

12 *Février* 1776. Monſieur de Voltaire écrit qu'il a rendu libre le pays de Gex & de Ferney, qu'il l'a débarraſſé des corvées & des fermiers, que ſoixante-douze commis ſe ſont retirés de ce pays-là, & que le commerce va déſormais être libre parfaitement au dehors avec Geneve, la Suiſſe & la Savoie ; il ajoute qu'il mourra content après cette bonne œuvre.

13 *Février* 1776. La tragédie de *Loredan*, balottée depuis ſi long-temps, & qui, ſur tout depuis trois ſemaines, eſt ſur l'affiche, y paroît & diſparoît, eſt enfin annoncée pour ſamedi 17.

14 *Février* 1776. Pluſieurs artiſtes ſe ſont déja évertués à faire des projets pour la conſtruction d'un nouveau palais : mais s'il eſt fort aiſé de tracer de magnifiques idées ſur le papier, le gouvernement ne ſemble pas diſpoſé à en agréer aucune : il eſt queſtion ſeulement de réparer, tant bien que mal, le dégât pour rendre les lieux habitables. Du reſte, cela reſtera ainſi long-temps, comme l'hôtel-dieu, comme la ſalle de comédie, & pluſieurs autres deſtructions de cette eſpece non encore réparées.

15 *Février* 1776. Trois nouveaux ouvrages excitent la vigilance du lieutenant-général de police, toujours active à cet égard, & toujours miſe en défaut.

1°. *Les quatre âges de la pairie de France, ou Hiſtoire générale & politique de la pairie de France, dans les quatre âges*, dont le premier contient *la pairie de naiſſance* ; le ſecond, *la pairie de dignité* ; le troiſieme, *la pairie d'apanage* ; le quatrieme, *la pairie moderne*

ou *pairie de gentilhomme* : par L. V. Zeingamno. 2 vol. *in*-8°.

2°. *Sur les finances*, ouvrage poſthume de Pierre André, fils d'un bon laboureur, mis au jour par monſieur..... curé d.... avec cette épigraphe : *ni ferme ni régie, l'une & l'autre ſont la perte des états.* 1 vo. *in*-8°. avec ſix planches.

3°. *Eſſai philoſophique ſur le monachiſme*, par M. L..... 1 vol. *in*-8°.

16 *Février* 1776. Entre les divers écrits occaſionés par les circonſtances, il faut diſtinguer, *mémoire à conſulter ſur l'exiſtence actuelle des ſix corps, & la conſervation de leurs privileges.*

L'auteur, homme d'eſprit, y réſume en peu de mots divers écrits publiés depuis ſix mois, & particuliérement l'*Eſſai ſur la liberté du commerce & de l'induſtrie*, qui ſemble avoir été compoſé pour préparer les eſprits à la révolution que méditoit le miniſtere. Son objet eſt de diſſiper les idées fauſſes & déshonorantes que des écrivains, ſéduits par l'enthouſiaſme du bien général, éblouis par la chimere d'une liberté illimitée, ont répandues ſur les commerçans ; de prouver aux magiſtrats conſervateurs des privileges & des propriétés, que l'on ne peut pas porter atteinte à l'exiſtence actuelle des ſix corps, & adopter le ſyſtême de deſtruction dont on les épouvante, ſans que le public ſoit livré à la mauvaiſe foi, & que les arts ne ſoient dégradés par l'ignorance ; ſans que la fortune des plus honnêtes familles de la capitale ne ſoit ébranlée ; ſans que des états conſolidés depuis des ſiecles par des édits, par des lettres-patentes enregiſtrées

dans les cours ſouveraines, ne deviennent tout-à-coup incertains & précaires.

Ce mémoire eſt très-bien rédigé, très-lumineux : il fait une impreſſion vive, & combat avec ſuccès l'ouvrage de feu monſieur le préſident de Sainte-Croix, dont les principes & les définitions juſtes amenent des conſéquences chimériques & déraiſonnables qu'il développe.

16 *Février* 1776. On s'eſt aviſé de faire des *Noëls* ſur meſſieurs du parlement, dans le goût de ceux ſur les femmes de la cour, qui ont paru il a quelques mois. On voit déja les couplets ſur le grand banc. Ils ont moins de méchanceté que les premiers, & n'en ſont que plus inſipides, du reſte, & non moins informes. C'eſt l'ouvrage de quelque clerc du palais, comme les autres étoient dignes de quelque ſervante de garderobe.

16 *Févoier* 1776. La nouvelle édition de Geneve des œuvres de monſieur de Voltaire, en 40 vol. *in*-4°., paroît ici furtivement ; car le libraire Pankouke, qui a eu une permiſſion d'en introduire une certaine quantité d'exemplaires, ne le pourra qu'avec des cartons : ce qui ôtera tout ſon mérite à l'ouvrage ; il coûte 178 livres.

17 *Février* 1776. Le bal de madame la ducheſſe de Chartres étoit d'une magnificence digne de l'auguſte perſonne à laquelle étoit deſtinée la fête. Au moment où ſa majeſté eſt deſcendue du carroſſe, toutes les dames ont bordé la haie juſques ſur l'eſcalier & dans les appartemens. La reine ayant redoublé la hauteur de ſon panache, il a fallu le baiſſer d'un étage pour qu'elle pût entrer dans ſon carroſſe, & le

lui remettre quand elle en eſt ſortie. Madame la ducheſſe de Chartres ſeule étoit ſans le moindre diamant. Sa majeſté a paru ſe plaire beaucoup à ce bal ; elle eſt entrée à celui de l'opéra, qu'elle a vu de la loge du palais royal : mais la chaleur exceſſive de ce gouffre ne lui a pas permis d'y reſter plus de huit à dix minutes. Du reſte, jamais l'opéra n'avoit fait autant d'argens : la recette de ce jeudi gras, le ſpectacle compris, s'eſt montée à 24000 livres.

17 *Février* 1776. *Loredan*, qui ſe doit jouer aujourd'hui, eſt un ſujet Vénitien ; on le dit fort noir. Monſieur de Fontanelle, ſon auteur, a fait une innovation en ne mettant ſa piece qu'en quatre actes. Comme il eſt aux Deux-Ponts à la tête d'une double gazette de politique & de littérature, il n'a pu preſſer les comédiens, ſuivre ſon tour, & aſſiſter aux répétitions : il avoit chargé de ce ſoin le ſieur Mercier. Celui-ci, comme l'on ſait, eſt fort déſagréable à la troupe, & n'a pas peu contribué à faire balotter cette tragédie, qui n'auroit pas été encore jouée, s'il n'eût trouvé accès auprès de la reine qui la vouloit voir, s'il n'eût repréſenté à ſa majeſté depuis combien d'années l'auteur étoit le jouet des hiſtrions, & ſi elle n'avoit fixé elle même le jour pour le ſamedi 17.

Par une épigramme aſſez platte, pour mieux accompagner cette tragédie très-lugubre, les plaiſants de la troupe ont jugé à propos d'afficher *le Deuil* pour petite piece.

18 *Février* 1776. *Loredan*, joué hier, eſt en effet un amas d'atrocités, dont il y a peu d'exemples.

L'auteur a voulu donner du nouveau ; & pour juger de quelle eſpece, il ſuffira d'obſerver qu'un ami y propoſe à un pere d'empoiſonner ſon propre fils pour l'arracher à l'opprobre du ſupplice ; que ce fils réitere la propoſition ; que le pere l'accepte, va chercher le poiſon, & ſe diſpoſe à cet affreux miniſtere ; lorſque, par une réſurrection vraiment machinale, un ſcélérat tué, ou qu'on croyoit tué, emportant le ſecret de l'innocence de l'accuſé, recouvre un inſtant la vie & la parole pour juſtifier *Loredan* ; ce qui le ſouſtrait à la mort, mais non ſon pere, qui, en humant pendant un quart-d'heure la liqueur peſtilentielle, s'eſt mis hors d'état d'être ſecouru Du reſte, ce drame héroïque a au moins le mérite d'une intrigue claire, d'une marche aſſez rapide quant à l'action, quoiqu'embarraſſée dans des dialogues trop longs. Il eſt tiſſu ſans amour, mais contient un rôle de femme, qui, en qualité d'épouſe, ne cauſe pas un grand intérêt, & en produit encore moins n'étant qu'épiſodique, & ne tenant en rien au fait. Du reſte, changement de décoration à chaque acte. Au premier : c'eſt la maiſon du pere de *Loredan* : au ſecond, c'eſt la priſon ; au troiſieme, c'eſt la ſalle d'aſſemblée du conſeil des dix ; au quatrieme, c'eſt encore la priſon. Les acteurs, malgré la préſence de la reine, ont très-mal joué, même le ſieur Le Kain ; & le parterre, de concert avec ceux ci, a été fort tumultueux, fort ricanneur, & a hué ſi fréquemment cette tragédie, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle reparoiſſe.

18 *Février* 1776. Pour mieux juger de la fer-

mentation qui regne dans le parlement contre le miniſtre des finances, & du diſcrédit où l'on cherche à le mettre, en répandant ſur lui, ſur ſon miniſtere & ſur ſes principes, ce ridicule ſi cruel en France, on cite une anecdote puérile en elle-même, mais curieuſe, ſous ce point de vue. Dans une aſſemblée de pairs, comme M. le prince de Conti étoit à prendre du thé auprès de la cheminée, un chien qui s'étoit introduit dans ce lieu, fit ſes ordures en préſence de ſon alteſſe ſéréniſſime, & ſans aucun reſpect pour l'auguſte compagnie. Un huiſſier veut le battre, le chaſſer à coups de baguette : *arrêtez*, lui dit le prince, *liberté*, *liberté toute entiere*, perſiſtant par ce mot favori des économiſtes leur ſecte & leur ſyſtême.

19 *Février* 1776. *L'eſſai philoſophique ſur le Monachiſme*, eſt attribué à M. Linguet, & pourroit bien être de lui. On conçoit parfaitement que ſon objet eſt de décrier cet état, de faire voir qu'un moine eſt tout au moins un être inutile, qu'il eſt ſouvent un être nuiſible. C'eſt à ces enthouſiaſtes atrabilaires qu'il attribue les guerres de religion & tous les maux qui en ont réſulté : mais il paroît qu'il en veut ſpécialement aux mendiants. Il excepte parmi les autres ceux de St. Benoît, dont il fait même un grand éloge, puiſque, ſuivant lui, il eſt ſûr que c'eſt à eux dans tous les ſens que l'Europe doit la police, l'opulence & l'éclat dont elle jouit aujourd'hui. Dans cet ouvrage l'auteur a voulu ſinger M. de Voltaire : comme lui, il effleure ſimplement la matiere, il la parcourt rapide-

ment, il l'égaye par de petits contes très-propres à tourner en ridicule les moines, les miracles & le chriſtianiſme : il ſe permet quelquefois une ſatire très-amere ; en général, il cherche plus à amuſer qu'à inſtruire.

20 *Février* 1776. Deux ouvrages pour la défenſe des ſix corps de la ville de Paris, attaqués aujourd'hui juſques dans leur eſſence par l'édit les concernant, qui eſt au parlement, font beaucoup de bruit, & occaſionent une grande fermentation dans les ſociétés, diviſées en économiſtes & anti-économiſtes ou *Colbertiſtes*.

Le premier eſt le mémoire à conſulter dont on a parlé ; il a toutes les formes de pareils écrits ; il eſt ſigné de Me. la Croix. A la ſuite d'une conſultation, en date du premier février, le livre qu'attaquent directement les ſix corps, eſt celui du feu préſident Bigot de Sainte Croix, lancé il y a quelques mois dans le public. On en extrait une aſſertion, où il dit : « ils (les » marchands d'une communauté) ont entr'eux » un taux fixé de monopole & de ſurcharge, » que chacun ſuit comme la loi du corps. » Elle ſert de baſe à la conſultation : le conſulté eſt d'avis que l'ouvrage du préſident diffame les ſix corps, qu'ils ſont fondés à demander la ſuppreſſion d'une dénonciation auſſi flétriſſante, & à démontrer que l'auteur, en ſollicitant la deſtruction de leurs corps & de leurs privileges, les trouble dans la propriété la plus reſpectable, puiſqu'elle porte ſur la loi même, & que leurs titres ſont des édits & arrêts du conſeil d'état du roi, confirmés par une multitude d'arrêts de la cour.

L'autre eſt attribué à M. Linguet; mais comme il n'a pu le ſigner en qualité d'avocat, il l'a intitulé : *Réflexions des ſix Corps de la ville de Paris, ſur la ſuppreſſion des Jurandes.* Il l'a diviſé en paragraphes.

1°. *Il traite des corporations ou jurandes en elles-mêmes* ; il obſerve la choſe hiſtoriquement, & cite les exemples de l'Egypte & de Rome, où elles exiſtoient, de la Chine & de l'Angleterre, où elles exiſtent encore ; il combat celui de la *Hollande*, qu'il regarde comme une exception ne pouvant tirer à conſéquence.

2°. *Des avantages que l'on ſuppoſe dans la ſuppreſſion des jurandes* ; ils ſe réduiſent à quatre : développement de l'induſtrie ; diminution de la valeur de la main-d'œuvre & des denrées ; ſimplicité dans la régie intérieure ; extinction des procès bizarres ou ſcandaleux qui réſultent des chocs, des rivalités de ces aſſociations limitrophes & ſe confondant aiſément. Il les examine, les diſcute, les réfute en partie, & eſt obligé de les adopter à quelques égards, mais comme exigeant une réforme, & non une deſtruction totale.

3°. Après s'être défendu, il attaque & développe *les inconvénients effectifs attachés à la ſuppreſſion des jurandes.* Au ſtyle, à la tournure, au découſu, au verbeux & à la foible logique de l'ouvrage, on conçoit facilement qu'il peut être de monſieur Linguet, mais de monſieur Linguet corrigé, châtié, humilié, modeſte, pénitent, & cherchant à prouver qu'il peut ſe poſſéder, qu'il n'eſt pas toujours déclamateur, toujours dénigrant, maudiſſant, inju-

riant ſes parties adverſes : du reſte, il ſe lit avec plaiſir, & ſi l'on n'y eſt pas échauffé de ce feu dont il brûle ſon lecteur, dans les diatribes & libelles du palais, il y répand toujours cet intérêt pour lequel il l'attache & lui fait dévorer ſes écrits ſur des matieres arides qu'il féconde & qu'il embellit par ſon imagination.

21 *Février* 1776. Les comédiens Italiens annoncent pour jeudi une piece nouvelle, intitulée *le Lord ſuppoſé*, comédie en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes.

21 *Février* 1776. Les exécrables couplets ſur la reine, quoique déteſtés par tous les bons François, ſe recherchent cependant par les amateurs d'anecdotes, & ſe répandent peu à peu; on les lit, en maudiſſant l'inventeur ſacrilege de tant de calomnies. Ils ſont au nombre de vingt-quatre, ſur l'air, *lere la, lere lentaire.* On y ſuppoſe que le marquis de Louvois, héritier de ſon pere pour la méchanceté, mais non de ſon talent pour la bonne & la piquante, eſt auteur de la chanſon ſur la cour, qui a paru précédemment. Celui dont il eſt queſtion, ſe pique de le ſurpaſſer & de prendre un *vol plus téméraire*; il agite enſuite, très-indiſcrétement la queſtion ſur la virilité du jeune monarque, ſur ſon aptitude à donner des héritiers au trône; & après avoir détaillé les diverſes cauſes d'impuiſſance imaginées par les courtiſans, il la décide négativement, mais non ſans reſſource; il plaiſante ſur le goût puce introduit à la cour; il traveſtit criminellement l'amitié de la reine pour madame la princeſſe de Lamballe; & par une ſuppoſition plus coupable encore, accrédite

accrédite d'autres bruits plus affreux ; il va juſqu'à rapporter une lettre prétendue de l'auguſte mere de cette princeſſe, qui lui donneroit à cet égard des conſeils dictés par une politique vraiment infernale : enfin il n'eſt pas juſques à monſieur de Sartines, & le duc de Choiſeul, qu'on fait figurer là de la façon la plus injurieuſe.

Ce petit poëme, production d'une furie, eſt d'un faiſeur très-exercé en ce genre. La fabrique des vers eſt correcte, la rime riche, & il eſt peu de chanſons mieux faites comme pieces littéraires. Mais il ſeroit à ſouhaiter que la curioſité irréſiſtible d'un peuple volage & frivole permît de replonger dans l'oubli dont elle eſt ſortie, cette piece, fruit d'un délire qui mériteroit le dernier ſupplice.

22 *Février* 1776. Il y a ſix ans déja qu'ont paru les trois premiers volumes de *la Philoſophie de la Nature* de M. de Liſle, ex-oratorien : les trois derniers ont été publiés il y a deux ans. Le peu de ſuccès de cet ouvrage volumineux le fit alors confondre avec une multitude d'autres, produits ſous permiſſion tacite. Ce n'eſt que depuis quelques mois qu'un ſieur Audran, conſeiller au châtelet, grand dévot, excité par un zélé fanatique, a imaginé de dénoncer cet ouvrage à ſa compagnie, & de le faire brûler, comme on l'a vu. On auroit cru qu'il s'en ſeroit tenu-là, & que l'information ordonnée ſuivant la formule de ces ſortes de ſentences, n'auroit pas de ſuites. Point du tout, il pourſuit ſa dénonciation avec une cruauté digne du ſiecle

le plus ſuperſtitieux. Monſieur de Liſle eſt déja décrété de priſe de corps, les cenſeurs (car il y en a deux) d'aſſigné pour être oui, & l'imprimeur d'ajournement perſonnel.

22 *Février* 1776. Me. la Croix a donné une addition de ſept pages in-4°. à ſon mémoire en faveur des jurandes, & ſes nouveaux raiſonnements ne ſont pas moins lumineux & moins convaincants. Du reſte, tous les corps intéreſſés dans cette affaire, répandent reſpectivement dans le public leur défenſe, & quoique partant tous de principes communs, les rappellent ſpécialement à ce qui les concerne : en un mot, ſuivant une expreſſion triviale & vraie, *chacun prêche pour ſon ſaint.*

23 *Férier* 1776. Les comédiens François ayant eu l'inſolence de faire jouer ſamedi *le Deuil*, petite piece donnée après *Loredan*, par les doubles, ſans que les premiers acteurs euſſent de raiſon valable pour s'en diſpenſer, & manquant ainſi eſſentiellement à la reine préſente, les gentilshommes de la chambre, malgré leur molleſſe à l'égard des hiſtrions, n'ont pu s'empêcher de les punir : on les a pris par l'endroit ſenſible, & chacun a été reſpectivement mis à une amende de 200 livres.

23 *Février* 1776. Après bien des variations, il eſt à préſumer que ce ſeront les intendants des menus qui auront la manutention de la machine de l'opéra.

24 *Février* 1776. *Les Heures nouvelles à l'uſage des magiſtrats & des bons citoyens*, méritent quelques détails par leur ſingularité.

1°. Dans le calendrier marqué à chaque jour, comme l'on a dit, du nom de quelque homme

célebre dans un genre quelconque, on y voit avec surprise M. de Voltaire ; ce qui prouve que l'auteur de cette collection n'est sûrement ni un janséniste ni même un dévot, d'autant qu'il fait une exception en faveur du philosophe de Ferney, le seul homme vivant qu'il place dans le catalogue.

2°. On y trouve deux hymnes qu'on donne pour authentiques, chantées par le clergé de Tours en l'honneur de Henri IV, du temps de la ligue : l'une en procession le 17 mars 1590, & l'autre le 24 mars suivant, en actions de graces de la victoire de Henri IV.

Du reste, on y a suivi exactement la formule du livre de prieres, dont celui-ci porte le titre : rien n'est oublié, & tout est rapporté aux circonstances. On a adopté plusieurs pieces de vers connus, & un morceau de prose, qui est *l'oraison funebre des conseils supérieurs*, dont on a déja rendu compte.

Le Sermon est neuf & roule sur l'infamie des magistrats qui ont trahi leur ministere en se prêtant aux vues du chancelier Maupeou. Dans tout cet ouvrage on sait qu'il doit y avoir nécessairement une multitude de répétitions, l'auteur revenant sans cesse sur les mêmes idées, qui, quoique bonnes & patriotiques, sont à la fin fastidieuses.

24 *Février* 1776. Les princes & pairs se sont réunis hier au palais : mais peu occupés de l'affaire du maréchal duc de Richelieu, la cabale opposée à M. Turgot s'y est encore distinguée, on a dénoncé un ouvrage produit sous les auspices de ce ministre, & tendant à éclairer les esprits, à les disposer à une nouvelle loi qu'il

voudroit établir : il a pour titre, *les Inconvénients des droits féodaux*. L'objet de cet écrit, où la matiere n'eſt qu'effleurée, ſeroit de détruire la ſervitude réelle ou des biens, après avoir détruit celle des perſonnes. On a prétendu que c'étoit attaquer les propriétés. Il a été ordonné que les gens du roi en prendroient communication pour en rendre compte à la cour ſur le champ, & que le nommé Valade, libraire, dont le nom eſt au bas du titre, ſeroit mandé à la barre de la cour pour y être interrogé.

24 *Février* 1776. Les aimables libertins de la cour, pour donner plus de piquant à leurs plaiſirs, avoient imaginé de faire une ſouſcription entre les mains des plus fameuſes courtiſannes de Paris, pour former un pique-nique délicieux, qui devoit être précédé du ſpectacle, ſuivi du bal, d'un jeu d'enfer & de tout ce qui peut accompagner une pareille orgie. M. le duc de Chartres & M. le comte d'Artois devoient en être : chaque convive étoit taxé à cinq louis. La comédie devoit être jouée par Mlle. Guimard, où la Dlle. Duthé auroit chanté ; & la demoiſelle d'Ervieux, ſurintendante du repas, avoit ordonné le feſtin chez un traiteur ſur les boulevards. La partie de plaiſir avoit d'abord été projetée pour le carnaval ; mais afin de la rendre plus célebre & plus ſinguliere, on l'avoit remiſe au premier jeudi de carême. Le jour étoit venu ; tout étoit prêt pour le ſpectacle, qui devoit conſiſter en deux pieces connues, *la Colonie* & *les Sabots*, lorſqu'un ordre du roi eſt intervenu qui a tout arrêté, même le ſouper. On ne doute pas que le zele de M. l'archevê-

que n'ait beaucoup contribué à faire ſupprimer une fête auſſi ſcandaleuſe. L'alteſſe royale qui devoit en être, n'a pas permis au lieutenant de police de ſeconder le zele du prélat. Il n'a fallu rien moins que l'autorité du monarque, vengeur des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique, qui auroient été à coup ſûr étrangement violées dans l'aſſemblée d'une jeuneſſe auſſi gaie & auſſi efféminée. Le commandant du guet avoit reçu ordre de garder les avenues du traiteur, & d'empêcher qui que ce ſoit d'y entrer.

25 *Février* 1776. Hier le Sr. Valade interrogé ſur l'auteur & le cenſeur de l'ouvrage remis aux mains des gens du roi, a dit que c'étoit un ſieur Bonſerf du contrôle-général, qui lui avoit remis le manuſcrit, & le Sr. Pidanſat de Mairobert qui l'avoit approuvé. En conſéquence ils ont tous deux été décrétés d'aſſigné pour être ouï pardevant M. Berthelot, conſeiller, nommé rapporteur dans cette affaire.

25 *Février* 1776. La Dlle. d'Ervieux, en ſa qualité de ſurintendante préſidant au repas, d'après les défenſes du roi, a fait porter tout le feſtin au curé de St. Roch, pour être diſtribué aux pauvres malades de la paroiſſe. On nomme plaiſamment ce repas *le repas des chevaliers de St. Louis*, à cauſe des cinq louis d'écot que chacun payoit.

25 *Février* 1776. L'ouvrage condamné à être brûlé par le parlement, toutes les chambres aſſemblées, les princes & pairs y ſéant le vendredi 16, étoit déja ancien & connu; on en a parlé dans le temps: mais la cupidité de quelque colporteur clandeſtin en avoit

fait faire une nouvelle édition en France, avec des augmentations, ſous le titre de *Théologie portative*, ou *Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne, par l'abbé Bernier, licencié en théologie. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par un diſciple de l'auteur. Imprimée à Rome avec permiſſion & privilege du conclave, 1776, en deux volumes.* Cette brochure eſt déclarée par la cour, ſcandaleuſe, impie, blaſphématoire, tendant à anéantir, s'il étoit poſſible, les fondements de la religion, & conſéquemment à détruire les principes de la ſûreté & honnêteté publiques, &c.

Rien de plus capucinal que le requiſitoire de l'avocat général Seguier, qui fait aujourd'hui la cour au clergé, & en veut beaucoup aux philoſophes.

26 *Février* 1776. Chaque jour voit éclorre de nouvelles repréſentations de la part des arts & métiers. Un plaiſant a parodié toutes ces requêtes dans une prétendue, adreſſée au roi pour les lapins, à l'occaſion de l'arrêt du conſeil qui permet & ordonne leur deſtruction.

28 *Février* 1776. M. l'évêque de Beauvais eſt chargé depuis quelque temps de prononcer dans l'égliſe des invalides, ſuivant l'uſage, l'oraiſon funebre de M. le maréchal du Muy, miniſtre de la guerre, mort en fonctions.

28 *Février* 1776. C'eſt à demain 29 qu'eſt enfin fixée la réception de M. l'archevêque d'Aix à l'académie Françoiſe. La haute opinion que beaucoup de gens ont pris de l'éloquence de ce prélat, par ſon diſcours du ſacre, excite une grande fermentation parmi

les amateurs, & les billets ſont recherchés avec un empreſſement qui fera beaucoup de mécontents à coup ſûr.

29 Février 1776. La fureur effrénée des auteurs criminels des couplets redouble, & ils en ont enfanté contre la reine de plus affreux encore, s'il eſt poſſible. M. le lieutenant de police eſt de nouveau aux aguets de ces abominables chanſonniers.

29 Février 1779. On doit donner aujourd'hui d'autres fragments, compoſés de *l'acte de la Sybille* de Moncrif, de celui de *Vertumne & de Pomone*, tiré du ballet des *Elémens*, & de celui de *la Provençale* de la Font.

1 Mars 1776. On peut juger à quel degré les têtes du parlement ſont exaltées par le parti violent qu'ils ont pris contre la brochure dont on a parlé, intitulée *les inconvénients des droits féodaux.* On ne conçoit pas comment ils ont flétri de la lacération & de la brûlure ce petit écrit, tout au plus dans le cas d'être ſupprimé, ou, pour mieux dire, ne contenant que des raiſonnements fort ſenſés, des réflexions, des opinions, un ſyſtême toujours ſoumis reſpectueuſement à la ſageſſe & aux lumieres du légiſlateur, qu'on invoque ſans ceſſe. Quelque ſec & ennuyeux qu'il ſoit, cet événement lui donne de la vogue, le fait renchérir & ſoutient le courage du lecteur.

1 Mars 1776. Meſſieurs les économiſtes prêchant la liberté pour tout ce qui les concerne, ne ſe ſoucient pas que leurs adverſaires en uſent; en conſéquence ils ont provoqué un arrêt du conſeil qui ſupprime les mémoires

dont on a parlé en faveur des ſix corps, & pluſieurs autres publiés par diverſes communautés, quoique ſignés d'avocats.

2 *Mars* 1776. L'arrêt du conſeil, dont on a parlé, eſt du vingt-deux février ; il ſupprime les réflexions de monſieur Linguet, annoncées précédemment, ainſi que le mémoire de M. la Croix & le ſupplément ; un autre imprimé, ayant pour titre : *Réflexions des maîtres tailleurs de Paris ſur le projet de ſupprimer les jurandes*, ſigné de M. Dureau avocat, & ſuivi d'une conſultation du 17 février, ſignée Saulnier ; enfin un autre imprimé, ayant pour titre ; *Obſervations préſentées par les maîtres compoſant la communauté des graveurs-ciſeleurs de la ville & fauxbourgs de Paris ſur l'édit de ſuppreſſion des corps des marchands & des communautés des arts & métiers*, ſigné M. le Roi de Montecli, comme contraires au reſpect dû à l'autorité de ſa majeſté, en ſe permettant de diſcuter d'avance l'objet ou les diſpoſitions de ſes loix, d'oppoſer, pour ainſi dire, un ſentiment iſolé à l'autorité de ſa majeſté & de chercher à prévenir ſes ſujets contre des loix émanées de ſa ſageſſe, de ſa juſtice & de ſon amour pour ſes peuples.

2 *Mars* 1776. La brochure intilulée : *les Inconvénients des droits féodaux*, eſt condamnée, comme injurieuſe aux loix & coutumes de la France, aux droits ſacrés & inaliénables de la couronne, & au droit des propriétés des particuliers, comme tendant à ébranler toute la conſtitution de la monarchie, en ſoulevant tous les vaſſaux contre leurs ſeigneurs & contre le roi même, en leur préſentant tous les

droits féodaux & domaniaux comme autant d'uſurpations, de vexations & de violences également odieuſes & ridicules, & en leur ſuggérant les prétendus moyens de les abolir, qui ſont auſſi contraires au reſpect dû au roi & à ſes miniſtres, qu'à la tranquillité du royaume.

Tout cela eſt précédé d'un requiſitoire à grandes phraſes de l'avocat-général Seguier, fort verbeux, fort emphatique, où, ſous prétexte d'avoir à peine eu le temps de lire cet écrit, il le diſcute peu, mais ſe perd en déclamations & en injures contre les économiſtes, qu'il déſigne ſans les nommer, pour des perturbateurs de l'état, pour un parti méditant ſecrétement ſa ſubverſion, y travaillant ſans relâche, & dont il faut réprimer les écarts & les excès.

2 *Mars* 1776. On a fait, ſur la tragédie du *Connétable de Bourbon*, une chanſon un peu meilleure que celles qui paroiſſent depuis quelque temps; elle en contient la critique, ſans avoir cependant rien de bien ſaillant, de bien fin ou de bien gai. On en va juger:

Le connétable me plaît fort:
Comme on y rit, comme on y dort,
C'eſt une bonne piece,
Eh bien!
Qu'on joue à nos princeſſes,
Vous m'entendez bien?

François premier eſt un faquin,
Angoulême eſt une catin,

Et le dire à Verſailles,
Eh bien !
C'étoit une trouvaille,
Vous m'entendez bien.

Bourbon pour nous faire enrager
Déſerte en pays étranger,
Puis il nous fait la nique,
Eh bien !
Aidé de la tactique (*a*),
Vous m'entendez bien.

Parmi les glaives, les mouſquets,
Adelaïde court après,
Lui dire l'amniſtie,
Eh bien !
Que Saint Germain publie,
Vous m'entendez bien.

En vain Stuart, ſon chevalier,
La couvre de ſon bouclier ;
Mais une balle adroite,
Eh bien !
Vous la tue en cachette,
Vous m'entendez bien.

Enfin meurent tous ces héros,
Implorons Dieu pour leur repos,
Prions-le qu'il nous laiſſe,
Eh bien !
Siffler un peu la piece,
Vous m'entendez bien.

(*a*) L'auteur, M. de Guilbert, a fait un traité ſur la tactique.

3 *Mars* 1776. L'affaire concernant le livre *des inconvéniens des droits féodaux*, ſe ſuit avec acharnement. M. de Mairobert a ſubi ſon interrogatoire pardevant M. Berthelot de Saint-Alban, & a prouvé qu'il n'avoit eu aucune connoiſſance de l'ouvrage, que ſon examen n'étoit pas de ſon reſſort, & que le libraire s'étoit trompé en l'indiquant. De ſon côté, le libraire eſt convenu que c'étoit par erreur qu'il avoit nommé monſieur de Mairobert. Pour motiver cette étourderie de Valade, il faut ſavoir qu'au moment où il parut devant le parlement, garni de princes & pairs, monſieur le prince de Conti, voyant qu'on le traitoit avec douceur, & qu'on paroiſſoit diſpoſé à le renvoyer ſur la preuve qu'il donnoit qu'il étoit en regle & muni d'une permiſſion tacite : *Meſſieurs*, dit ſon alteſſe, *preſſez-le davantage ; c'eſt un coquin, c'eſt lui qui imprimoit toutes les brochures du chancelier.*..... A cette apoſtrophe le libraire a perdu la tête, craignant des ſuites fâcheuſes d'une pareille dénonciation trop vraie. Heureuſement on n'y a pas eu égard.

Depuis monſieur de Mairobert, on a décrété monſieur le Roi de Senneville, cet avocat voué au parti économique : il s'eſt encore trouvé innocent. Le véritable cenſeur eſt *Coqueley de Chauſſepierre*, avocat qui, de ſon propre mouvement, eſt allé trouver monſieur le procureur-général & le premier préſident : il leur a dit qu'il étoit inutile d'inquiéter les cenſeurs, ſes confreres ; qu'il étoit le ſeul coupable, le ſeul approbateur de l'ouvrage ; mais il ne l'a fait que ſur une lettre de monſieur Turgot, qu'il n'a pourtant pas entre les mains.

3 *Mars* 1776. Meſſieurs de l'académie, pour ſe diſculper cette fois du reproche de n'admettre que des grands ſeigneurs, des membres nuls, ont voulu choiſir un homme de lettres pour ſuccéder au duc de Saint-Aignan ; deux ſont ſur les rangs, monſieur Colardeau, & un abbé Millot. Le premier eſt connu pour le meilleur verſificateur que nous ayons à préſent ; il vit chez une marquiſe de la Vieuville, qui l'a répandu parmi des gens de qualité, & le pouſſe de ſon mieux. D'ailleurs c'eſt un garçon doux, point cabaleur, qui, s'il ne devient un partiſan de la ſecte encyclopédique, ne lui ſera pas du moins contraire, & laiſſera le ſieur d'Alembert exercer ſon deſpotiſme tant qu'il voudra ; enfin un ſujet valétudinaire, pouvant bientôt laiſſer la place vacante. Quant à l'autre, il eſt connu par un abrégé de l'hiſtoire de France, un de l'hiſtoire d'Angleterre, tous deux eſtimés, & par pluſieurs autres ouvrages d'un mérite académique. Il a plus d'entregent, & le ſecretaire le préféroit comme plus propre à groſſir & à ſeconder le parti. Tels ſont les deux concurrents entre leſquels la compagnie ſe partage aujourd'hui.

4 *Mars* 1776 Le livre qu'on a annoncé ſous le titre *des quatre âges de la pairie de France*, eſt attribué aujourd'hui au ſieur Goezman, dont en effet le mot *Zenqamno* eſt l'anagramme. Cet ex-magiſtrat, tant baffoué lors de ſon procès contre le ſieur Caron de Beaumarchais, a cru devoir ſe déguiſer pour empêcher les préventions que ſon véritable nom pourroit élever. La miſere où il eſt tombé, l'a réduit à ſon pre-

mier métier d'auteur : on ne ſait ſi ce traité volumineux aura beaucoup de vogue.

4 *Mars* 1776. On a fait une troiſieme épitaphe à l'abbé de Voiſenon, plus courte que les autres, & non moins bonne :

Ici gît un prêtre égrillard,
Gai quelquefois & faiſant rire;
D'ailleurs ami de la Favart:
C'eſt tout ce que l'on en peut dire.

4 *Mars* 1776. Le ſieur Bonſerf s'avoue aſſez ouvertement pour l'auteur du livre qui ſcandaliſe ſi fort noſſeigneurs du parlement, & ſemble ne rien craindre ; ſon ouvrage eſt rempli de citations d'un mémoire fait par monſieur Criſtin, avocat de St. Claude, dans le fameux procès des habitants de ce lieu contre le chapitre.

5 *Mars* 1776. Les comédiens François annoncent *Abdolonyme*, ou *le Roi Berger*, qu'ils avoient d'abord qualifié de comédie en trois actes & en vers, imitée de Métaſtaſe, & qu'ils n'appellent plus aujourd'hui que *piece*. Elle eſt d'un monſieur Collet, qui, en 1758, a donné l'*Iſle déſerte*. L'autre étoit depuis long-temps ſur le répertoire, mais l'auteur avoit négligé de reprendre ſon rang. Les comédiens, déja vexés par divers poëtes, n'ont pas voulu en ameuter tant contre eux ; ils ont paru ſe piquer de généroſité, & lui rendent juſtice aujourd'hui.

6 *Mars* 1776. La ſuite des couplets *ſur l'air la*, &c. eſt encore plus infame, en ce qu'on y nomme ſans pudeur monſieur le baron de Beſenwald, le lieutenant-colonel du régiment des gardes-ſuiſſes, honoré de quelque confiance de la

reine, comme en abuſant de la façon la plus criminelle ; on le peint en outre des couleurs les plus affreuſes. Ceux-ci ne ſont pas auſſi bien faits que les autres, ne partent pas de la même plume, & pourroient être des auteurs de ceux ſur la cour.

On en a fait d'autres ſur l'air, *vous qui du vulgaire ſtupide*, moins atroces & auſſi plats. On y cenſure les aimables légéretés de la reine, on lui reproche ſes bontés pour les gens de talents, ſa familiarité avec eux : on y critique ſon choix pour ſes ballets de gens peu diſtingués par une ancienne naiſſance, tels que meſſieurs de *Caraman*, *Galliffet*, *la Vaupalliere*, en hommes ; de meſdames la baronne de Neukerque, de Caſſini, de Guibert ; d'Hennery, ſur-tout de la troiſieme, petite-fille d'un comédien, &c. Tout cela eſt ſans ſel & ſans fineſſe.

7 *Mars* 1776. Le goût des exercices ſemble reprendre chez nous d'une maniere très-propre à fortifier notre jeune nobleſſe de la cour, depuis long-temps énervée par une vie molle & futile : non-ſeulement les courſes à cheval ſe multiplient, mais on en fait aujourd'hui à pied : il y en a eu dernierement une au Luxembourg, entre un des fils du duc de Coigny, monſieur de Sezval & le chevalier de Fitz-James.

8 *Mars*. *Le Roi Berger* n'eſt autre choſe que le commentaire de la fameuſe chanſon de Henri IV, qui préféroit ſa mie à Paris ſa grande ville. Cette piece eſt ſi contraire à nos mœurs, ſi monotone, ſi fade, qu'elle a généralement fait bâiller ou rire, par un amour doucereux qui peut s'admettre dans un opéra tel qu'eſt

ſa piece de Métaſtaſe, dont monſieur Collet a imité la ſienne, mais au-deſſous de l'héroïſme théatral. D'ailleurs, le caractere d'*Alexandre* eſt tellement dénaturé, qu'il devient ridicule : rien de plus abſurde que d'entendre ce conquérant du monde, vanter les agréments de la vie tranquille & champêtre, célébrer les rois pacifiques. Aucune beauté ne rachete les abſurdités & les platitudes de cet ouvrage, qui ne tardera pas à aller rejoindre *Loredan*.

9 *Mars* 1776. On ne peut exprimer la fureur ſoutenue du public pour le ballet de *Médée & Jaſon*, depuis qu'on le donne, la recette a conſtamment paſſé 5000 livres. La reine & une partie de la famille royale ſont venus vendredi à l'opéra uniquement pour ce ballet.

9 *Mars* 1776. Par une ſingularité fort remarquable, à la derniere aſſemblée publique de l'académie Françoiſe du 29 février, pour la réception de monſieur l'archevêque d'Aix, c'étoit un prêtre (l'abbé de Voiſenon) dont il s'agiſſoit de faire l'éloge ; c'étoit un prêtre qui devoit répondre (monſieur l'évêque de Senlis, élu directeur par le ſort.) Au moyen de quoi le défunt a été fort mal traité : non-ſeulement on n'a pas pris ſon éloge du côté qui prêtoit le plus relativement à la plaiſanterie & aux choſes d'agrément où il excelloit, mais on a fait la cenſure de ſon eſprit, qui tournoit en abus ce beau préſent de la nature ; on s'eſt rejeté du côté de ſon cœur, & l'on a fort appuyé ſur ſon repentir tardif.

Monſieur de Marmontel a lu enſuite un diſcours en vers ſur l'éloquence, où, après avoir paſſé en revue les divers genres d'éloquence, même

celle des miſſionnaires & du fameux Bridène entr'autres, après avoir exalté les grands orateurs de l'antiquité, il retombe avec complaiſance ſur la nôtre, & trouve que cette philoſophie, ſi à la mode aujourd'hui, l'a merveilleuſement corroborée, en fait le caractere diſtinctif, & la rend bien ſupérieure à l'ancienne. On ſe doute fort que monſieur de Voltaire n'eſt pas oublié dans l'énumération de nos orateurs modernes. Ce diſcours a paru faire une grande ſenſation ſur les auditeurs, quoique long; le poëte l'a débité avec beaucoup d'emphaſe & de véhémence : l'ayant pris dès le début ſur un ton trop élevé, la voix lui a manqué tout-à-fait, il a fallu lui donner un verre d'eau claire & lympide ; ce qui a fait dire aux plaiſants qu'il ſe fortifioit d'un coup de l'hippocrene. Monſieur d'Alembert a terminé par l'éloge de l'abbé de Dangeau ; ce qui a ramené des digreſſions ſur l'égliſe : on a beaucoup ri d'une eſpece de prône qu'a fait le panégyriſte aux prélats, aux abbés & autres eccléſiaſtiques là préſents en grand nombre, contre la pluralité des bénéfices ; & la ſéance a fini gaiement ainſi.

11 *Mars* 1776. Monſieur l'abbé Eloy eſt un jeune ſéminariſte de ſaint Sulpice, qui a eu le premier prix du mérite en licence : il eſt riche & ſe diſpoſe à acheter une charge de conſeiller-clerc au parlement ; en conſéquence il a voulu faire ſa cour à cette compagnie : ayant été chargé de prononcer le diſcours des paranymphes, eſpece de ſaturnales, de fêtes théologiques qui ont lieu en ſorbonne pendant le carnaval, il y a fait venir la phraſe ſuivante : *Sedibus vacuis & pollutis redit Themis.* Les ſages mai-

tres ont été fort ſcandaliſés de l'audace du candidat, inſultant ainſi le grand conſeil dans une cérémonie publique. On a délibéré ſur ſon compte, & il a été arrêté proviſoirement de laiſſer ſa place vacante dans la liſte des licenciés, & de prier M. le chancelier de l'univerſité de ne pas lui donner la bénédiction uſitée. De ſon côté, le grand conſeil a convoqué les ſemeſtres, & a député vers M. le garde-des-ſceaux pour ſe plaindre. L'abbé Eloy s'eſt mis ſous la ſauve-garde du parlement. Le procureur-général a mandé le ſyndic de la faculté, &, en convenant de l'étourderie du jeune homme qui s'excuſoit & prétendoit avoir dit *impollutis*, lui a déclaré que cet événement faiſoit beaucoup de ſenſation au palais, qu'il eût à aſſoupir l'affaire.

M. le garde-des-ſceaux & M. de Malsherbes en ont écrit dans le même ſens à la faculté, lui ont marqué que le roi vouloit que l'on ne donnât aucun éclat à ce ſcandale public, qu'on puniroit l'abbé en l'éloignant de Paris : la faculté intimidée a molli, l'abbé Eloy a été réintégré dans la place de licencié ; il n'a point été exilé, & il a même eu depuis le bonnet de docteur. Ce qui déſole le grand conſeil, & encourage ſes ennemis à le vilipender de plus en plus.

12 *Mars* 1776. Le Sr. Freron eſt mort ces jours derniers. On ne ſait encore qui aura le privilege de ſes feuilles : on ſait que le Sr. Linguet ſe remue beaucoup pour lui ſuccéder. Mais tel écrivain que ce ſoit, il y a à parier qu'il ne vaudra pas ſon prédéceſſeur. Ce critique avoit le goût ſûr & exquis, il manioit le ſarcaſme

avec beaucoup de gaieté & de fineſſe, & s'il n'étoit auſſi ſavant, auſſi profond que l'abbé Desfontaines, ſon prédéceſſeur, il avoit plus de graces & de légéreté. On ne doute pas que Voltaire & tout le parti encyclopédique ne triomphent de cette perte pour la littérature.

13 *Mars* 1776. L'ouvrage dont on a annoncé le titre, *ſur les finances*, devoit paroître au commencement de l'année derniere, & a été retardé ſuivant une note de l'auteur. On aſſure qu'il a été compoſé, imprimé & répandu ſous les auſpices du miniſtere actuel. Son objet eſt d'augmenter l'odieux des impoſitions & de ceux qui les perçoivent. C'eſt une diatribe ſanglante contre les fermiers-généraux. Pour rendre la choſe plus touchante, on anime la ſcene par un dialogue entre un malheureux, dont les ſuppôts de la ferme ont ruiné la famille & fait périr le pere de chagrin, & ſon curé. Le premier ſe livre à toutes les imprécations que lui doivent naturellement inſpirer ſa miſere & ſon déſeſpoir; le ſecond tempere ſa fougue par un eſprit ſage & philoſophique. Il lui fait voir que cela doit être ainſi, tant qu'il y aura une ferme ou une régie: comment des hommes naturellement cupides ne le deviendroient-ils pas encore plus à la vue des monceaux d'or dont ils ſont ſans ceſſe entourés, munis de toute l'autorité, de tout le pouvoir propre à faire trembler, à écraſer ceux qui lui réſiſteroient! Vient une digreſſion ſur les chambres ardentes de Rheims, de Saumur & de Valence, où l'on peint des couleurs les plus noires ces tribunaux de la fiſcalité, ces inquiſitions auſſi redoutables dans

leur genre que celles du fanatiſme religieux. Il nous apprend que ſous l'abbé Terrai, on y a joint encore une quatrieme chambre de cette eſpece, établie a Caen. Il s'indigne, qu'au lieu de ſonger a détruire ces tribunaux effroyables, on les augmente; il eſpere cependant que ſous Louis XVI ils ſeront renverſés.

Enſuite, pour obvier à tant de maux dont il ne releveroit pas les horreurs s'il n'avoit le remede tout prêt, le politique propoſe ſon ſyſtême, qui n'eſt pas nouveau: ce ſeroit de diviſer la France en portions quarrées, & de former un cadaſtre, ſur lequel il établit ſon plan, ſes moyens & ſes calculs.

On ne peut s'empêcher de frémir à la lecture de cet écrit volumineux, compoſé, ce ſemble, par un homme très au fait de toutes les manœuvres & extorſions des ſuppôts de la ferme. Les défenſeurs de celle-ci l'accuſent de partialité, de calomnie & d'ineptie.

14 *Mars* 1776. On a parlé pluſieurs fois du procès du docteur Guilbert de Préval contre la faculté, maintenue dans ſes droits & ſa diſcipline par le trpot. Il revient aujourd'hui contre ce jugement, & répand un mémoire préliminaire.

15 *Mars* 1776. On parle d'une nouvelle petite piece en vers de M. de Voltaire, intitulée *Seſoſtris*: on dit que c'eſt une allégorie ſous laquelle il exalte le roi.

16 *Mars* 1776. Outre les *lettres à un Lord*, dont on a parlé, & qui ſont d'un monſieur de St. Cyr, bâtard d'un monſieur de Nolivos, ancien gouverneur de St. Domingue, il eſt parvenu ici une *relation* détaillée des fêtes qui ont précédé

& ſuivi la réintégration du parlement de Navarre.

Entre les divers détails dont eſt chargée cette relation, l'anecdote du berceau de Henri IV eſt neuve & précieuſe. C'eſt une relique de ce grand & bon roi, qui ſe conſerve au château de Pau. M. le Baron de Capdeville qui y commandoit, permit aux officiers de police, ſuivis des clercs du palais, de l'emporter, à condition que pluſieurs citoyens notables demeureroient au château pour ôtages. On l'éleva ſur un arc de triomphe, par où l'on fit paſſer les commiſſaires du roi, & l'on leur adreſſa le diſcours ſuivant :

Meſſeigneurs. : « Suſpendez ici votre marche ; voyez, admirez parmi ces lauriers cet » objet inanimé, digne de notre vénération » comme le temple le plus auguſte. C'eſt le » berceau de notre Henri : c'eſt-là que les » deſtins filerent les premiers jours de ce mo» narque, qu'ils donnerent à l'univers pour » le modele des rois & la félicité des na» tions. »

Le ſurplus ne contient qu'un récit d'extravagances patriotiques ou d'un cnrémonial uſité & rapporté dans toutes les autres relations de cette eſpece.

17 *Mars* 1776. Les fonds provenant des contributions miſes ſur les maiſons de jeu autoriſées à Paris par la police, ſont appliqués par monſieur Albert à l'établiſſement de quatre maiſons de ſanté, où l'on guérit du mal immonde les femmes de mauvaiſe vie, dont eſt remplie cette capitale. Ce projet, en apparence ſage & ſalutaire, ne pouvoit avoir été ſuggéré que par

la cupidité d'un certain Gardane, médecin de la police, qui préſide à ces Lazarets vénériens : 1°. en ce qu'il y a déja des hôpitaux fondés à cet effet, où l'on met les filles lorſqu'on les enleve : 2°. en ce qu'elles ſont auſſi mal dans ces nouvelles maiſons que dans celles-là : 3°. en ce qu'une fois guéries, on les relâche & l'on leur laiſſe continuer le même commerce, pour ne point laiſſer manquer de pratiques à ce docteur.

18 *Mars* 1776. La galanterie Françoiſe a fait prodigieuſement dégénérer ici l'inſtitut des franc-maçons ; on ne tient preſque plus de loges que pour les femmes ; & tout récemment madame la ducheſſe de Bourbon ayant deſiré jouer un rôle dans cet ordre célebre, a été reçue grande-maîtreſſe. On a tenu à cet effet une loge extraordinaire dans le wauxhall du ſieur Torré, à laquelle ont aſſiſté madame la ducheſſe de Chartres, madame la princeſſe de Lamballe & beaucoup de dames de la cour. Il y a eu illumination brillante, proverbe & bal.

20 *Mars* 1776. On a parlé ci-deſſus d'un abbé Eloy, qui a occaſioné un ſi grand ſcandale en ſorbonne, & que la cour a protégé ſi hautement, qu'elle a ſouffert que pour la premiere fois on inſérât dans la gazette de France du lundi 11 le nom & le triomphe de ce candidat ; cependant, pour donner quelque ſatisfaction à la faculté, & prévenir les plaintes du grand conſeil adreſſées en regle au monarque, il a été exilé à Montmorency, c'eſt-à-dire, à quatre lieues de Paris.

21 *Mars* 1776. Les diſcours qu'on lit dans le

procès-verbal du lit de justice tenu il y a quelques jours, ne répondent point à la haute opinion qu'on en avoit donnée. Celui de monsieur le garde-des-sceaux est froid & languissant ; c'est un résumé vague des préambules des édits, & une énumération seche & sans noblesse de ces divers actes de législation.

Le discours du premier président dans sa brièveté manque d'énergie, la marche en est triviale, il présente des images fausses ; & au moment où il peignoit le peuple de Paris consterné, les guinguettes regorgeoient d'ouvriers qui avoient quitté leurs maîtres, avoient pris des carrosses de remise, & offroient par-tout le spectacle d'un vrai délire.

Ceux de monsieur Seguier ont plus d'éloquence, c'est-à-dire, de mots & de phrases, mais peu de logique ; il y a quelquefois du nerf & de la hardiesse ; mais ils n'approchent en rien de ce ton de persuasion & de conviction, que réunissent les préambules des édits, pleins de confiance, de bonté, de popularité & d'une sorte d'enthousiasme qui a entraîné déja beaucoup d'incrédules. Ainsi monsieur l'avocat-général se vante en vain de n'avoir jamais mis tant de force & d'onction dans ses harangues ; celles-ci ne lui donneront point de place parmi nos grands orateurs, nos héros patriotiques.

22 *Mars* 1776. M. l'archevêque de Lyon annonce à l'occasion du jubilé une instruction pastorale formidable contre les incrédules.

22 *Mars* 1776. Il paroît que l'inconduite du Sr. Freron est le principe de sa mort, qu'il étoit abymé de dettes, poursuivi par ses créanciers, que ses meubles étoient saisis, & qu'il

étoit à la veille d'être réduit ſur la paille ; que dans le même temps il avoit appris que M. de Malsherbes, harcelé par les ennemis de ce journaliſte, par les encyclopédiſtes & par la cabale de M. de Voltaire, étoit déterminé à ſupprimer ſes feuilles pour 1776 ; que tombé malade dans ces circonſtances, le chagrin avoit aggravé ſon état. Sa femme étoit allée à Verſailles ſolliciter & parer le coup qu'on vouloit porter à ſon mari ; elle avoit mis ſes protections en mouvement & réuſſi, lorſqu'à ſon retour elle a trouvé ſon mari mort. On s'accorde à dire que le privilege eſt accordé à ſon fils, âgé d'environ vingt ans, & qui s'exerime déja en littérature ; on a vu de ſes contes dans l'almanach des muſes ; mais il eſt hors d'état de remplacer ſon pere actuellement ; & l'on croit que le ſieur Clément tiendra la plume : c'eſt un critique excellent pour la diſcuſſion ; mais long, ennuyeux & ſans aucune grace.

22 *Mars* 1776. Mlle. Roſalie de l'opéra, qui depuis la comédie *des courtiſannes*, où une d'elles porte ce nom, l'a quitté & a repris ſon nom de famille *le Vaſſeur*, va déſormais s'appeller la baronne de.... d'une baronnie de 20 à 25000 livres de rentes que lui a achetée monſieur le comte de Merci-Argenteau, ambaſſadeur de l'empereur. C'eſt une choſe inconcevable que l'aſcendant que cette actrice, laide, ſeche, mais folâtre & ayant du talent, a acquis ſur ce miniſtre, qu'elle mene à la baguette.

Une autre courtiſanne, nommée *Souck*, offre un autre ſpectacle non moins étonnant. Cette fille obligée de quitter Paris, abymée de

dettes, montant à plus de 400,000 livres, eſt allée faire un tour chez l'étranger ; après avoir rodé dans différents états, elle eſt tombée à Berlin, où le prince Henri, frere du roi de Pruſſe, eſt devenu amoureux d'elle & l'a comblée de biens : mais ſon exceſſive magnificence envers elle, ayant excité l'attention du monarque Pruſſien, ce prince a tremblé pour ſa maîtreſſe ; & craignant que ſon frere ne la fît expulſer ou maltraiter plus durement, il lui a conſeillé de retourner en France. Elle eſt revenue à Paris, chargée des dépouilles des étrangers, & ſur-tout de cette alteſſe.

24 *Mars* 1776. Avant-hier M. de Fenelon & M. de Fontenilles ont fait le pari à qui iroit le plus vîte à Verſailles, en partant de la porte de la conférence en cabriolet, & en reviendroit : le cheval du premier eſt mort à Seve ; celui du ſecond eſt mort à Paris dans l'écurie.

24 *Mars* 1776. Peu de temps avant la mort du maréchal de Muy, on lui avoit préſenté un mémoire, dans lequel *on démontre, par des expériences & des obſervations, les effets pernicieux qui réſultent de l'uſage du pain dans lequel on fait entrer une grande quantité de ſon.* Comme le pain des troupes eſt fait avec la farine & tout le ſon des grains qu'on fait entrer dans ſa compoſition, le miniſtre fut alarmé, quoique les expériences & les obſervations prétendues ne fuſſent rien moins que concluantes : en conſéquence il remit à M. Sage, membre de l'académie des ſciences, de la claſſe de chymie, ce mémoire, & le chargea de vérifier tout ce qui pourroit éclaircir le fait.

Quoique l'auteur du mémoire contre le pain de

de munition ſe ſoit retracté depuis, dans un ſupplément remis au comte de St. Germain, celui-ci a non-ſeulement ordonné la continuation des travaux de M. Sage; mais afin de diſſiper les inquiétudes qu'auroit pu faire naître la publicité de l'écrit en queſtion, il a cru néceſſaire de publier également les expériences qui détruiſent ce qui eſt avancé. Elles offrent des découvertes intéreſſantes, entr'autres un moyen auſſi ſimple qu'ingénieux, par lequel on peut s'aſſurer ſi la farine de froment eſt bonne, médiocre ou mauvaiſe; elles ſont également propres à lever les difficultés qui pourroient ſe préſenter lors de la réception des grains deſtinés à la conſommation des troupes.

L'ouvrage de l'académicien renferme auſſi des obſervations ſur les dangereux effets de quelques ſubſtances végétales que les ſoldats & le public peuvent être expoſés à manger, & il indique leur antidote : il propoſe en outre un moyen de remédier à la brûlure de la poudre, à laquelle les ſoldats ſont expoſés fréquemment.

Tels ſont les motifs qui ont déterminé monſieur le comte de St. Germain à faire publier cette analyſe.

25 Mars 1776. Il paroît décidé que M. le garde-des-ſeaux a conſervé le privilege de l'*année littéraire* au fils de Fréron.

26 Mars 1776. La piece de *Seſoſtris*, quoique roulant ſur une allégorie triviale, eſt pourtant très-agréable, par une fraîcheur de coloris, une délicateſſe de pinceau, par des vers heureux qui coulent encore de ſource, & ſe reſſentent du charme inépuiſable que le poëte

de Ferney répand ſur ſes plus vieilles productions.

On parle auſſi d'une piece en proſe de ce philoſophe, intitulée : *Remontrances du pays de Gex au roi.*

27 *Mars* 1776. *Les remontrances du pays de Gex au roi*, ſemblent par leur titre un perſiflage de celles du parlement : mais elles contienent, au contraire, de véritables actions de graces à l'occaſion de la ſuppreſſion des maîtriſes, de l'abolition des corvées, de l'impôt territorial ſubſtitué par abonnement à tous les autres ſur toutes les terres indiſtinctement, nobles, eccléſiaſtiques & autres ; enfin de la liberté du commerce des grains, tous objets qui ont, au contraire, excité les réclamations de nos magiſtrats, au point de provoquer le dernier lit de juſtice. Mais ce petit ouvrage de M. de Voltaire, outre l'éloge du roi, contient encore celui de preſque tous les ſouverains de l'Europe, qu'il trouve eſſentiellement occupés du bonheur de leurs peuples. Il en fait une énumération rapide & mêlée de traits hiſtoriques qui rendent l'écrit plus inſtructif ; il aſſure que le regne de la raiſon eſt venu avec celui de Louis XVI, & c'eſt à la philoſophie ſi honnie, ſi calomniée, qu'on a pourtant cette obligation.

28 *Mars* 1776. Il y eut hier encore une courſe au même lieu, & en préſence de la reine & autres perſonages de la famille royale. M. de Fenelon, qu'on a plaiſanté ſur ſa chûte, & qu'on diſoit ne pouvoit manquer de gagner, puiſqu'il alloit *ventre à terre*, n'a pas oſé ſe riſquer, & ce ſont les jackets qui ont

couru, Monſieur de Naſſau a gagné ; le duc de Chartres a eu auſſi l'avantage contre le duc de Lauzun.

Il y a une courſe à pied annoncée pour demain entre des officiers aux gardes.

29 Mars 1776. On ne peut exprimer à quel point le François s'enthouſiaſme pour les gens à talents ; c'eſt ſur-tout lorſqu'ils ſont alités, que cet intérêt ſe manifeſte : le Sr. Dauberval, fameux danſeur de l'opéra, ayant été dangereuſement malade, ſa porte s'eſt trouvée aſſiégée d'une multitude de viſites ; comme ſi la vie de quelque grand bien important dans l'état eût été en danger : heureuſement il eſt hors d'affaire, & tout Paris revit avec lui.

30 Mars 1776. Il y a eu hier au cours une fameuſe partie de barre entre des officiers aux gardes Françoiſes, Suiſſes & autres. Les deux partis étoient diſtingués par des écharpes rouges & par des écharpes jaunes. Ils ont couru depuis neuf heures du matin juſques à deux, & cela a formé ſpectacle dans ce temps d'oiſiveté. Cette ſorte d'exercice & l'image ſimulée de la guerre, eſt fort en uſage dans les garniſons.

31 Mars 1776. Le Sr. Piozzi, fameux chanteur Italien, & le plus célebre, à ce que bien des gens prétendent, après Cafarelli, eſt ici depuis quelque temps, & a paru dans différents concerts particuliers. On en a donné hier un pour lui, & il doit débuter aujourd'hui au concert ſpirituel ; théatre où viennent briller tour-à-tour les plus grands talents.

2 Avril 1776. M. l'archevêque de Paris,

extrêmement affligé d'avoir vu les ſpectacles ſe continuer juſqu'à la clôture ordinaire, malgré le jubilé, s'étoit flatté qu'au moins il pourroit faire interrompre les promenades de Longchamp, uſitées dans la ſemaine ſainte, comme profanes & indécentes, par le concours nombreux des filles les plus élégantes de cette capitale, & des aimables libertins de la cour & de la ville : il avoit propoſé au miniſtere de faire fermer les portes du bois de Boulogne pendant ces jours religieux ; mais il n'y a pas d'apparence qu'il ait rien obtenu, & ce ſpectacle licentieux n'en ſera vraiſemblablement couru qu'avec plus de vogue & de fureur.

3 *Avril* 1776. La veille de ſon jugement, madame la préſidente de St. Vincent avoit répondu au dernier écrit, en une feuille de quatre pages *in*-4°. intitulé : *Obſervations ſommaires.* C'eſt ſans contredit ce qui a été fait de mieux dans cet immenſe procès. Il eſt d'un abbé, qui, touché du ſort malheureux de cette dame, & indigné contre la foibleſſe ou la timidité de ſes défenſeurs, lui a prêté depuis quelque temps ſa plume avec beaucoup de ſuccès : il ſe nomme *Coulon.*

4 *Avril* 1776. Le Caſtrate Piozzi a en effet été couru avec grande fureur le dimanche des Rameaux, où il a chanté au concert ſpirituel ; &, comme il arrive ſouvent dans ces cas-là, les amateurs ont été partagés : tous s'accordent aſſez cependant à le trouver excellent pour les *bouffes*, c'eſt-à-dire, pour les ariettes gaies & folâtres des opéra bouffons ; mais les critiques lui reprochent de

n'avoir pas le ton du ſentiment ; ils diſent en termes bas, dégoûtants, mais énergiques, qu'il dégueule les ſons, c'eſt-à-dire, qu'il les précipite du goſier, & que rien ne ſort de l'ame. Au reſte, il doit paroître encore pluſieurs fois, & peut-être pourra t on mieux alors apprécier ſon talent & fixer le jugement du public ſur ſon compte.

5 *Avril* 1776. Me. Linguet, dans un de ſes derniers numéros, profitant de l'erreur du public, à l'occaſion d'un mémoire ſigné *Ribault de Nointel*, dont on a parlé, & regardé comme un modele de modération & d'honnêteté, inſinuoit qu'il en étoit le véritable auteur. Mais M. de Nointel, avocat lui-même, & fort en état de ſe défendre, lui donne aujourd'hui un démenti formel, & ne manquera pas, ſans doute, de le conſigner dans quelque écrit périodique, pour faire connoître de plus en plus avec quelle impudence Me. Linguet ment ainſi à la face de tous les honnêtes gens.

6 *Avril* 1776. *Très-humbles & très-reſpectueuſes repréſentations adreſſées à S. M. par Me. Linguet, avocat, ſur la défenſe à lui faite d'imprimer ſa requête en caſſation contre l'arrêt des* 4 *février &* 29 *mars* 1775. Tel eſt le titre d'un nouveau pamphlet de Me. Linguet ; mais n'oſant le produire par lui-même, il le fait précéder d'un *avertiſſement de l'éditeur*, qui déclare que cet ex-avocat n'a aucune part à la publication de cet ouvrage, qu'il en eſt tombé une copie manuſcrite entre les mains d'un particulier honnête, qui, indigné du complot des ennemis de Me. Linguet, &

de l'impunité dont ils jouiſſent, a cru devoir, uniquement par amour pour la vérité, faire la dépenſe d'imprimer une production qui les démaſque, & peut contribuer à ouvrir enfin les yeux du gouvernement ſur leurs excès.

6 Avril 1776. On peut ſe rappeller une tragédie du ſieur Sedaine, intitulée *Maillard*, dont on a déja parlé. Le roi de Suede, pendant ſon ſéjour à Paris, en avoit entendu la lecture; de retour dans ſes états, il fit demander le manuſcrit de cette tragédie, qui lui fut envoyée. Cet auteur répand la copie d'une lettre qu'il a reçue en remerciement de S. M. Suédoiſe; elle mérite d'être connue; elle eſt datée de Stockolm le 28 novembre 1775.

« Monſieur Sedaine, j'ai relu avec le même » plaiſir, & ſur-tout avec le même intérêt, » votre drame de *Maillard* que vous m'avez » envoyé. Les principes de patriotiſme dont » il eſt rempli, ne peuvent qu'intéreſſer vive- » ment ceux qui ſavent ce que le mot de » *patrie* inſpire; & ſur-tout ceux qui ont vu » la leur approcher de bien près de l'état » déplorable où ſe trouvoit la France au temps » de *Maillard* & de *Charles cinq*; ne peu- » vent lire qu'avec attendriſſement les ta- » bleaux effrayants & pathétiques des déſor- » dres civils qui rempliſſent votre piece. L'hé- » roïque vertu de *Maillard*, oppoſée à la » perfidie de ſon rival, en élevant mon ame, » m'a fait le plaiſir que j'attends d'une tra- » gédie. Voilà l'effet que fit ſur moi votre » piece à la premiere lecture que vous m'en

» fites à Paris, & celui qu'elle n'a ceſſé de » faire ſur moi depuis. J'ai ordonné à mon » ambaſſadeur de vous témoigner le gré que » je vous ai ſu de m'envoyer le manuſcrit: » ſur ce je prie Dieu qu'il vous ait, monſieur » Sedaine, en ſa ſainte garde. »

8 *Avril* 1776. Il n'y a guere d'apparence que le mémoire de Me. Linguet ait été préſenté au roi dans la forme qu'on lui donne: le titre de *Repréſentations* ne peut appartenir qu'à une cour ſouveraine, ou au moins à un corps: d'ailleurs il eſt difficile de croire qu'en s'adreſſant au ſouverain, cet écrivain audacieux eût porté la frénéſie au point d'attaquer, d'une façon auſſi injurieuſe & auſſi mépriſante, M. d'Aiguillon, miniſtre & parent du comte de Maurepas. On ne peut pas être dupe non plus de cette tournure triviale qu'il prend pour publier ſon ouvrage par le zele officieux d'un ami, ſur-tout après l'ardeur incroyable qu'il montre dans ſon mémoire d'occuper la renommée. Quant au fond, c'eſt une répétition faſtidieuſe de tout ce qu'il a déja écrit ſur cette matiere; & comme il arrive dans ces cas-là, à force de revenir ſur les mêmes choſes, de les vouloir retourner, il les énerve & les affoiblit. Du reſte, un égoïſme encore plus révoltant, au point de prétendre que les innocents & les opprimés n'ont plus de défenſeurs au barreau. La piece la plus curieuſe eſt ſa lettre qu'il rapporte, écrite à monſieur de Malsherbes le 9 octobre, où il ſe défend contre le miniſtre qui regardoit ſa réclamation comme une preuve de *méchanceté*, qui croyoit que Me. Linguet

ne vouloit faire que de *l'éclat & un libelle diffamatoire contre le duc d'Aiguillon* ; comme beaucoup de gens le croient encore. Il y avance que ſon client lui a fait offrir par monſieur le garde-des-ſceaux 1000 livres de rentes viageres, s'il vouloit renoncer à toute démarche ; & il l'accuſe d'avoir ſollicité les magiſtrats contre lui, & d'avoir engagé le maréchal de Richelieu à ſe joindre à lui à cette fin.

9 *Avril* 1776. Le nouvel ouvrage de M l'archevêque de Lyon, que les partiſans de ce prélat annonçoient depuis quelque temps à l'occaſion du jubilé, commence à paroître, & a pour titre : *Inſtruction Paſtorale de Mgr. l'archevêque de Lyon, ſur les ſources de l'incrédulité & les fondements de la religion.* On voit à ce titre impoſant que ſi le prélat remplit ſa tâche, il eſt regardé avec raiſon comme un des coryphées de l'égliſe, & ſurtout du parti janſéniſte, qui ſe glorifie de l'avoir à ſa tête.

10 *Avril* 1776. Les ennemis de M. Turgot ne ceſſent de chercher à répandre de l'odieux ou du ridicule ſur ſes opérations, ſur ſes confidents & ſes ſuppôts, même ſur ſa perſonne. C'eſt ce qui a donné lieu à une chanſon qui pourroit être plus ingénieuſement méchante, & plus correcte ſur-tout, mais qui réſume aſſez bien les entours du miniſtre & les inconvénients funeſtes qui pourroient découler de ſon ſyſtême. Madame la ducheſſe d'Anville, virtuoſe ayant beaucoup de goût pour la ſcience économique, y eſt ſpécialement décriée : le marquis de Condorcet, l'abbé Morellet, l'abbé Baudeau, y figurent

d'une maniere assez vraie & par fois plaisante. Cette facétie est fort recherchée : le clergé, la noblesse, la magistrature, la finance se trouvent aujourd'hui, d'accord pour détester le contrôleur-général.

11 *Avril* 1776. Le garde-des-sceaux a permis seulement au fils de Fréron de tenir les engagements de son pere, & de finir l'*année littéraire* de 1775, mais ne lui a point accordé un nouveau privilege. Il est aujourd'hui question d'en obtenir un autre, & d'éteindre ainsi 5000 livres de pension, dont l'esprit du défunt étoit grevé.

11 *Avril* 1776. Monsieur Colardeau vient de mourir, avant d'avoir pu s'asseoir dans le fauteuil académique, & y prononcer son discours de réception ; en sorte que, par un événement singulier, & dont il n'y a peut-être pas d'exemple, le successeur aura deux éloges à faire. Monsieur Colardeau, tout jeune encore, ou du moins dans la vigueur de l'âge, périt victime d'une passion malheureuse. On peut se rappeller la satire sanglante qu'il publia, il y a deux ans environ, contre une demoiselle Verriere, dont on a parlé. Outre la douleur d'avoir été trompé par cette courtisanne ingrate & perfide, il paroît qu'elle lui avoit laissé un souvenir amer de ses embrassements, & que la santé délicate du poëte en a été altérée au point de périr insensiblement. Il étoit cependant depuis plusieurs années attaché à une marquise de la Vieville, femme donnant dans le bel esprit & dans la philosophie, & chez laquelle il vivoit. Comme elle étoit veuve de-

puis quelque temps, le bruit couroit qu'elle l'avoit épouſé, ou l'épouſeroit.

12 *Avril* 1776. Le ſieur Buffaut, ci-devant marchant de ſoie, eſt un des nouveaux commiſſaires du conſeil pour la régie de l'opéra. Les rieurs ſe ſont exercés ſur ſon compte & l'on cite une plaiſante caricature, où il eſt repréſenté l'aune à la main, meſurant les bouches des actrices.

12 *Avril* 1776. M. l'évêque d'Alais vient de mourir dans ſon diocèſe. Il avoit fait dernièrement des écrits qui l'avoient rendu remarquable par un patriotiſme peu commun chez nos prélats. On a parlé ſur-tout de celui publié à la mort du feu roi. C'etoit un coryphée du parti janſéniſte ; & en mourant il a recommandé ſon troupeau à M. l'archevêque de Lyon, ſon métropolitain, & connu pour penſer comme lui

13 *Avril* 1776. Il y a apparence que les *repréſentations* de Me. Linguet au roi ne ſont qu'un délire de ſon imagination, enfanté dans ſon cabinet, & qu'il y a dépoſé ; mais qu'enragé de ne plus faire de bruit, il ſe ſera fait voler ce manuſcrit par un ami officieux, pour qu'il ſoit imprimé & ſe répande ainſi dans le monde, aux riſques de ce qui en pourroit arriver, c'eſt-à-dire d'occaſioner beaucoup de rumeur ſans une grande utilité. Ce qui a ſur-tout réveillé ſon amour-propre dans ce moment-ci, c'a été de voir ſon rival Gerbier repatoiſſant au barreau, & ſignalant ſon début par un triomphe dans l'affaire du teſtament du marquis de Gouverner.

13 *Avril* 1776. Il paroît une longue ordon-

nance du roi, affichée à tous les coins de rues ; portant réglement pour l'opéra ; elle eſt datée du 29 mars : elle concerne les entrées à ce ſpectacle aux premieres repréſentations ; elle regle ce qui regarde les répétitions, les petites loges, la police intérieure, & remédie à beaucoup d'abus ; mais contient auſſi des diſpoſitions inutiles.

14 *Avril* 1776. M. l'archevêque de Paris, qui a vu avec douleur que, malgré le jubilé, la licentieuſe promenade de Longchamp ſubſiſtoit pendant la ſemaine ſainte, a encore été plus ſcandaliſé que le wauxhall de Torré ſe ſoit rouvert jeudi 2, lorſque tous les autres ſpectacles vaquent encore, & qu'on ait accéléré la tenue de cette eſpece de *foire d'amour*, qui n'a lieu ordinairement que vers la pentecôte. Pour appaiſer le prélat, on aſſure que le gouvernement ne permettra aucun ſpectacle profane les dimanches & fêtes pendant les deux mois du jubilé.

14 *Avril* 1776. *La Lettre d'un laboureur de Picardie à monſieur N***, auteur prohibitif à Paris*, qu'on attribuoit à monſieur de Voltaire, & fort rare juſqu'ici, commence à devenir plus commune ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ſoit du philoſophe de Ferney.

15 *Avril* 1776. Deux articles qu'on trouve très-ridicule dans le nouveau réglement concernant l'opéra, c'eſt celui par lequel les auteurs mêmes ſont exclus des quatre premieres repréſentations d'un ouvrage nouveau, ſauf ceux de l'ouvrage joué ; & l'autre, qui n'admet aux répétitions que cinquante perſonnes choiſies à la diſpoſition des régiſſeurs parmi les amateurs & gens de

goût ; comme ſi ces meſſieurs, qui n'ont jamais couru la carriere du théatre lyrique, étoient en état de faire une diſtinction auſſi délicate & auſſi injurieuſe pour les exclus.

16 *Avril* 1776. On croit plus vraiſemblable que la *lettre d'un laboureur de Picardie* eſt une production du marquis de Condorcet. Le ton dur qui y regne, le décele aux yeux des connoiſſeurs, & l'on ſait qu'il a déja manifeſté ſon humeur contre monſieur Necker à l'occaſion de l'ouvrage de ce banquier *ſur la légiſlation & le commerce des grains*. Son premier écrit à ce ſujet n'étoit qu'un pamphlet éphémere : celui-ci, un peu plus détaillé, n'eſt ni aſſez profond, ni aſſez diſcuté pour renverſer le ſyſtême de ſon laborieux & ſavant adverſaire. Mais on y jette au haſard beaucoup de ſophiſmes faits pour éblouir les lecteurs ſuperficiels ; d'ailleurs il y domine une infuſion d'ironie merveilleuſement propre à piquer le goût des amateurs. Les mots de *propriété*, de *liberté* de *juſtice* y ſont fréquemment répétés, comme dans tous les écrits des économiſtes ; & malheureuſement ces attributs ne ſe réaliſent pas toujours dans l'exécution de leur légiſlation pleine, comme toutes les autres, d'inconſéquences dans l'application des principes.

Le *laboureur de Picardie*, au ſurplus, eſt un homme inſtruit, & qui veut former ſes ſemblables à raiſonner ſur les matieres de politique & d'adminiſtration. On profite de ce prétexte de réfutation du traité de monſieur Necker, pour publier & répandre les annonces des autres projets bienfaiſants pour le peuple de monſieur Turgot, tels que la ſuppreſſion de la taille arbitraire,

des gabelles, de la ferme du tabac, des bannalités, &c.

Afin de rendre l'écrit plus animé & plus ſenſible, l'auteur met en ſcene un capitaine des troupes de la ferme, un échevin, un vicaire, qui repréſentent les trois états de la finance, de la magiſtrature & du clergé, maudiſſant le miniſtre qui attaque la ſervitude ſous laquelle ils font gémir les peuples. L'eccléſiaſtique, ſuivant le coſtume, eſt ſur-tout le plus violent à déclamer contre lui. Enfin, l'ouvrage ſe termine par un épiſode contenant l'abrégé ſuccinct de la vie du fermier, prétendu auteur de la lettre, qui de riche qu'il étoit, devint pauvre par une multitude de cataſtrophes toutes provenantes des uſages abuſifs, des loix prohibitives & vexatoires, réformées en partie & à réformer dans le ſurplus. Ce petit cadre eſt déja bien connu dans pluſieurs pamphlets du même genre, & il faudroit que les économiſtes en inventaſſent de nouveaux. Celui-ci cependant ſe fera lire par ſa rapidité, ſon ton de popularité, par de petites anecdotes malignes & piquantes, par des ſarcaſmes irréligieux, que nos philoſophes modernes ont mis fort à la mode.

Au ſurplus, l'auteur a vraiſemblablement encore eu moins en vue d'humilier M. Necker, que d'exalter M. Turgot; ce qu'il fait de la maniere la plus flatteuſe pour ce miniſtre, en faiſant connoître au peuple combien il s'occupe de lui & eſt ſenſible à ſes maux, auxquels il veut remédier.

Nota. L'écrivain inſinue que l'ouvrage de M. Necker n'eſt autre choſe qu'un *dialogue ſur la*

ommerce des bleds, entre M. de Roquemaure & le chevalier Zanobi.

16 *Avril* 1776. Les ennemis de M. Turgot ne ceſſent de ſe déchaîner contre lui ; voici des vers où l'on caractériſe, prétend-on, les inconvénients & les maux qui peuvent réſulter de ſes bonnes vues, mais trop ſyſtématiques :

Inonder l'état de brigands,
Multiplier les mendiants,
De malheurs augmenter la ſomme,
Et ſoulever les payſans,
Sont les réſultats effrayants
Du ſyſtême de ce grand homme,
Dont les fous ſont les partiſans.
Riez, chantez, peuples de France,
Vous recouvrez la liberté ;
Quant à votre propriété,
Le prince en garde la finance,
Et de ce fortuné bienfait,
Zéro ſera le produit net.

17 *Avril* 1776. M. de Voltaire a écrit une lettre au roi de Pruſſe, en date du 30 mars dernier, ſur un prétendu bruit de la mort de l'empereur de la Chine. Il y amene par une aſſez bruſque tranſition l'éloge du roi & des édits de M. Turgot, qui ont déplu au parlement ; ce qui donne lieu à l'auteur d'indiquer hiſtoriquement l'origine des enrégiſtrements & des remontrances ; ce qui déplaira fort à la compagnie qu'il tourne en ridicule à ſon ordinaire. Dans le reſte de cette épître, il donne rapidement ſes vues politiques ſur l'état actuel de

l'Angleterre, ſur la guerre d'Amérique ; il finit par louer ſa majeſté Pruſſienne de ſon humanité envers les jéſuites & de ſa bonne adminiſtration ; il ne termine pas ſans parler de ſon âge & ſans annoncer qu'il eſt dans ſa 83e. année.

Le philoſophe de Ferney a eu peur que cette lettre ne fût pas répandue ſans doute auſſi-tôt qu'il le voudroit ; en conſéquence il en a lui-même adreſſé une copie exacte, *ne varietur*, dit-il, dans une lettre, à un de ſes amis, du 7 avril. Il prend pour prétexte une ſuppoſition que cette lettre court dans Paris, qu'elle y eſt défigurée & tout-à-fait infidelle, quoiqu'on puiſſe juger par la date même qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle fût encore connue.

18 *Avril* 1776. Il paroît un nouveau réglement pour le théatre lyrique, contre celui dont on a déja parlé : il eſt en date du 30 mars, & ſoutenu d'un arrêt du conſeil : il eſt en 42 articles. Meſſieurs *Papillon de la Ferté*, *maréchaux des Entelles*, *l'Eſcuret de la Touche*, *Bourboulon*, intendants des menus, *Hébert*, tréſorier, & *Buffaut*, ancien marchand de ſoie, y ſont nommés en titre *pour gouverner l'opéra avec l'autorité la plus étendue*, ayant ſous eux un directeur-général, deux inſpecteurs, un agent & un caiſſier.

Ce réglement contient des diſpoſitions toutes nouvelles pour l'adminiſtration intérieure du ſpectacle, ſtatue ſur les honoraires des auteurs & les gages des acteurs, aiguillonne les uns & les autres, excite leurs talents par des motifs d'intérêt : ſuivant leurs travaux ils doivent avoir des augmentations. On y remarque en général de bonnes intentions ; mais on y trouve

encore bien des points à réformer pour porter l'opéra au degré de perfection & de ſplendeur dont il eſt ſuſceptible.

19 *Avril* 1776. Les frondeurs de la cour & du miniſtere s'encouragent par l'impunité, & répandent de nouveaux couplets intitulés, *les étonnements des Chartreux*. M. le comte de Maurepas, M. Turgot, M. de Vergennes, monſieur de Malsherbes, M. le comte de St. Germain, M. de Sartines, y figurent en premier rang; & comme il n'eſt perſonne ni ouvrage aſſez parfait pour ne pas préſenter un côté à la critique & au ridicule, on trouve du ſel & quelque juſteſſe dans certains endroits du vaudeville, où d'ailleurs on accorde des louanges à tous ces meſſieurs, pour mieux faire paſſer la ſatire. Monſieur de Guibert & les nouveaux régiſſeurs des vivres y ſont attaqués en ſous-ordre, & traités plus durement. Cette facétie eſt d'un bon faiſeur pour la fabrique; elle eſt aſſez gaie, & montre plus de malice que de méchanceté.

20 *Avril* 1776. *Alceſte*, le nouvel opéra du chevalier Gluck, eſt affichée pour mardi, pour la premiere repréſentation de cette nouveauté, qu'on annonce comme d'un triſte, d'un lugubre d'un noir épouvantable.

21 *Avril* 1776. Le mandement de M. l'archevêque de Lyon, tant attendu dans ce ſaint temps du jubilé, paroît enfin; il eſt volumineux & effrayant par ſon étendue; il a 464 pages, & porte le titre impoſant *d'inſtruction paſtorale de monſeigneur l'archevêque de Lyon, ſur les ſources de l'incrédulité & les fondements de la religion*. Malgré les découvertes qu'annonce le prélat, ſon ouvrage n'eſt rempli que de lieux communs

Il eſt foible de preuves, mais d'un ſtyle magnifique; & cette partie le fait lire avec plaiſir de ceux mêmes qu'il ne ſauroit convaincre par ſa logique peu preſſante. On aſſure que monſieur l'archevêque de Paris s'eſt piqué d'émulation, & doit publier un traité ſur la même matiere; il eſt actuellement occupé à le faire compoſer.

22 *Avril* 1776. On annonce, de l'infatigable monſieur de Voltaire, un nouvel ouvrage ayant pour titre : *Lettres Tartares & Chinoiſes.* C'eſt tout ce qu'on en ſait.

22 *Avril* 1776. *Mandement de monſieur l'évêque de*** pour la publication du jubilé.* Il ne faut pas s'en laiſſer impoſer par ce titre, qui n'eſt qu'une facétie très-irréligieuſe contre la ſainte fête de l'égliſe qui occupe aujourd'hui les fideles. Elle eſt en vers. On ſait que le François rit de tout, même de ſes maux les plus préſents : eſt-il ſurprenant qu'un plaiſant, quoique bon catholique, tourne en dériſion les courſes auguſtes que font aujourd'hui toutes les paroiſſes, tous les couvents, tous les corps eccléſiaſtiques, & la multitude immenſe des pénitents de cette capitale corrompue? Excepté le ſujet très-condamnable, cette ſatire impie, gaie & libertine contre les prélats & les promenades du clergé, eſt fort approuvée des beaux eſprits; elle eſt recherchée & lue avec avidité, d'autant qu'elle eſt toujours manuſcrite. Sans doute, ſi elle tombe entre les mains de quelque ex-jéſuite, prédicateur de Paris, auſſi fameux & auſſi zélé que le pere Wagner à Coblence, il ne manquera pas de ſuivre ſes errements, & d'anathématiſer le poëte, qui eſt

monſieur *Dulondet*, ſecretaire des commandements de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le duc de Penthievre.

23 *Avril* 1776. La tragédie-opéra d'*Alceſte*, qui doit ſe jouer aujourd'hui ſur le théatre lyrique, eſt une eſpece de traduction : quant au poëme de monſieur Cazabigy, monſieur le bailli du Rollet, l'auteur des paroles françoiſes annonce, dans ſon averriſſement, que non-ſeulement il a ſuivi en partie le plan de l'Italien, mais qu'il en a encore emprunté pluſieurs détails, afin de conſerver un grand nombre de morceaux de la muſique *la plus paſſionnée, la plus énergique, la plus théatrale qu'on ait entendue ſur aucun théatre de l'Europe, depuis la renaiſſance de ce bel art.* Il en cite pour garant le chevalier *Planelli*, un des plus grands connoiſſeurs qu'ait aujourd'hui l'Italie, dans ſon traité *del opéra in muſica*, imprimé à Naples en 1772. Nous verrons ſi les connoiſſeurs François ſeront du même avis. Quant aux répétitions, qui ne ſe ſont pas réduites à cinquante gens de goût, comme le veut le réglement, mais qui ont déja été preſque auſſi nombreuſes que de coutume, le jugement général a été que les deux premiers actes étoient fort beaux, mais que le dernier ne valoit rien.

24 *Avril* 1776. On raconte un propos de la reine au roi, qu'il faut prendre pour ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire, pour une gentilleſſe que ſe permettent deux époux dans leur intimité, mais précieux, comme établiſſant le caractere des deux auguſtes perſonnages, & l'idée que la premiere a du miniſtere actuel. Cette majeſté revenoit de l'opéra de Paris. Le roi lui demanda com-

ment elle l'avoit trouvé ? Elle répondit *froid*. Il voulut s'informer ſi elle avoit été bien reçue des Pariſiens, ſi elle avoit eu les acclamations ordinaires ? Elle ne répondit point à cette queſtion, & le roi comprenant ce que cela vouloit dire, repliqua : « c'eſt qu'apparemment, ma» dame, vous n'aviez pas aſſez de plumes. *Je* » *voudrois vous y voir*, SIRE, *vous avec votre* » Saint-Germain *& votre* Turgot, *je crois que* » *vous y ſeriez rudement hué* » repliqua la reine avec une aimable vivacité qui fit rire le monarque.

24 *Avril* 1776. Le ſpectacle a été hier des plus brillants. La reine, madame, la comteſſe d'Artois, monſieur & le comte d'Artois l'ont honoré de leur préſence. Sa majeſté a fait de ſon mieux pour ſoutenir le chef-d'œuvre prétendu du chevalier Gluck ; mais tous les efforts des partiſans de cet Allemand n'ont pu garantir le mauvais effet du troiſieme acte, qui n'a reçu aucun applaudiſſement. On a trouvé de la force, du pittoreſque & beaucoup d'énergie dans la muſique des deux premiers ; mais l'autre n'étant qu'une continuation de la même ſituation du ſecond, n'a pu paroître que monotone & ennuyeux.

La demoiſelle Roſalie, qui, comme l'on a dit, a changé de nom depuis la piece des *Courtiſannes*, où l'une d'elles s'appelle *Roſalie*, & qui, dans le livre, s'eſt fait intituler *le Vaſſeur*, a rendu le rôle d'*Alceſte* avec beaucoup de ſentiment, d'expreſſion & de vérité ; il eſt fâcheux que la nobleſſe de ſa figure ne réponde pas à celle du perſonnage. Le rôle d'*Admette* a été exécuté par le ſieur Gros ; il eſt fort inférieur

au premier, & cet acteur n'a pas brillé ; il a beaucoup crié, ce qui a gâté la beauté de ſon organe. Gelin a rempli les fonctions du *grand prêtre*, le troiſieme rôle du poëme, très-ſimple, où il n'y a d'amour qu'un amour conjugal peu chaud au théatre de l'opéra, & reſſemblant beaucoup à celui d'*Orphée*.

Il y a tout à parier que ce chef-d'œuvre prétendu de monſieur Gluck ne prendra pas dans ce pays-ci, & que les nouveaux régiſſeurs auront débuté ſous de ſiniſtres auſpices. Les ballets même ſont miſérables, point d'air de violon, rien de gai, & d'ailleurs un décore très-meſquin ; cependant la décoration du dernier acte, faite d'après les deſſins de monſieur Machy, & exécutée par lui, s'annonce comme l'œuvre d'un grand maître ; elle repréſente un ſite affreux : le fond eſt rempli par des arbres deſſéchés & briſés. Sur un des côtés on voit des rochers ſuſpendus & menaçants ; de l'autre, une caverne d'où il ſort de temps en temps un feu obſcur ; c'eſt l'entrée des enfers : en avancement, des arbres, & un peu de côté eſt l'autel de la mort. Il eſt de pierre brune, & paré d'une faux. Tout cet enſemble fait honneur à l'artiſte, par des effets de perſpective, propres à faire illuſion, par des détails d'une grande vérité. Mais, en général, le peintre eſt plus propre à rendre la magnificence & le luxe des grands monuments, que la ſimplicité & le terrible des objets triſtes de la nature.

25 *Avril* 1776. Monſieur l'archevêque ayant été inflexible, il n'y a point eu de ſpectacle dimanche, pas même de Torré, ce qui a fait refluer tous les oiſifs ſur les boulevards, où

deux files de carroſſes régnoient depuis les boulevards Montmartre juſqu'à la porte Saint-Antoine, d'où il réſultoit une pouſſiere effroyable qui a beaucoup fait crier contre meſſieurs de la ville, dont l'incurie eſt très-repréhenſible, ſous prétexte qu'ils n'ont fait leur marché d'arroſage qu'à commencer du premier mai.

26 *Avril* 1776. L'oraiſon funebre de monſieur le maréchal de Muy, que monſieur l'évêque de Senez devoit prononcer dans l'égliſe des Invalides, a eu lieu en effet mercredi 24, en préſence d'une aſſemblée nombreuſe & diſtinguée, & le prélat a paru répondre à l'opinion qu'on a conçue de ſes talents pour ce genre oratoire. La force & la véhémence paſſent pour les qualités dominantes de ſon dernier diſcours.

26 *Avril* 1776. On n'a pas été peu ſurpris de voir mademoiſelle Roſalie le Vaſſeur faire le rôle d'*Alceſte* au préjudice de la demoiſelle Arnoux, à laquelle il auroit mieux convenu comme actrice, & d'ailleurs ayant droit de le réclamer par ſon ancienneté. Mais quand on ſaura que la demoiſelle Roſalie eſt maîtreſſe de M. le comte de Mercy-Argenteau, ambaſſadeur de l'empereur & de l'impératrice reine, qu'elle le mene avec le plus grand empire, que le chevalier Gluck doit être tout à la dévotion de ce miniſtre, qu'il eſt logé chez cette courtiſanne, on concevra pourquoi elle a remporté ce triomphe ſur ſa rivale. Celle-ci n'en a pas moins eu d'humeur, elle a plaiſanté ſur l'autre, elle a ameuté toute ſa cabale contr'elle, & c'eſt ce qui a enfanté, du côté de Roſalie, une ſatire atroce & dégoûtante contre la demoiſelle Arnoux, qui ne mériteroit pas de produire la moindre ſenſation

dans un autre lieu que les foyers de l'opéra, & entre deux autres émules que deux catins. Mais les nombreux partiſans de ces *impures* donnent de la vogue à cette facétie pitoyable, encore comme ouvrage d'eſprit, & qui n'eſt que d'un mince écolier ; cependant, comme elle contient des anecdotes relatives à l'hiſtoire du jour, les amateurs la recueillent. M. Linguet y joue auſſi un rôle.

27 *Avril* 1776. L'opéra d'*Alceſte* eſt très-ſimple, il eſt dans le genre des tragédies Grecques, on n'y trouve qu'un amour conjugal, en général peu chaud, ſur-tout à ce théatre. Ce mérite, grand aux yeux de certains connoiſſeurs, ne l'a pas paru à la multitude, qui, pleine du poëme plus intrigué de Quinault, préfere les galanteries fades de celui-ci à l'ennui majeſtueux de l'autre. Dans l'ouvrage Italien, le premier acte conſiſte en l'expoſition de l'état déplorable du roi mourant : pleurs & gémiſſements du peuple qui l'adore & le regarde comme ſon pere. La reine vient joindre ſa douleur à la ſienne & ne voit d'autre reſſource qu'en la bonté des dieux. Ils vont tous invoquer Apollon dans ſon temple. Son grand-prêtre annonce que la divinité va s'expliquer : l'oracle prononce que rien ne peut ſauver le roi, ſi quelqu'un ne s'immole pour lui. Tout fuit à cette terrible ſentence. *Alceſte* reſte ſeule, & ſe dévoue à la mort pour ſon époux. Le grand-prêtre lui annonce que ſon ſacrifice eſt agréé, & lui preſcrit la maniere de le conſommer.

Le peuple ouvre encore le ſecond acte ; mais tranſporté de joie du retour d'*Admette* à la ſanté, ce prince vient jouir des acclamations &

participer au bonheur de ſes ſujets ; ce qui eſt bientôt ſu d'*Alceſte*, accourant auſſi à la fête générale : la douleur de cette princeſſe, qui perce malgré elle, trouble bientôt. Son époux veut en ſavoir la cauſe & l'apprend. Ce prince, déja très-touché qu'un de ſes ſujets ait racheté ſa vie aux dépens de la ſienne, qui veut connoître ce mortel généreux, & ne peut conſentir à ſon échange, eſt dans le plus grand déſeſpoir de la réſolution de la reine. Combat entre ces deux auguſtes perſonnages à qui appaiſera la colere céleſte. Le chœur étourdi d'une réſolution qu'il ignoroit, retombe dans la triſteſſe & dans l'abattement.

Alceſte, au troiſieme acte, arrive la premiere au lieu du ſacrifice : les démons lui déclarent que l'heure de ſon trépas n'eſt pas encore venue : *Admette* ſurvient, & le combat recommence à qui périra pour l'autre. L'épouſe expire d'abord, l'époux ſe tue, le peuple revient encore & gémit ſur leur ſort & ſur le ſien ; Apollon paroît dans un char de gloire avec *Admette* & *Alceſte*, qu'il rend à leurs ſujets.

28 *Avril* 1776. Le problême qui diviſoit depuis long-temps cette capitale, au ſujet des *Lettres de Ganganelli*, eſt enfin réſolu. Une lettre du cardinal Antonelli déclare qu'elles ne ſont point de ce pontife, que la plupart ſont controuvées, & que celles mêmes qui pourroient avoir été traduites, ſont abſolument altérées, falſifiées. Par conſéquent tout le mérite de l'ouvrage, qui ſembleroit devoir reſter à l'éditeur, tombe avec cette impoſture ; car il conſiſtoit uniquement dans le contraſte nouveau

d'un Italien, d'un moine & d'un pape, dégagé de préjugé ſur tout, & même ſur la religion, ne reſpirant qu'humanité, douceur, tolérance. Du reſte, une morale aſſez triviale, nuls faits, nulles anecdotes, nulles vues politiques, point de diſcuſſion, rien d'approfondi dans la critique : c'eſt, en un mot, un livre digne de l'écrivain, de l'aventurier Caraccioli, qui, après avoir donné, dans la vie de ce ſaint pere, une grande idée de lui, quoique beaucoup de gens ne le regardent encore que comme très-médiocre, a voulu l'accréditer par ces prétendues épîtres, où d'ailleurs elle eſt aſſez bien conſervée relativement au caractere établi, & d'un ſtyle plus naturel & plus coulant que ne l'eſt celui du ſieur Caraccioli dans ſes autres productions. En un mot, il a profité adroitement de la premiere illuſion facile à produire ici ſur tout : par un retour d'amour-propre, par le goût particulier qu'il inſpiroit à ſon héros pour les François, il a gagné beaucoup d'argent, & il a bien droit de ſe moquer du public crédule, qui a adopté avec avidité une erreur dans laquelle cependant les gens qui ont du tact n'ont jamais donné.

28 *Avril* 1776. Les cenſeurs de l'adminiſtration de monſieur Turgot ne ceſſent d'enfanter des ſatires contre lui. Il court encore un nouveau vaudeville, intitulé : *Prophétie Turgotine.* Il attaque cependant moins le miniſtre même que ſon ſyſtême & ſes conſeillers : c'eſt à proprement parler une parodie aſſez ingénieuſe de la doctrine des économiſtes, dont on fait voir le ridicule & les abus dans les conſéquences ultérieures de leurs principes : elle eſt d'ailleurs aſſez gaie,

gaie, d'un bon faiſeur, & ſupérieur à tout ce que la licence a enfanté à cet égard. Le dernier couplet, qui pour faire revenir le roi des idées chimériques que ſon attrait lui a fait adopter trop aveuglément, le compromet & s'écarte du reſpect profond dû à ce maître auguſte, eſt vraiment condamnable, & mériteroit au chaſonnier une correction ſévere.

29 *Mars* 1776. On n'a pas manqué de faire contre l'opéra nouveau quelques plaiſanteries. Voici une épigramme moins mauvaiſe que le reſte :

Pour jubilé l'on repréſente *Alceſte* :
Les confeſſeurs diſent aux pénitents,
Ne craignez rien, à ce drame funeſte ;
Pour ſtation, allez tous, mes enfants :
Par-là bien mieux dans ce temps d'abſtinence
Mortifierez vos goûts & vos plaiſirs ;
Et ſi par fois vous avez des deſirs ;
Demandez *Gluck* pour votre pénitence.

Le bailli du Rollet n'eſt point exempt de la cenſure : on critique beaucoup ſes paroles peu lyriques, où il y a pourtant de la force & des images : il ſe défend en diſant qu'il a été gêné par la muſique, & qu'il lui a fallu conformer abſolument le ſens, la meſure & la rime à celle-ci, qu'autrement on auroit dû refondre.

29 *Avril* 1776. Outre le vaudeville dont on a parlé, il s'agit d'une autre facétie intitulée *les trois Maries*, dont on ne connoît encore que le titre & le ſujet. L'idée de l'auteur eſt d'y tourner en ridicule trois virtuoſes du parti

économiſte, ſont liées avec le contrôleur-général, & chez leſquelles il tient des comités avec les coryphées de la ſecte : ce ſont madame la ducheſſe d'Anville, madame Blondel, & madame Marchais : cette derniere ſur-tout prête infiniment à la cenſure.

30 *Avril* 1776. Les principes ſur l'uſure établie dans la requête des uſuriers d'Angoulême au conſeil, adoptés, ce ſemble, par ce tribunal, puiſqu'il les a favorablement accueillis & leur a donné gain de cauſe, étant ceux de la ſecte économiſte qui ont dirigé M. Turgot dans ſon avis donné comme intendant de Limoges, méritent d'être réſumés en peu de mots ; ils ſont *qu'il ne peut y avoir d'uſure dans le commerce, que le taux de l'eſcompte ne peut être fixé, & que c'eſt encore un effet de l'ancienne barbarie ou de l'ancienne ignorance que de prétendre qu'un taux plus haut exigé par le prêteur le rend uſurier, & l'expoſe à des pourſuites criminelles & à des pertes capitales.*

Au contraire, Me. Drou, auteur de la défenſe des uſures, prétend *qu'on appelle uſure mordante celle qui excede le taux du prince & le taux du commerce. Or, le premier eſt à cinq pour cent, & le ſecond à ſix. Celui-ci eſt réglé d'après des certificats qu'atteſtent toutes les places de commerce.* Cette explication donne lieu à une digreſſion hiſtorique & intéreſſante que fait l'avocat ſur l'uſure, qui eſt toujours la ſuite & la preuve infaillible d'un mauvais gouvernement, le fléau le plus redoutable du commerce, qu'il détruit & ruine ſans reſſource. Il s'appuie de l'autorité des plus grands publiciſtes, des politiques les plus profonds, des plus habiles

législateurs, même des auteurs protestants les plus favorables au prêt à intérêt, tels que Wolf, Puffendorf, Barbeyrac, la Placette. Les cours souveraines ont une jurisprudence conforme : il n'est que les économistes qui se soient avisés de penser différemment. L'orateur peint ces docteurs modernes *comme des hommes sans aucun caractere public, entraînés par l'amour des nouveautés, séduits par l'espérance de se faire un nom & une fortune, se faisant un honneur d'attaquer comme des préjugés ridicules, des maximes de législation, de politique & de morale, aussi anciennes que la formation des sociétés.....* Ces détails rendent son ouvrage curieux, instructif & amusant.

1 *Mai* 1776. Le Sr. Torré, pour engager le public à se rendre à son Wauxhall, peu agréable par un froid trop rigoureux pour la saison, a annoncé pour samedi dernier un concert au profit du sieur le Brun, premier hautbois de l'électeur Palatin ; ce qui a en effet attiré du monde.

1 *Mai.* La demoiselle Dumesnil se retire enfin du théatre François après vingt-neuf ans de service. On ne connoît point d'acteur ni d'actrice qui ait resté aussi long-temps sur la scene, & se soit conservé des partisans & des admirateurs ainsi presque dans la décrépitude du talent ; car on ne peut disconvenir que celui de cette Melpomene n'eût étrangement baissé. C'est la Dlle. Sainval qui prend ses rôles.

1 *Mai.* Dimanche dernier, au moyen de la cessation des spectacles profanes à cause du jubilé, il y a eu un concert spirituel

extraordinaire au château des Thuilleries, au profit de quatre gens à talents qui s'y distinguent le plus & le soutiennent, savoir les sieurs *Bezozzi*, *Jarnowick*, *Duport*, & *le Brun*.

2 *Mai* 1776. Il y a eu plusieurs comités particuliers entre les docteurs de Sorbonne relativement à la nouvelle caisse d'escompte, aux arrêts du conseil concernant l'affaire d'Angoulême, & aux vues reconnues du ministere d'établir sur l'usure des principes contraires à ceux des théologiens. Il paroît que ces rigoristes voudroient en conséquence prémunir les fideles par des décisions réitérées, en manifestant dans ce moment de crise la doctrine de l'église sur cette matiere.

3 *Mai.* 1776. Un livre dont on annonçoit le titre depuis long-temps, propre à exciter la curiosité du public, mais saisi & confisqué par la police, ce qui en avoit suspendu le débit, commence à percer : c'est *le parfait Monarque*. Il est en trois volumes.

3 *Mai.* On travaille à réparer les défauts d'*Alceste* ; & pour jeter dans le troisieme acte plus de variété, il est question d'y introduire un *Hercule*, personnage nécessaire à l'action, suivant la fable : mais il sera difficile que cette interpollation s'accorde avec les deux premiers actes ; &, en général, tout ouvrage ainsi refait de pieces & de morceaux est toujours médiocre.

4 *Mai* 1776. Le ballet de *Médée & Jason*, qui se donne depuis plus de trois mois avec un concours continuel & l'admiration toujours soutenue du public, est sans doute le plus

beau ſpectable en ce genre qu'on puiſſe trouver dans l'Europe entiere, non-ſeulement par le génie de l'invention, mais encore par la richeſſe des acceſſoires, & ſur-tout par une exécution complete. Le départ de Mlle. Heinel, ſur le point d'aller faire ſa tournée ordinaire en Angleterre, va ſeul ſuſpendre cette pantomime, qui mérite quelques détails avant qu'elle diſparoiſſe tout-à-fait. Elle dure trente-cinq minutes; & pendant toute cette action il n'y a pas un inſtant où l'intérêt ne croiſſe & n'augmente la curioſité du ſpectateur. La premiere imagination en eſt due au Sr. Noverre, qui avoit le plus grand talent pour ce genre de compoſition. En 1770 on l'enchâſſa dans le ballet d'*Iſmene & d'Iſmenias*, où, quoi qu'elle fût amenée, elle déplut par ſa longueur, & comme formant un autre drame dans le drame même. Aujourd'hui qu'elle eſt iſolée & compoſe un tout, qu'elle a été perfectionnée par le Sr. Veſtris, il en réſulte un plaiſir général, & elle eſt, ce ſemble, hors de la critique.

Tout le monde connoît le ſujet. Le ballet commence par la réception de *Médée* & de *Jaſon* à la cour de Corinthe, honneurs qu'on leur rend, danſes & feſtins, où il n'y a encore que de la galanterie; quadrille entre les deux époux nouvellement arrivés, & *Créuſe* fille du roi, qu'un prince étranger recherche & courtiſe. La ſympathie ſe fait ſentir entre *Jaſon* & la jeune princeſſe; *Médée* ne tarde pas à s'en appercevoir; l'amant rejeté diſparoît, & il ſe forme un trio entre les trois perſonnages reſtants; efforts de l'épouſe

pour ramener *Jaſon*, qui ſemble revenir, puis retombe dans ſon ivreſſe. La jalouſie croît au cœur de *Médée*, elle combat contre la fureur qui s'y éleve, elle ſe fait amener ſes enfants, elle roule dans ſa tête un deſſein de vengeance affreuſe, elle ne la ſatisfait pas, & la juge imparfaite : *Jaſon* ſurvenant, elle tente un dernier effort auprès de l'infidele par le ſpectacle & les careſſes de ces gages chéris de leur union ; il ne peut y réſiſter & revient à elle ; mais la vue des charmes de ſon amante le trouble & l'enchante de nouveau. *Médée*, voyant qu'il n'y a plus de reſſource, évoque les enfers & forme ſes enchantements. Cependant *Jaſon* enivré de ſon amour, conclut l'hymen. *Créon* lui remet le ſceptre, & le fait reconnoître pour ſon ſucceſſeur par les peuples ; ce qui repoſe délicieuſement le cœur du ſpectateur, ſerré juſques-là par les paſſions dont il a été agité avec la magicienne. Au milieu de la joie générale qui regne à Corinthe durant la fête ſolemnelle qui s'y célebre, *Médée* ſemble revenir à ſa tendreſſe pour *Jaſon* ; elle la porte au point de ſe conformer à ſes volontés, d'offrir ſes préſents ; ils conſiſtent ſur-tout dans un bouquet, dont elle orne le ſein de ſa rivale ; puis elle ſe retire. Le poiſon opere bientôt ſon effet : tourments de *Créuſe*, déſeſpoir de *Jaſon*, qui arrache le bouquet & reconnoît la vengeance de *Médée*. Déſordre général dans le ſpectacle. *Médée* vole dans les airs ſur un char traîné par des dragons ; elle eſt avec ſes enfants, elle les égorge aux yeux de leur pere, & lui jette le poignard dont il ſe tue

à ſon tour ; lorſqu'elle a bien aſſouvi ſes regards par la vue de tous les maux qu'elle a cauſés, elle fait ſortir les démons, derniers exécuteurs de ſa colere, qui embraſent & réduiſent le palais en cendre.

Sans doute *Médée*, poignardant ſes enfants publiquement, eſt contre le précepte d'Horace, qui dit *nec coram populo pueros Médea trucidet* : mais cette horreur eſt adroitement préparée par le premier combat dans le cœur de *Médée*, qui, le poignard levé ſur les victimes innocentes, revient à la pitié, & s'efforce d'attendrir *Jaſon* par eux : d'ailleurs, l'action ſe paſſant dans les airs, elle eſt comme hors de la ſcene & dans un autre monde.

Le ſieur Gardel, qui fait le perſonnage de l'amant de *Créuſe* dédaigné, le plus court & le plus foible de la pantomime, le remplit de ſon mieux & auſſi bien que le comporte ſon rôle. Celui de *Créuſe* rendu par mademoiſelle Guimard, a toutes les graces, tous les charmes, tout le plaiſir naïf d'une jeune perſonne, dont le cœur s'ouvre pour la premiere fois à l'amour : les dégradations de ſa danſe, lorſque le poiſon agit, ſont bien marquées, & ſes accès convulſifs exprimés avec préciſion & nobleſſe. Le rôle de *Jaſon*, aſſez ſot en lui-même, eſt relevé par la majeſté des geſtes, des attitudes, par les regrets, les combats & les remords dont eſt agité le ſieur Veſtris. Mais tout eſt ſubordonné, comme il doit l'être, à l'actrice principale, à *Médée*, dans laquelle ſe transforme Mlle. Heinel, avec une vérité qu'on ne ſauroit ſurpaſſer. Cette danſeuſe, la plus belle créature qu'on

ait vue au théatre, de la taille la plus impoſante & la plus majeſtueuſe, éprouve dans ſon viſage une continuation d'altérations rapides & variées, telles que l'exigent les paſſions diverſes dont elle eſt agitée. Ce ne ſont pas de ſimples nuances, ce ſont les impreſſions vives & profondes de la douleur, les fureurs, les emportements de la jalouſie; c'eſt le ſombre d'une joie forcée, d'une diſſimulation violente; enfin c'eſt la rage du déſeſpoir parvenu à ſon comble. Toutes les deſcriptions, au ſurplus, ne peuvent fournir qu'une idée, une eſquiſſe foible de ce drame fait pour les yeux, mais dans le tableau duquel il y a plus d'expreſſion, de ſublime, de génie, que dans les plans embrouillés & compliqués de nos tragédies modernes, & dont le jeu même eſt plus intelligible & plus propre à pénétrer l'ame que les façades d'une verſification tonnante.

5 *Mai* 1776. Depuis peu les marchands de nouveautés en tabatieres, pour exciter le goût des amateurs par la variété, ont imaginé des boîtes plates, qu'ils ont par cette raiſon appellé des *platitudes* : elles ſont de carton & à très-bon prix. Madame la ducheſſe de Bourbon eſt allée ces jours derniers à l'hôtel de Jaback; & quand on a demandé à ſon alteſſe ce qu'elle deſiroit? elle a répondu, *des turgotines*. Le marchand a paru ſurpris & ignorer ce qu'elle vouloit dire : « oui, a-t-elle » ajouté, des tabatieres comme celle-là, » en montrant la forme moderne. — » Ma» dame ce ſont des *platitudes*, a-t-il re» pliqué. — Oui, oui, a riposté la princeſſe,

» c'eſt la même choſe. » Le nom leur en eſt reſté, & cette gentilleſſe occupe Paris pour le moment ; il n'eſt perſonne qui ne veuille avoir ſa *turgotine*, ou ſa *platitude*.

6 Mai 1776. Le parlement, trouvant que le livre qu'on a annoncé ayant pour titre *le parfait Monarque*, reſpiroit le ſyſtême des économiſtes, l'a jugé digne d'anathême, & a ordonné vendredi qu'il ſeroit lacéré, brûlé, &c.

6 Mai. C'eſt demain qu'on attend les changements d'*Alceſte*. Au ſurplus, le chevalier Gluck eſt dans la plus parfaite ſécurité ; il aſſure que ſi ſa muſique ne prend pas aux premieres repréſentations, elle prendra aux dernieres ; que ſi ce n'eſt cette année, ce ſera l'année prochaine, ce ſera dans dix ans, parce que c'eſt la muſique la plus analogue à la nature, & qu'il n'en connoît pas de plus vraie. Cette confiance, qui ſeroit ridicule & folle dans un homme médiocre, doit être regardée, de la part de ce grand homme, comme une conviction intime de ſon mérite, comme cette noble audace du génie qui ſent ſes forces & ſa valeur, & qui ſe juge avec la même impartialité que s'il étoit étranger à lui-même.

7 Mai 1776. Monſieur Séguier a fait un grand requiſitoire aux chambres aſſemblées contre le livre annoncé, intitulé : *le Monarque accompli, &c. par monſieur de Lanjuinais, principal du college de Moudon, en trois volumes*, avec cette épigraphe : *narrando laudare & laudando monere, novum ſcribendi genus hactenus intactum*, imprimé à Lauſanne en 1774. Il paroît

par l'analyſe vague de l'avocat-général, que l'auteur trouve ſon héros exiſtant dans la perſonne de l'empereur actuel. En ſouſcrivant à l'éloge de ce prince, & en y ajoutant du ſien, il reproche au prétendu principal de college de prêcher la ſédition, la guerre civile, la vengeance contre les tyrans, & de mettre ſes projets ſanguinaires dans la bouche de ſa majeſté Impériale. De-là une excurſion violente contre les économiſtes, contre les philoſophes, que le magiſtrat inculpe de détruire tous les gouvernements, ſous prétexte de les réformer.

En conſéquence, le parlement a proſcrit la brochure comme ſéditieuſe, tendante à la révolte, & à ſoulever les eſprits contre toute autorité légitime, attentatoire à la ſouveraineté des rois, & deſtructive de toute ſubordination, en cherchant à anéantir, s'il étoit poſſible, dans les cœurs des peuples, les ſentiments d'obéiſſance, d'amour & de reſpect qu'ils doivent à leurs ſouverains, &c. Tout cela donne un merveilleux véhicule à l'ouvrage qu'on n'oſoit ouvrir à cauſe de ſa longueur.

8 *Mai* 1776. Un drame lu dernièrement à l'aſſemblée des comédiens, y a cauſé les plus vifs tranſports ; les cœurs de ces meſſieurs & de ces dames ont été tellement émus de ſenſibilité, qu'ils ont arrêté par acclamation de le recevoir, & de le mettre tout de ſuite à l'étude, perſuadés qu'un chef-d'œuvre de cette eſpece devoit être au-deſſus des regles, & que les auteurs en rang ne s'oppoſeroient point aux plaiſirs du public. Il a pour titre :

le Priſonnier. A la chaleur du ſtyle, les hiſtrions l'ont jugé de Jean-Jacques Rouſſeau ; mais l'auteur s'eſt fait connoître. Pour accorder ſon travail profane avec le ſaint temps du jubilé, il en a fait hommage au pape, qui lui a répondu par le bref le plus flatteur, en lui envoyant la patente de membre de l'académie des arcades de Rome, & une belle médaille d'or accompagnée d'une magnifique chaîne garnie de diamants. Le nonce a été chargé de lui remettre lui-même les préſents de ſa ſainteté. Le poëte, déja triomphant, eſt fils naturel d'un homme eſtimé dans la carriere dramatique, de feu Boiſſi.

12 *Mai* 1776. On a enfin introduit vendredi à l'opéra un rôle d'*Alcide* dans *Alceſte.* La chambrée étoit nombreuſe relativement à ce changement qu'on attendoit depuis pluſieurs repréſentations. Le parti du chevalier Gluck avoit amené un renfort d'auxiliaires ; mais le poëme ni la muſique n'y ont rien gagné au gré des adverſaires, & les admirateurs ſinceres de l'ouvrage de cet Allemand le préferent dans l'ancien coſtume.

12 *Mai.* Un monſieur d'Aucourt, fermier-général, ſe piquant de bel eſprit, avoit compoſé il y a long-temps, c'eſt-à-dire, du temps où l'ambaſſadeur Turc étoit à Paris, des mémoires en roman, relativement aux aventures de ce Muſulman & de ſa ſuite, dans cette capitale, avec les filles qui ſe trouvoient très-bien de cette nation. Il vient d'en faire faire une nouvelle édition, ſous le titre de *Mémoires Turcs, par un auteur Turc, de toutes les académies Mahométanes, licencié on*

droit Turc & maître-ès-arts de l'univerſité de Conſtantinople, &c.; & pour donner de la vogue à cette brochure, il l'a dédiée à la demoiſelle *Duthé*, la plus fameuſe courtiſanne du jour. Le perſiflage de l'épître a fait fortune, & toutes les *impures* de la capitale ont voulu acheter l'ouvrage.

12 *Mai* 1776. Le nouvel ouvrage de monſieur de Voltaire eſt un gros livre, intitulé : *Lettre Chinoiſes, Indiennes & Tartares*; mais ce n'eſt, à proprement parler, qu'un point de ralliment, ſous lequel il a raſſemblé une quantité de facéties déja connues, & ſur des objets qu'il a rebatus cent fois.

13 *Mai* 1776. Il ſe répand une épigramme dure contre monſieur de la Harpe : ſans avoir infiniment de ſel, elle eſt remarquable par les anecdotes qu'elle renferme concernant ce poëte, dont la morgue déplaît à beaucoup de monde. Pour la bien entendre, il faudroit ſavoir ſon hiſtoire, & connoître ſa figure : en général, il eſt d'une extraction très-obſcure, & paſſe pour bâtard. Dans ſa jeuneſſe, ayant été élevé par charité au college d'Harcourt ; il fit une ſatire, encore écolier, contre le principal qui l'avoit recueilli, ſi horrible qu'il fut mis en priſon. L'auteur, par une licence poétique, ſuppoſe que c'eſt à Bicêtre ; ce qui n'eſt pas conſtaté. Il eſt d'une petite taille, & a l'air aſſez inſolent. On peut ſe rappeller ſa querelle avec le ſieur Blin, qui le traîna dans le ruiſſeau, & dont on a parlé, ſon dévouement à la clique moderne, &c.

Enfant trouvé de la philoſophie
Dont il feint d'être poſſédé,

Fantoccini (*a*) fougueux, bravement ſecondé
Par les brigands de l'encyclopédie,
Lâche rimeur par Blin intimidé,
De médailles chargé, mais couvert d'infamie,
A Bicêtre il a préludé
Aux honneurs de l'académie.

13 *Mai* 1776. *Epigramme.*

Sur les genoux de Perette, ſa femme,
Un menuiſier mangeoit ſa ſoupe un jour;
Un ſien ami l'apperçoit & l'en blâme,
Eh! qui pourroit s'attendre à pareil tour,
Comment chez toi point de table, compere?
Un menuiſier..... Eh! pourquoi t'étonner,
Dit l'artiſan, voici tout le myſtere:
Dès que j'ai fini de dîner,
Je n'ai que la nappe à lever,
Et je f... la table par terre.

13 *Mai.* Outre la plaiſanterie des *trois Maries*, on parle d'une autre, intitulée: *les Mannequins.* La diſgrace de monſieur Turgot fera percer plus aiſément ces ſatires contre lui, accompagnées ſans doute de pluſieurs autres.

14 *Mai* 1776. Il commence à ſe répandre très-clandeſtinement un livre qui alarme beaucoup la police; il a pour titre: *Mémoires concernant l'adminiſtration des finances ſous le miniſtere de monſieur l'abbé Terrai, contrôleur général*, avec cette épigraphe: *illi robur & æs triplex circa*

(*a*) Eſpece de marionettes d'un théatre des boulevards.

pectus erat. On ajoute qu'on voit à la tête de l'ouvrage un portrait de ce miniſtre, qui n'eſt pas ſûrement le fruit des ſoins officieux de la reconnoiſſance ou de l'amitié : on en juge par le quatrain qui eſt au bas, dont on trouvera les vers un peu durs, mais analogues à ſa phyſionomie, au caractere, & à la conduite du perſonnage :

Le ſeul aſpect d'un tel miniſtre,
De ſa vie offre le tableau :
A cette figure ſiniſtre,
France, reconnois ton bourreau !

15 *Mai* 1776. La faculté de médecine n'eſt pas reſtée ſans replique au mémoire du docteur Guilbert de Préval ; elle en publie un où elle démontre que cet accuſé a tort de ſe plaindre des décrets rendus dans ſon affaire, puiſqu'ils n'ont pas la ſanction néceſſaire pour leur donner caractere de jugement, & qu'il déclamoit prématurément contre ſon corps, n'ayant pas encore déterminé ce qu'il devoit penſer ſur ſon compte.

15 *Mai.* La cabale encyclopédique a tellement intrigué pour monſieur de la Harpe dans le ſein de l'académie Françoiſe, qu'il en a été enfin élu le lundi treize. Comme le mot du roi qu'on a rapporté l'année derniere pouvoit occaſioner quelque crainte que ſa majeſté ne voulût pas confirmer ce choix, on avoit preſſenti ce monarque, & on l'avoit diſpoſé plus favorablement pour le candidat.

16 *Mai* 1776. Au début du miniſtere de monſieur Turgot, comme ce miniſtre commen-

çoit à annoncer ſon eſprit de réforme, & ſurtout de liberté dans le commerce des denrées, que la caiſſe de Poiſſy excitoit de vives réclamations de la part des marchands forains, des bouchers & des citoyens de la capitale, cette compagnie crut devoir gagner les devants, & faire revenir le miniſtre & le public prévenus contr'elle. Un de ſes faiſeurs fut chargé de ſon apologie, préſentée au contrôleur-général, ſous le titre de *Réflexions ſur l'établiſſement de la caiſſe de Poiſſy.* On s'y plaignoit que les gens qui vouloient exciter l'adminiſtration à ſupprimer cette caiſſe, n'ont pas bien connu la nature de ſon établiſſement, le but qu'on s'eſt propoſé en le formant, & les effets qu'il peut avoir ; l'auteur leur reproche la fatalité, ou plutôt, dit-il, la négligence qui leur a fait ignorer ou méconnoître les faits conſtatés indubitables.

Un économiſte, un membre de la ſecte qui s'élevoit le plus contre les gens de ladite caiſſe, partit des faits établis dans ce mémoire même pour y ripoſter par une brochure ayant pour titre : *Bilan de la caiſſe de Poiſſy*, avec cette épitaphe : *habemus confitentem reum*, où d'après les propres calculs du défenſeur de la caiſſe, & ſes expoſés, il en réſulte que les haitants de Paris paient 2,760,000 livres, pour un impoſition qui n'en rapporte au fiſc que 750,000 livres ; ou autrement, que les fermiers retiroient un intérêt de 92 livres & un peu plus d'un tiers pour cent de leurs fonds : uſure exceſſive & ruineuſe que les plus fameux *Gribelins* ne déſavoueroient pas.

Ce bilan de la caiſſe de Poiſſy étoit anonyme ; mais l'abbé Baudeau l'a malheureuſement

avoué en l'inſérant au tome ſecond des *nouvelles Ephémérides* de 1776, journal dont il eſt auteur. Les fermiers diffamés par cette brochure, & excités ſous main par le parlement, ont fait un *mémoire à conſulter & conſultation* ſur la queſtion de ſavoir s'ils ne ſont pas en droit d'attaquer en réparation le coryphée économiſte ? En conſéquence de la réponſe favorable des juriſconſultes, l'abbé Baudeau a été aſſigné au châtelet ſamedi 11 de ce mois, & le voilà tourmenté d'un bon procès de Dieu, qui le guérira vraiſemblablement de la rage d'écrire.

Ce qui démontre la colluſion du parlement avec les fermiers, c'eſt que les remontrances de cette compagnie, contre les édits derniers, ſont en grande partie de monſieur d'Outremont fils, conſeiller au parlement, & que le mémoire eſt de monſieur d'Outremont pere, avocat.

16 *Mai* 1776. Il paroît que les *Mannequins* ne ſont point une chanſon, comme on l'avoit cru, mais une brochure ſatirique & infernale, puiſqu'on s'y permet de s'exprimer ſur le compte du roi même d'une façon peu reſpectueuſe & puniſſable ; c'eſt ce qui rend le pamphlet très-rare. On dit cependant que ſa majeſté n'y eſt déſignée que ſous le nom vague de *Sophi* ; au lieu que les miniſtres y ſont nommés, mais par anagramme ſeulement.

17 *Mai* 1776. Le tripot du théatre lyrique, malgré les nouveaux réglements, eſt en plus grand déſordre que jamais : tout y eſt en fermentation. Les coriphées de la danſe y ſont ſur-tout offenſés, de n'être pas traités avec autant de conſidération que ceux du chant ; ils prétendent

que leur talent vaut bien l'autre, ſur-tout en France, où il ſoutient ſouvent des ouvrages qui ne rapporteroient rien ſans cet acceſſoire. Ils ont en conſéquence préſenté un mémoire très-bien fait, dit-on, pour juſtifier leurs plaintes. Les adminiſtrateurs ſemblent déja fatigués de ces déſagréments. Le ſieur Bourboulon a déclaré qu'il ſe démettoit : le ſieur Buffau menace d'en faire autant : ils ſe plaignent qu'un certain Meſnard de Chouzi, ſans aucun caractere, s'eſt immiſcé dans leurs comités, y jette le trouble, & fomente les diviſions parmi les inférieurs pour obliger la régie actuelle à ſe diſſoudre & élever ſur ſes débris une autre compagnie.

17 *Mai* 1776. L'abbé Eloy, ainſi qu'on le préſumoit, n'a été exilé que pour la forme, & eſt déja de retour dans cette capitale. Le parlement ne témoigne aucune répugnance pour le recevoir en cas qu'il ſe préſente, quoique ſon extraction ne ſoit pas brillante.

18 *Mai* 1776. On commence à voir des chapeaux à quatre cornes, & les petits-maîtres ont adopté le matin en déshabillé cette coëffure groteſque. On la dit excellente pour le ſoldat, en ce que de la façon dont il ſe couvrira le chef, les cornes latérales ne le gêneront point du côté du fuſil ; le bord du côté du front ſera plus large, & ſe rabattra comme un abat-jour pour garantir les yeux de la pouſſiere, du ſoleil & le devant du corps de la pluie.

19 *Mai* 1776. Mademoiſelle la Guerre a pris vendredi le rôle d'*Alceſte* à l'opéra, & l'a exécuté, au gré de ſes partiſans, auſſi bien que Mlle. Roſalie ; elle a ſur celle-ci l'avantage d'être jolie :

cela ne peut que redoubler la rage de mademoiſelle Arnoux.

Le chevalier Gluk, mécontent du peu d'accueil qu'on fait à ſon ouvrage, regardé ailleurs comme ſon chef-d'œuvre, eſt parti le cœur navré de douleur d'avoir perdu ſa niece dont il a appris la mort : c'étoit un ſujet doué des plus rares talents pour la muſique & le chant.

20 *Mai* 1776. D'après les citations de la conſultation pour les fermiers de la caiſſe de Poiſſy, il faut conclure que le mémoire inſéré aux *Ephémérides* eſt autre choſe que le bilan, quoique le réſultat en ſoit le même, c'eſt-à-dire, une accuſation contre les premiers de gagner plus de 92 pour cent ſur une vente d'environ 90,000 bœufs ou vaches par an aux marchés de Sceaux & de Poiſſy : mais on articule en outre d'autres inculpations plus directes ; on leur y ſuppoſe une cupidité qui marchoit de prévarications en prévarications, qui ſaiſiſſoit tous les moyens de dévorer la ſubſiſtance des peuples. Un ſage, comme l'abbé Baudeau, dit-on, devoit-il enflammer la fureur naturelle des ſujets contre les impoſitions & ceux qui les perçoivent, en peignant les fermiers plaignants comme des exacteurs, qui ajoutoient encore aux rigueurs de l'impôt tout ce que l'avarice a de plus bas & l'oppreſſion de plus cruel ?

Quoique, ſuivant la conſultation du 24 avril, les conſultants puiſſent prendre la voie criminelle, on eſtime qu'ils doivent préférer la voie civile, comme plus modérée & conduiſant au même but.

De ſon côté, l'abbé Baudeau ſe diſpoſe à repliquer, c'eſt-à-dire, à comparoir, à plaider lui-

même ſa cauſe, & à prouver ce qu'il a avancé ; cet événement retarde ſon départ.

20 *Mai* 1776. Le clergé ſeroit déſolé par l'apparition d'une nouvelle brochure, intitulée : *Suite du Dialogue ſur les mariages des Proteſtants*, ou *Réponſe de M. le Curé de * * * à l'auteur d'une brochure* intitulée : *les Proteſtants déboutés de leurs prétentions*, ſi la diſgrace de M. Turgot ne le conſoloit de tout en ce moment.

20 *Mai.* Un abbé Faucher, jeune homme, qui commençoit à prêcher, ſe vouloit diſtinguer, & ſe vouant à la ſecte à la mode, commençoit à faire bruit par ſon affectation de gliſſer la morale économique avec la morale évangélique, & de faire venir adroitement des tirades & des éloges étrangers au fond de ſon ſujet. Monſieur Turgot étoit un des ſaints que cet orateur célébroit le plus. Les dévots ont été outrés d'un zele de cette eſpece ; ils ont peint l'abbé Faucher à M. l'archevêque comme un prédicateur profane & ſcandaleux, & le prélat l'a interdit au milieu de ſa ſtation à Saint Germain-l'Auxerrois, ſans que depuis on l'ait pu faire revenir ſur le compte de l'eccléſiaſtique.

20 *Mai.* A la ſuite des mémoires concernant l'adminiſtration & le miniſtere de monſieur l'abbé Terrai, on trouve *la relation hiſtorique de l'émeute arrivée à Paris le* 3 *mai* 1775, *& de ce qui l'a précédé & ſuivi.* Cette collection eſt terminée par 14 *Lettres d'un actionnaire à un autre actionnaire ſur la diſſolution de la compagnie des Indes, & ſur les cauſes de cet événement déſaſtreux.*

21 *Mai* 1776. Il eſt fort queſtion de dreſſer un

ſecond théatre François, ſous le nom de *comédiens de monſieur*. Pluſieurs auteurs ſe ſont réunis pour ſolliciter cet établiſſement, duquel il réſulteroit une émulation utile entre les deux troupes.

22 *Mai* 1776. *Epître aux calomniateurs de la philoſophie.* Cet ouvrage en vers, précédé d'une épigraphe tirée de monſieur d'Alembert, quoique vendu ſous le manteau, a certainement été fait ſous les auſpices du miniſtere. Par malheur tous les éloges prodigués à monſieur Turgot & à ſes opérations ne lui peuvent aujourd'hui ſervir de paſſe port ; & il faudra comme ci-devant, ſuivant l'expreſſion de l'auteur, faire encore entrer la raiſon en contrebande dans Paris. Les prêtres y ſont fort maltraités, ainſi qu'on s'en doute bien. Pour mieux en entendre le but, il faut ſavoir que dans ce temps du jubilé, les prédicateurs dans leurs chaires, les évêques dans leurs mandements, les curés dans leurs prônes, ont affecté à l'exemple du pape, dans ſa bulle, de s'élever contre les philoſophes. Il eſt juſte que ceux-ci prennent leur revanche. Au lieu de répondre par quelque diſſertation en forme, & de reſſaſſer tout ce qui a été dit à cet égard, ils ont confié leur défenſe à un poëte qui la rend ainſi plus tranſmiſſible & plus piquante, en lui donnant un air de fraîcheur & de nouveauté.

23 *Mai* 1776. Le coliſée s'eſt rouvert le 19 mai, non encore avec beaucoup d'affluence à cauſe du froid qu'il continue de faire.

23 *Mai.* On avoit gravé le portrait de madame la préſidente de Saint-Vincent, devenue ſi fameuſe depuis ſon procès. Elle étoit repré

ſentée en buſte, fort décoletée, & de la maniere auſſi laſcive que le peut permettre cette forme. On s'étoit contenté de mettre au bas ſon nom de famille, *Julie de Vence, femme du préſident de Saint-Vincent*; on y avoit ajouté *petite-fille de madame de Sevigné.* La famille n'a pas trouvé à propos que cette eſtampe ſe vendît, & en a fait enlever tous les exemplaires.

24 *Mai* 1776. On attribue l'*épître aux calomniateurs de la philoſophie* à M. de Marmontel, ou à M. de la Harpe : elle eſt dans la maniere dure, rocailleuſe & obſcure de ces deux poëtes. On croit pourtant plus aiſément qu'elle eſt du dernier, que c'eſt une eſpece de chef-d'œuvre qu'il a dû faire, un hommage qu'il a voulu rendre à la ſecte encyclopédique, avant d'être admis à l'académie Françoiſe. Au ſurplus, il y a de la force, des images & de la raiſon dans cet ouvrage, où la poéſie embellit la derniere ſans lui faire tort. Le ſyndic de la faculté, *Riballier*, & l'ancien évêque du Puy, le Franc de Pompignan, aujourd'hui archevêque de Vienne, ſont les coryphées du parti contraire qu'on attaque le plus; on accuſe ſurtout le dernier d'avoir fait publier au prône que *tout philoſophe étoit ennemi des mois.* C'eſt particuliérement à cette accuſation renouvellée avec affectation par le clergé, lorſque M. Turgot & M. de Malsherbes étoient dans le miniſtere, qu'on répand, en faiſant voir que le fanatiſme ſeul eſt le véritable ennemi du trône, qui prétend ôter & donner les ſceptres à ſon gré au nom de Dieu. Il eſt fâcheux que des plaiſanteries trop burleſques ou des impiétés un

peu outrées déparent le total de l'épître, où l'on apprend aux monarques qu'ils ne peuvent mieux faire que de faire gouverner les sages sous eux, que d'éclairer leurs peuples, dont ils n'auront jamais rien à craindre tant qu'ils les régiront par la raison ; qu'au contraire, une nation stupide, asservie sous le joug des prêtres, n'agit que par eux, & a été souvent l'instrument dont ils se sont servis pour détrôner les princes qui vouloient se soustraire à leur domination. On félicite Louis Seize d'avoir pris la philosophie pour mentor ; on désigne sensiblement ainsi M. de Maurepas, le seul aujourd'hui des dieux tutélaires qu'invoque & préconise le poëte.

24 *Mai* 1776. Le pere Richard, jacobin, est l'écrivain fanatique, auteur de la brochure intitulée : *les Protestants déboutés de leurs prétentions.* C'est un gagiste du clergé, que celui-ci met en œuvre, mais qui paroît avoir plus de zele que de bon sens. L'auteur de la réfutation le lui prouve à merveille, de façon à lui ôter toute replique.

25 *Mai* 1776. Il y a un concours ouvert au Colisée pour les feux d'artifice : il doit avoir lieu pendant les trois fêtes, entre le sieur *Squaglia*, artificier de la république de Lucques, qui commencera à déployer ses talents le jour de la Pentecôte : le lendemain ce sera le tour du sieur *Furth*, artifier de Munster ; & enfin, le mardi le sieur *de la Variniere*, artificier du roi, luttera contre ces rivaux étrangers.

25 *Mai.* L'auteur de la réfutation du livre du pere Richard, à l'occasion des bruits répandus que le gouvernement alloit faire une

loi pour valider les mariages des proteſtants ; fait voir d'abord à ce fougueux adverſaire que ſon zele n'eſt rien moins que charitable ; il lui prouve enſuite que ſes raiſonnements ne valent rien ; il établit que le mariage eſt avant le ſacrement, qu'il eſt dans l'ordre ſocial ſans lui ; que c'eſt une ignorance de proſcrire l'un, une héréſie de rejeter l'autre, un défaut de jugement de les identifier ; que s'ils ſont ſéparables, dans le mariage tout le civil eſt du for extérieur, tout le ſpirituel dans le ſacrement eſt du for intérieur ; que le premier appartient au corps politique, & le ſecond eſt tout entier au corps eccléſiaſtique : or, l'égliſe étant dans l'état, & non pas l'état dans l'égliſe, il eſt évident que le prince, à la tête de l'état, étend ſa juriſdiction ſur tous les intérêts du corps civil, & que l'égliſe doit borner la ſienne au rit établi pour l'adminiſtration des ſacrements. Nul doute dont que le roi très-chrétien ne puiſſe, ſans compromettre la religion, autoriſer l'union matrimoniale des proteſtants, par telle forme civile & judiciaire qu'il voudra introduire : mais le doit-il ? Le redoutable adverſaire détruit également les raiſons du moine, qui prétend que non, & lui fait voir qu'il ne s'entend pas mieux en politique qu'en théologie. Tout ce traité eſt rempli de ſageſſe, d'érudition & de logique ; il eſt diffus, comme la premiere partie. On y trouve un morceau philoſophique ſur la liberté de la preſſe, néceſſaire du moins à l'égard des livres de controverſe, d'autant meilleur que c'eſt un point de liberté ſur lequel ſes partiſans modernes n'ont pas encore inſiſté, & d'autant plus néceſſaire qu'il eſt le plus propre à contribuer à

la deſtruction des préjugés auxquels ils font la guerre.

26 *Mai* 1776. On n'a pas manqué de lâcher des quolibets contre monſieur Turgot. Le bon mot le plus plaiſant eſt celui de madame la marquiſe de Fleuri ; elle étoit dans une ſociété où monſieur d'Alembert témoignoit ſes regrets ſur la perte de ce miniſtre, en s'étendant ſur la multitude de bonnes choſes qu'il avoit faites. On le contrarioit à cet égard : « au moins, s'écria-t-il, » ne peut-on nier qu'en peu de temps il n'ait » fait un furieux abattis dans la forêt des préjugés : *c'eſt donc pour cela*, a repris avec vivacité la marquiſe, *qu'il nous a donné tant de fagots.* »

26 *Mai. Les Mannequins* ne ſont que manuſcrits ; & comme ils ont une certaine étendue, les copies s'en multiplient lentement, & rendent l'ouvrage difficile à avoir. On ne peut aſſeoir de jugement précis concernant cette ſatire, ſans l'avoir lue, tant les avis ſont différents : les uns la trouvent pleine de ſel & de fineſſe, les autres dure & groſſiere ; tout le monde s'accorde ſeulement à la décider fort condamnable. Quant aux *trois Maries*, on les connoît encore moins.

27 *Mai* 1776. Mlle. l'Eſpinaſſe, très-connue dans le monde par l'aſyle qu'elle donnoit à monſieur d'Alembert, par ſa paſſion pour l'encyclopédie & les encyclopédiſtes, ainſi que pour les économiſtes, vient de mourir. Les coryphées de ces deux cabales la regrettent par cette raiſon ; elle tenoit un de ces bureaux de philoſophie ſubſtitués aujourd'hui à ceux du bel eſprit. Monſieur de la Harpe étoit un de ſes nourriſſons : elle ouvroit

ouvroit depuis quelque temps les portes de l'académie par ſon crédit ſur le ſecretaire qui mene la compagnie. Ce poëte eſt le dernier qu'elle y aura fait entrer. Le domaine a mis le ſcellé chez elle, ce qui confirme ſa bâtardiſe.

28 *Mai* 1776. Depuis le 1 avril il a commencé à Paris un journal, ayant pour titre le *nouveau Spectateur*, ou *Examen des nouvelles pieces de théatre, ſervant de répertoire univerſel des ſpectacles, rédigé par M. le Fuel de Méricourt.* On ſent que cet ouvrage pourroit être très-bon, s'il étoit pris & ſuivi dans ſon vrai point de vue; mais celui-ci n'eſt qu'une rapſodie, une compilation de beaucoup de choſes anciennes & connues : ce qu'on y trouve de mieux, c'eſt une grande hardieſſe à s'expliquer ſur le compte des hiſtrions; ſacrilege littéraire, dont ceux-ci ſe plaignent hautement, & qui pourra bien mériter au critique la ſuppreſſion de ſon journal.

29 *Mai* 1776. *Alceſte* ne prenant point, les directeurs de l'opéra reviennent au goût de la nation, & font répéter actuellement *l'union de l'Amour & des Arts*, du Sr. Floquet.

30 *Mai* 1776. Un *mannequin* eſt une figure factice & mobile au gré du peintre, pour modeler tous les mouvements qu'il veut donner à ſon original : c'eſt de-là que la ſatire dont on a déja parlé pluſieurs fois, a pris ſon titre *les Mannequins, conte ou hiſtoire, comme l'on voudra.* L'auteur ſuppoſe que tout eſt *Mannequin* dans le monde, c'eſt-à-dire, ſuit volontairement, ou ſans le ſavoir, une impulſion étrangere. Le roi, ſuivant lui, eſt le premier des mannequins; & en donnant une idée favorable des

bonnes diſpoſitions du jeune prince, il le peint comme propre à ſe laiſſer conduire tant à raiſon de ſa jeuneſſe, que de la flexibilité & du peu de conſiſtance de ſon caractere. Le mannequin qui dirige ce chef des mannequins, eſt le comte de Maurepas : le miniſtre eſt mené par ſa femme ; celle-ci par l'abbé de Veri, auditeur de Rote ; l'abbé de Veri étoit engoué de monſieur Turgot ; voilà comment il eſt parvenu au miniſtere. Le ſurplus eſt une hiſtoire détaillée de toutes ſes opérations, qui ſe termine au lit de juſtice, faute de matiere ; mais l'écrivain annonce une ſuite. On voit qu'il en veut beaucoup à ce miniſtre, à ſes opérations & ſur-tout aux économiſtes. Pour rendre ſon ouvrage plus intéreſſant, il transforme le ſyſtême économique en un monſtre, qu'il anime & qu'il repréſente avec tous les attributs qui peuvent le rendre odieux ou ridicule. C'eſt dans un ſonge qu'a M. de Maurepas, ſous le nom d'*Alibey*, au moment où S. M. le conſulte ſur le genre d'adminiſtration qu'il introduira pour remédier aux maux de l'ancienne, que lui apparoît ce phantôme ſous des dehors impoſants ; il lui fait accroire être la divinité tutélaire qui va rendre au royaume ſa ſplendeur. Le vieux miniſtre, tout émerveillé de ce rêve, conſulte ſa femme, celle-ci l'abbé de Veri, &c. On trouve peu d'anecdotes nouvelles dans cette eſpece de roman allégorique, aſſez bien fait dans ſon genre, & point auſſi méchant qu'on l'avoit annoncé. Il eſt bien écrit, il y a du ſarcaſme, des portraits bien frappés ; il ſent l'homme de cour : il y a des idées creuſes & obſcures, des métaphores trop outrées, & l'on ſe-

roit tenté de l'attribuer au comte de Lauraguais, s'il y avoit moins d'ordre & de méthode : le plan en eſt trop ſoutenu d'un bout à l'autre pour appartenir à ce ſeigneur.

31 *Mai* 1776. On ſait aujourd'hui que Mlle. Leſpinaſſe étoit bâtarde du cardinal de Tencin, comme monſieur d'Alembert eſt bâtard de madame de Tencin ; identité d'origine & eſpece de parenté, premieres cauſes des liaiſons de ces deux perſonnages qui s'étoient connus chez madame Dudeffant, où la Dlle. Leſpinaſſe avoit fait ſon apprentiſſage de belveſprit.

1 *Juin* 1776. Me. Linguet, outre ſes repréſentations au roi, a fait imprimer *conſultation de Me. Linguet, avocat, en réponſe à la conſultation ſur la diſcipline des avocats, imprimée chez Knapen en mai* 1775. Il faut ſe rappeller ce dernier ouvrage, dont on a parlé dans le temps, contre un nommé *Roblein*, que les avocats de Poitiers refuſoient d'inſcrire ſur le tableau, qui s'eſt pourvu au parlement, & qui a gagné, un arrêt du 18 juin 1775 ayant ordonné qu'il fût inſcrit. La conſultation faite à cette occaſion, ſembloit en effet moins regarder cet étranger que Me. Linguet ; auſſi en a-t-il pris ſa part, & il la réfute article par article, quelquefois bien & plus ſouvent mal. Comme la premiere, c'eſt-à-dire celle pour Me. Roblein, eſt ſouſcrite de quatorze avocats de Paris les plus célebres, & la ſeconde, en date du 11 août 1775, n'a pour ſouſcrivant que Me. Linguet, il ajoute : « ſi l'on trouve ce » nom ainſi iſolé incapable de contrebalancer » le poids de ceux qui chargent la colonne » ci-contre, » on peut ajouter dans celle-ci

» l'*honneur*, la *juſtice*, la *raiſon*, la *vérité*, » la *délicateſſe*, toutes *vierges* qui certaine- » ment ſont de l'avis de la conſultation de » Me. Linguet, & mettront au moins l'équi- » libre. »

2 *Juin* 1776. Les comédiens Italiens ſe propoſent de donner inceſſamment *les Mariages Samnites*, piece de M. Duroſoy, qui, abſolument livré à ce théatre, veut bien renoncer au François, plus propre à la ſolide gloire, pour avoir celle de faire révolution au premier, d'y ramener le ſentiment qu'on y avoit perdu : tel eſt le grand projet de cet auteur dans ſes drames lyriques. La muſique eſt du Sr. Gretry. Comme la reine prend goût aux premieres repréſentations, c'eſt-à-dire, aux chûtes, car S. M. n'a guere vu que de cela, le jour dépendra de ſon choix.

3 *Juin* 1776. M. l'abbé Roubaud, chargé de la rédaction de la *Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances*, devoit ſuſpendre ſes fonctions pour vaquer à ſon voyage d'Italie ; mais dégoûté des changements ſurvenus dans le miniſtere, il paroît qu'il y renonce tout-à-fait.

3 *Juin* 1776. Il étoit réſervé à nos jours de voir la plus brillante actrice de la comédie Françoiſe pour la ſtature & la nobleſſe théatrale, aſſez dénuée de reſſources pour faire banqueroute. La demoiſelle Raucoux vient de diſparoître par cette raiſon. Sa luxure immodérée, ſon goût pour l'art des Tribades l'a empêchée de trouver parmi notre ſexe les ſecours qu'elle s'y ſeroit ménagés ; il eſt vrai qu'il n'eſt pas moins étonnant qu'elle en ait manqué dans l'autre genre de plaiſir auquel ſe livrent des dames

du plus haut parage. On ſait que ce vice eſt fort en vogue, & ſûrement nous ne ſerons pas privés long-temps de la comédienne qu'on regrette.

3 *Juin* 1776. Comme l'on eſt ſans ceſſe à retoucher le troiſieme acte d'*Alceſte*, que le chevalier Gluck eſt trop éloigné pour qu'on reçoive ſes corrections, les régiſſeurs actuels ont eu recours au Sr. *Groſſec*, muſicien renommé dans l'harmonie d'égliſe, genre triſte & lugubre, analogue à celui du nouvel opéra.

4 *Juin* 1776. M. de Maurepas, par une perfidie de courtiſan, quoiqu'auteur en partie de la diſgrace de M. Turgot, au moment de ſon départ de la cour lui écrivit pour lui faire ſon compliment de condoléance; celui-ci ſentant à merveille ce que ſignifioit ce perſiflage, en fut piqué, & fit ſur le champ une réponſe ferme, noble & mordante par la cenſure indirecte de la conduite du mentor. On a recueilli l'une & l'autre lettre, bonnes à conſerver comme anecdotes. Voici d'abord le court billet du comte.

« Je m'empreſſe, Monſieur, à vous témoi-
» gner la part que madame de Maurepas &
» moi avons pris à l'événement qui vous eſt
» arrivé. J'ai l'honneur d'être, &c..... 12
» mai 1776. »

Réponſe. « Je ne doute pas, Monſieur, de
» la part que madame de Maurepas & vous
» avez pris à l'événement qui vient de m'arri-
» ver : mais quand on a ſervi ſon maître avec
» fidélité, qu'on a fait profeſſion de ne lui taire
» aucune vérité utile, & qu'on n'a à ſe repro-
» cher ni foibleſſe, ni fauſſeté, ni diſſimula-

» tion, on ſe retire ſans honte, ſans crainte » & ſans remords.

» J'ai l'honneur d'être, avec les ſentiments » que je vous dois, &c. »

4 *Juin* 1776. M. le chevalier de Berainville, dont on a déja célébré le zele patriotique à l'occaſion de ſon deſſin allégorique relatif au retour du parlement, & de ceux en l'honneur du roi & de la reine, en ayant fait un en l'honneur de l'impératrice-reine, a reçu en reconnoiſſance de cette ſouveraine cinq médailles des plus belles & des plus riches du cabinet de S. M. impériale; l'une repréſentant d'un côté le portrait de cette princeſſe, & de l'autre celui de l'empereur régnant; la ſeconde repréſentant le portrait de l'impératrice d'une part, & celui du feu empereur de l'autre; la troiſieme, frappée lorſqu'elle prit poſſeſſion du royaume de Boheme; la quatrieme frappée lorſqu'elle fut reconnue reine de Hongrie; enfin la cinquieme relative à la réunion de tous les états héréditaires dans ſa main. En outre, l'ambaſſadeur de cette ſouveraine lui a délivré une copie de l'article qui le concerne dans la lettre de ſa maîtreſſe, qui eſt tout-à-fait honnête & flatteuſe pour ce chevalier.

5 *Juin* 1776. Extrait d'une lettre de Gênes, du 20 mai.... Madame la ducheſſe de Chartres a d'abord déſolé ici toutes les femmes qui ſe piquent de ſe parer à la Pariſienne; cette princeſſe qui voyage ſous le nom de comteſſe de Joinville, n'a paru les premiers jours qu'en demi-grand bonnet: ce qui a fait triompher les maris, ennemis des coëffures hautes & des panaches; ils ont repréſenté à leurs moitiés

qu'elles ne pouvoient mieux faire que de ſe conformer à la façon de ſe coëffer de notre premiere princeſſe du ſang. Mais celle-ci s'étant miſe *in fiocchi* & ayant arboré les plumes, l'alégreſſe a été univerſelle chez les Dames; & dès le lendemain les banquiers ont eu pour 50,000 livres de commiſſion en plumes à faire venir de France. Cette anecdote futile en elle-même, prouve le goût des étrangers pour nos modes, & que nous régnons encore par elles, ſi nous ſommes d'ailleurs déchus de notre prépondérance dans les opérations politiques.

6 Juin 1776. Il y a de grands projets chez nos jeunes ſeigneurs pour des courſes de chevaux qui doivent avoir lieu cette automne : on parle d'un coureur que M. le comte d'Artois a fait acheter 1700 louis : il eſt gardé & ne peut être vu juſqu'au moment où il ſera mis en fonctions : il eſt toujours couvert & maſqué. le gouvernement prend à cœur cet amuſement frivole pour ceux qui s'y livrent, mais qu'il a ſérieuſement envie de tourner à l'amélioration de nos haras.

7 Juin 1776. L'affaire de madame de Saint-Vincent n'avance point par les délais & empêchements qu'y met le maréchal duc de Richelieu; ce qui confirme de plus en plus ſon tort : il eſt d'ailleurs furieux contre le défenſeur de la préſidente, qu'il redoute & qu'il avoit voulu s'attacher. C'eſt l'abbé Coulon, qui, avant de rien faire pour ce ſeigneur, a deſiré voir la partie adverſe, & connoître la nature du procès. Il s'eſt pris de zele pour cette derniere; il a trouvé ſa cauſe ſi bonne

qu'il a refuſé ſa plume au maréchal, & l'a employée pour la préſidente : procédé d'autant plus favorable à cette accuſée, que l'abbé, s'il eût été ſuſceptible d'être mené par l'eſpoir du lucre ou de la faveur, n'auroit pu balancer : c'eſt lui qui a fait les derniers mémoires de cette dame, & a donné au procès une tournure nouvelle.

8 *Juin* 1776. Extrait d'une lettre de Genes, du 22 mai 1776.... Nous avons été à la ſuite de madame la comteſſe de Joinville voir le palais du doge ; nous n'avons pu le voir lui-même, parce qu'il étoit malade. Il y a une ſuperbe & immenſe ſalle, où ſont les ſtatues en marbre de tous les grands hommes de la république qui l'ont illuſtrée ou défendue : le maréchal de Richelieu ſe trouve au milieu d'eux en cette qualité. Il eſt bardé de tous les cordons, chargé de tous les bâtons, &c. ; mais les Génois ſont ſi indignés de ſon procès, qu'ils le voient avec peine en pareil lieu, & ſeroient bien tentés de l'en faire ôter, s'ils ne craignoient de déplaire à la cour de France : mais ſi ce ſeigneur vient à perdre ſon procès, ſon affaire eſt faite, il ſera expulſé de la place honorable qu'il tient ici, & ſon nom ſera biffé ſur le livre d'or.

8 *Juin* C'eſt demain décidément que l'on remet à l'opéra *l'Union de l'Amour & des Arts*.

9 *Juin* 1776. On peut ſe rappeller qu'on a parlé précédemment d'un *commentaire de la Henriade*, fait par la Beaumelle & mis au jour par Freron ; en conſéquence on voyoit à la tête le portrait de M. de Voltaire, accollé

de droite & de gauche de ſes deux éditeurs. Un partiſan de ce grand homme a fait le quatrain ſuivant, où le madrigal eſt ſi finement enveloppé dans l'épigramme, qu'on a peine à l'y trouver : l'idée eſt priſe du parallele naturel que l'eſtampe préſente avec la figure de Jeſus-Chriſt au milieu des deux larrons :

Entre la Beaumelle & Freron
Un graveur a placé Voltaire :
S'il s'y trouvoit un bon larron,
Ce ſeroit ſans faute un calvaire.

9 *Juin* 1776. *Les Mariages Samnites* ſont toujours en ſuſpens, relativement à la reine : comme ſa majeſté fait ſon jubilé, on a agité à la cour s'il convenoit que ſa majeſté fût au ſpectacle pendant ce temps-là : on dit cependant que les caſuiſtes de ce pays-là ont décidé qu'elle pouvoit aller à la comédie les jours où elle ne feroit pas de ſtation. On veut que ſa majeſté, plus rigoriſte, ait préféré de les faire toutes avant de venir au ſpectacle.

10 *Juin* 1776. C'eſt jeudi 20 qu'eſt fixé le jour de la réception de monſieur de la Harpe à l'académie Françoiſe ; c'eſt monſieur de Marmontel qui doit lui répondre en qualité de directeur, & tout le parti encyclopédique eſt déja ſur pied pour ameuter ſes admirateurs.

10 *Juin.* Les *mémoires, concernant l'adminiſtration des finances ſous le miniſtere de monſieur l'abbé Terrai, coutrôleur-général*, commencent à ſe répandre un peu plus. A en croire l'éditeur, la premiere partie ſeroit de monſieur

Coquereau, jeune avocat, très-attaché au parlement, & qui, dans un excès de zele patriotique, s'eſt brûlé la cervelle, ainſi qu'on l'a raconté autrefois : mais on eſt ſi fort en garde contre tous ces traveſtiſſements depuis que monſieur de Voltaire les a mis à la mode, qu'on n'y ajoute pas beaucoup de foi d'ailleurs. La ſeconde partie de la même plume en apparence, n'eſt certainement pas du même auteur, puiſque les événements en ſont poſtérieurs à ſa cataſtrophe. Quoi qu'il en ſoit, le héros de l'ouvrage y eſt peint ſous les couleurs les plus odieuſes & les plus vraies. On l'y repréſente comme un homme ſans vertus, mais non ſans talents. Différentes anecdotes de ſa vie jette de la variété dans ce tableau de ſon adminiſtration, par lequel on juge qu'il l'emporte de beaucoup en horreurs & en atrocités ſur ſes prédéceſſeurs. On n'eſt pas fâché de voir percer le livre dans ce moment, où certains ennemis du bien public, ſans doute, affectent de le prôner, & d'aſſurer que c'eſt le ſeul homme en état de réparer les maux qu'il a faits, quelque décrié qu'il fût déja ; c'eſt un dernier coup porté à ſa réputation par l'hiſtoire des faits, qui la rend à jamais exécrable.

11 *Mai* 1776. Monſieur Robé ayant autrefois fait une ſatire contre le comte de Biſſy, on en parla à celui-ci, qui, ſans ſe fâcher, dit : *eh bien ! amenez-le dîner chez moi, qu'il me la liſe.* Ce poëte, confondu par cette généroſité, ne fait plus de ſatires contre le comte, mais lui en adreſſe. C'eſt ainſi qu'il vient de lui offrir une diatribe contre les auteurs du jour, dans le

genre de celles de meſſieurs Clément & Guilbert. Il y paſſe en revue ceux les plus à la mode entre ces meſſieurs, & les peint preſque tous de couleurs qui leur ſont propres ; il leur donne quelquefois des louanges, mais ſouvent pour mieux aſſéner ſes coups. On ſait que monſieur Robé eſt vraiment original, qu'il a une maniere à lui ; ſans doute elle n'eſt pas la meilleure ; il affecte trop de chercher la richeſſe de la rime : pour former des images, il en emprunte de toutes parts ; elles ne ſont pas toujours nobles & bien choiſies ; ſon érudition les lui fait revêtir des termes les plus techniques des arts, ce qui jette de l'obſcurité, de la dureté dans ſa poéſie, toujours forte & énergique, & point aſſez proportionnée à la variété des ſujets qu'il traite. Meſſieurs Linguet, la Harpe, Dorat, Duroſoi, Beaumarchais, ſont les perſonnages les plus reſſemblants dans cette galerie de portraits ſatiriques.

12 *Mai* 1776. L'évaſion de mademoiſelle Raucoux, qui devoit jouer dans la tragédie de *Zuma* annoncée, empêche que cette tragédie n'ait lieu à préſent. Comme cette actrice eſt au temple, qu'on travaille, ainſi qu'on l'avoit prévu, à l'arrangement de ſes affaires, on ne doute pas qu'elle ne reparoiſſe bientôt.

12 *Juin* 1776. Me. Falconnet, toujours plus furieux de n'avoir pas été inſcrit ſur le nouveau tableau des avocats, ſe barbouille avec ſon ordre ; il veut le forcer à prématurer ſon admiſſion, & l'on craint qu'il ne ſe faſſe des affaires comme Me. Linguet, dont l'exemple devroit bien le rendre ſage.

13 *Juin* 1776. Ce qui a fait préſumer avec raiſon

que l'état de monſieur le comte d'Artois n'étoit pas ſatisfaiſant hier, c'eſt que la reine, qui devoit venir à la comédie Italienne, a envoyé un contre-ordre. On a joué à ce ſpectacle *les Mariages Samnites*, drame lyrique en trois actes & en proſe, mêlé d'ariettes. Ce drame eſt tiré d'un conte de Marmontel aſſez bizarre, mais ſuſceptible cependant d'être ajuſté au théatre. Malheureuſement monſieur Duroſoy n'y entend rien ; il en a fait une piece bien fade, bien langoureuſe, bien hétéroclite, & ſur-tout bien bourſouflée & bien abſurde, car il y a de tout cela. C'eſt d'autant plus fâcheux que le ſieur Gretry a travaillé d'excellente muſique ſur ce mauvais fonds, & que les comédiens ont fait une dépenſe pour embellir la ſcene par une grande pompe & magnificence de cortege conſidérable. Le ſieur Clairval y a paru, & les demoiſelles Trial & Colombe y font aſſaut de talent pour le chant.

13 *Juin* 1776. Le ſieur Caraccioli, pour embrouiller davantage le problême concernant les *lettres* prétendues de *Ganganelli*, a raſſemblé dans une lettre qu'il s'eſt adreſſée à lui-même toutes les objections les plus fortes, pour les réſoudre enſuite dans une réponſe. La premiere eſt ſignée *L... M... B...* & datée ce.... février 1776. Dans une pareille matiere on ſent que l'éditeur ne pouvoit mettre trop de clarté & de bonne foi, & que ce perſonnage anonyme ne peut que rendre les ſceptiques plus difficiles à convaincre : ils le ſont davantage encore, en liſant la réponſe datée de Paris le cinq mars 1776 ; réponſe très-foible & qui

ne détruit pas à beaucoup près les objections qu'il s'eſt mal-adroitement adreſſées.

14 *Juin* 1776. Un des ſoins qui agitoient le plus monſieur Turgot durant ſon miniſtere, étoit de trouver les moyens d'extirper l'uſure ; car en la regardant comme une choſe légitime, il n'en connoiſſoit pas moins les inconvénients & le danger pour ceux qui en étoient les victimes. En conſéquence, pluſieurs faiſeurs de projets avoient tourné leurs ſpéculations de ce côté-là. Un de ces auteurs eſt Me. *Prévôt de Saint-Lucien*, avocat au parlement, qui, s'abſtenant de ſes fonctions durant le ſommeil des loix, a employé ſon temps à méditer ſur un point d'utilité publique auſſi conſidérable. Il en a réſulté un ouvrage *concernant le projet d'établiſſement d'une caiſſe de prêt public* ; caiſſe plus avantageuſe que les monts de piété & lombards, en ce que, 1°. il n'en a point fait un objet de finance : 2°. qu'il ne l'a point reſtreinte à donner des ſecours ſur des ſeuls gages mobiliers : 3°. en ce qu'il l'a mieux balancée, combinée que les autres, & qu'elle eſt beaucoup moins onéreuſe.

14 *Juin*. On ne ſauroit omettre un mot du roi à monſieur de Malsherbes, lorſque ce dernier, réſiſtant à toutes les inſtances que lui faiſoit ſa majeſté pour l'obliger à lui continuer ſes ſervices, elle s'écria : *que vous êtes heureux ! que ne puis-je auſſi quitter ma place !* Preuve combien ce monarque en ſent l'importance & en même-temps la difficulté.

15 *Juin* 1776. *Le Catéchiſme du citoyen*, brûlé il y a quelque temps, perce enfin ; & malgré la vigilance du gouvernement, on en voit quel-

ques exemplaires. Quand on l'a lu, on n'eſt pas ſurpris que les partiſans du deſpotiſme aient fait de ſi grands efforts pour l'anéantir. Cet ouvrage, quoique court, traite des objets les plus importants ; ſavoir, du droit public en général, de la conſtitution & des fins des ſociétés politiques, de la puiſſance légiſlative & de l'exécutive parmi les François, du roi, du parlement, cour de France ou cour des pairs, des droits communs à tous les membres de l'état, de ceux du clergé, de la nobleſſe, du tiers-état, de la religion de l'état ; & enfin, dans une récapitulation, l'auteur revient encore ſur les grands principes, & les expoſe de nouveau ſous un ſeul & même point de vue. Du reſte, il remplit à merveille ſon titre, c'eſt-à-dire, qu'il met à la portée des plus ſimples & des plus ineptes une doctrine que l'*Eſprit des Loix* & *le Contrat ſocial* avoient noyée dans une métaphyſique fort difficile à entendre. La clarté, la préciſion & la vérité ſont les qualités dominantes de ce catéchiſme, écrit avec dureté & ſévérité, où l'on apprend, avec la même impartialité, leurs devoirs aux ſujets & aux ſouverains. L'article de la *liberté de la preſſe ſur les objets d'adminiſtration*, y eſt ſpécialement traité ; & l'empêcher, ſuivant le publiciſte, c'eſt attaquer la liberté civile, affoiblir le patriotiſme qui eſt le nerf de l'état, & ſe rendre violemment ſuſpect de projets contre les loix & la conſtitution.

16 *Juin* 1776. Monſieur de Voltaire, qui ſe rend volontiers le Dom Quichotte de tous les illuſtres ſcélérats, depuis long-temps a pris la dé-

fenſe du comte de Lally, condamné à avoir la tête tranchée, il y a quelques années, pour raiſon de haute-trahiſon contre l'état, lors de ſon commandement dans l'Inde durant la derniere guerre. Juſqu'à préſent ſes efforts n'avoient pas eu de ſuccès, mais avoient ſeulement contribué à ébranler beaucoup de têtes foibles qui ſe laiſſent volontiers entraîner par celui qui parle le dernier. L'entrepriſe prend plus de conſiſtance aujourd'hui que les Dillons, parents du ſupplicié, ſont en faveur auprès de la reine ; on veut que ſa majeſté prenne la choſe à cœur, & alors elle ne peut manquer de réuſſir.

16 *Juin* 1778. Il paroît une brochure concernant le différend élevé entre les Eſpagnols & les Portugais au ſujet de leurs poſſeſſions dans le Nouveau-Monde ; c'eſt une traduction de l'Eſpagnol ſur le méridien de démarcation entre les domaines des deux nations : on croiroit y trouver une expoſition claire de l'état de la queſtion & la ſolution de leurs droits reſpectifs ; mais c'eſt une confuſion de faits cités & conteſtés, qui jette, au contraire, ſur la queſtion l'obſcurité la plus grande.

16 *Juin.* L'art de la filouterie ſe perfectionne tous les jours, & enfante des chef-d'œuvres propres à étonner les plus habiles. Dernièrement un *Quidam* vint au corps-de-garde du pont-neuf au milieu de la nuit, ſe dit locataire d'une des nouvelles boutiques établies ſur ce pont, demande de la lumiere & une eſcorte, ſous prétexte qu'il étoit preſſé de partir le lendemain matin, plutôt qu'il ne comptoit, pour une foire, & qu'il étoit obligé

de préparer ſur le champ ſes marchandiſes. Le ſergent ne forme aucun doute ſur ce rapport, détache deux fuſiliers pour eſcorter le prétendu marchand : avec de fauſſes clefs il ouvre la boutique & les armoires, il prépare ſes ballots ; les ſoldats même l'aident, & tranſportent à ſa priere leſdits ballots au corps-de-garde, où il ne les laiſſe pas long-temps. Le vrai poſſeſſeur, arrivé le lendemain à l'heure ordinaire, trouve la boutique vuide, ſe plaint, & apprend le ſtratagême.

17 *Juin* 1776. *L'union de l'amour & des arts* a été bien accueillie par les partiſans de la muſique Françoiſe, mais on ne peut diſconvenir qu'elle ne paroiſſe extrêmement foible aux oreilles habituées depuis quelques temps à la grande & riche harmonie du chevalier Gluck.

17 *Juin. Hiſtoire de meſſieurs Paris, par monſieur de L****, ancien officier de cavalerie :* ouvrage dans lequel on montre comment un royaume peut paſſer dans l'eſpace de cinq années de l'état le plus déplorable à l'état le plus floriſſant. Ce volume de 160 pages, eſt précédé d'un diſcours préliminaire qui en a 16. Tout le monde ſait que les quatre freres dont il eſt ici queſtion, ont eu grande part aux affaires de finance ſur la fin du regne de Louis XIV, ſous la régence & ſous le feu roi. On ſent combien l'ouvrage pouvoit être intéreſſant par le parallele de la conduite & de la fortune de ces illuſtres parvenus, qui, chargés de la plus importante geſtion pendant plus d'un demi-ſiecle, ont fait une fortune conſidérable, mais bien inférieure à celle

des la Borde & des Beaujon, qui n'ont eu la confiance de la cour que peu d'années, & qui, au contraire, ont fait paſſer la France de l'état le plus floriſſant à l'état le plus déplorable. On voit malheureuſement que l'auteur du livre en queſtion n'eſt qu'un adulateur outré de la famille des *Paris*, ſans vues, ſans talent & incapable de traiter cette matiere ſous le point de vue intéreſſant où elle auroit dû être préſentée.

28 *Juin* 1776. On commence à débiter ſous le manteau un ouvrage, dont le titre s'annonce comme intéreſſant; il porte: *Hiſtoire du Procès du chancelier Poyet, pour ſervir à celle du regne de François I, roi de France*, avec un chapitre préliminaire ſur *l'antiquité & la dignité de l'office de chancelier, & ſur les viciſſitudes qu'il a éprouvées: par l'Hiſtoriographe ſans gages & ſans prétentions.*

Un autre livre pique la curioſité à raiſon de ſon auteur, qu'on annonce être le marquis de Condorcet: *de l'importance & de la néceſſité des chemins publics en France, ainſi que des moyens les plus propres à leur exécution, avec un Précis hiſtorique de l'état actuel des Ingénieurs des Ponts & Chauſſées & de leurs diverſes fonctions. Amſterdam*, 1777. Cette date prématurée ſembleroit annoncer que le livre ne doit pas ſe répandre ſi-tôt: on préſume qu'il y a beaucoup de critique dans cet ouvrage ſur notre adminiſtration, & que l'auteur, ſur-tout depuis l'expulſion de monſieur Turgot, n'a oſé l'avouer.

29 *Juin* 1776. M. le chevalier d'Oiſy, capitaine des vaiſſeaux du roi, eſt mort il y a déja

quelque temps fort regretté du miniſtere à raiſon de ſes talents. C'étoit un officier de la marine très-appliqué à ſon métier, & qui y avoit acquis des connoiſſances diſtinguées ; il eſt d'autant plus fâcheux qu'il ait péri auſſi prématurément, qu'il étoit à la veille d'exécuter une miſſion ſecrete en Angleterre & ſur nos côtes, dont on ne dit pas conſéquemment l'objet, mais qui ne pouvoit être qu'importante dans la poſition critique où ſont les choſes : auſſi monſieur de Sartines a-t-il envoyé, dès qu'il a ſu l'événement, un premier commis de confiance pour retirer tous les papiers relatifs à l'adminiſtration & aux diverſes expéditions dont ce militaire avoit été chargé. Son inventaire eſt extrêmement curieux, par la quantité de choſes rares qui s'y trouvent en tous points d'hiſtoire naturelle : on vante ſur-tout une table de bois de vigne, qui a pluſieurs ſiecles, & des planches de *bois de Camphre*, les ſeules exiſtantes dans Paris, le réceptacle de tant de merveilles.

17 *Juin* 1776. On peut ſe rappeller qu'une fameuſe prêtreſſe de Vénus a été décrétée de priſe de corps l'année derniere ; cette prêtreſſe, la dame *Gourdan*, ou par ſobriquet *la Comteſſe*, étoit impliquée dans une affaire criminelle dont on n'étoit pas trop inſtruit. Un mémoire de la dame d'Oppy, femme d'un ancien grand-bailli d'épée de Douay, accuſée d'avoir été chez l'entremetteuſe, & en conſéquence enfermée à ſainte Pélagie, ſe publie depuis quelques jours, & met au fait de ce procès curieux & intéreſſant.

20 *Juin* 1776. C'eſt en 1768 que madame d'Oppy fut trouvée chez madame Gourdan, où elle prétend n'avoir été que par la perfidie d'un homme qui l'y introduiſit ſous prétexte de la mener chez une femme de condition comme elle : en conſéquence elle fut conduite & enfermée à ſainte Pélagie. Son mari, après quelque temps, vint la prendre, la ramene à ſa terre, parut ſe réconcilier avec elle, & reconnoître la vérité de la ſurpriſe annoncée ci-deſſus. Madame d'Oppy, ſuivant ſa relation, vit bientôt que cette réconciliation ſimulée n'étoit qu'un piege de ſon époux ; elle ſut qu'il travailloit à la faire enlever une ſeconde fois irrévocablement : elle fut effrayée de la découverte & paſſa en Angleterre, d'où elle écrivit à ſon mari. Loin de lui répondre, celui-ci, foible & ſubjugué par des collatéraux, a fait procéder contre ſon épouſe par contumace, & l'a fait condamner aux peines de *l'authentique*. C'eſt contre ce jugement que madame d'Oppy revient ; elle s'eſt rendue en France, elle s'eſt miſe en regle, & publie ſa juſtification : elle répond d'une maniere aſſez ſatisfaiſante, non-ſeulement au premier grief, mais à d'autres dont l'accuſe ſon mari pendant qu'elle a ſéjourné chez l'étranger. Elle établit l'inſuffiſance des preuves de l'accuſateur, & ſon mémoire adroitement fait lui gagne le ſuffrage des lecteurs : elle rejette le plus grand tort ſur des freres & ſœurs de ſon mari, qui l'obſedent & voudroient la priver des avantages conſidérables qu'il lui a faits par ſon contrat de mariage. Ce procès doit être jugé inceſſamment.

21 *Juin* 1776. M. de la Harpe a été reçu hier à l'académie Françoiſe avec un concours de monde prodigieux. Son diſcours fort long, fort égoïſte, fort emphatique, fort ridicule, a été ſuivi d'une replique de monſieur de Marmontel dans le même genre, non moins bavarde & non moins impertinente. Enſuite le récipiendaire a fait lecture du ſeptieme chant de *la Pharſale*, dont il entreprend une traduction libre; où l'on a trouvé de beaux vers, mais beaucoup d'inégalité, de dureté & de proſaïque. M. d'Alembert a terminé par l'*Eloge de M. de Sacy*, dans lequel il a fait venir celui de l'héroïne qu'il vient de perdre, de mademoiſelle l'Eſpinaſſe, qu'il n'a eu garde de nommer, mais dont tout le monde a ſenti l'alluſion.

21 *Juin.* C'eſt monſieur Doyen qui eſt chargé du tableau du Sacre: il a choiſi le moment où le roi prête le ſerment comme grand-maître des ordres de ſaint Michel, du ſaint Eſprit & de ſaint Louis. On eſpere qu'il ſera fait pour le ſallon de 1777, & que les amateurs pourront l'admirer.

L'académie de peinture regrette le Sr. Drouais, artiſte attaché au portrait & qui s'y étoit diſtingué à certains égards.

22 *Juin* 1776. Il paroît un *Eſſai ſur le Deſpotiſme*, l'ouvrage le plus fier qui ait encore été écrit ſur cette matiere; il eſt dédié à M. le dauphin; il devoit, ſelon l'avertiſſement d'un éditeur, s'imprimer lorſque Louis XV eſt mort; mais l'auteur eſpérant que Louis XVI répareroit les maux du regne de ſon aïeul, avoit ſuſpendu ſon projet. Il eſt daté de 1775: mais la difficulté de trouver des preſſes pour de pa-

reils livres, de les faire parvenir enſuite en France & de les y diſtribuer, en a vraiſemblablement retardé la publicité. Il eſt encore fort rare & mérite d'être plus connu.

22 *Juin* 1776. Il court un jeu de mot qu'on appelle *Les Tout*, qui ſous le quolibet caractériſe aſſez bien les auguſtes perſonnages dont il eſt queſtion ; on dit *que le Roi épargne tout*, *que la Reine dépenſe tout*, *que* MONSIEUR *achete tout*, & que *le comte d'Artois ſe moque de tout*.

23 *Juin* 1776. Le bailliage du palais, devant lequel madame d'Oppy avoit été renvoyée, a prononcé avant-hier un plus amplement informé, & ordonné ſon élargiſſement proviſoire : le mari a ſur le champ interjeté appel de cette ſentence. Des trois maquerelles impliquées dans cette affaire, deux ſont condamnées à être renfermées à ſainte Pélagie, & la fameuſe *Gourdan*, contumace, à être promenée ſur un âne, le viſage tourné vers la queue, ſuivant le ſupplice ordinaire.

23 *Juin*. On a depuis pluſieurs mois annoncé le mémoire que les magiſtrats expulſés du parlement de Pau devoient préſenter, où ils vouloient établir qu'eux étoient les vrais membres de cette compagnie, & que les autres ſiégeant aujourd'hui étoient les intrus ; que leur poſition étoit tout à-fait différente de celle des autres compagnies. Ils ont éxécuté leur projet, ont traité la matiere judiciairement, & ont préſenté requête à ſa majeſté, où ils développent leur plainte. On dit que c'eſt Me. Linguet qui leur a prêté ſa plume, & l'on aſſure que ſon éloquence rend cet écrit fort intéreſſant. Du

reſte, ces meſſieurs ſont fort mal dans leur province, ils ont été obligés de ſe retirer de la capitale pour ſe ſouſtraire aux mauvais traitements qu'ils eſſuyoient journellement.

24 *Juin* 1776. *Les Mariages Samnites*, reſtent toujours ſuſpendus depuis la premiere repréſentation. Un jour où la reine avoit décidé d'y venir, la piece n'a pu avoir lieu même, dit-on, une ſeconde fois, à raiſon de l'indiſpoſition du ſieur Clairval ; ce qui a donné de l'humeur à ſa majeſté, qui a dit : *on a bien de la peine à avoir ce monſieur.* Cette exclamation mortifiante a piqué l'hiſtrion, qui menace de ne plus jouer & de ſe retirer tout-à-fait. On eſpere pourtant qu'il fera un effort & reparoîtra quand ſa bouderie ſera paſſée.

25 *Juin* 1776. On n'a parlé juſqu'ici qu'en ſubſtance du diſcours de M. de Nicolaï, prononcé le 24 mai à la preſtation de ſerment du nouveau contrôleur-général à la chambre des comptes ; il eſt toujours bon de conſerver le texte même de ces formulaires oratoires : celui-ci eſt curieux par une ſatire indirecte, mais ſenſible, du miniſtere de monſieur Turgot, par les grands éloges que ce chef donne à ſa compagnie, & par l'importance qu'il met à ſes fonctions. On en va juger.

« Monſieur, le roi vous éleve au miniſtere des finances pour le bonheur de ſes peuples. Sa bienfaiſance vous appelle à cette honorable fonction ; mais ſon choix, en faiſant votre éloge, vous impoſe de grands devoirs.

Il faut, ſans doute, tout votre zele & tous vos talents pour la place que vous allez remplir : puiſqu'il faut répondre aux vœux & aux beſoins

du public, il ſeroit difficile de vous diſſimuler leur vérité & leur étendue.

On vous propoſe, Monſieur, pour modeles & pour guides les miniſtres habiles & ſages qui, toujours amis des propriétés, de l'ordre & de l'état des perſonnes, n'eurent jamais d'ambition que d'être utiles : ils firent le bien ſans faſte, ſans étonner par des opinions nouvelles, ſans alarmer par des ſpéculations hardies ; leur méthode, conforme aux principes, eut la juſtice & l'économie pour baſe : ils furent fideles aux engagements ; ils ranimerent le commerce, ils firent fleurir l'agriculture, & porterent, dans toutes les parties du royaume, l'abondance & la vie.

La faveur de leur maître, l'affection de leurs concitoyens, ont été leur récompenſe, & la poſtérité, juge équitable de leur adminiſtration, a conſacré leurs noms à la reconnoiſſance des ſiecles à venir, & leur exemple à l'émulation de leurs ſucceſſeurs.

Ils ſavoient, Monſieur, que cette *illuſtre compagnie* eſt le dépôt eſſentiel des loix & de la ſurveillance de la comptabilité : c'eſt ici qu'on leur faiſoit découvrir les abus & leurs remedes ; c'eſt ici qu'ils aimoient à trouver, pour le bien qu'ils vouloient faire, des coopérateurs & des *conſeils*.

La nation eſpere de vous, Monſieur, tout ce qu'elle a droit d'en attendre ; elle meſure aujourd'hui les obligations du miniſtre des finances ſur les intentions de ſon auguſte monarque : Louis XVI eſt notre roi, Monſieur, vous ſavez qu'il veut être notre pere.

25 *Juin* 1776. A ſa réception, M. de la Harpe

avoit pour parrains, ſuivant l'uſage, deux confreres ; c'étoient MM. Suard & l'abbé Arnaud. La fonction de ces parrains eſt d'être à la droite & à la gauche du récipiendaire, de diriger ſes mouvements, de lui apprendre quand il doit ôter ou remettre ſon chapeau, &c. Un plaiſant a jugé à propos de faire une épigramme contre le nouvel admis, & de lui aſſocier les deux membres, qui, par leur poſition, ſe trouvoient plus expoſés aux regards du public.

Soit que l'on ait placé dans notre académie,
Suard, Arnaud, la Harpe & gens de ce renom ;
Mais pourquoi, diable ! trouve-t-on,
En auſſi bonne compagnie
Voltaire, Greſſet & Buffon,

25 *Juin* 1776. On deſireroit dans *l'Eſſai ſur le Deſpotiſme* un plan mieux déterminé, plus d'ordre & d'enchaînement dans les idées, plus de correction dans le ſtyle : on juge à la fin de l'ouvrage qu'il avoit été compoſé durant les dernieres années d'oppreſſion du regne de Louis XV, & que l'auteur ſe propoſoit de le publier pour ranimer, s'ils étoit poſſible, les reſtes d'une liberté mourante, pour opérer une révolution contre le miniſtere, dont il dépeint les injuſtices & les vexations avec une plume de fer, mais d'autant plus énergique. Tacite eſt l'auteur qu'il ſemble avoir cherché le plus à imiter. Malheureuſement il n'a point, à l'exemple de l'hiſtorien, mêlé aſſez de faits aux vérités hardies & utiles qu'il vouloit énoncer, qui, en leur prêtant plus de force & de clarté, auroient en même temps jeté plus d'intérêt dans

ſon

ſon traité, & ſoutenu davantage la curioſité du lecteur. Le grand mérite de ce philoſophe patriote conſiſte donc moins dans les choſes qu'il dit, que dans la maniere courageuſe de les dire. Au moyen de quelque note & de certains indices, on ſeroit tenté de croire que l'auteur eſt ou a été dans le corps de l'épée de la marine. Du reſte, quoique l'éditeur le ſuppoſe mort prudemment, on ſait qu'il ne faut pas prendre à la lettre ces diſcours préliminaires, & que cette tournure eſt en outre pour la pareſſe une excuſe qui diſpenſe l'écrivain de limer & perfectionner un livre, autant que le mérite tout ce qu'on offre au public.

26 *Juin* 1776. La *Requête au roi*, des magiſtrats remerciés du parlement de Pau, paroît imprimée; elle eſt ſouſcrite de dix-huit ſignatures, & n'a point été travaillée par Me. Linguet; elle eſt l'ouvrage de l'un d'entr'eux: ils ont cru avoir à ſe défier du garde-des-ſceaux, qu'ils ont regardé comme partie dans cette affaire; en conſéquence, quoique la voie naturelle de la faire parvenir au roi eût dû être de s'adreſſer à ce chef actuel de la magiſtrature, ils ont eu recours au capitaine des gardes, qui s'en eſt chargé. On juge combien monſieur de Miromeſnil a dû être piqué de cette démarche, & ſurtout de l'exception injurieuſe qui a été faite de ſon miniſtere.

27 *Juin* 1776. *Vers au fauteuil académique, où a été inſtallé monſieur de la Harpe le* 20 *juin.*

Funeſte & glorieux fauteuil,
Toi, du talent le trône & le cercueil,
De ta vertu ſoporifique

Sur le pauvre *Bebé* répands l'heureux effet ;
Endors-le-moi d'un ſommeil léthargique,
Pour être plus ſûr de ton fait,
Avec *Guſtave*, *Mélanie*,
Et des *conſeils* la froide rapſodie.

Il faut rembourrer ton couſſin ;
Apprête-toi, voici le petit nain !
On le paſſe de main en main,
Il eſt niché ! gloire à l'académie.
Là du fauteuil l'aſſoupiſſant génie,
Vient d'opérer ; il ſaiſit le Bambin.
Ah ! n'allez pas troubler ſa paix profonde :
N'eſt-il pas juſte, amis, qu'il dorme enfin,
Après avoir endormi tout le monde !

Pour entendre cette facétie, il faut ſe reſſouvenir du petit nain du roi de Pologne, qu'on appelloit *Bebé*, & auquel Freron a ſouvent comparé monſieur de la Harpe, à cauſe de ſa petite ſtature, de ſon petit orgueil & de ſes petites coleres, tous défauts qu'avoit auſſi ſon modele.

27 *Juin* 1776. *Les Lettres Chinoiſes, Indiennes & Tartares* ſont un peu plus répandues ; elles ſont adreſſées à monſieur Pauw, ce chanoine de Breſlau, qui a publié des idées ſi nouvelles & ſi étranges ſur la Chine & les Egyptiens. C'eſt d'un bénédictin dont monſieur Voltaire emprunte aujourd'hui le froc, & il obſerve en cela le coſtume, attendu le ſcientifique de la matiere : mais il ne le ſuit pas long-temps, car il effleure dans quelques pages des ſujets qui auroient fourni au moine des in-folio.

Pour groſſir le recueuil, on y a joint pluſieurs autres pieces intéreſſantes, c'eſt-à-dire, qui ſont de monſieur de Voltaire ou le concernent : il y a entr'autres des lettres de monſieur le chevalier de Boufflers pendant ſon voyage en Suiſſe en 1764, qui ſont délicieuſes, mais avoient été déja imprimées, ainſi que divers rogatons du philoſophe de Ferney.

La ſeule piece vraiment neuve, eſt celle intitulée : *les Finances* ; elle eſt en vers, & préſente rapidement l'eſquiſſe du roman politique que les économiſtes ont mis depuis pluſieurs fois en œuvre, pour peindre en action & plus énergiquement les ſuites affreuſes du ſyſtême actuel des finances, dans la perception des impôts.

29 *Juin.* 1776. La premiere des *Lettres Chinoiſes, Indiennes & Tartares*, roule ſur un poëme de l'empereur Kien-long, ſouverain actuel de la Chine ; il a pour titre *Moukden*, & eſt en vers. Dans la ſeconde, on rapporte des prétendues réflexions d'un autre bénédictin, nommé dom Ruinart, auteur des *Actes ſinceres*, recueil de contes miraculeux fort ſinguliers, & qui ne trouve point mauvais conſéquemment que Kien-long ſe diſe deſcendu d'une vierge. La troiſieme eſt adreſſée à M. Pauw, ſur l'athéiſme de la Chine, & l'auteur penche pour l'affirmative. La quatrieme eſt une plaiſanterie ſur l'opinion que l'ancien chriſtianiſme n'a pas manqué de fleurir à la Chine. La cinquieme regarde les loix & les mœurs de cet empire, que l'écrivain admire. Les diſputes des révérends peres jéſuites à la Chine fourniſſent matiere aux plaiſanteries de la ſixieme, continuées

dans la ſeptieme ſur la fantaiſie qu'ont eu quelques ſavants d'Europe de faire deſcendre les Chinois des Egyptiens, & mieux encore dans la huitieme ſur les dix anciennes tribus Juives qu'on dit être à la Chine. L'auteur parle un peu plus ſérieuſement dans la dixieme, où il s'étend ſur le *Shaſta-bad*, livre des brachmanes, le plus ancien qui ſoit au monde. Il parle auſſi du *Veidam*, dont il rapporte des impertinences. Le paradis terreſtre de l'Inde eſt fort exalté dans la dixieme, & le grand Lama réputé immortel, & la métempſycoſe, ſont les objets de la onzieme. Enfin la douzieme ſe rapproche de nous; il eſt queſtion du Dante & d'un pauvre homme nommé *Martinelly*; c'eſt un traducteur de l'Italien que monſieur de Voltaire n'aime pas. Il ſeroit difficile de trouver un radotage plus complet que ce recueil d'épîtres courtes, pleines d'érudition & de verbiage, & où le fond de la queſtion eſt ſouvent la choſe dont on s'occupe le moins.

Un dialogue de maxime de Madaure, avec une notice concernant ce philoſophe Africain, contemporain d'Apulée, & ami de ſaint Auguſtin, vient après ces lettres. C'eſt un ouvrage philoſophique, rempli d'une excellente morale, & où l'on apprend la ſcience difficile de vivre & de mourir. On ne peut que féliciter monſieur de Voltaire ſur la découverte de cette maxime, qu'on ne connoiſſoit guere, non plus que ſon œuvre.

29 *Juin* 1776. La requête des expulſés du parlement de Pau, au nombre de 30 ſuivant elle, quoiqu'elle ne ſoit ſouſcrite que de dix-huit, eſt très-curieuſe par un expoſé clair &

étendu qu'elle contient de l'origine des troubles de la compagnie, & de tout ce qui a précédé & motivé les démiſſions de 1765 ; ils prétendent que depuis ce moment ce ſont eux qui ſont reſtés le vrai & le ſeul parlement ; que ces démiſſions étant volontaires, libres, ſoutenues, réitérées, malgré les ordres, les inſtances & la patience du monarque, les places de ces magiſtrats étoient vraiment & duement vacantes, & qu'eux-mêmes l'ont reconnu en différents cas, & de la façon la plus caractériſée. Il eſt ſingulier de les voir invoquer en leur faveur les loix de la ſtabilité & de l'inamovibilité des offices, principes du rétabliſſement des autres, & prouver que ceux-ci ne ſont au contraire, aux yeux de la loi, que de ſimples citoyens, ſans caractere, & tous leurs jugements qu'autant d'actes qu'elle réprouve, & dont elle prononce la nullité : qu'enfin les ſujets qu'ils ſe ſont aſſociés n'auront jamais le vrai caractere de magiſtrature, parce que ceux qui doivent les conſacrer dans ce ſacerdoce, ne l'ont pas même reçu.

Ils expoſent enſuite le tableau des mauvais traitements qu'ils éprouvent de leur part ; ils ſe plaignent qu'on leur reproche & à leur poſtérité leurs ſervices, pendant ces dix années, comme un acte de baſſeſſe & d'infamie, qu'on leur refuſe les qualités de leur état, & que les ſuppôts du palais oſent ſe porter à cette indignité.

Ils ſe défendent enfin ſur ce qu'on les a attaqués par leur naiſſance, par leur défaut de fortune, & par celui de lumieres ; ils invoquent l'équité du monarque, & lui citent les exemples de ſes prédéceſſeurs revenus ſur leurs pas en

pareille circonſtance ; exemples qu'ont fait valoir tour-à-tour différents corps de magiſtrature opprimés.

30 *Juin* 1776. Monſieur Roux, docteur-régent de la faculté, le rédacteur du *Journal de médecine*, & ſe livrant plus à la théorie de ſon état qu'à la pratique, vient de mourir victime de ſon ardeur infatigable à faire des expériences chymiques ; il étoit occupé à en faire ſur l'arſenic, & il s'eſt empoiſonné lui-même.

1 *Juillet* 1776. Le ſieur Boucher, procureur au parlement, connu par ſon zele & par ſon patriotiſme durant la diſgrace de cette cour, a employé le temps de l'interruption du ſervice à lire & étudier Tacite ; il s'eſt tellement pénétré de cet auteur fort connu, qu'il prétend en avoir trouvé la clef, & pouvoir démontrer que tous les traducteurs & commentateurs juſques à ce jour n'y ont rien compris, même le fameux jéſuite Brothier, qui en a donné une édition ſi magnifique & ſi eſtimée des ſavants ; il s'eſt ſur-tout attaché à la ponctuation, à laquelle perſonne n'avoit encore ſongé, & cependant très-utile ou plutôt très-eſſentielle pour la pureté & l'intelligence du texte. Outre ce premier travail, il en fait une traduction complete, & depuis peu a donné au public un eſſai ſur ſon entrepriſe. Il n'a pas manqué d'en porter des exemplaires aux magiſtrats du parlement, amateurs de l'hiſtoire en latin, entre leſquels on diſtingue monſieur Lefevre d'Amécour. Ce conſeiller a été ſi enchanté de voir un ſuppôt du palais parvenu à ce degré de connoiſſances & d'érudition, qu'un jour où

ſe formoit une aſſemblée de chambres, il a pris monſieur Boucher par la main, l'y a introduit, & l'a propoſé à l'admiration de ſes confreres, non-ſeulement à raiſon de ſes talents, mais encore plus de ſes ſentiments généreux, qui le font regarder dans ſa profeſſion, comme auſſi vierge que Me. Target au barreau.

2 *Juillet* 1776. Monſieur l'abbé Coyer, auteur de *bagatelles morales*, dans une d'elles, intitulée *Chinki*, avoit décrit, il y a pluſieurs années, les abus des maîtriſes & jurandes: il vient de donner une ſuite à ce petit roman politique par une autre, intitulé: *Naran*, fils de *Chinki*, *hiſtoire Cochinchinoiſe, qui peut ſervir à d'autres pays, & de ſuite à celle de Chinki, ſon pere.* Son héros paſſe ſucceſſivement dans différents états, & tous offrent des inconvénients qu'il ne connoiſſoit pas. Cette critique, fort aiſée à faire, n'eſt pas malheureuſement accompagnée de vues plus philoſophiques qui trouveroient le remede à ces maux. Ce pamphlet n'eſt donc qu'un ouvrage futile, dont le cadre eſt trop uſé pour être agréable: il n'a d'autre mérite qu'une ſorte de rapidité dans la narration, qui l'empêche d'être ennuyeux: il eſt facilement écrit.

2 *Juillet.* On annonce une nouveauté grivoiſe fort rare; elle eſt intitulée *Parapilla*: c'eſt un poëme en cinq chants, prétendus traduits de l'italien, contenant l'hiſtoire d'un membre viril, artificiel, ou du godmiché. On le dit, malgré ce fond très obſcene, écrit avec une ſorte d'honnêteté.

3 *Juillet* 1776. On a fait une autre épigramme

ſur le ſieur de la Harpe, nouvel académicien; elle ſert à conſtater combien il eſt peu aimé:

Ce n'eſt point ſi mal à propos,
Que la Harpe à l'académie,
Malgré toute ſon infamie,
Siege, vainqueur de ſes rivaux.
Graces à la vertu magique
De ſon fauteuil ſoporifique,
Il va nous laiſſer en repos.

3 *Juillet* 1776. La demoiſelle Raucoux n'ayant pas voulu accéder aux arrangements que lui propoſoient ceux qui s'étoient entremis d'une négociation avec ſes créanciers, a préféré de s'expatrier. On aſſure qu'elle eſt partie pour la Ruſſie. Quoi qu'il en ſoit, les comédiens y renoncent abſolument, & ont fait venir de Lyon, pour la remplacer, mademoiſelle Sainval la cadette, dont le public s'étoit d'abord engoué ici, & qui avoit enſuite été totalement éclipſée par mademoiſelle Raucoux; elle aura tout de ſuite la demi part de celle-ci.

4 *Juillet* 1776. Un juriſconſulte très-peu financier, vient d'écrire, comme beaucoup d'autres, ſur une partie qu'il n'entend pas: il donne un ouvrage, intitulé: *la Finance Politique*. D'après ſon ſyſtême, tout doit prendre une face nouvelle, & il détruit les différents vices de l'adminiſtration. L'auteur de *l'Ami des François* vient de diſſéquer les idées de cet écrivain politique, & de renverſer ſon ſyſtême, portant ſur des baſes données, dont il démontre la fauſſeté.

5 *Juillet* 1776. C'eſt demain dans *Zaïre* que reparoît mademoiſelle Sainval la jeune. Ses nombreux

partiſans ſe diſpoſent à l'aller applaudir, & cela occaſione une grande fermentation parmi les amateurs.

5 *Juillet* 1776. Il paroît une ſatire fort longue contre grand nombre des membres de la faculté de médecine : elle occaſione une fermentation conſidérable parmi les docteurs : quoiqu'imprimée, elle eſt encore fort rare, elle eſt très-méchante. Bordeu, qui a les idées les plus fortes & les plus énergiques de ce corps, mais non le mieux famé, y eſt un des plus maltraités.

6 *Juillet* 1776. M. le chevalier de Berainville ſe diſpoſe à préſenter à S. M. une eſtampe allégorique, intitulée : *le Sacre de* Louis XVI, ſervant de ſuite à celles dont on a parlé il y a dix-huit mois. Voici l'explication de la nouvelle : Louis XVI eſt couronné par la religion, gardé par la juſtice & comblé des dons du ciel. Tenant d'une main le gouvernail du royaume, de l'autre il commande ; & ſa vigilance éclairée, déſignée ſous l'emblême d'un conſeil, embraſſe la ſurface du globe de la France, dont l'horizon repréſentant l'eſpoir eſt ſoutenu par la ſévérité, la récompenſe, la vertu pacifique & la valeur. La prudence, ſous la figure d'un ſerpent, réunit ces quatre ſuppôts, diviſant l'horizon en quatre points cardinaux, marqués V. (*Vertu*), Z. (*Zele*), F. (*Félicité*), & G. (*Gloire*), fruit précieux d'un gouvernement ſage.

Le vice confondu ſe précipite ; ſon flambeau n'exhale plus qu'une noire fumée, & l'hydre, agent de ſes forfaits, tourne contre une

même ſon dard empoiſonné. Au bas on lit ces vers :

Des mains de la Divinité,
Louis, tu reçois la couronne ;
Le ſceptre, la loi te le donne,
Tu dois le glaive à l'équité ;
Mais tes vertus & ta bonté
Dans nos cœurs t'aſſurent le trône.

On lit autour *Religio ſtabilit imperium, juſtitia ſervat* ; & au bas, LUD. XVI. *coronatur Remis* 11 *junii* 1775.

7 *Juillet* 1776. Mlle. Sainval la jeune a débuté hier dans *Zaïre* pour ſa rentrée à la comédie. L'affluence étoit immenſe : la reine y eſt venue avec M. le comte d'Artois. Malheureuſement l'actrice n'a pas répondu à l'attente du public ; c'eſt un ſujet toujours médiocre : loin d'avoir la figure convenable au rôle qu'elle a joué, elle eſt laide & ſur-tout affreuſe quand elle pleure. Elle eſt petite, ſans graces, & n'a pas de poitrine : elle montre quelque ſenſibilité ; elle a mis de la chaleur & de l'onction dans certains endroits ; mais ſes chûtes ſont déteſtables, elle ſe reſſent des leçons de ſa ſœur, & a ſon ton dolent & monotone.

7 *Juillet* L'immenſe dictionnaire de l'encyclopédie ſe trouvant encore défectueux à bien des égards ; on vient d'en donner deux volumes de ſupplément : ils ſeront ſuivis dans peu de deux autres & d'un cinquieme enſuite contenant les gravures. Au lieu d'étendre cet ouvrage que la cupidité des libraires & la prolixité des auteurs ont trop alongé, il faudroit

qu'une compagnie de gens de lettres s'occupât à en reſſerrer les articles ; ce qui ne manquera pas d'arriver quelque jour : mais il faut des ſiecles pour voir une pareille entrepriſe conduite à ſa perfection.

8 *Juillet* 1776. Les Italiens ont donné hier la premiere repréſentation d'une parodie d'*Alceſte*, ayant pour titre : *la bonne Femme* ou *le Phénix*. Elle eſt en deux actes & en vers mêlés d'ariettes & de vaudevilles. C'eſt la production de trois auteurs, dont un plus connu eſt M. Auguſte. Cet ouvrage a eu du ſuccès : on y a trouvé de la gaieté, des ſaillies, de la fineſſe, des ſarcaſmes, & l'intrigue en eſt calquée ingénieuſement ſur celle de l'opéra. La critique tombe principalement ſur le poëme de l'original ; car on ſent que la muſique ne pouvoit guere y prêter ; il y a cependant quelques endroits où l'on s'apperçoit que les auteurs ont en vue le chevalier Gluck.

9 *Juillet*. Dom Martin, le bénédictin dont on a ci-devant parlé, a fait imprimer ſon plaidoyer intitulé : *Plaidoyer fait & prononcé au grand-conſeil pendant cinq audiences par l'abbé Joſeph Martin, prêtre, intimé & défendeur, ci-devant bénédictin de la congrégation de St. Maur : contre dom Mené Gillot, ſupérieur général de ladite congrégation, appellant comme d'abus d'un bref de diſpenſe ou indult de ſécularisation accordé par notre ſaint pere le pape le* 5 *janvier* 1772.

Le religieux ſe propoſe d'y établir, 1°. l'exiſtence trop réelle de ſa maladie, huit ans même avant l'époque de ſa ſécularisation ; ce qui doit empêcher de ſoupçonner raiſonnablement,

moins encore d'assurer hardiment, comme l'ont fait ses adversaires, qu'elle ait été controuvée & fabriquée à plaisir pour servir de prétexte à son nouvel état.

2°. Que, victime continuelle des souffrances & des douleurs, une persécution de dix années n'a pas peu contribué à les aggraver au point de le conduire infailliblement au tombeau, s'il eût persisté à dérober à l'obscurité du cloître une infinité de miseres dont le détail est essentiel à sa cause.

3°. De démontrer la vérité de sa supplique au pape, la justice de l'indult que S. S. lui a accordé, l'existence légale de son enrégistrement au parlement de Toulouse, la sagesse, la régularité de la procédure faite à Montauban pardevant l'official : enfin, en réfutant les fausſetés, les principes erronnés, les sophismes & le sermon, plutôt que le plaidoyer de ses adversaires, son objet est de prouver invinciblement le droit éternel du souverain pontife, & que l'usage qu'il en a fait à son égard, ainsi qu'à l'égard de bien d'autres avant lui, s'accorde parfaitement avec nos libertés, & se trouve évidemment autorisé de la volonté de nos augustes monarques.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet écrit, c'est une lettre de cachet dont s'autorisent ses supérieurs pour vexer dom Martin, ainsi que la maniere dont elle est mise à exécution. Un pareil incident auroit pu donner lieu à un autre tribunal, moins asservi que le grand-conseil au despotisme, à s'élever contre cet abus d'autorité : mais celui-ci n'a pas paru y faire la moindre attention.

Le plaidoyer n'eſt point mal écrit, quoique lourd cependant & à la bénédictine, c'eſt-à-dire, très-verbeux & très-embarraſſé de quantité de ſuperfluités.

9 *Juillet* 1776. Les vapeurs étant plus que jamais le tic des jolies femmes, on a fait une chanſon ſur ce ridicule ; elle eſt aſſez bien faite & fort à la mode ; elle a pour titre *la Vaporeuſe*, ſur l'air, *toujours, toujours, il eſt toujours le même.*

J'ai des vapeurs quand un galant ſoupire,
De déplaiſir
L'amour me fait mourir :
Ne pouvez-vous languir,
Meſſieurs, ſans me le dire ?
Epargnez la fadeur,
Treve de vive ardeur,
J'ai des vapeurs quand un galant ſoupire.

A ma toilette un abbé me fait rire :
Mon perroquet
Retient tout ſon caquet ;
Mon ſinge eſt plus coquet,
Depuis qu'il vient m'inſtruire.
Mais s'il m'offre ſon cœur,
Percé d'un trait vainqueur,
J'ai des vapeurs quand un galant ſoupire.

Certain Robin s'en vint un jour me dire,
Dieux ! que d'appas !
On n'y réſiſte pas ;
Et puis, d'un ton plus bas,

Aimez, belle Thémire ;
Un peu de volupté,
Sied bien à la beauté.
J'ai des vapeurs quand un galant ſoupire.

Un beau marquis, que tout Paris admire,
Me divertit ;
Il chante, il danſe, il rit,
Il pétille d'eſprit,
Il folâtre, il ſoupire ;
Quelquefois tout-à-coup,
Il tombe à mes genoux.
J'ai des vapeurs quand un galant ſoupire.

Un financier, n'allez pas en médire,
Me traite au mieux ;
Ses ſoupirs ſont des dieux,
Son champagne mouſſeux,
En pétillant m'inſpire ;
Mais dès qu'il s'attendrit,
Tout ſon feu me tranſit.
J'ai des vapeurs quand un galant ſoupire.

Il eſt charmant, par-tout on le deſire,
Mon médecin,
C'eſt un homme divin ;
Ses doigts d'un blanc ſatin,
S'exercent ſur ma lyre,
Puis il touche mon bras,
Un jour il le ſerra.
J'ai des vapeurs quand un galant ſoupire.

9 *Juillet* 1776. On a oublié de parler de la mort de M. l'abbé de Gouré, décédé il y a environ deux mois. C'étoit un ſavant très-verſé dans la partie géographique : il ſe mêloit auſſi de la connoiſſance des médailles, & compoſoit des inſcriptions, comme Desfontaines, où il s'étoit permis des digreſſions très-ſatiriques contre lui ; ce qui avoit donné lieu à un procès criminel entr'eux, décidé par le chancelier, comme toutes ces eſpeces d'affaires entre auteurs, c'eſt-à-dire, en mettant les deux parties hors de cour. Il étoit fort cynique & vivoit iſolé. Quoique prêtre & diſant la meſſe tous les jours, il eſt mort ſans avoir voulu entendre parler de confeſſion. Il avoit près de 80 ans.

10 *Juillet.* 1776. Quelques particuliers s'étant réunis en compagnie, avoient obtenu une permiſſion de M. de Malsherbes pour conſtruire un nouveau théatre forain ſur les boulevards, & y jouer des pieces analogues au lieu : M. le Noir, architecte très-entendu dans ſon art, étoit à la tête des travaux, & M. de Pleincheſne, ci-devant attaché à Audinot, l'alimentant de ſes pieces, recrutoit des acteurs & s'occupoit de toute la partie littéraire. La jalouſie des comédiens François & Italiens a fermenté ; ils ont mis en mouvement le maréchal duc de Duras, qui a fait retirer le privilege & ſuſpendre les travaux, quoique très-avancés. Le bruit avoit couru que la nouvelle troupe devoit s'intituler *Troupe de Monſieur* : on en a parlé à ce prince ; & S. A. R. piquée qu'on la mît en jeu, n'a pas peu contribué à ce changement du miniſtere.

10 *Juillet* 1776. Le poëme de *Parapilla* eſt tiré en effet de l'Italien, l'original eſt intitulé *il Cazzo*; on l'avoit d'abord traduit en proſe, & enfin le voici en vers. Par une ſingularité aſſez remarquable, quoiqu'il roule ſur le ſujet le plus obſcene, il n'y a pas un mot de ce genre; & la fiction, ſoutenue d'un bout à l'autre ſur le même ton, préſente des images très-licencieuſes, toujours gazées ſous des expreſſions honnêtes. Dans le premier chant, il eſt queſtion de ſon origine; elle eſt due à la maniere bruſque dont un pauvre diable, Rodric, accueille l'ange Gabriel, qui le vient viſiter, comme il plantoit dans ſon jardin; il jure par ce mot ſi uſité en Italie, & dont Benoit XIV faiſoit ſouvent uſage. *Vous en plantez, eh bien! il en viendra*, lui répond l'inconnu qui diſparoît. L'impie eſt déſolé de l'accompliſſement de la prédiction; il s'en répent: l'eſprit céleſte, plaiſant de ſon naturel, lui pardonne, & lui montre la maniere de faire fortune avec cette nouvelle production: qu'il en prenne une tige, & l'aille vendre, mais non moins de cent mille écus. Sa propriété ſera de ſauter à la femme qui marquera la premiere ſon admiration en la voyant, & de lui procurer des plaiſirs indicibles: elle ne s'arrêtera qu'au ſeul mot *Parapilla*, Rodric trouve bientôt marchande; une madame Capponi, ayant éprouvé la vertu du bijou, l'achete; ce qui fournit la matiere du 2e. chant, terminé par l'épiſode de ſa ſœur l'abbeſſe, qu'elle inſtruit de ſa découverte, & qui deſire y prendre part. Les ravages de cette racine merveilleuſe dans le couvent, ſont peints au troiſieme chant avec un pinceau léger, vif, volup-

tueux : mais un laquais de la maîtreſſe impatiente, vient reprendre le bijou au grand regret des nonnains : il étoit tard, il le rapportoit dans la nuit ; il eſt arrêté par la garde. Le prévôt ſe ſaiſit d'une caſſette que le fuyard abandonne. Ni l'un ni l'autre n'en connoiſſe le mérite. Le dernier marioit ſa fille le lendemain ; par haſard elle trouve la boëte, l'ouvre, & éprouve la vertu de l'inſtrument, qui épargne bien des peines au mari ; elle le conſerve quelques temps, juſqu'à ce que la ſuivante de madame Capponi, inſtruite qui poſſédoit le tréſor, & aux aguêts, trouve le moyen d'en devenir propriétaire. Tout cela occupe le quatrieme chant. Enfin la ſuivante chaſſée, au cinquieme chant, de chez madame Capponi, parce qu'elle néglige tout ſon ſervice pour s'entretenir avec le bijou, mourante de faim, & n'ayant pas d'autres reſſource, le vend à une femme courtiſanne, maîtreſſe du ſaint pere. Celle-ci le préfere, comme de raiſon, à ſa ſainteté, elle s'en amuſe, perſifle le vieux pontife, qui invoque le ſecours de ſaint Pierre pour être débarraſſé d'un rival auſſi incommode ; on l'exauce, on apothéoſe le bijou, il eſt placé au ciel.

Rien de plus gai, de plus leſtement écrit que ce petit poëme, d'un genre fol & d'un goût exquis.

11 *Juillet* 1776. M. de Voltaire, accuſé de tourner à tout vent, & d'oublier facilement ſes bienfaiteurs diſgraciés, a voulu prouver le contraire, ou du moins ſe corriger : il vient d'adreſſer une épître à M. Turgot, dont on parle avec beaucoup d'éloge.

12 *Juillet* 1776. *Lettre d'un Cultivateur de*

Province à un citoyen de Paris. Tel eſt le titre d'une petite brochure datée du 29 avril 1776, où l'on fait l'apologie des opérations de M. Turgot & de celles du comte de Saint-Germain. On ne peut qu'applaudir au zele de l'écrivain très-judicieux dans ſes raiſonnements & très-modéré dans ſon ſtyle.

12 *Juillet* 1776. Depuis long-temps on s'étonnoit que les Anglois, ſi curieux des papiers publics de toute eſpece, n'euſſent pas, à l'exemple des autres nations étrangeres, une gazette écrite en François, qui s'imprimât à Londres, à l'inſtar de celles de Hollande, d'Allemagne, &c. Ce projet ſe réaliſe aujourd'hui : on annonce une feuille périodique, y prenant naiſſance ſous le titre de *Courier de l'Europe.* Elle eſt en grand papier, ainſi que les autres gazettes Angloiſes, caractere fin & ſerré, traitant de toutes ſortes de matieres: elle paroîtra deux fois par ſemaine. Il faut convenir que l'eſſai n'eſt pas piquant, &, quoiqu'on la prétende compoſée par une ſociété des gens de lettres, elle eſt peu littéraire, d'un très-médiocre ſtyle & d'un mauvais goût. Il faut, pour l'avoir, s'adreſſer à Londres chez *E. Cox, Printer,* N°. 73, *Great Queen Street, Lincoln s-inn-fields.* Le prix eſt de ſix ſous monnoie de France, par nombre ou numéro.

13 *Juillet* 1776. Suivant la brochure annoncée juſtificative des opérations de monſieur Turgot, & même de quelques-unes du comte de Saint-Germain, on ne peut réparer la ſituation d'un état obéré que de trois manieres, ou en augmentant la recette, ou en diminuant la dépenſe, ou en ceſſant les paiements, pour ſe mettre au pair.

La recette peut s'augmenter de trois manieres, ou en mettant de nouveaux impôts, ou en ſimplifiant & diminuant les frais de perception, ou en créant quelque branche de revenu public qui ne ſoit pas un impôt, ou en améliorant un objet de revenu déja exiſtant.

Le gouvernement actuel n'a point voulu de la premiere méthode. M. Turgot a employé la ſeconde par la réunion des deux charges de receveur des tailles en une; & il pouvoit encore mieux l'appliquer par la ſuppreſſion des receveurs-généraux des Finances, & par la réduction des fermiers-généraux & de leur ſequelle, de leurs commis, &c.

La nouvelle régie des meſſageries doit être compriſe dans la troiſieme méthode, ainſi que l'encouragement de l'agriculture & ſes défrichements, & l'amélioration des domaines & bois du roi, ainſi que des revirements faits, des commutations à l'égard de certains excédents d'impôt, moins gênants, moins diſpendieux &c.

La dépenſe ſe diminue, 1°. en réglant le nombre des agents qu'on croit néceſſaire d'employer; 2°. en ne les payant qu'avec juſtice, ſans meſquinerie & ſans profuſion.

La réduction du nombre des grades de la maiſon du roi eſt de la premiere eſpece, ainſi que la ſuppreſſion de quantité de gouvernements, &c. La réduction des appointements de certaines places eſt de l'autre. Tout cela eſt du miniſtre de la guerre, de même que la nouvelle forme donnée à l'établiſſement de l'école militaire, d'où réſulte une grande économie & la nouvelle régie des vivres, &c.

Quant à la ceſſation de paiement, c'eſt une reſſource extrême, par laquelle on ſe *remet au courant*, comme diſoit le cardinal Dubois : elle deviendra néceſſaire ſi l'on ne ſoutient pas les premieres opérations du regne, ſi l'on n'en fait pas de ſemblables : l'auteur, en conſéquence, donne déja un modele d'édit effrayant & bien propre à faire rentrer en eux-mêmes ceux qui crient contre la beſogne des deux miniſtres.

Cette brochure, ſimplement, clairement écrite, très-propre à faire toucher au doigt & à l'œil, la bonté de toutes les opérations qui ont eu lieu depuis quelque temps, contient une anecdote difficile à croire. L'auteur prétend que le peuple Anglois a été ſi enchanté de ce qu'il a appris de nos derniers édits & de nos nouvelles ordonnances, qu'il a fallu les lui traduire, & qu'il y en a eu cinq ou ſix éditions; que dans pluſieurs villes principales, à Briſtol ſur-tout, on a bu des *toſtes*, on a fait des danſes, on a célébré des fêtes en l'honneur de notre jeune roi & de ſon miniſtere.

15 *Juillet* 1776. L'ouvrage qui occupe beaucoup la faculté de médecine & l'agite, a pour titre : *l'Art Yatrique, poëme en quatre chants, ouvrage poſthume de M. L. H. B. L. J. docteur régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris; recueilli & publié par M. de L. membre de pluſieurs académies.* Il eſt précédé d'un avertiſſement, où l'on annonce que l'auteur, M. Bourdelin le jeune, eſt mort : il eſt daté du 30 ſeptembre 1775, d'Amiens, où l'écrit eſt ſuppoſé imprimé. Mais peu de gens ſont dupes de cette tournure, & l'attribuent plutôt

au docteur le Preux : en général il eſt méchant, mais les portraits en ſont vrais, bien frappés : cette ſatire n'eſt point ſans ſel & ſans mérite.

15 *Juillet* 1776. L'affaire du colyſée ſe continue pardevant le lieutenant de police, elle a déja occaſioné une multitude de mémoires immenſe.

16 *Juillet* 1776. L'abbé Beaudeau a commencé à plaider ſa cauſe au Châtelet contre les fermiers de la caiſſe de Poiſſy. Il y a eu vendredi & ſamedi un concours prodigieux de ſpectateurs. L'orateur a été extrêmement applaudi. C'eſt Gerbier qui eſt pour les parties adverſes ; il n'a pas réuſſi dans ſon attaque ; il a encore la replique.

17 *Juillet.* 1776. On prétend que la place devant le Palais-Royal, au moyen de l'étendue qu'on vient de lui donner par la démolition de beaucoup de maiſons ſur la droite, & le réculement projeté du château d'eau, aura le double de la ſurface qu'elle avoit : en conſéquence on doit ouvrir une rue perpendiculaire à la grande porte du château ; des arcades maſqueront les rues Froidmanteau & ſaint Thomas-du-Louvre, & il régnera ainſi un colonnade ſur toute la façade, qui répondra à celle du palais : mais il faut beaucoup d'argent pour ces embelliſſements, & il n'y a pas d'apparence qu'on y travaille de pluſieurs années.

17 *Juillet.* Mademoiſelle Sainval la jeune, n'a pas eu plus de ſuccès les jours ſuivants de ſon début, que la premiere fois, & l'on décide de plus en plus qu'elle ne ſera jamais qu'un pauvre ſujet.

Le ſieur le Kain vient de partir pour aller à

Geneve & prendre ſes vacances ordinaires. Cette fois ci les gentilshommes de la chambre avoient eu le courage de lui refuſer ce congé : mais la reine, enchantée de cet hiſtrion dans la tragédie de *Tancrede*, n'a pu lui réſiſter, & a ordonné qu'il fût maître d'aller où il voudroit.

18 *Juillet* 1776. Le poëme de *l'Art Jatrique*, eſt précédé *d'une épître à ma tante*, ſervant comme d'introduction. L'auteur lui demande pardon d'avoir refuſé juſques ici ſes conſeils, de s'être imaginé que la ſcience & la probité ſeules devoient être les moyens du médecin pour arriver à la fortune & à la célébrité. Il en va prendre de meilleurs, il deviendra courtiſan des belles & des grands, faux, méchant, impoſteur, intriguant ſur-tout; & il eſpere réuſſir ainſi comme tant d'autres. Ce premier eſſai, en vers de dix ſyllabes, eſt foible, proſaïque, à quelques endroits près, où il y a des images & des expreſſions poétiques & heureuſes.

Ce n'eſt point une fiction qui fait la baſe du poëme, il n'y en a aucune. Il n'eſt pas non plus didactique : ce ne ſont pas des préceptes monotones & arides. Le but du poëte eſt de décrire les travers, les ridicules & les vices de nos modernes diſciples d'Hyppocrate. Il en fournit des exemples dans chaque genre, & prend tous ſes modeles dans la faculté, ſans nommer perſonne ; en un mot, c'eſt un code, un manuel de conduite à l'uſage des jeunes médecins. Il y a cependant un enſemble, un plan ſous lequel il réunit ſes portraits.

Dans le premier chant il montre l'excellence

de la médecine, malgré tout ce qu'on a dit & écrit contr'elle ; il s'éleve contre l'audace des chirurgiens & des apothicaires, qui voudroient s'égaler aux diſciples d'Hyppocrate, il détruit les prétentions des autres facultés de droit, des arts, de la théologie. Deſcription des honneurs rendus à Eſculape dans Epidaure. Paris, rivale de cette ville à cet égard, offre auſſi la même vénération pour la médecine & une école floriſſante en ce genre. C'eſt là que l'auteur ſe propoſe de choiſir ſes héros.

Ce ſecond chant eſt rempli des principes que doit ſe faire un jeune médecin pour parvenir. L'égoïſme eſt l'unique ; il ne doit s'occuper que de lui, & ne ſe faire aucun ſcrupule de décrier ſes confreres pour s'exalter ſur eux, ſoit par des remedes excluſifs, ſoit par des méthodes nouvelles, ou par des découvertes prétendues.

Les mœurs occupent le troiſieme chant : l'ambition, la luxure, l'hypocriſie doivent être les paſſions du docteur candidat ; & il les mettra en œuvre ſuivant que les circonſtances l'exigeront ou que ſon caractere le lui permettra.

Les ruſes, les tours, l'adreſſe, les artifices, les preſtiges des grands maîtres d'aujourd'hui occupent & égaient le quatrieme & dernier chant.

Telle eſt l'eſquiſſe du poëme aſſez long, d'environ 2400 vers. L'auteur annonce du talent, quoique ſans beaucoup d'imagination ; mais il a le pinceau ſûr & fidele ; il a des tournures ingénieuſes ; & cette cauſticité,

qui fait l'ame de la ſatire, & réuſſit toujours lorſqu'elle eſt appliquée adroitement & avec juſteſſe. Au ſtyle, où les expreſſions ſcientifiques ſont prodiguées à propos, & dans la plus grande énergie, & ſur-tout à une foule de détails concernant la vie intérieure des médecins de Paris, on juge impoſſible que l'ouvrage ne ſoit pas d'un de leurs confreres.

Les docteurs Bouvard, le Thieullier, Gardanne, Vallin, Guilbert de Préval, Poiſſonnier, Bordeu, Lory, Petit, ſont les plus maltraités. Les gens au fait de ce qui concerne la faculté les reconnoiſſent aiſément, mais non beaucoup d'autres, trop obſcurs pour faire ſenſation.

19 *Juillet* 1776. C'eſt un monſieur André qui a cette année le prix de l'académie Françoiſe: ſon ſujet eſt *les adieux d'Hector & d'Andromaque.* Il eſt fort lié avec monſieur de la Harpe; & celui-ci ayant déclaré l'année derniere qu'il ne concourroit plus, il y a apparence que ce nouvel intriguant va lui ſuccéder aux palmes littéraires. Monſieur Doigny du Ponceau a un *accéſſit.*

Monſieur l'abbé Beaudeau écraſe abſolument Gerbier, au point que celui-ci eſt hué dès qu'il ouvre la bouche. Il eſt vrai qu'il a le beau rôle: il fait des exploſions terribles contre les financiers, & l'on juge combien il doit être applaudi. Il ſe permet des déclamations très-fortes contre les miniſtres précédents, & ſur-tout contre Colbert; il exalte monſieur Turgot, & à ſon occaſion il diſoit ces jours derniers qu'on étoit trop heureux d'avoir un miniſtre honnête homme dans un ſiecle:

ſes

ſes plaidoyers font tant de ſenſation qu'il y a défenſe chez les imprimeurs de rien imprimer pour cet abbé ; ce qui paroît d'autant plus injuſte, que le mémoire de ſes adverſaires eſt publié depuis trois mois.

20 *Juillet* 1776. C'eſt pour l'ouverture du nouveau théatre que monſieur de Voltaire a fait conſtruire à Ferney, que le Kain eſt parti. Il doit être un des acteurs concourant à l'inauguration du ſpectacle.

21 *Juillet* 1776. Les promenades nocturnes du Palais-Royal recommencent, mais elles dégénerent ſouvent en bacchanales, & il en réſulte des rixes & querelles qui forceront monſieur le duc d'Orléans à les interdire. Une de ces nuits un auteur s'étant permis en ce lieu des plaiſanteries contre des perſonnes qui s'en ſont trouvé offenſées, a été bâtonné très-cruellement : par bonheur il a tourné la choſe en plaiſanterie, il s'en eſt vengé par un petit poëme adreſſé à l'académie des arcades de Rome, dont il eſt membre depuis peu. Il y fait récit de ſon aventure, avec des acceſſoires très-piquants ſur des anecdotes du jour, & qui font vaudeville pour le moment. Ce poëte eſt l'auteur du drame dont on a parlé, ayant pour titre *le Priſonnier*. Il a fait depuis une petite comédie, ayant pour titre *la Courſe* ; elle eſt relative aux courſes des chevaux à la mode depuis quelques temps.

22 *Juillet* 1776. L'affaire du ſieur Luneau contre les libraires imprimeurs de l'encyclopédie, reprend vigueur ; il faut ſe rappeller qu'elle a été appointée ſous le tripot Maupeou ; elle

eſt portée à la grand'chambre, qui s'en occupe.

La piece de monſieur de Voltaire à monſieur Turgot, eſt intitulée : *Epître à un homme.* Elle n'a de rare que la ſingularité du philoſophe encenſant un miniſtre diſgracié, même deux ; car il dit des douceurs à monſieur de Malsherbes. Du reſte, une déclamation cent fois répétée contre la légéreté, l'oiſiveté, l'incurie des habitants de Paris, & un égoïſme non moins fréquent qui manifeſte l'amour-propre de l'auteur, toujours chagrin qu'on ne s'occupe pas de lui autant qu'il deſireroit, ſont ce qu'on y remarque. Malgré ces retours faſtidieux, on lit & l'on veut lire tout ce qui vient de ce vieillard bavard, & dont on préfere les vers à ceux de nos petits poéteraux.

23 *Juillet* 1776. Monſieur l'abbé Beaudeau ne pouvant, à raiſon des défenſes dont on a parlé, répandre ſes plaidoyers imprimés, a été obligé de ſe contenter d'un bout de conſultation qu'il diſtribue aujourd'hui. Elle eſt datée du 16 juillet, & ſignée de la Croix, appuyée par Elie de Beaumont, Target, Charpentier de Beaumont, Ader, Jabineau, tous avocats, hommes de lettres, qui décident les adverſaires de l'économiſte non recevables à former la demande intentée contre lui.

24 *Juillet* 1776. Monſieur Rimbert eſt un un jeune avocat de mérite, mais qui a travaillé avec ardeur ſous le tripot. Cette conduite l'a rendu peu agréable aux magiſtrats, & il en a eſſuyé des mortifications en pluſieurs cas. De ſon côté, il a conçu la plus belle haine con-

tr'eux, & même contre ſes confreres, dont le zele trop auſtere, à ſe conformer aux grands principes, étoit une cenſure indirecte de ſa défection. Samedi dernier, comme il plaidoit à la grand'chambre à l'audience de ſept heures, il a trouvé occaſion de gliſſer une phraſe relative aux circonſtances d'alors, de louer ſes confreres qui s'y ſont aſſujettis, & d'improuver hautement les autres; il a même dit des choſes injurieuſes au parlement. Il en a réſulté une grande chaleur parmi les magiſtrats; monſieur Paſquer vouloit qu'on rendît arrêt ſur le champ pour interdire cet audacieux: monſieur de Challerange a paré le coup, & a prétendu qu'il falloit laiſſer à l'ordre la liberté de les venger. Ce dernier avis a été ſuivi; il y a eu déja quelques mouvements de la part du bâtonnier & des anciens, des conférences avec l'avocat-général: on eſpere cependant que monſieur Rimbert trouvera quelque tournure pour ſe diſculper, ſon diſcours n'étant pas écrit.

25 *Juillet* 1776. Le gouvernement mécontent des plaidoyers de l'abbé Beaudeau, trop critique du miniſtere, & faiſant un éclat ſingulier, en a non-ſeulement arrêté la publicité par l'impreſſion; mais monſieur le garde-des-ſceaux a écrit, de la part du roi, une lettre au Châtelet, pour qu'on terminât promptement le procès: en conſéquence le jugement a eu lieu mardi. Les deux contendants ont parlé pour la derniere fois; mais Gerbier a été hué continuellement, & ne pouvoit pas ſe faire entendre; ſon adverſaire, au contraire, a reçu de nouveaux applaudiſſements.

Enfin, le prononcé de la ſentence porte, qu'il ſera donné acte à l'abbé Beaudeau de la déclaration par lui faite qu'il n'avoit point entendu attaquer les fermiers de la caiſſe de Poiſſy, & qu'il les reconnoiſſoit pour gens d'honneur ; ſur le reſte, les parties ont été miſes hors de cour, & dépens compenſés.

L'abbé a déclaré, dans ſon plaidoyer dernier, que pour ne pas ſuccomber au crédit de ſes ennemis qui le noirciſſoient dans l'eſprit du gouvernement, & mettoient continuellement ſa liberté en péril, il alloit s'expatrier & ſe retirer en Pologne ; ce qui a cauſé une ſcene pathétique de ſa part, & un grand attendriſſement de celle des ſpectateurs.

26 *Juillet* 1776. Il paroît un *commentaire ſur la bible*, qui ne reſſemble point à ceux qu'on connoît juſqu'à préſent. On l'attribue à monſieur de Voltaire. Malheureuſement cette matiere eſt épuiſée, le procès eſt jugé pour ceux qui veulent ſe ſervir de leur raiſon & de leurs lumieres, & les autres ne liront pas plus ce commentaire que le reſte.

27 *Juillet* 1776. La gazette Françoiſe, imprimée à Londres, dont on a annoncé le premier numéro, eſt déja proſcrite ici. Dès le ſecond on a trouvé qu'elle faiſoit des critiques indécentes, inſolentes, même de notre miniſtere ; qu'on n'y épargnoit ni la reine, ni ſon auguſte époux. La police a fait retirer ce papier de tous les lieux publics où il étoit, & vraiſemblablement il y a eu ordre à la poſte de n'en plus permettre l'introduction.

27 *Juillet* 1776. Il paroît une nouvelle *Requête*,

préſentée au roi & à noſſeigneurs de ſon conſeil pour les ſieurs Nouel, pere & fils, négociants à Angoulême & aſſociés, contenant de plus amples moyens ſur l'oppoſition qu'ils ont formée à l'arrêt du conſeil, ſurpris le 16 janvier 1776, par les héritiers de feu Cheneuſac; & de reſpectueuſes repréſentations au roi ſur l'arrêt du conſeil du premier avril ſuivant, qui caſſe les plaintes rendues en uſure par les ſieurs Nouel, contre les ſieurs Marot, Robin & Deſeſſart, tant pardevant Me. Michel, commiſſaire au châtelet de Paris, qu'en la ſénéchauſſée d'Angoulême, & la tournelle du parlement de Paris, enſemble l'arrêt intervenu en ladite tournelle, le 23 mars précédent. Tel eſt l'énoncé de cette nouvelle requête dans l'affaire d'uſure dont on a parlé, & qui vraiſemblablement va prendre une tournure plus favorable depuis la diſgrace de monſieur le contrôleur-général, dont elle compromettoit le ſyſtême & les déciſions.

27 *Juillet* 1776. Depuis peu monſieur de Maurepas a fait ſavoir au prieur des chartreux que ſa majeſté deſiroit faire l'acquiſition des tableaux de la vie de ſaint Bruno, qui décorent leur cloître. On ſait que ces chef-d'œuvres ſont du fameux le Sueur. Le miniſtre engageoit en même-temps le ſupérieur à prendre le vœu de ſa communauté, & à venir lui en rendre compte. Le religieux s'eſt rendu à Verſailles, a vu M. de Maurepas, & lui a fait part des diſpoſitions où étoit la maiſon de faire au roi le ſacrifice qu'il exigeoit. Les conventions ont été que ſa majeſté paieroit chaque tableau ſur le pied de 6,000 livres. Il y en a vingt-

deux, ce qui fait 132,000 livres. En outre, elle s'eſt engagée à leur laiſſer des copies des originaux : ce travail a été eſtimé à raiſon de 2,000 livres chaque copie ; ce qui forme encore un objet de 44,000 livres. On eſt convenu décidément de ce dernier point. Quant au ſurplus, ſur ce que le comte a paru deſirer ſavoir quel emploi les chartreux feroient de la ſomme accordée, le prieur a déclaré que ſi le roi vouloit ſe charger des réparations aſſez conſidérables à faire à leur égliſe, la communauté conſentoit à ne rien toucher, & qu'il en coûteroit moins à ſa majeſté. Cette demande a été accordée. Reſte à ſavoir ce qu'on veut faire des peintures ; c'eſt encore un myſtere.

28 *Juillet* 1776. L'académie royale de muſique annonce pour vendredi *les Romans*, en trois actes, de la bergerie, de la chevalerie & de la féerie.

29 *Juillet* 1776. On parle d'un almanach particulier, où l'on a mis des notes à côté des noms de ceux qui y figurent, à commencer par les têtes couronnées. On ſent bien qu'une pareille production ne peut être qu'infernale ; cependant elle doit être faſtidieuſe en grande partie, nombre de ceux qui y figurent étant des êtres obſcurs, indifférents ou méritant peu qu'on s'en occupe.

30 *Juillet* 1776. La licence d'écrire augmente journellement, & l'on abuſe de la douceur du nouveau gouvernement à tel point, qu'il ſera peut-être forcé d'employer toute l'inquiſition de la fin du regne de Louis XV. On voit ici quelques exemplaires d'un ou-

vrage, dit-on, plus obſcene que *le Portier des Chartreux*; il s'annonce dès ſon titre infame, *la Foutromanie*. C'eſt un poëme en pluſieurs chants & en vers contre des princeſſes & autres femmes renommées, juſtement ou injuſtement, par leur impudicité. On dit qu'il y a déja deux éditions de cette brochure, dont on fait les perquiſitions les plus rigoureuſes, tant en France qu'en Hollande; elle eſt fort chere.

L'exiſtence de l'almanach royal commenté ſe conſtate. On le dit en deux volumes *in*-8°. & ſe vend 96 livres.

On parle enfin d'un pamphlet contenant des *Anecdotes ſur le nouveau contrôleur-général*, qui ne ſont à coup ſûr pas édifiantes.

On penſe bien qu'on ne connoît pas les auteurs de ces livres exécrables, & on les pourſuit avec ſoin, non-ſeulement ici, mais en Hollande & autres pays étrangers. On arrête force colporteurs, & la reine écrit lettre ſur lettre à monſieur le Noir, pour exciter ſon zele, & lui reprocher de ne faire aucune découverte à cet égard.

31 *Juillet* 1776. On connoît déja l'affaire d'uſure d'Angoulême, & la nouvelle requête de Me. Drou ne fait qu'en développer des circonſtances qui rendent le crime des accuſés plus odieux & plus manifeſte. On y trouve cependant un paſſage remarquable concernant monſieur Turgot, qui, en ſa qualité d'intendant de Limoges, devant lequel avoit été renvoyée la connoiſſance de l'affaire, avoit donné un avis favorable aux uſuriers. L'on donne pour raiſon des motifs d'inaction dans laquelle ſont reſtés

les plaignants pendant le terme fatal qui ſembleroit devoir exclure l'admiſſion de leur requête en caſſation au conſeil, que ce même intendant de Limoges étoit alors contrôleur-général, & leur partie en quelque ſorte. Voici comme il eſt peint par l'orateur.

« Les ſuppliants rendront toujours hommage » à la pureté de ſes vues, à l'étendue de ſes » lumieres, à ſon zele pour le bien public & « pour le ſervice de votre majeſté, à ce déſinté- » reſſement parfait, & cette auſtere probité qui » le caractériſent. Mais, malgré tout le reſpect » dont ils ſont pénétrés pour ſa perſonne, les » ſuppliants ſont forcés de lui appliquer ce que » monſieur le chancelier d'Agueſſeau diſoit de » quelques magiſtrats : *vous aimez la vérité,* » *& vous haïſſez le menſonge ; mais la préven-* » *tion ne vous les fait-elle jamais confondre ?* » *Juſtes par la droiture des intentions, êtes-vous* » *toujours exempts de l'injuſtice des préjugés ?* » *& n'eſt-ce pas cette eſpece d'injuſtice que nous* » *pouvons appeller l'erreur de la vertu, &, ſi* » *nous oſons le dire, le crime des gens de* » *bien ?* »

31 *Juillet* 1776. On a donné hier, pour la derniere fois, *Alceſte*. Le vœu du public s'y eſt manifeſté d'une maniere bien glorieuſe pour l'auteur ; à la fin on a redemandé cet opéra avec des inſtances & des acclamations ſoutenues pendant plus d'un demi-quart-d'heure. Ce qui eſt contre l'uſage de ce ſpectacle, où le parterre ne s'exprime jamais auſſi expreſſément.

1 *Août* 1776. Comme monſieur l'abbé Beaudeau, dans ſes *Ephémérides* arrêtées, ſe promettoit beaucoup d'écarts contre les financiers, &

qu'il ſe livroit d'autant plus volontiers à ſa mauvaiſe humeur contr'eux, qu'il croyoit ainſi faire ſa cour à M. Turgot, qui les déteſte cordialement, qu'il ne meſuroit pas conſéquemment ſes expreſſions, ils ſont furieux contre lui, & cherchent à faire corps pour l'entreprendre en détail & le fatiguer par des pourſuites. On aſſure que la compagnie des vivres veut le prendre à partie ſur ce qu'il a dit de leur adminiſtration, en ce qu'il l'a taxée de très-vicieuſe, & qu'il la prétend avoir été fort abuſive.

1 *Août* 1776. La reine & *monſieur* ſont venus hier au ſpectacle & ſe ſont de-là rendus au colyſée dans l'appareil le plus ſimple. S. M. n'avoit ni diamants, ni plume, ni coëffure haute; elle étoit miſe bourgeoiſement, ſa robe dans ſes poches, & donnoit le bras au prince, ſe laiſſant approcher de tout le monde; cette popularité a enchanté le public & rendu cette princeſſe encore plus adorable. Malheureuſement il y avoit très-peu de monde. On avoit annoncé ſa majeſté depuis pluſieurs ouvertures, on lui avoit préparé un dais, & comme l'on n'étoit pas prévenu, on ne s'y eſt pas porté en foule, ainſi qu'on avoit fait quelques jours auparavant.

1 *Août.* Mercredi 24, monſieur l'abbé de Bourbon a ſoutenu à ſaint Magloire un exercice en préſence de pluſieurs cardinaux & de vingt évêques. Ce jeune candidat, âgé de 13 à 14 ans, s'y eſt ſinguliérement diſtingué. Sa mere, madame de Caveirac y étoit, & a joui de toute la gloire de ſon fils. Il eſt à merveille de figure: c'eſt le vivant portrait du feu roi; il a d'ailleurs une taille ſvelte, & il eſt très bien fait.

Il a ſa maiſon dans le ſéminaire & ſon entrée par dehors ; il tient déja un état de maiſon conſidérable pour ſon âge, & n'a aucune communication avec les ſéminariſtes.

2 *Août* 1776. Enfin les arrangements concernant la librairie ſont faits, & c'eſt décidément M. le Camus de Néville à qui M. le Noir l'a remiſe hier. Il a préſenté les cenſeurs royaux à ce nouveau chef, & a fait reconnoître d'eux celui ci. C'eſt un jeune maître des requêtes, ci-devant conſeiller au parlement de Rouen, très-renommé par ſon zele patriotique & ſa fermeté. On peut ſe rappeller ſa réponſe au chancelier qui vouloit l'intimider, & tout le monde a dû lire ſa lettre inſérée dans les papiers publics, lorſqu'il fut expatrié pour ſe ſouſtraire aux perſécutions dont il étoit menacé.

2 *Août*. Le bruit court que le journal de Me. Linguet eſt ſupprimé. On attribue cette diſgrace littéraire à la maniere injurieuſe dont il a parlé dans ſa derniere feuille de M. de la Harpe & de l'académie.

2 *Août*. Il paroît un écrit concernant la caiſſe d'eſcompte ; c'eſt un *Diſcours d'un actionnaire à la premiere aſſemblée générale des intéreſſés à la caiſſe d'eſcompte, le 26 juin 1776, imprimé conformément à la délibération de la compagnie.* Rien de plus plat que cet écrit, qui ne ſéduira perſonne, ni par le ſtyle ni par les raiſonnements.

M. Luneau rentre effectivement en lice & répand un mémoire contre le Sr. le Breton, imprimeur de l'encyclopédie, & les héritiers des feu ſieurs Briaſſon, David & Durand, libraires aſſociés à l'entrepriſe.

3 *Août* 1776. Malgré les recherches de la police & la ſévérité exercée contre le colporteur *Prot*, ſes confreres ne ſont point intimidés, & il perce des exemplaires de *la Foutromanie*. Ils ne ſe vendent pas même à un prix proportionné aux riſques que courent les marchands, puiſqu'ils ſont de 12 à 9 livres ſeulement. Le plus grand mérite de cet ouvrage, c'eſt d'être rare: c'eſt un poëme en ſix chants, où l'auteur a commencé fort au long la fameuſe *Ode à Priape*. Il y a quelques tirades de force, mais en petit nombre; on ne peut refuſer du talent au poëte & ſur-tout de la facilité. Il auroit tiré un meilleur parti de ſon plan, s'il l'eût enrichi & égayé d'une multitude d'anecdotes relatives aux courtiſannes du jour. On voit qu'il eſt peu au fait du courant. Le reproche qu'il mérite plus eſſentiellement, c'eſt d'avoir oſé mettre en ſcene deux illuſtres ſouveraines; d'avoir levé le voile ſur leurs plaiſirs ſecrets, d'avoir ignoré, enfin, que pour peindre dignement les amours de Jupiter & de Junon, il faut le pinceau chaſte & ſublime d'Homere.

4 *Août* 1776. *Les Romans*, ballet héroïque en trois entrées, compoſées des actes de *la Bergerie*, de *la Chevalerie* & de *la Féerie*, ont été joués avant-hier, malgré les réclamations du public pour avoir encore *Alceſte*: auſſi n'ont-ils pas eu de ſuccès. L'opéra a commencé fort tard à cauſe de la reine qu'on attendoit, & qui n'a fait ſavoir qu'à ſix heures qu'elle ne viendroit pas. Ce premier contre-temps avoit déja donné de l'humeur au parterre; elle a de beaucoup augmenté par la repréſentation. Chaque acte eſt mortellement long, il dure une heure. Le

paroles ſont d'un M. Bonneval, défunt & ancien intendant des menus. On a déja annoncé que la muſique étoit du ſieur Cambini, bon pour les ſymphonies, les oratorio, mais point aſſez fort pour le genre lyrique.

4 *Août* 1776. Il eſt décidé qu'on a ôté à Me. Linguet ſon journal; c'eſt-à-dire, que l'ouvrage n'eſt point ſupprimé, mais donné à un autre rédacteur.

5 *Août* 1776. La finance eſt furieuſe contre M. Saurin à l'occaſion de ſon *Epître à M. Turgot*, où elle eſt fort maltraitée. Pour bien entendre l'ouvrage, il faut ſe rappeller ce que le poëte adreſſa à ce miniſtre lors de ſon avénement au miniſtere: il y avoit déja beaucoup de ſombre; mais celle-ci eſt infiniment plus amere. En général, l'académicien fait des ouvrages triſtes, comme ſa figure; mais il a du nerf, des images & eſt vigoureux coloriſte.

6 *Août* 1776. Ce qui a fort déplu de la part de M. l'abbé Baudeau, & occaſioné la ſuppreſſion de ſes *Ephémérides*, c'eſt un mémoire ſur les affaires extraordinaires de finances, faites en France pendant la derniere guerre, depuis 1756 juſqu'en 1763, par lequel il conſiſte que ſa majeſté, pour ſuppléer à l'inſuffiſance de ſes revenus durant ces ſept années, a touché au-delà la ſomme d'un milliard cent cinq millions deux cent vingt-ſept mille ſept cent ſoixante une liv. Ce qui monte de 157 à 158 millions de plus par an. On voit par le relevé des divers objets formant ces levées de deniers d'augmentation, qu'ils ſubſiſtent preſque tous en tout ou en partie à la charge des ſujets. Le gouvernement a trouvé très-mauvais qu'un journaliſte révélât

auſſi publiquement les ſecrets du miniſtere. Cet article eſt inſéré au volume de juillet, N. 2, & le rend très-recherché.

6 Août 1776. Le roi a été ſi content de la parodie d'*Alceſte* le jour où la reine l'a fait jouer devant ſa majeſté à Trianon, qu'il a chargé le ſieur de Laferté, intendant des menus, d'en témoigner ſa ſatisfaction aux trois auteurs, les ſieurs *Auguſte*, *Deſprès* & *Grenier*, & de les inviter à continuer de s'occuper d'un pareil genre. Ce qui contrarie les comédiens Italiens, qui, au contraire, avoient déterminé de ne plus donner d'ouvrages ſemblables.

6 Août. On s'entretient beaucoup de la mort du prince de Conti, qui, par ſon patriotiſme généreux, avoit mérité l'affection des François: il a fini avec la même fermeté qu'il avoit montrée dans toutes les circonſtances critiques de ſa vie. Quoique ſûr de ne pouvoir guérir de la maladie qui le conſommoit, il n'a point perdu ſa gaieté & ſa préſence d'eſprit. Dans ſon dernier voyage à l'Iſle-Adam, il a fait faire ſon cercueil de plomb, dans lequel il s'eſt mis & a plaiſanté ſur la gêne qu'il y éprouvoit. Une autre fois voyant ſe promener enſemble ſon tréſorier & ſon aumônier: *Voilà*, dit-il en riant, *les deux hommes les plus inutiles de ma maiſon.*

Malgré la variété des rapports concernant les derniers actes de ſa vie, le plus certain eſt qu'il a reçu très-honnêtement l'archevêque de Paris, lui a témoigné une ſorte d'eſtime relativement à la pureté de ſes mœurs, quoique différent de lui dans ſa façon de penſer, ſoit en matiere politique, ſoit en matiere religieuſe. A

l'égard de ce dernier objet, on aſſure qu'il a ſupplié le prélat de ne point lui en parler, parce qu'il avoit mûrement examiné la choſe & ſavoit à quoi s'en tenir.

Les prêtres piqués de voir ce prince leur échapper & témoigner ouvertement une façon de penſer qui pouvoit faire exemple, ont cherché à ſauver l'extérieur en ce qu'ils ont pu : en conſéquence, de concert avec des gens de ſa maiſon qui prétendoient prévenir le ſcandale, on a ſuppoſé que S. A. avoit au moins reçu les ſaintes huiles. Le vrai eſt qu'elles ont été portées effectivement à l'hôtel du Temple, mais qu'elles ſont entrées par une porte, & ſorties par l'autre pour la forme : ou que, ſi le malade a été oint, ce n'a été qu'après ſa mort.

7 *Août* 1776. *Les Romans* ont été donnés pour la premiere fois en 1736. Quoiqu'on en attribuât aſſez généralement les paroles à M. de Bonneval, l'auteur du *Calendrier des Théatres* veut qu'elles ſoient réellement de M. de Monſemi, mort conſeiller au parlement. L'ancienne muſique étoit d'un nommé Niel. Dans le principe ce ballet étoit compoſé de quatre entrées, avec un prologue.

L'acte de *la Bergerie*, offre un berger indifférent, ainſi que la bergere ; ce qui ſans doute eſt une idée trop bizarre : ils aiment ſans amour, ſans que le premier même cherche à obtenir, le prix heureux d'une intimité entre les deux ſexes. L'amour en eſt furieux, il ſe déguiſe en enfant, & tout en pleurs vient implorer le ſecours de ſes deux ennemis : ceux-ci lui offrent leur aſyle ; & ſans leur rendre aucun compte du ſujet de ſes peines, le nouveau

venu s'endort. Il a ſon arc & des fleches : ils en veulent eſſayer une, qui les perce tous deux : ils en reſſentent l'effet funeſte, qui conſiſte en des ardeurs qu'ils ne connoiſſent point : l'enfant ſe réveille aux accents de leur douleur ; il leur apprend qu'il eſt l'Amour, & qu'il ſe venge en voulant faire leur bonheur.

Au ſecond acte, une héroïne veut éprouver ſi ſon amant a pour elle la paſſion qu'il témoigne, s'il eſt capable des efforts généreux qu'elle doit inſpirer : elle ſe déguiſe en un prince rival, qui vient lui diſputer ſa conquête ; elle l'oblige à la mériter par la victoire ; mais il eſt vaincu, & ſon déſeſpoir eſt extrême ; il ſe change en joie, lorſqu'il n'a ſuccombé que ſous les coups de ſon amante qui vouloit l'éprouver.

L'acte de *la Féerie* eſt plus trivial, quoique roulant ſur le même fond. Un génie veut connoître ſi une jeune princeſſe élevée parmi les fées, & ſenſible à ſes charmes, parce qu'elle n'a point encore vu de rival, perſiſtera dans ſa paſſion. La premiere fée, d'intelligence avec lui, au moment où ſous une forme ordinaire il a ſurpris ſa tendreſſe, arrive avec une fureur feinte contre le téméraire qui oſe porter un œil audacieux ſur ſon éleve, réſervée pour un amant puiſſant, épris de celle-ci ; mais la colere de la fée ne porte que ſur l'inconnu. La fidélité de la princeſſe n'eſt point ébranlée, & il ſe trouve enfin que l'humble amoureux, & le génie magnifique ne ſont qu'un.

8 *Août* 1776. Me. Linguet averti par M. le Noir de l'orage qui ſe formoit contre lui, eſt allé

de lui-même remettre au nouveau chef de la librairie ſa convention avec le ſieur Pankouke, & abdiquer ſa qualité de journaliſte. Ce qui a donné lieu à cette nouvelle animadverſion du gouvernement, c'eſt le N°. du 25 juillet, où il rend compte de la réception de monſieur de la Harpe à l'académie, & injurie à la fois le nouveau membre & tout le corps. M. le duc de Nivernois, aſſiſté du maréchal duc de Duras, eſt allé lui-même un jour qu'il dînoit chez monſieur le garde-des-ſceaux, lui porter la feuille, lui faire lire l'article, & demander ſatisfaction pour ſa compagnie outragée. Monſieur de Miromeſnil n'a pas été fâché de trouver cette occaſion de punir ſous ce prétexte, étranger en apparence, l'audace & l'inſolence avec laquelle Me. Linguet a manqué ſi ſouvent à l'ordre des avocats, au parlement & au conſeil, par ſon affection à ſe plaindre ſans relâche des perſécutions qu'il avoit eſſuyées, & qu'il ramene encore dans le morceau littéraire en queſtion.

9 *Août* 1776. Sa majeſté a été ſi fâchée contre l'audace des auteurs de la nouvelle gazette Françoiſe inſtituée à Londres, que non-ſeulement elle a ordonné au ſieur Doigny d'en empêcher l'introduction par la poſte, mais qu'elle a défendu à ſes miniſtres d'en recevoir aucun exemplaire; en ſorte que la curioſité eſt en défaut, & que perſonne ne peut ſavoir ſur quel ton ſont montés les numéros ſuivants.

10 *Août* 1776. Quoique le ballet des *Romans* déplaiſe ſinguliérement aux grands amateurs de muſique, il y a quelques parties propres à lui concilier ceux qui n'y ſont pas

décidément attachés. Il préſente beaucoup de ſpectacle, un décore brillant, de la richeſſe dans les habillements, des danſes ingénieuſes & agréables. Il y a dans le premier acte quelques airs agréables chantés par Mlle. la Guerre, mais ſur-tout une pantomime faite pour plaire aux plus difficiles. La Fortune paroît avec une ſuite magnifique, elle cherche à éblouir les bergers ; une ſeule bergere ſe laiſſe ſéduire : ſon amant en eſt furieux, il emploie tout pour la ramener ; mais elle le dédaigne : il ſort déſeſpéré. Les bergers reprochent à la bergere ſon inconſtance, & ſe rient de ſes riches ornements : elle eſt honteuſe à leur vue ; & s'appercevant que les richeſſes ne ſont pas le bonheur, elle jette ſes parures avec mépris & ſe réunit aux bergers, qui en montrent la plus grande joie Son amant revient & lui pardonne : la Fortune, irritée de ſon peu de ſuccès, s'enfuit : danſe générale, en réjouiſſance de ce triomphe. La déeſſe eſt repréſentée par Mlle. Felmée, la plus belle créature de l'opéra. La Dlle. Allard joue le rôle de la bergere, éblouie de l'or & des diamants que lui offre un ſuivant de la Fortune, qui eſt le ſieur Gardel le jeune ; elle y met beaucoup de naturel, d'expreſſion & de gaieté.

Au ſecond acte, on remarque Mlle. Duplan, déguiſée en homme ſous les traits de *Ferragus*, prince de Caſtille, & elle remplit à merveille ce rôle fier & vigoureux ; elle chante un *duo* avec le ſieur Larrivée, qui a été fort applaudi. Le ballet rappellant les anciens tournois s'exécute avec beaucoup d'appareil & de pompe ; mais n'eſt pas aſſez dans le coſtume.

On ne trouve rien de ſaillant dans le poëme, ni dans le chant, ni dans les danſes, ni dans le ſpectacle du troiſieme acte, où la demoiſelle Beaumeſnil & le ſieur le Gros jouent & chantent avec peu de ſuccès.

10 *Août* 1776. l'exemple de M. le prince de Conti conſumé peu-à-peu d'une maladie de langueur, conſervant ſa tête juſqu'au dernier moment, mourant dans l'impénitence finale, & refuſant conſtamment de recevoir les ſecours de l'égliſe, eſt le premier qu'on cite d'un prince de la maiſon de Bourbon, toujours très-édifiante dans ſes derniers moments. En conſéquence les incrédules ont voulu tirer parfaitement au clair les circonſtances de cet événement. Tout le monde s'accorde à convenir d'une converſation à peu près telle qu'on l'a rapportée entre le malade & l'archevêque de Paris; elle a eu lieu le jour de la premiere viſite du prélat; depuis il a été refuſé deux fois par le Suiſſe à la porte de la rue, ſans être deſcendu du carroſſe & en préſence d'un peuple immenſe. Les gens du métier reprochent à M. de Beaumont de n'avoir pas ſauvé ce ſcandale, en mettant un peu d'aſtuce, en deſcendant, en entrant dans la cour, & ſe tenant en quelqu'endroit pour en impoſer au moins aux ſpectateurs, & qu'on crût qu'il avoit été admis auprès de ſon alteſſe.

11 *Août* 1776. Il eſt bien ſingulier qu'au centre de la monarchie la plus abſolue, il ſe conſerve des eſpeces de droits abuſifs dignes de toute la licence de la barbarie & de l'anarchie. Dans une petite ville de Brie, qu'on appelle Lagny, on en trouve un prétendu que

la juſtice n'a point encore réprimé. Cette ville, dans des temps de trouble, ayant pris part à la défection des autres, fut ſi cruellement châtiée par un *Delorge*, que depuis ce temps ce nom eſt devenu odieux aux habitants; &, comme c'eſt un gros marché de grains, que par un jeu de mots des plaiſants demandoient pour les piquer *combien vaut l'orge?* Ils ſe ſont habitués tellement à regarder cette queſtion comme une injure, à moins qu'on n'ait effectivement la main dans un ſac de ce grain, que quiconque le fait, eſt auſſi-tôt appréhendé au corps & plongé dans une fontaine de la ville à pluſieurs repriſes, ſans aucune pitié. Il eſt arrivé pluſieurs fois que les victimes de cette vengeance en ſont mortes, impunément pour les coupables. Tout récemment ce malheur vient d'arriver: mais on aſſure qu'aujourd'hui le procureur-général informé du fait, doit faire un requiſitoire au parlement, & demander abolition de cet affreux uſage.

12 *Août* 1776. On a parlé, il y a pluſieurs années, de la douleur immodérée de madame la comteſſe d'Harcourt, déſolée de la mort de ſon époux; elle en eſt encore auſſi affectée que le premier jour, & elle en a contracté un état vaporeux qui tient de la folie: elle avoit chargé le fameux Pigalle de compoſer un mauſolée pour le défunt, elle harcelloit ſans ceſſe cet artiſte; l'on commence à viſiter le monument à Notre Dame dans la chapelle de la comteſſe. L'idée en eſt aſſez triviale & très-reſſemblante à celle du mauſolée du maréchal de Saxe. On voit la figure du comte, dont la moitié du corps

eſt déja dans le cercueil ; il eſt entr'ouvert par un génie en pleurs, qui eſt à la gauche ; à la droite eſt la mort, qui montre le ſable au comte. Du côté oppoſé eſt à genoux la comteſſe, avec l'air ſuppliant & en pleurs. Comme la figure de celle-ci eſt encore en plâtre, il faut attendre que l'ouvrage ſoit parfait pour en parler plus pertinemment. On peut aſſurer d'avance que s'il n'y a pas de génie dans la compoſition de l'ouvrage, l'exécution en eſt très-belle, quoique ſujette à beaucoup de critiques, comme tout ce qui ſort des mains les plus habiles.

13 *Août* 1776. L'abbé Baudeau n'a pu réſiſter aux cabales des financiers ligués contre lui ; on a aigri le miniſtere actuel qu'il ſembloit inculper indirectement dans ſes plaidoyers par un éloge trop outré de M. Turgot, par l'aſſertion injurieuſe qu'un royaume devoit s'eſtimer trop heureux de trouver un miniſtre honnête homme dans un ſiecle. Ces griefs, joints à celui dont on a parlé, du mémoire inſéré dans ſes *Ephémérides* concernant les affaires extraordinaires faites en France, depuis 1756 juſqu'en 1763 compris, ont provoqué non-ſeulement la ſuppreſſion de ſon journal, mais ſon exil en Auvergne. On a profité de la même occaſion pour envelopper dans cette diſprace l'abbé Roubaud, ſon ami, qui dans ſa *Gazette du Commerce, des Arts & de l'Agriculture*, ſe permettoit les mêmes écarts contre les traitants & financiers : il eſt auſſi exilé.

14 *Août* 1776. Les directeurs de l'opéra ont été obligés de retirer *les Romans* après quatre re-

préſentations ; dès la ſeconde on ne comptoit pas quatre cents perſonnes dans la ſalle ; il étoit revenu du monde à la troiſieme. Enfin, on a commencé par remettre le 11 *Alceſte*, qu'on doit donner alternativement encore avec *l'Union de l'Amour & des Arts.*

Il vient, au ſurplus, d'arriver un renfort à ce ſpectacle, qui pourra lui être d'une grande utilité ; c'eſt le fameux *Noverre.* Tout le monde connoît les talents de ce maître des ballets pour la pantomime ; on cherche à le fixer à Paris : il eſt actuellement attaché à la cour de Vienne, où il a le plus grand ſuccès ; & il paroît difficile de le lui enlever.

14 *Août* 1776. C'eſt aujourd'hui qu'a lieu la premiere repréſentation de *C. Marcius Coriolan*, tragédie en quatre actes. Ce ſujet traité déja onze à douze fois n'a jamais réuſſi. M. Gudin a cru pouvoir être plus heureux. Les comédiens n'en penſent pas de même, & annoncent d'avance la chûte de ſa piece : on prétend que ce ſont eux qui l'ont forcé à la réduire de cinq actes en quatre. M. Gudin n'eſt encore connu que par une tragédie imprimée, intitulée : *le Royaume de France mis en interdit.* A cet énoncé ſeul on ſent que l'ouvrage n'étoit point jouable ſur notre théatre. Il a fait en outre un poëme dans le goût de la *Pucelle*, ayant pour titre *la conquête du royaume de Naples* : on le dit très-plaiſant ; mais comme il n'eſt que manuſcrit, qu'on ne le connoît que par des lectures & des applaudiſſements de ſociété, on ne peut rien ſtatuer à cet égard.

15 *Août* 1776. On prétend aujourd'hui que

M. Pankouke conſervera le privilege du *journal de politique & de littérature*, mais qu'il ſera rédigé par MM. Suard & de la Harpe, tous deux académiciens. Comme le premier eſt beau-frere du libraire, cette nouvelle eſt très-vraiſemblable à ſon égard : le numéro du 5 a paru ſans aucun changement ni annonce.

15 *Août* 1776 Le Sr. de Beaumarchais s'eſt retourné encore une fois dans ſon affaire, il a obtenu des lettres-patentes pour ſe pourvoir par requête civile au parlement contre le jugement qui le blâme : elles portent que n'ayant pu procéder dans le temps preſcrit par l'ordonnance contre ce jugement, le roi ſe releve du laps de temps & avec d'autant plus de juſtice qu'il étoit employé alors pour le ſervice de S. M. En effet, cet aventurier montre des titres de ſa miſſion, avec une eſpece de lettre de créance, où S. M. le qualifie de miniſtre.

15 *Août* Le *Cariolan* moderne n'a pas eu plus de ſuccès que les précédents. Cette tragédie ne mérite aucun détail : la ſcene même de la mere, la ſeule vraiment belle, à laquelle prête le ſujet, eſt abſolument ratée par l'introduction à la fin d'un perſonnage étranger qui en affoiblit l'intérêt. Nulle invention dans l'ouvrage, nul trait de génie, une mauvaiſe verſification, des longueurs effroyables, des lieux communs ramenés juſqu'à la ſatiété : tels ſont les principaux défauts qu'on y remarque.

16 *Août* 1776. La Dame Briaſſon, libraire, & le ſieur le Breton, premier imprimeur du roi, ayant diſtribué le 24 juillet dernier un *précis* dans l'affaire de l'encyclopédie, M. Luneau de Boisjermain n'eſt pas reſté court, & leur a fait

ſignifier une réponſe, où il refuſe leurs obſervations par ordre & pied-à pied, où il démontre ſur-tout que ce ſont les libraires qui ſont agreſſeurs, puiſqu'ils l'ont accuſé d'être un calomniateur, ce qui l'a mis dans l'obligation de défendre ſes aſſertions.

17 *Août* 1776. Les couliſſes de l'opéra ſont fort en rumeur à l'occaſion d'une lettre de cachet qu'a fait décerner contre la demoiſelle Dorival, une des premieres danſeuſes, le ſieur Veſtris, maître des ballets, ayant compoſé ceux des *Romains*. Il a prétendu que cette ſubalterne lui avoit manqué, & méritoit correction. Mademoiſelle Dorival n'a pas voulu reconnoître ſa faute, elle s'eſt cachée pour ſe ſouſtraire à l'enlevement; & par le conſeil de ſes gens d'affaires a procédé contre le deſpotiſme du *Dieu de la danſe* : c'eſt ainſi qu'on appelle à l'opéra le ſieur Veſtris, par dériſion d'un de ſes freres qui l'a qualifié tel.... On dit aujourd'hui qu'elle s'eſt rendue au Fort-l'Evêque, laſſe de ſon incognito; mais qu'étant par ſon action intentée ſous la main de la juſtice, elle compte bien attaquer ſon perſécuteur, & l'expoſer aux ſarcaſmes du public par quelque mémoire. En attendant ce public indigné a témoigné l'autre jour ſon mécontentement au ſieur Veſtris, en le huant.

18 *Août* 1776. On attend à l'opéra *l'Olympiade del ſignor Sacchini*, qui va, dit-on, venir à paris, ainſi que le célebre *Piccini*.

18 *Août*. Pluſieurs acteurs de l'opéra, pluſieurs muſiciens célebres & autres gens à talents ſe ſont cottiſées pour faire faire en marbre le buſte de M. le chevalier Gluck; c'eſt monſieur

Houdon qu'eſt confiée l'exécution de ce monument. Les ſouſcripteurs les plus connus ſont MM. le Berton, le Gros, Gelin, Larrivée, Goſſec, le Duc, Langlé, Rollan, &c. Ils ſe ſont engagés par acte paſſé pardevant Me. Lemoine notaire, le 14 juillet dernier.

18 *Août* 1776. Les régiſſeurs du colyſée viennent d'employer encore une nouvelle reſſource pour attirer le public chez eux. Le ſieur Ducheſne, l'un d'eux, a fait diſpoſer au-deſſus du veſtibule de l'entrée principale de ce ſpectacle un ſallon, où l'on expoſe les ouvrages nouveaux de peinture, ſculpture, architecture, & deſſin de tout genre, ouvrages de méchanique, &c. Il faut voir comment ce projet eſt exécuté pour en juger pertinemment.

Ces régiſſeurs s'imaginant que cette amorce pouvoit leur concilier même les gens auſteres & les dévots, ont écrit une lettre circulaire à tous les curés de Paris & aux ſupérieurs de communauté, pour les prévenir de cette inſtitution, & les avertir qu'afin qu'ils ne fuſſent pas confondus avec les profanes & les indévots, il y auroit des jours particuliers où ils pourroient aller voir ces productions.

18 *Août.* On voit une *lettre circulaire des comédiens François ordinaires du roi & de monſieur, à quelques auteurs*, pour leur annoncer que par des arrangements pris avec leurs ſupérieurs, ſous les auſpices de la reine, ils vont être inceſſamment en état de les ſatisfaire ſur leur juſte impatience de voir jouer leurs pieces : qu'en conſéquence, à commencer du voyage de Fontainebleau prochain, il y en a neuf

neuf qui doivent y être repréſentées, à raiſon de trois par colonne, c'eſt-à-dire, trois tragédies, trois grandes comédies ou drames, & trois petites comédies. Elles viendront enſuite promptement à Paris à tour de rôle! Cette lettre, fort plate, fort mal écrite, & remplie d'une dignité ridicule, & ſignée du ſieur *Molé*.

On remarquera que ces hiſtrions piqués du projet annoncé d'établir une nouvelle troupe pour exciter l'émulation de celle-ci, troupe qu'on vouloit mettre ſous la protection de *Monſieur*, ont ſi bien cabalé qu'afin d'ôter à leurs adverſaires tout eſpoir de réuſſir, ils ſe ſont fait déférer ce titre : mais qui empêcheroit alors de former le nouvel établiſſement ſous le nom du comte d'Artois ?

18 *Août* 1776. On parle d'un *Dialogue entre Louis XV & le prince de Conti*. On aſſure que c'eſt un ouvrage très-piquant, où il y a des portraits parfaitement bien frappés, & des ſarcaſmes fins & juſtes. On ſent combien ce cadre doit prêter.

19 *Août* 1776. La fameuſe *Gourdan*, dont on a parlé il y a un an & depuis, à raiſon de madame d'Oppy, dont on l'accuſe d'avoir favoriſé le libertinage, condamnée en conſéquence par contumace, dont les biens avoient été ſaiſis & annotés, vient, dit-on, de ſe conſtituer priſonniere, & veut être jugée. On ne doute pas que les protections puiſſantes que lui a procuré ſon métier infame, mais précieux aux paillards du plus haut parage, ne lui méritent une grace abſolue, & peut-être le triomphe.

19 *Août*. Le cenſeur de Linguet eſt auſſi

in reatu. Quant à celui-ci, on prétend que des protecteurs puiſſants s'entremettent en ſa faveur : on aſſure que la reine même s'y intéreſſe. Quoi qu'il en ſoit, les numéros ont paru à leur date ; & tant qu'il n'y aura pas d'avertiſſement, les amis de ce journaliſte ne déſeſperent pas qu'il ne puiſſe donner un nouveau cours à ſes ſarcaſmes & à ſa bile.

19 *Août* 1776. Le ſieur le Fuel de Méricourt, rédacteur de la rapſodie, intitulée : *Journal de théatre*, &c. a beaucoup de peine à lutter contre le crédit des comédiens, qui voudroient le faire ſupprimer. Le bruit a déja couru pluſieurs fois que ſon ouvrage étoit arrêté ; il a été obligé de raſſurer le public dans ſa feuille du 15 juillet. Cependant il a reçu deux échecs, l'un d'avoir perdu ſon cenſeur, le ſieur de Crebillon, & de s'en voir ſubſtitué un nouveau aux ordres des hiſtrions ; l'autre d'avoir reçu ordre de reſpecter monſieur de la Harpe, depuis qu'il eſt membre de l'académie Françoiſe, de n'en plus parler au moins en mal.

20 *Août* 1776. Les comédiens Italiens doivent donner ces jours-ci la premiere repréſentation de *Fleur-d'épine*, opéra comique en deux actes mêlés d'ariettes. On dit que c'eſt une œuvre poſthume de l'abbé de Voiſenon ; qu'il n'a jamais voulu la laiſſer jouer de ſon vivant.

21 *Août* 1776. Mademoiſelle Dorival n'a été que deux heures au Fort-l'Evêque : elle a danſé le dimanche 18 avec des applaudiſſements plus conſidérables encore que de coutume : au contraire, le ſieur Veſtris a été hué ; heureuſement l'impudence

de ce danſeur l'a ſoutenu, & ne l'a pas empêché de danſer comme un dieu.

On a enfin déterminé le ſieur Noverre à s'attacher à l'opéra, & l'on lui a fait un pont d'or pour l'engager à quitter Vienne. On eſt convenu de lui donner 20,000 livres d'appointements, ce qui ſans doute eſt exceſſif.

22 *Août* 1776. *Fleur-d'épine* eſt en effet de l'abbé de Voiſenon. Cet académicien fort lié à ſa mort avec madame la comteſſe de Turpin, qui donne dans le bel eſprit, l'avoit inſtituée ſa légataire univerſelle pour ſes manuſcrits & productions littéraires. L'opéra-comique en queſtion s'y eſt trouvé. Madame Turpin a propoſé à une madame Louis, femme d'un architecte, d'en faire la muſique; & par ſon crédit la premiere vient d'obtenir qu'on fît paſſer la piece ſur beaucoup d'autres reçues avant.

22 *Août.* La dame Gourdan, ainſi qu'on l'avoit prévu, a été élargie & miſe hors de cour le 19 de ce mois : ſon livre a été jugé très en regle; c'eſt un catalogue de tous ceux qui alloient chez elle, avec des notes y relatives. Le préſident de Tournelle, monſieur de Gourges, l'a trouvé ſi curieux qu'il ſe l'eſt approprié.

23 *Août* 1776. *Fleur-d'épine* a été fort bien accueillie hier. C'eſt une féerie, dont le commencement eſt froid & ſans aucun ſel; on ne retrouvoit point d'abord l'abbé de Voiſenon: la fin du premier acte eſt devenue meilleure, & le ſecond charmant, plein de jolies choſes & de ſaillies. Il y a un ſpectacle prodigieux: les comédiens ont fait beaucoup de dépenſes pour cette piece. La muſique, peu forte, eſt agréable.

24 *Août* 1778. Le prix de l'académie Françoiſe, qui doit ſe donner demain, jour de la diſtribution, eſt décidément partagé entre un monſieur Gruet, jeune éleve de l'abbé de Lille, & monſieur André de Murville, ami de monſieur de la Harpe, & qui lui a dédié une de ſes pieces, ayant autrefois concouru avec celle de ce vainqueur. Monſieur Doigny du Ponceau a auſſi mérité une mention honorable, ainſi qu'un monſieur de Saint-Ange. Il faut ſe rappeller que le ſujet étoit un morceau d'Homere, à traduire au choix des candidats.

Il eſt fort queſtion d'une lettre de monſieur de Voltaire, adreſſée à meſſieurs de l'académie Françoiſe, concernant une nouvelle traduction de Shakeſpear, annoncée depuis quelque temps par monſieur le Tourneur & compagnie. L'objet du philoſophe de Ferney eſt de tourner les modernes traducteurs en ridicule, ainſi que leur héros, pour n'avoir pas fait de monſieur de Voltaire une mention aſſez honorable dans leur ouvrage. On dit ſa critique très-plaiſante, & l'on veut immoler les victimes à la riſée publique, en liſant la diatribe en queſtion le jour de la St. Louis.

24 *Août*. On critique beaucoup le nouvel arrangement de la foire Saint-Ovide. Au moyen des gazons que monſieur le comte de la Billarderie d'Angiviller a fait mettre aux coins de la place de Louis XV ; il en a tellement rétreci l'enceinte, que les boutiques ne laiſſent plus qu'un eſpace trop étroit pour la circulation des voitures. On eſt ainſi tombé d'une extrêmité dans l'autre, car autrefois cet emplacement étoit trop vaſte ; & les plaiſants, au lieu de dire *la place*, diſoient *la*

plaine de Louis XV, pour en exprimer le nu & l'immenſité proportionnée à la ſtatue & aux bâtiments.

25 *Août* 1776. Le prince de Conti étant à diſtinguer des autres par la ſingularité de ſon caractere & de ſa conduite, on s'en occupe, quoiqu'il ſoit mort. On remarque dans ſon mobilier immenſe une quantité des bagues, qu'on fait monter à pluſieurs milliers. On aſſure que ſa manie étoit de conſtater chacune de ſes conquêtes amoureuſes par cette légere dépouille. Il falloit que la femme avec laquelle il couchoit, lui donnât ſa bague ou ſon anneau, qu'il payoit bien ſans doute, & ſur le champ il étiquetoit cette acquiſition du nom de l'ancienne propriétaire. Son alteſſe avoit une telle ardeur pour le ſexe, que dans l'état des dépenſes ſecretes qu'on repréſente, il ſe trouve des ſoupers de filles habituels qu'il faiſoit encore au mois de juin dernier. Il n'eſt aucune fille d'opéra qui n'ait une penſion de lui, ſans compter les autres : c'eſt cette générosité immenſe qui fait qu'en ce moment la recette dans les biens de ſa ſucceſſion égale à peine la dépenſe. Il confeſſe, par ſon teſtament deux bâtards, qu'il a chargé ſon fils de recommander au roi, & auxquels il fait un ſort diſtingué. On voit par ce détail qu'entre les princes galants de la maiſon de Bourbon, le défunt méritoit la premiere place.

On compte auſſi, dans ſon mobilier, huit cents tabatieres.

26 *Août* 1776. Il paroît un *réſumé* de l'affaire intentée aux ſieurs de Bellegarde & de Monthieu ſur la réforme d'armes faite dans les ar-

ſenaux en 1767, 68, 69 & 70. Il eſt de 40 pages d'impreſſion, & remet ſous les yeux du lecteur tout ce qu'on a lu ſur cette matiere importante dans les divers mémoires des accuſés. On ne peut aſſez s'étonner qu'on refuſe ſi conſtamment d'admettre la reviſion de leur procès d'après les titres qu'ils ont pour la demander. Ce qu'on y trouve de plus nouveau, c'eſt une ſortie encore plus vigoureuſe contre les accuſateurs de ces meſſieurs. On y dénonce, à l'indignation publique, les auteurs, coopérateurs & fauteurs de la calomnie. C'eſt ſans doute cette diatribe violente qui a empêché de paroître cet écrit fait il y a deux ans, & publié depuis peu ſeulement. Monſieur de Saint-Auban y eſt ſur-tout très-maltraité, & l'on ne ſait comment cet officier général d'artillerie s'en tirera.

26 *Août* 1776. La nouvelle piece du feu abbé de Voiſenon prend à merveille. C'eſt, ainſi qu'on l'a dit, une féerie où il y a beaucoup d'imagination, ſi elle eſt toute entiere de l'auteur, mais plus dans les détails que dans le fond, très-ſimple. Le ſujet eſt une méchante fée, ayant en ſa puiſſance une jeune princeſſe qu'elle deſtine à ſon fils, fort ſot & très-niais. Celle-ci eſt amoureuſe d'un prince aimable que voudroit s'approprier la divinité mal-faiſante & laide. Répugnance de l'amant, mais qu'il n'oſe témoigner ouvertement ; il eſt même obligé de diſſimuler au point de lui laiſſer accroire qu'il répond à ſa paſſion, juſqu'à ce que par l'intervention d'une fée bienfaiſante, il triomphe des obſtacles, & les enchantements de l'autre reſtent ſans effet. Il y

a ſur-tout dans le ſecond acte une ſcene d'écho piquante & neuve au théatre. L'aſſemblée de parents de la fée mal-faiſante, compoſée des figures les plus hideuſes & les plus bizarres, offre un ſpectacle riſible qu'on ne peut rendre. Le tout a été & eſt fort bien exécuté. La dame Trial chante délicieuſement, & déploie toute la vigueur & la gentilleſſe de ſon organe. Le ſieur Michu, habillé en femme, rend à merveille le rôle de la mauvaiſe fée. Le ſieur Trial, admirable pour les rôles de niais, exprime, dans la plus grande vérité le ſien, calqué ſur tant de modeles, qu'il eſt aiſé d'en comparer la reſſemblance. Le ſieur Julien fait l'amoureux, & ſe ſignale principalement dans la ſcene de l'écho. Enfin, madame Moulinghem, après s'être acquittée du rôle pénible & forcé d'une vieille mendiante, déploie la nobleſſe convenable lorſqu'elle a repris ſa dignité.

26 *Août* 1776. Le *Dialogue entre Louis XV & le prince de Conti*, eſt toujours très-rare. Indépendamment de la politique qu'il embraſſe, il roule auſſi ſur la galanterie, & l'on conçoit combien ces auguſtes paillards doivent en dire de bonnes.

27 *Août* 1776. Extrait d'une lettre de Lyon.... Me. Linguet a paſſé par ici tout récemment; on croit qu'il va à Geneve, ou en Suiſſe, vuider ſon porte-feuille. Il a été fêté par les libraires de cette ville avec beaucoup d'indécence : un jour il dînoit chez un, il entra & reſſortit pluſieurs ballots d'un livre de ſa minerve, intitulé : *Eſſai ſur le Monachiſme.* La police, aux affûts apparemment, étant venu

faire des recherches, n'en trouva plus qu'un.

27 *Août* 1776. Le ſieur Clairval, le coryphée de la comédie Italienne pour la haute-contre, a un très-grand crédit dans le comité des hiſtrions, & influe beaucoup ſur l'acceptation ou le renvoi des pieces. Monſieur Guichard ayant préſenté à ces meſſieurs un opéra-comique qu'ils ont rejeté, a attribué cette diſgrace à l'animoſité du ſieur Clairval. Il en a été ſi piqué, qu'ayant trouvé le portrait de cet acteur, il a écrit au bas ces deux vers, relatifs au jeu de l'acteur très-maniéré, à ſon organe très-foible, & à ſon ancienne profeſſion de perruquier, qu'il a quittée pour ſe faire comédien, mais ſur-tout à ſon deſpotiſme envers les auteurs :

Cet acteur minaudier, & ce chanteur ſans voix,
Ecorche les auteurs qu'il raſoit autrefois.

27 *Août*. On continue à parler de l'almanach royal commenté, & des anecdotes ſur monſieur de Clugny, comme de deux livres exiſtants, mais en très-petit nombre d'exemplaires, graces aux ſoins & à la vigilance de la police : Elle a éventé pluſieurs imprimeries ſecretes, entr'autres une qui étoit ſous une écurie, dont la manutention étoit conduite par des compagnons imprimeurs qui s'étoient faits palfreniers. On veut abſolument faire des exemples, & l'on parle d'un colporteur nommé *Prot*, ſur lequel doit s'appeſantir le bras du gouvernement; il étoit aſſocié, dit-on, avec le ſecretaire du maréchal de Duras, qui eſt en fuite.

28 *Août* 1776. Tandis que monſieur Floquet partage ici la ſcene lyrique avec le chevalier

Gluck, on écrit d'Italie qu'il y jouit du plus grand ſuccès : que le 5 juillet dernier ayant fait exécuter à Naples un *Te Deum* de ſa compoſition devant une aſſemblée très-brillante, il a reçu des applaudiſſements unanimes ; que le prince d'Ardore, grand claveſſiniſte, lui a dit des choſes tout-à-fait flatteuſes ; mais que ce qui l'a le plus ravi, ç'a été de s'entendre louer des plus habiles profeſſeurs de l'école de cette ville, tels que les ſieurs *Aſdrile*, *Duamicis* & *Sala*. Une belle & ſublime invention, ſi l'on en croit le rapport des connoiſſeurs, caractériſe ſurtout cette nouveauté, où la muſique imitative eſt d'ailleurs pouſſée à une expreſſion ſinguliere, multipliée & variée à l'infini. Du reſte une fécondité étonnante, beaucoup de naturel, une nobleſſe ſoutenue, & quantité de chant confirment & décident un talent ſupérieur dans l'auteur.

29 *Août* 1776. On a formé le répertoire des pieces qui ſeront jouées à Fontainebleau devant leurs majeſtés durant le voyage, depuis le jeudi 10 octobre, juſques au ſamedi 23 novembre compris.

30 *Août*. 1776. Il eſt queſtion du mariage d'un philoſophe faiſant beaucoup de bruit. C'eſt celui de monſieur de Lalande, aſtronome, membre de l'académie des ſciences, parti depuis quelque temps pour Briançon, où il devoit s'unir à une jeune perſonne & faire un hymen très-ſortable. On veut qu'une gouvernante avec laquelle il couchoit ici, & qui s'étoit flattée d'être toujours ſa maîtreſſe, en apprenant la nouvelle de cet hymen futur, ſoit partie en diligence, ſe ſoit rendue au lieu où ſe paſſoit le contrat de

mariage, & dans ſa fureur ait poignardé ſon maître & elle auſſi. Telles ſont les premieres nouvelles de ce tragique événement, qui mérite confirmation.

31 *Août* 1776. Beaucoup de gens ſont à l'affût de la place d'hiſtoriographes de l'ordre du St. Eſprit, vacante par la mort de M. de St. Foix; & l'on ne ſait encore qui l'aura. Quant au défunt, il eſt peu regretté; il étoit d'un commerce dur & inſociable, & la maladie qui le minoit depuis long-temps, n'avoit contribué qu'à le rendre plus moroſe & plus bruſque. Ses comédies ſont ce qu'il a fait de mieux; elles portent un caractere d'originalité d'autant plus grand qu'elles ſont tout-à-fait oppoſés au ſien: elles ſont pleines de graces, d'aménité & de délicateſſe. Ses *eſſais hiſtoriques ſur Paris*, aſſez piquants dans certains détails, ſont incomplets & ne ſont qu'en extrait, fait avec goût, d'une multitude d'ouvrages ſur cette matiere. Quant à ſes *vies des chevaliers*, elles ſont dans le même genre de compilation; du reſte, fort écourtées & ſouvent trop louangeuſes.

31 *Août*. Un nommé *Roland*, frere d'un maître à écrire de ce nom, pauvre diable pendant long-temps, mais devenu enfin caiſſier de M. Watelet, a ſi bien mis la main à la pâte qu'il eſt aujourd'hui riche financier, & fait parler de lui. On s'entretient d'une fête qu'il a donnée à Neuilly, où il a une maiſon de plaiſance. Sa femme, jeune & jolie, en étoit l'objet, ſe nommant *Louiſe*. On y a exécuté entr'autres divertiſſements accefſoires un drame intitulé: *la Courſe*. On le dit très-piquant; & comme il n'a encore été joué ſur aucun théatre, il

a attiré beaucoup de ſpectateurs. Cet ouvrage eſt de M. de Boiſſy, le fils naturel du poëte de ce nom, auteur du *Priſonnier*, reçu avec emphaſe par les comédiens, & d'un poëme dans le goût de l'Arioſte, où il plaiſante ſur les coups de bâton qu'il a reçue au Palais-Royal.

1 *Septembre* 1776. Il y aura inceſſamment des bateaux inſubmergibles, conſtruits dans la méthode de M. de Bernieres, pour aller & revenir de Paris à Saint-Cloud : mais ceux qui voudront ainſi ſe mettre à l'abri des craintes d'être noyés dans ce périlleux trajet, paieront cette aſſurance, qui devient une ſpéculation d'agiotage ; il en coûtera douze ſous, au lieu de cinq, le prix ordinaire.

1 *Septembre.* Un danſeur nouveau dans le genre de Veſtris a débuté avant-hier à l'opéra ; il a été fort applaudi, & a donné beaucoup d'émulation à ſon modele qui s'eſt ſurpaſſé.

2 *Septembre* 1776. La grand'chambre & tournelle ont été aſſemblées le 28 au matin, pour l'enrégiſtrement des lettres-patentes du ſieur Caron de Beaumarchais, qui le relevent du laps de temps aux fins de ſe pourvoir par requête civile contre le jugement de blâme rendu contre lui par le parlement Maupeou. Il a paru très-difficile de concilier cette forme inſolite avec les regles ordinaires. La loi veut que la requête civile ſoit préſentée au même tribunal qui a jugé ; il auroit donc fallu que le blâme allât au grand-conſeil. Le roi a voulu qu'on intervertît pour ce particulier le cours de la juſtice ordinaire : il en a attribué la connoiſſance au parlement. Par un ſecond effet de ſa bonté,

S. M. a desiré qu'il fût jugé avant les vacances ; & le jour est pris pour mercredi 4. Le procureur-général donnera ses conclusions, & monsieur Seguier, avocat-général, portera la parole. Le sieur Caron ne doute pas de son triomphe, & quoique le parlement desire que cette scene n'ait pas une grande publicité, ne regardant pas ce qu'il va faire en cette occasion comme un acte de magistrature bien glorieux, le sieur de Beaumarchais qui aime à faire bruit, le dit à l'oreille de ses amis prétendus, qui le redisent à d'autres ; en sorte que le concours sera immense.

Le sieur de Beaumarchais attend ce moment pour commencer avec éclat ses fonctions de banquier de la cour en ce qui concerne le commerce des piastres ; il se dispose à lever des bureaux & à se montrer sur le pied d'un gros financier. Depuis peu il porte à son doigt un diamant de la plus grande beauté, qui naturellement ne peut aller qu'à un souverain : il excuse cette insolence sur ce que c'est un diamant qui lui a été donné par l'impératrice reine : lors de sa mission vers elle, il refusa toute récompense pécuniaire, dit-il, & cette majesté le gratifia de ce beau présent, le moyen qu'il le vende & ne s'en pare pas!

2 *Septembre*. 1776 Monsieur de la Martiniere, le premier chirurgien du roi, regardé comme le fondateur des nouvelles écoles de chirurgie, & ayant le plus grand zele pour l'illustration de ce monument, a voulu que la premiere these qui s'y soutiendroit, reçût tout l'éclat possible ; ce qui a eu lieu le 31 août. Ce qui a rendu la cérémonie plus remarquable, c'est la distinction

du ſujet ; monſieur Deſault, déja déſigné profeſſeur de chirurgie & d'anatomie dans l'école pratique. Comme il n'avoit pas de quoi fournir aux frais, l'académie royale de chirurgie a décidé qu'il ſeroit reçu gratuitement, mais par proviſion ſeulement, & à la charge par lui de s'acquitter des avances que feroit la compagnie, lorſqu'il ſe trouveroit en état. Son ſujet étoit *de calculo veſicæ urinariæ, eoque extrahendo, praviâ ſectione ope inſtrumenti Hawkinſiani emendat.* Le doyen de la faculté de médecine & deux médecins profeſſeurs en chirurgie, préſidoient, ſuivant l'uſage, & ont interrogé le candidat.

3 *Septembre* 1776. Monſieur de Voltaire ſentant que ſa carriere s'avance, & que ſes ennemis n'attendent que le moment où il aura les yeux clos pour donner les prétendus mémoires de ſa vie, a cru devoir gagner les devants : il les a lui-même compoſés en bref & les répand depuis peu ſous le titre de *Commentaire hiſtorique ſur les œuvres de l'auteur de la Henriade, &c.* avec les pieces originales & les preuves. C'eſt un tiers qui eſt cenſé parler ; mais au ſtyle & à la maniere favorable dont tous les faits ſont préſentés, d'ailleurs à une multitude de détails ſecrets & particuliers, on ne peut douter qu'il n'ait fourni les matériaux & mis le coloris.

4 *Septembre* 1776. L'affaire du ſieur Caron de Beaumarchais qui devoit s'agiter au palais aujourd'hui, n'a pas eu lieu, & eſt remiſe a vendredi : on ne doute pas que cet homme affamé de renommée, bonne ou mauvaiſe, n'ait contribué

à ce renvoi, pour attirer plus de monde & faire plus de bruit.

5 *Septembre* 1776. Madame Denis, la niece de monſieur de Voltaire, arrive cette ſemaine à Paris ; elle y vient ſous prétexte de conſulter monſieur Tronchin. On voit que tout cela n'eſt qu'un jeu concerté entre les amis & protecteurs de monſieur de Voltaire, qui deſireroit fort revoir encore une fois Paris, & y recueillir les couronnes de toute eſpece qu'on lui prodigueroit. On a pu remarquer que monſieur de la Harpe a donné un avant-goût de ce triomphe à la fin de ſon diſcours de réception, l'affectation du vieux patriarche de la littérature de faire lire en pleine académie une de ſes lettres le jour de la ſaint Louis, & celle tout récemment d'amener aſſez gauchement l'éloge de la reine dans de mauvais vers au ſieur le Kain, ſont autant de diverſes circonſtances qui fortifient la conjecture : mais le clergé ſe diſpoſe à s'y oppoſer vigoureuſement.

6 *Septembre* 1776. On ne doute plus enfin que le ſieur de la Harpe ne ſoit celui qui remplace Me. Linguet pour la rédaction du journal du libraire Panckouke : on a été long-temps incertain, parce qu'aucun avertiſſement préalable n'annonçoit ce changement, & qu'on ne pouvoit croire que le nouvel académicien étant la cauſe ou le prétexte de la diſgrace de Me. Linguet, eût l'infamie de s'enrichir de ſes dépouilles au même inſtant. Quoi qu'il en ſoit, il n'a point eu tant de délicateſſe. On ne peut nier qu'il ne ſe trouve un changement en pire ſenſible dans l'ouvrage ; il eſt devenu froid, ſec, ennuyeux, & les ſouſcripteurs diminueront ſans doute en

grand nombre ſi cela continue. Au reſte, ce qui prouve combien Me. Linguet eſt difficile a vivre, c'eſt qu'il paroît conſtaté aujourd'hui que le ſieur Pankouke lui-même, excédé de ſon humeur, de ſon égoïſme & de ſon deſpotiſme, n'a pas peu contribué à ſon renvoi : c'eſt durant un voyage qu'ils ont fait enſemble à Geneve, qu'ils ont eu une querelle ſi vive, que le premier n'a pu y tenir, & a réſolu de ſe ſéparer d'un aſſocié ſi utile à ſa fortune, mais ſi intolérable dans le commerce. C'eſt en conſéquence de cette méſintelligence particuliere que Me. Linguet fait des répétitions conſidérables contre le Libraire, lui demande des indemnités, & l'a fait ou le veut faire aſſigner.

C'eſt un monſieur de Fontenelle, ci-devant rédacteur aux Deux-Ponts d'une double gazette de politique & de littérature, qui eſt chargé de la partie politique du journal du ſieur Pankouke.

6 *Septembre* 1776. L'expoſition des tableaux au colyſée annoncée, a lieu effectivement : elle ſe fait même avec appareil ; il y a un catalogue en regle contenant plus de 200 numéros. On ſe doute bien cependant qu'il n'y a que des peintres de ſaint Luc qui ſe ſoient prêtés à cette charlatanerie des directeurs du lieu.

7 *Septembre* 1776. La penſion qu'avoit feu monſieur de St. Foix ſur le *Mercure*, paſſe à monſieur de Crebillon. Celui-ci abdique la cenſure de la police ; elle eſt donnée à un Sr. de Sauvigny, poëte peu connu, & dont les ſervices & les talents ne ſemblent mériter en rien qu'on

lui confiât une place auſſi importante dans la littérature.

7 Septembre 1776. L'examen de la requête civile préſentée par le ſieur de Beaumarchais aux grand'chambre & tournelle aſſemblées, avoit attiré un monde immenſe au palais. Cette audience extraordinaire s'eſt ouverte hier par l'appel de ſa cauſe contre le procureur-général. Me. Target s'eſt levé pour plaider en faveur de ſon client, debout auſſi à côté de lui. L'avocat a réſumé en bref tout l'hiſtorique de l'affaire, & a établi les moyens de nullité prétendue contre le jugement du parlement Maupeou. Il a fait mention de l'intérêt que le prince de Conti prenoit à ce blâmé, & de la protection que S. M. avoit déployé envers lui par les lettres-patentes de relief de laps de temps qu'elle lui avoit accordées, déja entérinées par le parlement. Il n'a pas oublié de parler vaguement de la miſſion qu'il avoit reçue du feu roi pour l'Angleterre, trois mois après ſon blâme, ce qui annonçoit combien le monarque lui-même faiſoit peu de cas d'un pareil jugement; ainſi que de celles accordées depuis par le roi actuel au ſieur de Beaumarchais. Il a cherché à couvrir de ridicule, autant qu'il a pu, le tribunal contre lequel il s'élevoit, même à exciter l'indignation du public contre certains membres qu'il a nommés, & dont il a fait mention avec beaucoup de mépris, tels que les ſieurs préſidents du Château-Giron & de Nicolaï, les conſeillers Nau de St. Marc, Gin, &c. Il a fini par prouver, autant qu'il a pu, l'irrégularité, l'inconſéquence, l'arbitraire l'injuſtice, l'infamie; l'atrocité du jugement. Comme

cet orateur a dit beaucoup de choſes capables de plaire à nos ſeigneurs du parlement & aux ſuppôts du palais, il a reçu des applaudiſſements de cabale, mais n'a pas eu l'unanimité de ſuffrages que pouvoit lui mériter l'intérêt de la cauſe qu'il défendoit.

Le plus curieux étoit de voir auprès de lui le ſieur de Beaumarchais en habit noir, l'air modeſte, les yeux baiſſés, dans l'attitude de la componction: ce comédien a joué ſon rôle à merveille, & auroit bien voulu le pouvoir jouer mieux en parlant lui-même; mais il n'a pu s'exprimer que par l'éloquence muette de toute l'habitude de ſon corps exprimant l'humilité.

L'avocat-général Seguier n'a dit qu'un mot, pour annoncer qu'il n'avoit vu dans toute la procédure rien qui mît les gens du roi dans le cas de s'oppoſer à ce que la cour entérinât la requête civile de la partie de Me. Target, & à ce que les parties fuſſent miſes dans l'état où elles étoient avant le jugement: ſur quoi arrêt conforme.

Le ſieur de Beaumarchais alors a levé les yeux, a repris ſon air de confiance, il a fait jouer ſon diamant de 80,000 livres qu'il portoit au doigt & qui jetoit des feux prodigieux. Ses partiſans qu'il avoit amenés avec lui, ſe ſont acquittés de leurs fonctions en l'applaudiſſant & en excitant beaucoup de ſots & de badauds, qui ont reconduit à ſon carroſſe cet impudent, comme en triomphe.

8 *Septembre* 1776. *Le café politique d'Amſterdam, ou entretiens familiers d'un François d'un Anglois, d'un Hollandois & d'un Coſmo-*

polite ſur les divers intérêts économiques & politiques de la France, de l'Eſpagne & de l'Angleterre, par Charles-Elie-Denis Roomptſy, maître du café. Août 1776, 2 *vol. in-8°. avec des cartes.* Tel eſt le titre d'un ouvrage volumineux nouveau, & ſur lequel on ne peut prononcer qu'après l'avoir diſcuté.

8 *Septembre* 1776. M. Bourdon Deſplanches, ancien premier commis de M. Langlois, ancien intendant des finances, a été mis à la Baſtille lundi dernier. Il paroît que c'eſt aſſez légérement, puiſqu'on ne lui reproche autre choſe que d'avoir fait imprimer ſans permiſſion *un projet pour la réunion des poſtes aux chevaux aux meſſageries* : projet préſenté, il y a très-long-temps, au contrôleur-général, qu'il a voulu faire valoir lorſque monſieur Turgot a agréé celui du ſieur Bernard, & qu'il a encore remis en avant dans la derniere occaſion, où l'on vient de faire de nouveaux changements en cette partie. Piqué de voir que dans aucun cas on n'eût eu égard à ſes vues plus étendues, plus utiles & moins diſpendieuſes, ſuivant lui, il a voulu rendre juge le public impartial. Il paroît cependant qu'on ne le détient pas avec beaucoup de rigueur, puiſque ſa femme a déja eu la liberté de le voir.

9 *Septembre* 1776. La lettre de Me. Linguet au roi, datée de Bruxelles le 20 août, ſe répand déja imprimée ici : elle roule ſpécialement ſur le différend de cet auteur avec le libraire Panckouke, & ſur l'injuſtice qu'il prétend éprouver de ce dernier, autoriſé par un ſimple ordre de M. de Vergennes.

11 *Septembre* 1776. Le Sr. Noverre a excité la

jalouſie du ſieur Gardel, qui avoit de grandes prétentions à la place de maître de ballets du théatre lyrique ; il en a réſulté beaucoup de paſquinades contre ce dernier, qui devient la riſée publique.

12 *Septembre* 1776. Il n'eſt ſans doute pas étonnant de voir, comme il arrive tous les jours, de jeunes époux unis ſeulement par les liens de l'intérêt, par les convenances de leur état, par des vues de fortune & d'ambition, ſe dégoûter bientôt réciproquement, ſe reprocher mutuellement d'avoir été trompés, ſe déteſter, en un mot, en venir au moyen violent d'une ſéparation en juſtice ; mais qu'un homme mûr, un philoſophe, un chef de ſecte, prêchant ſans ceſſe la vertu, l'honneur, l'humanité, la bienfaiſance, qu'un dévot, ayant toujours l'écriture ſainte à la bouche, ne parlant que d'enfer & de paradis, force une femme, après quarante-trois ans de mariage, à faire enfin retentir les tribunaux de ſes gémiſſements, à dévoiler la conduite ſcandaleuſe, diſſipatrice, barbare, tyrannique de ce grave perſonnage, il étoit réſervé à nos jours de préſenter une pareille ſcene, & c'eſt au marquis de Mirabeau d'en être le héros.

Les reproches de ſa femme (Vaſſan en ſon nom) ſont articulés dans un mémoire très-recherché à cauſe du perſonnage : elle prétend que ce coryphée des économiſtes lui a communiqué deux fois une maladie honteuſe : qui ne provient pas d'un *produit net*, qu'il lui a préſenté ſucceſſivement trois objets ſcandaleux de ſes débauches, & l'a forcée de vivre avec eux ; que depuis quatorze ans il l'a obligée de quitter

ſa maiſon, de mener une vie errante & fugitive ; qu'il la tient au fond du Limouſin, par lettre de cachet, éloignée de ſes proches, ſans aliments, ſans ſecours, tandis qu'il jouit paiſiblement de 50,000 livres de rentes qu'elle lui a apportées, dont il a cependant diſſipé une grande partie, & dont il veut avoir la faculté de manger le reſte.

13 Septembre 1776. Le colyſée s'eſt diſtingué cette année par des feux d'artifice charmants & parfaitement bien exécutés. Un monſieur Ducheſne, qui eſt à la tête de cette direction, annonce beaucoup de goût & d'intelligence. Mercredi 11 il y a eu l'attaque d'un fort par deux feſouques, ce qui a produit un fort joli coup-d'œil : les mouvements militaires, conſiſtant en bombes, boulets, &c. ont été faits avec beaucoup de célérité ; un feu continuellement roulant de la part des aſſiégés & des aſſiégeants, n'a laiſſé rien à deſirer, & le combat n'a fini que par la fin de l'exploſion.

La mal-adreſſe d'un allumeur a penſé produire un incendie plus réel & plus funeſte : le feu avoit déja pris aux guirlandes dans le grand ſallon, & toute la décoration étant de matieres très-combuſtibles, ſans la célérité & la vigilance des pompiers, le bâtiment auroit été brûlé en entier.

13 Septembre 1776. On ſait aujourd'hui que la cauſe de la nouvelle fortune du ſieur de Beaumarchais eſt le goût qu'a pris pour lui M. le comte de Maurepas, qu'il a amuſé par ſes ſarcaſmes : ce miniſtre l'aime ſinguliérement.

13 Septembre. M. le comte de la Billarderie d'Angiviller, directeur & ordonnateur-général

des bâtiments, &c. a un goût particulier pour les gazons : il en a fait mettre devant le louvre, ſur l'eſplanade entre ce palais & le cloître de St. Germain-l'Auxerrois; il en a fait garnir la place de Louis XV, & en veut couvrir auſſi l'intérieur de la cour du Louvre. Un quarré eſt déja formé en face de la ſalle où l'académie Françoiſe tient ſes aſſemblées. Un mauvais plaiſant a fait à cette occaſion le quatrain ſuivant :

Des favoris de la Muſe Françoiſe,
D'Angiviller a le ſort aſſuré :
Devant leur porte il a fait croître un pré
Pour que chacun y pût paître à ſon aiſe.

14 Septembre 1776. Le ſieur Pic eſt le premier danſeur du théatre de Naples, venu dans ce pays-ci par congé pour y acquérir le goût François ; il a été invité par les coryphées de la danſe de ſe montrer ſur le théatre de l'opéra. On a fait une entrée pour lui dans *Alceſte* & une autre dans *l'Union de l'Amour & des Arts*. Il a enlevé tous les ſuffrages : on le regarde pourtant comme plus fort dans la danſe noble & du terre à terre que dans la danſe haute & de *ſaltation*. Il n'eſt pas ſi grand que Veſtris, mais infiniment plus jeune, n'ayant pas trente ans ; & par conſéquent il a les mouvements plus doux, plus ſouples, plus moëlleux. C'eſt un éleve du ſieur Noverre, ce qui lui a valu plus de faveur encore.

Hier la reine eſt venue pour le voir & en a été extrêmement ſatisfaite. On auroit voulu le conſerver ici, mais il n'y a pas moyen d'y

ſonger, puiſqu'il gagne 30,000 livres à Naples.

14 *Septembre* 1776. Comme les courſes de chevaux vont recommencer le mois prochain, M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun & autres ſeigneurs font dreſſer des chevaux pour triompher par leurs poſtillons ou *Jacqueis*. Il y a déja des paris fort gros aſſis ſur tel ou tel courſier.

14 *Septembre*. M. Bourdon Deſplanches eſt toujours à la Baſtille. Son grand grief aujourd'hui, dit-on, eſt de s'obſtiner à ne pas vouloir nommer l'imprimeur dont il s'eſt ſervi, & l'on ne peut qu'applaudir à ſa délicateſſe.

15 *Septembre*. M. le chevalier Gluck, qui avoit été extrêmement ſenſible au mépris affecté que les jaloux témoignoient dans les commencements contre ſon *Alceſte*, eſt bien dédommagé aujourd'hui par l'empreſſement général & ſoutenu à s'y rendre. Il étoit hier à la trente-huitieme repréſentation. Jamais muſicien n'a produit autant d'argent au théatre lyrique. L'*Iphigénie* & l'*Orphée* de celui-ci ont déja rendu 334,000 liv., recette inouie.

Il eſt vrai que *l'Union de l'Amour & des Arts* ſemble partager le triomphe d'*Alceſte*. On joue concurremment ce ballet, & il ſe ſoutient auſſi.

Hier, quoique ſa majeſté vînt pour la premiere fois au ſpectacle depuis ſa maladie, elle n'a pas reçu les applaudiſſements qu'elle avoit droit d'attendre.

15 *Septembre* 1776. Les Italiens annoncent pour demain *le Duel comique*, opéra bouffon de

deux actes mêlés d'ariettes, imitées de l'Italien du ſieur Paeſielli.

15 *Septembre* 1776. L'anecdote la plus curieuſe du mémoire de madame la marquiſe de Mirabeau contre ſon mari, c'eſt qu'elle lui conteſte ſes productions. Elle prétend que ſon *Ami des hommes* n'eſt qu'une amplification du manuſcrit d'un Anglois, décédé il y a quarante ans, ſur la population, confié à ce philoſophe, & qu'il a commenté à ſa maniere & dans ſon ſtyle; ce qu'il eſt aiſé de diſtinguer. Quant à la *Théorie de l'impôt*, elle confirme le bruit général qui l'attribue au feu docteur Queſnay. Le premier ouvrage avoit paru en 1757, & la ſenſation qu'il produiſit, ſe manifeſta par le vœu public qui portoit l'auteur à la place de ſous-gouverneur des enfants de France. Il faut voir comment dans une lettre du 25 juin de la même année, il ſe glorifie de ce bruit. Quoique le ſecond lui eût mérité une détention à Vincennes en 1761, il en tire encore vanité; ayant recouvré ſa liberté, à condition d'aller dans ſa terre près Nemours, ſuivant une lettre il goûte le doux plaiſir, que non-ſeulement tout Egreville, mais encore tout Nemours étoit en haie double & triple, aux fenêtres, ſur les étaux & par-tout pour le voir paſſer. Enfin la marquiſe lui ayant obtenu la faculté de revenir à Paris, dans une lettre du 17 février 1761, il ſe plaint d'y être arrivé au milieu de trop d'empreſſement.

Les citations de lettres originales de cet écrivain égaient ce mémoire, fort mal fait en général, ſans méthode, ſans ordre & ſans

ſtyle : il eſt bien dommage qu'un meilleur orateur n'ait pas eu cette tâche à remplir. La cauſe prêtoit infiniment aux ſacaſmes.

15 *Septembre* 1776. Le ſieur le Kain, revenu de Ferney, a rapporté que madame Denis n'étoit point partie, & étoit retenue par une incommodité qui avoit retardé ſon voyage de Paris. Du reſte, cet acteur a reparu hier dans *Andromaque* devant la reine, avec tout le ſuccès ordinaire.

16 *Septembre* 1776. Le ſieur Noverre annonce un ballet de ſa compoſition pour le premier octobre. Ce ballet n'eſt pas nouveau en Europe, puiſqu'il a été déja exécuté en pays étranger; mais il n'eſt point connu à Paris, & l'on eſpere qu'il y produira une grande ſenſation. Le ſujet eſt *Alexandre rendant à Apelles ſa maîtreſſe.*

16 *Septembre.* A la ſuite du *Commentaire hiſtorique ſur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, on a imprimé des lettres à différents particuliers, dont quelques-unes, connues, d'autres plus récentes: on remarque que dans une entr'autres il s'explique ouvertement ſur le *ſiege de Calais* : « le *ſiege de Calais*, dit-il, qui » n'eſt plus admiré qu'à Calais. » Dans une autre, il détruit le préjugé de ceux qui attribuoient à Ganganelli les lettres données ſous le nom de ce pape. En général, elles ſont fort ſuperficielles, & ne contiennent que de ces rabacheries ordinaires.

27 *Septembre* 1776. Malgré les premieres critiques, la foire Saint-Ovide eſt très-fréquentée cette année; le rapprochement des boutiques, dans un cercle moins vaſte, donne plus de gaieté au lieu, & l'anime davantage par une

une circulation plus rapide. D'ailleurs, la promenade des Champs-Elysées devenus très-beaux, qui commence à attirer le public, y jette beaucoup de monde au retour. L'espoir d'y voir la reine qui est venue plusieurs fois au spectacle à Paris depuis sa convalescence, & sur-tout à la comédie Françoise, ne contribue pas peu à exciter les curieux, & à augmenter la foule.

17 *Septembre* 1776. La lettre de Me. Linguet au roi est encore rare; mais ceux qui l'ont lue y trouvent des choses si hardies, des inculpations si graves & si directes contre le ministere actuel, qu'on doute que cet ex-avocat, cet ex-journaliste, cet ex-François, ose reparoître ici dans ce moment. Bien des gens ont cru que la lettre qu'il rapporte de monsieur le comte de Vergennes au libraire Pankouke, étoit supposée de la part du plaignant, dont sa bonne foi est très-suspecte. Cette lettre en effet est peu ministérielle; elle est écrite avec tant de cordialité, d'affection, de politesse & de considération, qu'elle sort absolument du protocole ordinaire. On explique cela en disant que monsieur de Vergennes l'a écrite lui même, d'abondance de cœur. Autre sujet d'étonnement, qui est un nouveau problême à résoudre.

Quoi qu'il en soit, la seule ressource actuelle de Me. Linguet est dans la reine, qui a eu la bonté de solliciter le roi en faveur de cet exilé volontaire, qui n'a pas dissimulé que ce satirique l'amusoit, & qu'après tout, pourvu qu'il ne s'égayât pas sur des personnages du premier ordre, tels que leurs ma-

jeſtés, cela étoit égal. On ajoute que le roi a fait ſentir à ſon auguſte compagne que cela ne ſuffiſoit pas, & que tout particulier avoit droit à la protection des loix pour un bien auſſi précieux que la réputation, ou l'honneur, ce qui eſt la même choſe.

18 *Septembre* 1776. Avant-hier a eu lieu la premiere repréſentation *du Duel comique*; elle a été précédée du *Mariage d'Arlequin*. Le retour de Carlin, qu'une maladie grave avoit obligé de quitter le théatre, & qu'on déſeſpéroit de revoir, a produit une ſenſation très-flatteuſe pour cet acteur aimé du public. Quoiqu'il ne ſoit plus guere d'âge à jouer un pareil rôle, qu'il ſoit devenu épais & matériel en apparence, il a encore de la ſoupleſſe & de la légéreté dans ſes mouvements, qui font diſparoître ſa corpulence. Avant la ſeconde piece il eſt venu faire un petit compliment, pareil à celui qu'il fit l'année derniere, lorſqu'on mit la *Colonie* au théatre. Le réſultat a été, comme la derniere fois, de demander l'indulgence du parterre pour la piece, en faveur de la muſique. La traduction de la premiere, très-mauvaiſe, eſt de monſieur Moline. Quant à la ſeconde, elle a eu le ſuccès qu'on devoit en attendre.

19 *Septembre* 1776. L'affaire du ſieur Mercier contre les comédiens, évoquée au conſeil, & reſtant au croc, ainſi qu'ils en avoient menacé cet auteur, n'a fait qu'accroître l'inſolence des hiſtrions envers lui. Il a imaginé de prendre une autre tournure pour mettre de nouveau en cauſe ſes adverſaires. Il faut ſe rappeller le refus qu'ils lui ont fait l'année paſſée de lui

conſerver ſes entrées. Il a pris tous les arrangements néceſſaires pour conſtater un ſecond refus ; il s'eſt préſenté alors, & les a réclamées une ſeconde fois ; & ſur un autre refus il les a fait aſſigner au Châtelet, où ils ont été condamnés par défaut, & à 2,000 écus de dommages & intérêts envers l'auteur. Mais les comédiens ont eu recours à leurs protecteurs, & les gentilshommes de la chambre ont fait évoquer au conſeil cet autre procès comme incident, & annexé au premier. Le ſieur Mercier en a du moins occaſion de faire une nouvelle requête au roi, où il pourra s'eſcrimer encore contre ſes adverſaires, & les tourner en ridicule ; mais ils ſont à tout cela.

20 *Septembre 1776.* Le jour ordinaire de la fête de Saint-Cloud, le temps n'ayant pas permis au public de ſe rendre en ce lieu, elle a été remiſe au dimanche 15 ; quoique le temps ne fût pas bien favorable, il s'y eſt trouvé une foule immenſe. La reine y eſt venue, & s'y eſt promenée en carroſſe ; mais ce qui a excité la curioſité & l'intérêt des ſpectateurs, ç'a été de voir madame la ducheſſe de Chartres conduite par ſon auguſte époux, lui ſervant de cocher : on a admiré les graces & la dextérité de cet illuſtre *Automedon*, & il paroît conduire un char autant ou avec plus d'habileté qu'un vaiſſeau ; ſans doute quand ſon alteſſe ſera plus initiée dans la marine, elle n'aura pas moins de talent dans cet autre art.

Le ſieur le Fuel de Méricourt eſt déſolé par ſon nouveau cenſeur. Celui-ci, vendu abſolument aux comédiens, lui ſabre impitoyablement des cahiers entiers de ſes feuil-

les ; en ſorte qu'un numéro a manqué, l'impitoyable Ariſtarque en ayant rayé plus des trois quarts.

21 *Septembre* 1776. On a oublié de conſigner ici le couplet adreſſé à la reine, le jour qu'elle honora le colyſée de ſa préſence ; quelque médiocre, quelque plat même qu'il ſoit, comme il fait époque, on va le rapporter. Il faut ſe rappeller que c'eſt le 14 août que s'eſt paſſé cet événement. Le ſieur Ducheſne, chargé de la régie du ſpectacle dont il s'agit, profita du court intervalle qui lui reſtoit depuis le moment où il fut inſtruit du projet de ſa majeſté, venue ce jour-là à la premiere repréſentation de *Coriolan*, juſqu'à celui de ſon arrivée pour ordonner des additions au feu d'artifice déja diſpoſé. L'humidité empêcha que ce feu n'eût tout le ſuccès deſiré ; la reine parut ſatisfaite cependant des effets d'une caſcade de feu Chinois, & du dernier coup de feu repréſentant le *temple de Mars.*

La reine, après le feu, ayant repaſſé dans la rotonde, prit le divertiſſement de voir danſer les petits enfants, éleves du ſieur Jolly, maître des ballets du colyſée. Ces enfants alors ſe groupperent en attitudes galantes, & s'avancerent avec des guirlandes de fleurs qu'ils poſerent aux pieds de ſa majeſté. La demoiſelle Jolly lui préſenta une couronne de myrthe & de roſes, & chanta le couplet ſuivant, ſur l'air : *Je ſens pour l'aimable Liſette.*

D'un peu d'encens que l'amour donne,
Quelquefois les dieux ſont flattés ;

Oſons offrir cette couronne,
Tribut de nos cœurs enchantés.
Qu'avec plaiſir on rend hommage
A la beauté,
Qui joint à ce doux avantage
La bonté.

21 *Septembre* 1776. L'opéra bouffon, intitulé : le *Duel comique*, eſt de beaucoup trop long. Quant au poëme, il eſt chargé d'une multitude d'incidents qui le rendent fort compliqué ; ce qu'il faut éviter ſur-tout dans une bagatelle de cette eſpece. Enfin, il eſt rempli de mauvaiſes plaiſanteries, & même de détails plats & miſérables, particuliérement au ſecond acte : il a donc fallu une muſique de la plus grande beauté pour empêcher qu'on ne s'y ennuyât, & qu'on ne ſifflat cette malheureuſe farce. On a rendu juſtice à celle de *Paeziello* ; elle a été trouvée riche, harmonieuſe, variée & pleine d'expreſſion. On pourroit, ſans voir ni entendre la ſcene, diſtinguer chaque acteur au caractere de ſon chant ; tant les convenances muſicales y ſont bien obſervées, & le génie du rôle parfaitement ſaiſi. C'eſt la demoiſelle Colombe, diſtinguée par ſon art pour chanter l'Italien, qui brille & excelle dans cette nouveauté, qui doit avoir autant de ſuccès que *la Colonie*, ſi l'on lui rend juſtice.

22 *Septembre* 1776. C'eſt Me. Coqueley de Chauſſepierre, avocat au parlement, le chef du conſeil des comédiens, qui a été nommé pour ſuccéder au ſieur de Crébillon dans la place

de cenſeur du *Journal des théatres* du ſieur le Fuel de Méricourt. Celui-ci crie comme un démon contre cette injuſtice, puiſque c'eſt le mettre entre les mains d'un juge ſoudoyé par les hiſtrions, & néceſſairement ſa partie : c'eſt ce qui ſe manifeſte dans les derniers numéros, & ſur-tout dans celui du 15 de ce mois, tellement charpenté par monſieur Coqueley, qu'on n'a pu le faire paroître encore.

23 *Septembre* 1776. Monſieur Perronnet, premier ingénieur des ponts & chauſſées, a fait imprimer ſon mémoire lu à l'académie des ſciences ſur les moyens de conduire à Paris une partie de l'eau des rivieres de l'Yvette & de Bievre. Il y démontroit que cette acquiſition produiroit plus de 2,000 pouces cubes d'eau, qui, arrivant par l'Eſtrapade, le quartier le plus élevé de Paris, ſe diſtribueroient de-là facilement dans toute cette capitale, & même dans les maiſons particulieres. Il eſt bien étonnant que le miniſtere, occupé depuis long-temps de cet objet important, n'y ait pas encore pourvu, malgré un arrêt du conſeil rendu à cet effet, il y a plus de huit ans. Pour rendre l'exécution du plan propoſé moins diſpendieuſe, ne pourroit-on pas y employer les troupes ?

23 *Septembre.* Monſieur le Camus de Neuville, qui eſt aujourd'hui à la tête de la librairie ſous monſieur le garde-des-ſceaux, exerce dans cette partie un deſpotiſme qu'on n'auroit pas préſumé d'un excellent patriote comme lui. Il a imaginé de ne plus laiſſer un auteur communiquer avec le cenſeur de ſon ouvrage, il ne veut pas même qu'il le connoiſſe ; il ſe

fait remettre le manuſcrit & l'envoie perſonnellement à celui qu'il choiſit pour l'examiner, lequel le lui remet de même. Cette méthode, bonne dans certains cas, où un cenſeur a beſoin de l'incognito pour ſe livrer plus librement à ſes fonctions, eſt mauvaiſe en général, par les longueurs qu'elle entraîne, l'auteur pouvant lever beaucoup de difficultés en conférant de vive voix avec ſon Ariſtarque, ce qui eſt preſque impoſſible par écrit, & doit faire perdre tout au moins beaucoup de temps.

24 *Septembre* 1776. Les entrepreneurs de la gazette Françoiſe, établie à Londres ſous le nom de *Courier de l'Europe*, dont quelques numéros ont fait tant de bruit ici par les injures qu'ils contenoient contre notre miniſtere, ont député pour s'aboucher avec monſieur de Vergennes, & faire lever les proſcriptions de leur feuille. Ils rejettent ces impertinences ſur le ſieur Morande, & promettent de ſe renfermer dans les bornes de l'honnêteté des autres gazettes étrangeres, introduites dans ce pays ci ; c'eſt un des fameux Suttons qui eſt chargé des conférences, & qui a, dit-on, eſpoir de réuſſir : ſi cela arrive, cette gazette aura, dans les commencements, une réuſſite prodigieuſe par la premiere exploſion qu'elle a faite, & qui a irrité la curioſité générale.

25 *Septembre* 1776. Un faiſeur de projets vient de diſtribuer un programme ſur un moyen qu'il propoſe, pour une diſtribution générale d'eau pure dans Paris. Sans combattre ouvertement les idées de monſieur de Parcieux à cet égard, il propoſe d'établir une machine ſur

un pont de pierre à bâtir, vis-à-vis les nouveaux boulevards, en face de l'Arſenal. Au moyen de cette machine, mue par le courant de la riviere même, il prétend élever des réſervoirs d'eau qu'il diſtribuera dans tout Paris, & dédommager la ville de toutes les avances qu'elle fera par la vente des pouces & lignes d'eau aux particuliers qui voudront en avoir dans leurs maiſons. Il eſt étonnant qu'on s'occupe ſi peu d'une matiere auſſi importante pour la ſanté des citoyens, la ſalubrité de l'air, & la proprété de la capitale.

25 *Septembre* 1776. La reine, madame, & madame la comteſſe d'Artois ſont venues vendredi à la repréſentation de l'*Union de l'Amour & des Arts*. Il y avoit ce jour-là autant de monde qu'à la premiere. Ce qui diminue un peu le triomphe des partiſans d'*Alceſte*. Cette muſique étant d'un genre tout oppoſé à celui de l'opéra du chevalier Gluck, il s'enſuivroit que la foule ſe porte actuellement à ce ſpectacle par cette mode qui regne ſi impétieuſement ſur les François.

26 *Septembre* 1776. Monſieur Bourdon Deſplanches eſt ſorti de la Baſtille le jeudi 19, & vraiſemblablement on s'eſt laſſé de le tenir captif pour arracher ſon ſecret ſur l'imprimeur de ſes œuvres.

27 *Septembre* 1776. Le ſieur de Beaumarchais développe ſes vaſtes projets de fortune; il a pris un très-grand hôtel rue du Temple; il monte ſes bureaux, & établit une maiſon de commerce conſidérable; il a beaucoup de fonds à ſa diſpoſition.

28 *Septembre* 1776. Extrait d'une lettre de Fer-

ney, du 15 ſeptembre.... Pour vous donner une idée de la galanterie du philoſophe de ce lieu, voici un impromptu qu'il a fait il y a quelque temps, en faveur d'une madame Pourra, femme d'un banquier de Lyon, qui, ſans être jolie, a des yeux très-laſcifs & propres à réveiller le vieillard le plus engourdi. Vous vous rappellez l'aventure de mademoiſelle Chau ***, cette ſœur d'un profeſſeur de Geneve, qui lui procura un évanouiſſement délicieux, où il penſa reſter : il ne s'agit pas ici de quelque choſe d'auſſi fort, mais d'un pur jeu d'eſprit, où le cœur cependant pouvoit avoir quelque part. Madame Pourra folâtroit avec monſieur de Voltaire, lui diſoit des choſes agréables, & entr'autres combien elle s'intéreſſoit à ſa ſanté, lui ajoutant impérieuſement qu'il falloit qu'il ſe conſervât. Le poëte octogénaire lui répondit ſur le champ avec une ingénieuſe vivacité.

Vous voulez arrêter mon ame fugitive,
Ah ! Madame, je le crois bien,
De tout ce qu'on poſſede on ne veut perdre rien,
On veut que ſon eſclave vive.

29 *Septembre* 1776. Les deux compagnies des vivres du Nord & du Midi ſe diſpoſoient effectivement à attaquer l'abbé Baudeau & ſon acolyte monſieur de Saint-Leu, comme les ayant diffamées reſpectivement dans leurs écrits ; ils avoient même fait imprimer un mémoire à conſulter dans le goût de celui de la caiſſe de Poiſſy ; il étoit ſuivi d'une conſultation du 19 juillet, ſignée de Me. Courtin,

leur avocat, & de pluſieurs autres célebres juriſconſultes. Aſſignation donnée en conſéquence à chacun de ces deux meſſieurs ; mais l'exil infligé à l'un d'eux a arrêté la procédure, & l'on regarde cette tournure du miniſtere comme un moyen pris pour empêcher les ſuites d'une plaidoierie dont les tribunaux alloient retentir, & qui n'auroit pu que révéler au grand jour beaucoup de turpitudes dans leſquelles le gouvernement auroit été compromis. Il y a apparence que c'eſt par le même égard pour les volontés de la cour que le mémoire en queſtion, quoique imprimé, n'a pas été fort répandu, & eſt reſté entre les mains des intéreſſés.

30 *Septembre* 1776. L'académie royale de muſique donne demain la premiere repréſentation d'*Euthyme & Lyris*, ballet héroïque en un acte.

L'acte d'*Arueris*, du ballet des *fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, & *Apelles* & *Campaſpe*, ballet pantomime du Sr. Noverre.

1 *Octobre* 1776. Il paroît deux gros volumes in-8o. intitulés : *Principes de la Légiſlation univerſelle.* Ce livre eſt dédié au duc régnant de Saxe-Weimar & Eiſenach, ſans nom d'auteur par modeſtie ſans doute, car il eſt compoſé avec beaucoup de ſageſſe, de modération & d'égards pour les ſouverains actuels. Il eſt très-profond & traite ſucceſſivement des rapports de l'homme avec la nature, des rapports de l'homme avec la ſociété, de la propriété & de ſa liberté, des biens & des richeſſes, de la ſubordination dans la ſociété, de l'autorité ſouveraine, des forces

de la ſociété, des rapports d'une ſociété avec les autres ſociétés, de l'inſtruction nationale, du bonheur de la ſociété, des loix poſitives. On voit par l'étendue de ces objets que le politique a généraliſé ſes principes, & voulu ſurpaſſer tous ſes devanciers dans la carriere par un génie vaſte comme ſon plan. En effet, il ne dit rien de neuf, mais il embraſſe plus de choſes & les traite en grand : il eſt plus conſolant que la plupart de ſes confreres ; il trouve, comme monſieur le chevalier de Chatellux, qu'on a fait quelques pas vers la félicité publique, & il eſpere qu'un jour on parviendra à perfectionner ce grand ouvrage, autant qu'il eſt poſſible ; il prévoit une choſe qui doit contribuer beaucoup à l'avancer, c'eſt que les potentats reviendront de guerroyer & réformeront leurs armées trop nombreuſes devenues inutiles. Il inſiſte beaucoup pour la liberté de la preſſe, puiſque c'eſt aux écrivains de ſa claſſe qu'on doit les progrès de la raiſon humaine, & que ce ſont les philoſophes aujourd'hui qui influent ſinguliérement dans la conduite des états. Si celui-ci s'égare dans ſes riantes chimeres, au moins annonce-t-il un bon citoyen, ou plutôt un excellent Philantrope. C'eſt en outre un auteur clair, méthodique, précis dans ſa diffuſion même : ſon ſtyle eſt noble, pur, correct & facile ; & l'on peut lire avec fruit ſon traité ſolide & lumineux à bien des égards.

2 *octobre* 1776. La charge d'hiſtoriographe de l'ordre du ſaint Eſprit qu'avoit M. Poullain de St. Foix qui vient de mourir, eſt réu-

nie à celle de généalogiſte en la perſonne du ſieur Cherin. Avant la levée des ſcellés mis chez le défunt, il eſt venu un ordre de la cour de ne point lever leſdits ſcellés qu'en préſence du ſucceſſeur, afin qu'il pût retirer tous les papiers relatifs à ſes nouvelles fonctions ; mais il ne s'en eſt trouvé aucun qu'il ait pu réclamer, ni même le moindre veſtige d'aucun autre travail. La gouvernante de monſieur de Saint-Foix, interrogée à cet égard, a répondu avoit brûlé par ordre de ſon maître environ deux fois plein ſon tablier de papiers, mais ne paroiſſant être que des miſſives qu'il avoit reçues : ainſi les éditeurs de cet écrivain ne pourront rien donner de lui comme œuvres poſthumes.

3 *Octobre* 1776. Le poëme du nouvel acte d'*Euthyme & Lyris* eſt d'un monſieur Boutellier, auteur qui a donné beaucoup d'ouvrages ſur des théatres de ſociété & aux boulevards ; la muſique eſt d'un monſieur Deſormeri, peu connu auſſi. L'un & l'autre n'ont eu aucun ſuccès, malgré mademoiſelle Arnoux qui y a joué & a été huée du public, mécontent d'elle depuis ſes cabales contre la tragédie d'*Alceſte*.

Arueris ou *les Iſies*, dont les paroles ſont de Cahuzac & la muſique de Rameau, n'a guere fait plus de ſenſation.

Le ballet pantomime du Sr. Noverre, intitulé : *Apelles & Campaſpe*, ou *la généroſité d'Alexandre*, a heureuſement dédommagé de tout le ſpectacle lyrique. La muſique, du ſieur Rodolphe, ordinaire du roi, s'eſt mariée à merveille avec cette ſavante choréographie. La veine, qui a honoré cette premiere repréſenta-

tion de ſa préſence, avec madame, la comteſſe d'Artois, monſieur, & le comte d'Artois, n'a paru s'amuſer qu'à ce ballet, & l'a goûté infiniment. Il faut convenir cependant qu'il ne vaut pas celui de *Médée & Jaſon.*

4 *octobre* 1776. *La Morale univerſelle*, ou *les Devoirs de l'homme fondés ſur la nature*, eſt un autre livre qu'on peut regarder, comme le pendant des *principes de la légiſlation univerſelle*, ou comme devant le précéder. Il mérite d'être diſcuté & approfondi pour en rendre un compte plus particulier. —

5 *octobre* 1776. Comme beaucoup de gens n'avoient rien compris à l'acte d'*Euthyme & Lyris*, noms très-ignorés, monſieur Boutellier a publié l'avertiſſement ſuivant. « Lybas étoit de l'armée » d'Ulyſſe ; la flotte de ce prince ayant été » jetée par une tempête ſur les côtes d'Italie, » Lybas inſulte une jeune fille de Témeſſe, » que les habitants de cette ville vengerent en » tuant le Grec. Mais bientôt les Témeſſiens » furent affligés de tant de maux qu'ils pen- » ſoient à abandonner leur ville, quand l'oracle » d'Apollon leur conſeilla d'appaiſer les mânes » de Lybas, en lui faiſant bâtir un temple, » & en lui ſacrifiant tous les ans une jeune » fille. Ils obéirent à l'oracle, & Témeſſe n'éprou- » va plus de calamités.

» Quelques années après, un brave athle- » te, nommé Euthyme, s'étant trouvé à Te- » meſſe, dans le temps qu'on alloit faire le ſa- » crifice annuel d'une jeune fille, entreprit de » la délivrer, & *de combattre le génie de Ly-* » *bas. Le ſpectre parut, en vint aux mains* » *avec l'athlete, fut vaincu, & de rage alla*

» *ſe précipiter dans la mer.* Les Témeſſiens » rendirent de grands honneurs à Euthime, » lequel épouſa la jeune fille qui devoit être » immolée. »

On voit par cet expoſé que le ſujet n'offre qu'un fond trivial & rebattu en vingt opéra, le poëte n'y a point ajouté du ſien, & ne l'a pas relevé par quelque acceſſoire heureux. Quant à la muſique elle n'a rien de plus original ; elle eſt pleine de lieux communs, médiocres & ſans expreſſion : ce qu'on y trouve de mieux ce ſont quelques airs de ballet aſſez agréables.

Aujourd'hui, que la préſence de la reine n'intimidoit pas le parterre, les partiſans du chevalier Gluck y ſont venus en foule, & ont complétement hué Mlle. Arnoux, qu'ils avoient ménagée la premiere fois ; auſſi a-t-elle très-mal chanté : on ne croit pas qu'elle oſe ſe reproduire aux yeux du public & ſur-tout à ſes oreilles, & peut-être même cette humiliation ſera-t-elle l'époque d'une retraite abſolue, à laquelle ſon organe affoibli auroit dû la déterminer plutôt.

6 octobre 1776. *Armeris* faiſant la ſeconde entrée du nouveau ſpectacle lyrique, ſe reſſent du temps où cet acte a été compoſé. On ſait que c'eſt dans les jours les plus brillants de ſes auteurs : il s'appelle autrement *les Iſies* ou *Iſiennes*. C'étoient des fêtes célebres inſtituées en l'honneur de la déeſſe Iſis, que les Egyptiens honoroient comme la déeſſe univerſelle. Ces fêtes étoient un myſtere impénétrable ; ce qui a donné lieu aux hiſtoriens d'en parler peu avantageuſement. Quoi qu'il en ſoit, le poëte prétend que dans ſon inſtitution elles

étoient fort ſimples & fort honnêtes. Il faut ſavoir qu'*Arueris*, perſonnage généralement peu connu auſſi, étoit chez les Egyptiens le dieu des arts & fils de celle à laquelle étoient conſacrées les fêtes en queſtion : elles conſiſtoient dans un concours de talents pour obtenir le prix. Le ſieur le Gros à occaſion de développer toute la beauté de ſon organe dans cette muſique forte, harmonieuſe, pleine de choſes agréables & parfaitement analogues au ſujet. Monſieur, le goût eſt tellement changé, que Rameau même eſt peu couru des modernes harmoniphiles.

7 *Octobre* 1776. Monſieur Noverre a fait imprimer un programme très-détaillé de ſon nouveau ballet pantomime : il eſt dédié à la reine, dont il célebre l'auguſte protection envers les talents & envers lui. Il eſt diviſé en deux actes ; tout le monde connoît le ſujet : « Alexandre » ayant ordonné à Apelles de faire le portrait » d'une de ſes favorites nommée Campaſpe, » Apelles frappé de ſa beauté de ſon modele, » en devient amoureux : Campaſpe partage ſon » amour ; Alexandre s'en apperçoit, fait le » ſacrifice de ſa paſſion & unit les deux » amants. »

Dans le premier acte, le lieu de la ſcene eſt l'attelier d'Apelles, terminé dans le fond par une galerie de tableaux. Il eſt diviſé en cinq ſcenes. *Premiere ſcene* : Apelles eſt occupé à finir le portrait d'Alexandre. *Seconde ſcene* : Le prince vient le voir, il en eſt enchanté & ſe propoſe de faire peindre par Apelles Campaſpe, qui l'accompagne voilée ; il en découvre les beautés, au peintre frappé d'admiration.

Troiſieme ſcene : Roxane jalouſe arrive & témoigne toute la rage dont elle eſt agitée. Alexandre l'oblige de ſortir avec lui, & laiſſe Campaſpe. *Quatrieme ſcene* : Le peintre troublé par ſa paſſion eſſaie en vain de peindre cette beauté ; il la met ſucceſſivement en Pallas, en Diane, en Flore, en Vénus ; le pinceau lui échappe toujours : il avoue ſa paſſion à Campaſpe, qui y répond & préfere la liberté à la grandeur. Roxane toujours agitée par ſa jalouſie, revient, eſt témoin de la déclaration & ſe propoſe de ſe venger en faiſant part de cette découverte au roi. *Cinquieme ſcene* : Alexandre revient, témoigne à ces perfides toute ſon indignation ; enfin la généroſité l'emporte, il leur pardonne & veut les unir.

La ſcene change au ſecond acte. Le théatre repréſente le palais d'Alexandre : dans le fond paroît un trône élevé ſur pluſieurs marches. Le roi fait préſenter la coupe nuptiale aux deux époux, préſide à leur hymen, puis donne la main à Roxane & l'éleve au trône. Le couronnement eſt terminé par une danſe générale, dont eſt Alexandre.

7 *octobre* 1776. Pour préluder aux fameuſes courſes de Fontainebleau, il y en a eu une vendredi à la plaine des Sablons entre les rivaux ordinaires ; c'eſt M. le duc de Lauzun qui a gagné.

8 *octobre* 1776. Me. Caillard, avocat, vient de mourir : c'étoit un des plus fameux de l'ordre, non à raiſon de ſon éloquence, car il n'en avoit aucune, mais de ſon intelligence des affaires, de ſa facilité & de ſa méthode. Il étoit uniquement occupé de ſon métier, & ſes confreres l'ap-

pelloient *un moule à cauſes*, pour exprimer la multitude qu'il en avoit & expédioit. Sa paſſion pour l'or lui avoit fait lâcher pied dans la derniere révolution, & c'étoit un des quatre *mendiants* : ce qui l'avoit mis mal avec l'ordre, & lui a fait eſſuyer nombre de mortifications depuis le retour du parlement. Linguet lui en vouloit auſſi beaucoup, & l'a tympaniſé dans ſes diatribes. Tout cela lui a cauſé un fond de chagrin qui l'a fait périr vraiſemblablement à la fleur de l'âge.

8 *Octobre* 1776. *Lettre d'un eccléſiaſtique ſur le gouvernement du dioceſe d'Auxerre, depuis que monſieur de Cicé en eſt évêque.* Tel eſt le titre d'une nouvelle brochure qui exite la curioſité des amateurs de libelles, & ne la ſatisfait pas. C'eſt une rapſodie, une compilation d'anecdotes obſcures inſérées dans la gazette eccléſiaſtique, ne roulant que ſur des détails minutieux & relatifs aux perſécutions du prélat contre des prêtres très-fameux parmi la cabale janſénienne & inconnus du reſte du public. Il n'y a rien qui ait trait aux points d'adminiſtration religieuſe, dont monſieur de Cicé a été chargé dans ſon ordre, non plus qu'au rôle qu'il a joué dans la révolution de la magiſtrature & dans les troubles arrivés parmi celle d'Auxerre. Il eſt vrai que cette premiere partie ſemble en annoncer une ſeconde. Du reſte, le caractere patelin & hypocrite de ce tartuffe mitré eſt bien peint.

9 *Octobre* 1776. On parle beaucoup de la fête de Brunoy : en général les Pariſiens n'en ſont pas contents, à raiſon de la diſette des comeſtibles & des rafraîchiſſements, du peu

d'ordre, & de pluſieurs parties qui ont manqué comme le bal. Le principal objet étoit de plaire à la reine par des ſpectacles allégoriques propres à rappeller ſes vertus. Ils ont été diviſés en cinq actes, entre leſquels un tournoi en l'honneur de la belle des belles eſt ce qu'il y a eu de mieux exécuté. On y a reconnu le génie du ſieur Noverre pour la compoſition; & le ſieur Pic, qui étoit reſté *ad hoc*, y a brillé ſinguliérement.

10 *Octobre* 1776. Le ſieur Coqueley de Chauſſepierre, le nouveau cenſeur de M. le Fuel de Méricourt, ſert ſi bien les comédiens aux appointements deſquels il eſt, que voilà déja deux feuilles du *Journal des Théatres* arrêtées. On n'a pas même voulu permettre que cet écrivain périodique annonçât la vraie cauſe de ſon retard; il a été obligé de faire inſérer dans les papiers publics que c'étoit pour cauſe de maladie. Les hiſtrions triomphent & ſe flattent que cette tournure priſe de concert avec les ſupérieurs, ſans doute, fera tomber de lui-même le journal, ſans aucune ſuppreſſion manifeſte.

11 *Octobre* 1776. Le miniſtre des affaires étrangeres eſt venu à bout de vaincre la répugnance de ſa majeſté pour l'introduction de la nouvelle gazette Anglo-Françoiſe intitulée: *Courier de l'Europe*, & la diſtribution doit commencer à Paris au premier novembre prochain. Les rédacteurs, ſuivant l'uſage, promettent beaucoup de belles choſes, en prétendant que cette gazette qui ſe compoſe depuis quelque temps à Londres, déja connue par le choix & la variété des matieres fournies par des correſ-

pondances exactes & puisées dans 53 gazettes qui paroissent toutes les semaines chez eux, deviendra tous les jours plus intéressante par les soins & l'impartialité des éditeurs. Ils ont eu la permission de répandre quantité de *Prospectus*, & de les faire afficher par-tout.

12 *Octobre* 1776. *La Morale universelle* est divisée en trois parties. La premiere embrasse la théorie de la morale, & les deux autres la pratique; c'est-à-dire, que l'auteur établit d'abord des définitions simples, & expose clairement les principes de la science des mœurs; qu'ensuite il applique les principes posés à tous les états de la vie. Telle est l'analyse qu'il donne de son livre; mais, quoiqu'il prétende avoir conçu un système nouveau, lié comme il n'en a pas paru, on peut assurer qu'il ne dit rien de neuf, que ses définitions ne sont pas toujours exactes, & que conséquemment le reste s'écroule. En général, cette science se réduit à quelques axiomes si connus, si profondément gravés dans le cœur de l'homme, qu'on ne peut assez s'étonner de voir des ouvrages volumineux sur une pareille matiere. Ce qu'il y a de mieux dans celui-ci, c'est qu'en vue de joindre l'autorité au raisonnement, le philosophe a enrichi son traité de pensées remarquables & de maximes utiles, tirées des anciens & des modernes, afin de former une espece de concordance, capable de fortifier chacun des chaînons de son système moral. Du reste, l'ouvrage est bien écrit, la marche en est méthodique; & malgré sa longueur, il n'est point ennuyeux, parce qu'il est divisé en chapitres courts, & parsemé de traits

hiſtoriques, d'anecdotes & de paſſages qui en empêchent la ſéchereſſe. Le moraliſte ſemble dans le point néceſſaire pour traiter ſon ſujet; il n'annonce aucune efferveſcence d'imagination; ſes paſſions ſont calmes, il eſt ſans prévention & ſans enthouſiaſme.

13 *Octobre* 1776. On peut ſe rappeller les démarches multipliées de Me. Linguet pour obtenir au conſeil la caſſation des arrêts des 4 février & 29 mars 1775. Il dreſſa alors une requête au roi pour motiver ſes réclamations, écrite avec toute l'énergie dont il eſt capable. Il y rend compte à ſa maniere des faits & geſtes de ſes adverſaires, & en tire moyen pour parvenir à ſon but. Un des principaux griefs qu'on lui imputoit, étoit ſa demande d'honoraires à monſieur le duc d'Aiguillon, refuſés par ce miniſtre. Cet article eſt traité avec la plus grande adreſſe, & il a eu l'art d'y faire l'inſertion des deux lettres qu'il lui avoit écrites alors, & dont il ſuppoſe la connoiſſance néceſſaire pour ſa juſtification. Elles ſont cruelles pour le duc d'Aiguillon, & telles que le ſuppliant n'auroit eu la liberté de le publier à Paris. Il profite aujourd'hui de ſon ſéjour en pays étranger; & n'ayant plus rien à ménager, il vient de faire imprimer le tout à Buxelles, formant un recueil de 134 pages d'impreſſion in-8°. Cet écrivain, après avoir ſouvent proteſté de ſa ſoumiſſion au gouvernement, & promis de ſoumettre tous ſes ouvrages à la cenſure, commence à ſentir l'utilité des preſſes étrangeres, & même leur néceſſité en bien des cas. Il n'a pas manqué de faire paſſer la plus

grande partie de cette édition en France, pour qui elle eſt principalement faite.

13 *octobre* 1776. Le ſieur Noverre a amelioré ſon ballet de la *Généroſité d'Alexandre*, en le raccourciſſant; au ſurplus, on critique cette maniere de faire le principal du ſpectacle de ce qui n'en devroit faire que l'acceſſoire. Ce n'eſt point en compoſant ainſi des ballets iſolés qu'il remplira les intentions des amateurs qui ont applaudi à ſa nomination; c'eſt en perfectionnant notre choréographie; c'eſt-à-dire, en trouvant l'art d'inſérer dans nos opéra & autres ouvrages lyriques des danſes analogues au ſujet, faiſant partie de l'action, en ſoutenant, en augmentant l'intérêt, & complétant la magie de ce délicieux ſpectacle.

14 *octobre* 1776. On ne peut aſſez s'étonner de l'audace & de la baſſeſſe de M. de la Harpe, qui leve enfin le maſque; & dans un avertiſſement inſéré à la tête de la feuille du 5 octobre, déclare que depuis celle du 25 juillet il préſide à la partie littéraire du *Journal de Littérature & de Politique*, & qu'il ne travailla plus au *Mercure*; que Me. Linguet depuis cette époque n'y a aucune part, & que c'eſt enfin M. de Fontanelle qui rédige & rédigeoit par un nouvel arrangement la partie politique quelque temps avant l'abdication du précédent compoſiteur.

14 *octobre* 1776. On commence à lâcher ſous main dans le public le *Mémoire* annoncé *pour les deux compagnies des Munitionnaires des vivres des troupes du Roi.* C'eſt de l'ouvrage intitulé : *Eclairciſſements demandés à M. N... ſur ſes principes économiques & ſur ſes projets*,

de législation au nom des propriétaires fonciers & cultivateurs François, imprimé d'abord séparément, & transporté ensuite en entier dans les *Ephémérides du citoyen*, que les accusés tirent le paragraphe calomnieux de monsieur l'abbé Baudeau, comme les chargeant du crime de monopole. Peu après que ce livre parut, c'est-à-dire le 12 juillet 1775, les munitionnaires en porterent leurs justes plaintes à monsieur le contrôleur-général Turgot, qui leur fit témoigner qu'il désapprouvoit les imputations hasardées par l'écrivain : depuis, quoique remerciés, ils ont reçu du ministre les témoignages les plus flatteurs de la satisfaction que l'on avoit toujours eu de leurs services.

C'est dans cette circonstance que le même journaliste a inséré dans son quatrieme volume de 1776, un mémoire de monsieur de Saint-Maurice de Saint-Leu, intitulé : *Réflexions historiques sur les écoles militaires, si étrangement multipliées dans toute l'Europe, & sur l'édit du roi, portant réglement non-seulement sur l'éducation que recevront à l'avenir les éleves de son école royale militaire, mais encore touchant l'administration des biens de cet établissement, par monsieur de Saint-Maurice de Saint-Leu, colonel au service de Pologne.* On y lit : « déja l'ame du soldat s'éleve, son noble état » cessera d'être avili par l'affreuse misere : & » la moitié de son pain, eh ! quel pain avoit-» il ne sera plus dévorée par des harpies sacri-» leges. »

C'est sur le mémoire à consulter concernant cette double diffamation, qu'est intervenue la

conſultation du 17 juillet, & que le 24 les ſieurs abbé Baudeau & Saint-Maurice de Saint-Leu ont été aſſignés pour voir dire que les imputations calomnieuſes inſérées aux ſuſdits écrits ſeront & demeureront ſupprimées, que les auteurs ſeront tenus de les rétracter, & de reconnoître, par un acte authentique, les munitionnaires des vivres pour gens d'honneur & de probité, incapables des manœuvres & de monopoles; comme auſſi d'avoir altéré le pain des troupes dans ſa qualité, & de l'avoir diminué dans la quantité.

15 *Octobre* 1776. A l'appui du mémoire de madame la marquiſe de Mirabeau, il paroît un *Mémoire à conſulter pour monſieur le comte de Mirabeau interdit, contre meſſire Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, ſon pere & curateur à ſon interdiction.*

Il eſt ſuivi d'une conſultation du 30 décembre, ſignée *Beviere*, & d'une autre du 17 du même mois, ſignée *Grouber* de *Groubental.*

Il eſt accompagné de pieces juſtificatives; ſavoir, une premiere lettre à monſieur de Malsherbes en date du 27 février 1776; une ſeconde lettre ſans date au même; & enfin deux mémoires à ce miniſtre. Toutes ces pieces contiennent des détails importants concernant cet infortuné jeune homme, âgé de 27 ans, & dont cinq lettres de cachet, un mariage & une interdiction rempliſſent déja le tiers de ſa vie romaneſque.

16 *Octobre* 1776. L'ordonnance des coups de plat de ſabre a excité l'enthouſiaſme d'un anonyme, qui a enfanté une piece en vers en forme de *Requete à la Reine*, pour toucher le cœur de ſa majeſté, & l'engager à intercéder auprès de ſon

auguſte époux, afin qu'il ordonne la révocation de cette peine infamante, ne fût-elle point exécutée, tant qu'elle ſubſiſtera dans l'ordonnance. Cette *épître* eſt écrite en ſtyle noble, eſt pleine de ſentiment; elle a le défaut d'être trop longue: elle n'eſt que manuſcrite, & ne peut guere paroître imprimée publiquement, tant que monſieur le comte de Saint-Germain reſtera en place.

16 *octobre* 1776. Comme le nouvel acte ne peut ſubſiſter, les régiſſeurs de l'opéra, pour ſatisfaire les amateurs de la muſique du chevalier Gluck, ſe diſpoſent à remettre *Orphée*.

17 *octobre* 1776. On écrit de Fontainebleau que *Zuma*, tragédie de M. le Fevre, la premiere nouveauté qu'on devoit jouer à la cour, y a été repréſentée en effet le 10; mais ſans ſuccès, & qu'on la regarde comme tombée à plat. Heureuſement pour l'auteur que le public de Paris n'eſt pas toujours d'accord avec celle-là.

18 *octobre* 1776. Un amateur vient de faire imprimer des *Vues* ſur l'opéra en 20 pages in-4°. elles contiennent des obſervations très-juſtes ſur ce théatre, & des idées lumineuſes pour en prévenir la chûte inévitable, ſi l'on n'y apporte remede.

18 *octobre* 1776. Il y a déja une courſe de chevaux à Fontainebleau; elle a eu lieu dans la plaine de Barbau, & monſieur le comte d'Artois n'a pas eu l'avantage. Mais ce n'eſt que le 12 novembre qu'il doit éprouver le fameux cheval maſqué qu'on a annoncé depuis quelques mois.

19 *octobre* 1776. Tout ce qu'on peut inférer du mémoire de M. le comte de Mirabeau, mal

digéré,

dirigé, ſans méthode, ſans ordre, & abſolument informe, mais combiné avec les autres pieces qui n'ont guere plus de clarté, c'eſt que ce jeune homme étoit au château de Dijon, enfermé par lettre de cachet, ſous prétexte de le ſouſtraire aux pourſuites de ſes créanciers, & à un décret de priſe de corps décerné contre lui; il paroîtroit qu'il a trouvé aujourd'hui le moyen de ſortir de ſa priſon, qu'il écrit d'un lieu ſecret où il s'eſt retiré, & qu'il ne craint ni les griefs articulés par ſon pere, ni les pourſuites de la juſtice; que les diſſipations reprochées à cet enfant ne ſont point auſſi conſidérables que les calcule le marquis de Mirabeau; qu'elles ont été néceſſitées en grande partie par la parcimonie de ce dernier, par le mariage de ſon fils; & enfin parce que, loin d'avoir liquidé ſes dettes, il ne lui paie pas même la penſion ordonnée par la ſentence d'interdiction: quant au procès criminel dont eſt chargé l'interdit, il n'y a été engagé que pour une affaire grave, qui intéreſſoit l'honneur de l'une de ſes ſœurs, & celui de ſa famille entiere; qu'il ne lui faudroit que la facilité de comparoir & de ſe défendre pour confondre ſes adverſaires: en un mot, le vrai but de cet écrit & autres pieces juſtificatives, eſt de démaſquer encore mieux l'hypocriſie de l'*Ami des Hommes*, de mettre au jour ſon injuſtice, ſa dureté, ſa barbarie envers ſon fils, & de prouver qu'il a d'autant plus de tort de l'accuſer d'un dérangement de fortune, que lui même s'eſt exceſſivement dérangé, puiſqu'il a mangé plus de 500,000 livres de biens ſubſtitués, & environ 600,000 liv.

ſur ceux de ſa femme, & qu'il doit en outre environ autant.

Il eſt fâcheux que cette autre cauſe, non moins intéreſſante que celle de madame de Mirabeau, ne ſoit pas tombée en de meilleures mains. On n'y trouve pas même le piquant du premier mémoire par le ridicule réſultant néceſſairement des citations des lettres du marquis ; celui-ci eſt triſte & ſans ſel d'un bout à l'autre.

19 *Octobre* 1776. Le goût des courtiſans de Fontainebleau paroît extrêmement difficile cette année pour les pieces de théatre. On a déja vu comment une tragédie nouvelle y eſt tombée ; ils n'ont pas fait plus de grace à une piece des Italiens, ancienne depuis dix-huit ans, & jouée toujours à Paris avec ſuccès : c'eſt *la Soirée des Boulevards* du ſieur Favart. Il eſt vrai que cet auteur a voulu la rajeunir en y adaptant beaucoup de choſes relatives aux circonſtances, & des fadeurs pour la reine.

20 *Octobre* 1776. Mademoiſelle Raucoux ſe montre de nouveau ici. On ignore encore ſi c'eſt un retour de tendreſſe pour ſa patrie qui l'y ramene, ou ſi les comédiens ne pouvant la faire remplacer par la demoiſelle de Sainval la cadette, trop médiocre, ont eu recours à elle. Quoi qu'il en ſoit, elle a été très-flattée de voir qu'on s'en occupât, & de trouver des bonnets à la *Raucoux*. Ils ſont caractériſés principalement par un petit panier percé qui les ſurmonte.

21 *Octobre* 1776. L'attention extrême que monſieur le comte de Saint-Germain donne à toutes les parties de la guerre, a engagé monſieur

le baron de Holtzendorff, ci-devant au ſervice du roi de Pruſſe, à publier une traduction Françoiſe d'un livre, intitulé : *Eléments de tactique, démontrés géométriquement, ouvrage compoſé par un officier de l'état-major des troupes Pruſſiennes.* Le miniſtre a été fort aiſe de voir relever au grand jour par un homme du métier, & formé ſous le roi de Pruſſe, la théorie profonde de ce grand prince ſur un art dont il fait ſon étude principale depuis qu'il eſt ſur le trône. Cette théorie doit être, ſuivant la promeſſe de l'auteur, miſe à la portée de tout le monde, même du ſimple ſoldat.

22 *Octobre* 1776. On ſait que le nonce du pape, effrayé du ſcandale que la *Bible commentée* de monſieur de Voltaire alloit cauſer, & convaincu de la néceſſité d'y répondre, s'il eſt poſſible, l'a achetée pour l'envoyer à ſa ſainteté.

23 *Octobre* 1776. Le ſieur Gardel, honteux du ridicule qui a réjailli ſur lui par la baſſe jalouſie qu'il a témoignée contre le ſieur Noverre, veut prouver qu'il n'eſt point indigne d'être ſon concurrent : il a compoſé un ballet pantomime tragique, intitulé : *Enée & Didon.* Il doit être exécuté à Fontainebleau. On ne peut diſconvenir que ce ſujet ne ſoit bien choiſi, & ſuſceptible de beaucoup d'intérêt.

24 *Octobre* 1776. Aujourd'hui qu'on met tout en dictionnaire, en almanach, en journaux, qu'il y a déja des dictionnaires & des almanachs de Marine, il manquoit un journal à cette partie de l'adminiſtration, & il eſt queſtion d'en établir un ſous les auſpices de monſieur de Sartines.

25 *Octobre* 1776. Le ſieur Porporati, graveur fameux, étranger, mais établi dans ce pays-ci, a fait depuis peu un deſſin repréſentant Adam & Eve, trouvant le cadavre d'Abel tué par ſon frere, & apprenant par cette funeſte cataſtrophe ce que c'eſt que la mort. Ce deſſin gravé, avant de le mettre en vente, l'auteur a voulu l'enrichir d'une inſcription : il a eu recours à monſieur Rouſſeau de Geneve, & ce grand homme en a fourni ſur le champ une, ſupérieure certainement à tout ce que l'académie des belles-lettres auroit imaginé ; la voici :

Prima mors, primi parentes, primus luctus.

16 *Octobre* 1776. On a plaiſanté ſur les réclamations du clergé à l'égard de monſieur Necker ; on ſait que monſieur de Maurepas a répondu à quelques Evêques qui lui témoignoient leur ſurpriſe de l'élévation de ce proteſtant au miniſtere: *le roi vous le ſacrifiera, ſi le clergé veut ſe charger de payer les dettes de l'état* ; on eſt parti de-là pour faire un jeu de mots qui a pourtant une ſorte de ſens ; le voici :

De ton choix, ô Necker ! le dévot alarmé,
Crie en vain, quel ſcandale énorme !
Pour régir ſon tréſor ; quoi ! Louis a nommé
Un enfant de Geneve, un maudit réformé ?
C'eſt qu'il s'entend a la réforme.

27 *Octobre* 1776. Le *Journal de Marine* qu'on annonce, ſeroit fort utile, s'il étoit bien fait ; mais à en juger par le *proſpectus* ; les coopérateurs n'ont pas pris la choſe ſous ſon vrai

point de vue, ou plutôt ſont gênés dans leur travail, car ils ne parlent pas du plus eſſentiel, qui ſeroit de rendre compte des mouvements de nos ports; & quand ils le voudroient, ils ne pourroient mettre l'à-propos de la nouveauté, puiſque ce journal ne ſera compoſé que de quatre cahiers, & qu'ils ne ſeront publiés que de trois mois en trois mois.

28 *Octobre* 1776. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 24 octobre. Rien de plus ſingulier que de voir ici le ſieur de Beaumarchais faiſant la pluie & le beau temps chez monſieur de Maurepas, faiſant les honneurs de ſa table, & réjouiſſant ce vieux miniſtre par ſes bons mots & par ſes ſaillies.

29 *Octobre* 1776. Il eſt inconcevable à quel excès de délire l'enthouſiaſme philoſophique peut porter certaines têtes une fois exaltées; c'eſt ce qu'on voit à l'égard des économiſtes, qui, plus que jamais, font corps, compoſent une ſecte, & ont imaginé des cérémonies & des formules de réception pour les initiés. C'eſt aujourd'hui monſieur Turgot qui préſide aux aſſemblées; il a loué un grand hôtel, l'*hôtel de Brou*, où une très-belle galerie ſert à réunir tous les freres, à prononcer les diſcours, & à l'admiſſion des candidats.

L'ex-miniſtre, au ſurplus, paroît avoir pour ſa part une forte doſe d'enthouſiaſme. Il pouſſe l'humanité au point de vouloir que ſes domeſtiques, ſous prétexte que ce ſont des hommes, ſoient auſſi bien logés que lui, & il a fait à cet égard des dépenſes à faire rire ceux qui viſitent les lieux.

30 *Octobre* 1776. Les directeurs actuels du con-

cert ſpirituel ſont tous leurs efforts pour continuer à attirer le public par des nouveautés en muſique & en virtuoſes: ils annoncent pour le concert ſpirituel de la Touſſaint, la *Signora Giorgy*, cantatrice Italienne, que tous les amateurs ſe diſpoſent d'aller entendre.

31 *Octobre* 1776. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 30 octobre. Hier a été joué la piece du chevalier de Cubieres, annoncée ſur le répertoire *le Dramomane*, & dont par égard pour le ſieur Mercier, appellé plaiſamment par feu Freron, *le Dramaturge*, il a changé le titre en celui de *la lecture interrompue*. Elle a eu le ſort des autres nouveautés exécutées durant le voyage: jamais, il eſt vrai, on n'a haſardé comédie auſſi mauvaiſe; les brouhahas, les rires par éclat, les applaudiſſements ironiques, ont fait trouver que la piece étoit bien nommée: la cour n'en a pas attendu la fin. C'eſt une plaiſanterie contre les drames, dont le goût devient de plus en plus commun. Comme elle porte à-plomb ſur le ſieur Mercier, les comédiens ont fait leurs efforts afin de la ſoutenir par leur jeu, mais inutilement. Le héros de l'ouvrage, engoué de drames, en veut imaginer des plus noirs qui aient jamais paru; pour cela il choiſit des aventures toutes noires, comme celle d'un pâté ſucculent dont on fait l'ouverture, & qui empoiſonne tous les convives; celle d'un frere aſſaſſiné par ſon frere; en un mot, ce ne ſont que démons, enfers, abymes, têtes de morts. On apporte à l'auteur dramomane l'épreuve d'un drame qu'il a compoſé; il veut en faire la lecture, & annonce d'abord fort au long ce que doit repréſenter

le théatre ; il veut enſuite diſtribuer les rôles ; mais il ſe trouve qu'il ne peut être mis en action, parce qu'il lui faudroit trois pendus, & que chacun ſe refuſe à jouer un pareil rôle. Enfin, nonobſtant cet embarras, il continue ſa lecture, interrompue par un exempt, qui vient de la part du prince pour le mettre aux petites-maiſons, où l'on a envoyé très-hautement le poëte. Autre gentilleſſe : la fille de l'amateur & compoſiteur de drames, eſt deſtinée à un certain monſieur de Sombreuſe, dont le caractere eſt fort analogue à celui du pere : il paroît devant la future, & lui fait une déclaration d'amour ſi tragique, que la croyant voir fondre en larmes, lorſqu'elle éclate de rire, il s'écrie : *mademoiſelle en tient !*

1 *Novembre* 1776. Madame Geoffrin étant toujours dans un état de dépériſſement & d'affoibliſſement de tête, qui la met hors d'état de continuer ſes aſſemblées philoſophiques, c'eſt madame Necker qui en raſſemble aujourd'hui tous les membres épars. La nouvelle dignité de ſon mari ne peut que rendre le cercle plus brillant. Meſdames Saurin, Suart & de la Harpe préſident ſous cette virtuoſe, & tour à tour à ſon défaut tiennent le bureau.

2 *Novembre* 1776. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du premier novembre..... Monſieur de Champfort n'a point trompé la cour dans ſon attente du ſuccès de *Muſtapha & Zéangir*. Cette tragédie a été aux nues, & le méritoit. Un plan bien net, une conduite ſage, une marche parfaitement ſuivie, des beautés de détail, du génie, des vers harmonieux, des idées les plus heureuſes, l'amour fraternel peint au plus

haut degré, ont valu au poëte des applaudiſſements univerſels. On deſire cependant quelques légers changements dans le dénouement.... Le roi, à ſon coucher, a paru très-ſatisfait de l'ouvrage.... Molé s'eſt ſurpaſſé dans ſon jeu, mais ſon role eſt ſi beau !

3 *Novembre* 1776. On voit une nouvelle édition du *Journal hiſtorique de la révolution opérée dans la conſtitution de la monarchie Françoiſe, par monſieur de Maupeou, chancelier de France, en ſept volumes, revue, corrigée & augmentée, avec des portraits*; ce qui ne peut contribuer qu'à la rendre plus recherchée.

4 *Novembre* 1776. La reine a été ſi ſatisfaite de la tragédie de monſieur de Champfort, que ſa majeſté lui a fait donner 1200 livres de penſion ſur ſa caſſette. Il paroît que l'auteur ayant à peindre l'amitié fraternelle, a placé des alluſions heureuſes à l'union du roi avec ſes freres; ce qui a ſinguliérement plu à la famille royale.

4 *Novembre*. La Signora Giorgy eſt une jeune & jolie perſonne qui a d'abord plu beaucoup au public par ſa figure, ſon air aiſé & naturel; mais ſa voix a ravi les connoiſſeurs; on l'a trouvée égale, ſoutenue, ſonore, & du plus beau timbre; elle prononce avec une netteté fort rare dans les cantatrices Italiennes, & n'a pas moins d'ame. Elle a chanté deux ariettes; & l'on a été ſi content de la ſeconde, qu'elle a été obligée de recommencer, ce qu'elle a fait ſans qu'on s'apperçût que cela la fatiguât. Les *bravo*, les *braviſſimo* ne finiſſoient pas, & depuis long-temps on n'a vu un ſuccès auſſi complet. On convient cependant qu'il lui man-

que encore un peu de juſteſſe & de goût, ce qu'elle doit acquérir facilement dans ce pays-ci, ſi elle y reſte.

5 *Novembre* 1776. « *La premiere édition de* » *ce Journal* » [dit le libraire à la tête de la deuxieme édition du *Journal hiſtorique*] « ſi » intéreſſant pour l'Europe entiere, mais prin- » cipalement pour la France, ayant été rapi- » dement enlevée, je ne ſaurois mieux témoi- » gner ma reconnoiſſance au public éclairé, » qu'en lui en offrant une nouvelle édition, » revue, ſoigneuſement corrigée & augmentée » de diverſes pieces curieuſes & très-intéreſ- » ſantes, ainſi que de pluſieurs anecdotes. Ces » additions ſont d'autant plus réelles, qu'elles » rempliſſent au moins huit feuilles d'impreſ- » ſion ; & ce qui augmente encore le mérite de » cette nouvelle édition, c'eſt qu'elle eſt ornée » de divers portraits très-bien exécutés par les » meilleurs maîtres. »

Ces portraits ne ſont qu'au nombre de trois : au bas de celui de monſieur l'abbé Terrai on lit les vers qu'on connoît, & rapportés précédemment. Au pied du buſte de madame Dubarri, on trouve ceux ci :

Sans eſprit, ſans talents, du ſein de l'infamie
Juſqu'au trône on la porta ;
Contre une cabale ennemie
Jamais elle complota,
Et de l'ambition ignorant les alarmes,
Jouet des intrigants, régna par ſes ſeuls charmes.

Par une gaucherie fréquente dans toutes les opérations typographiques des preſſes étran-

geres, on n'a point mis de vers au bas du portrait de monſieur de Maupeou, chancelier de France, & le héros du livre. Deux patriotes indignés ont fait chacun une inſcription d'un genre différent. La premiere eſt un quatrain fort dur :

Tel eſt ce brigand fameux,
Nommé chef de la juſtice,
Plus ſcélérat que tous ceux
Qu'il envoyoit au ſupplice.

La ſeconde eſt un diſtique plus majeſtueux & plus analogue à l'ouvrage où le portrait eſt placé :

Il viola les loix, loin d'en être l'exemple,
Et ce chef de la juſtice en détruiſit le temple.

6 Novembre 1776. Depuis plus de trois mois on vexe tous les colporteurs, on inquiete tous les libraires, on fait des recherches juſques dans les provinces pour ſatisfaire aux ordres de la cour, alarmée ſur un prétendu *Almanach Royal*, ou *Extrait de l'Almanach Royal*, ouvrage digne du feu, où, par une atrocité ſacrilege, l'auteur ſe ſeroit permis les calomnies les plus horribles contre la reine, le comte d'Artois & autres perſonnages de la famille royale. Cependant, malgré toutes ces perquiſitions, on n'en a trouvé encore aucun exemplaire ; ce qui fait préſumer que c'eſt un faux avis, & que le livre n'exiſte pas heureuſement ; car, quoique certaines gens aſſurent l'avoir vu, comme ils n'en peuvent rendre aucun compte véritable, il eſt à préſu-

mer que c'eſt une vanité puérile de leur part.

7 *Novembre* 1776. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 6 novembre..... *L'Egoïſte* de monſieur de Cailhava d'Eſtandoux a été applaudi hier par fois, & par fois hué; ce qui n'eſt rien moins qu'un ſuccès décidé. Toute la cour s'amuſe beaucoup, excepté le roi; ſa majeſté n'a encore été à aucune des courſes, elles paroiſſent même lui déplaire: le comte d'Artois lui ayant propoſé de parier pour lui, ſa majeſté a répondu qu'elle le vouloit bien: preſſée de s'expliquer ſur la ſomme, elle a répondu qu'elle iroit juſqu'à un écu de trois livres; perſiflage qui n'a point amuſé ſon alteſſe royale. Le roi a annoncé que les courſes ne dureroient pas longtemps; mais comme ſa majeſté eſt bonne & facile, peut-être ne perſiſtera-t-elle pas dans ſon deſſein de les proſcrire.

7 *Novembre.* Le livre qu'a acheté le nonce pour le ſaint pere, les choſes bien éclaircies, n'eſt en effet que le nouveau de monſieur de Voltaire, dont le vrai titre eſt *la Bible enfin expliquée par pluſieurs aumôniers de ſa majeſté le R. D. P.* [le roi de Pruſſe.] C'eſt un gros billot en deux parties, formant en tout 550 pages. Il pourra quelquefois faire rire ſa ſainteté, mais lui fera plus ſouvent froncer le ſourcil; il donnera lieu à l'érudition & à la ſagacité de ſes théologiens de ſe déployer, s'ils veulent y répondre.

7 *Novembre.* Monſieur de Sartines s'eſt oppoſé juſqu'à préſent à la diſtribution du premier cahier du *Journal de Marine*, qui devoit paroître en octobre, & même à ce qu'on publiât

le *proſpectus*, tant on veut traiter ſecrétement tout ce qui a trait à cette partie.

8 *Novembre* 1776. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 30 octobre.... Le patron ſe porte toujours à merveille pour ſon âge; il lit ſans lunettes l'impreſſion la plus fine; il a l'oreille un peu dure, en ſorte que lorſqu'on fait quelque bruit, il eſt obligé de faire répéter, ce qui le fâche; car, quoiqu'il diſe depuis vingt ans qu'il perd les yeux & les oreilles, il ne voudroit pas qu'on s'en apperçût. C'eſt cette envie de paroître & de briller toujours qui fait qu'il n'aime pas à ſe trouver, & à manger en grande compagnie; le babil des femmes ſur-tout l'incommode, & leur converſation frivole & découſue l'ennuie. Il ne voit point de médecin; quand ſa ſanté l'inquiete, il conſulte ſes livres. Il continue à ſe purger trois fois par ſemaine avec de la caſſe; il ne va à la garderobe que de cette maniere. Il reſte la plus grande partie de la journée au lit; il mange quelque choſe quand il en a envie; il paroît le ſoir & ſoupe, mais pas toujours. Quelquefois ſa caſſe le tracaſſe, & il ſe tranquilliſe. Il ne s'eſt pas beaucoup promené depuis que je ſuis ici. Il reſte ſouvent en robe-de-chambre, mais il fait réguliérement chaque jour ſa toilette de propreté, & les ablutions les plus ſecretes, comme s'il attendoit pour le ſoir quelque bonne fortune. Quand il s'habille, c'eſt ordinairement avec magnificence & ſans goût; il met des vêtements qui ne peuvent aller enſemble; il a l'air d'un vrai vendeur d'orviétan.

Je n'ai plus trouvé le pere Adam chez lui; il l'a renvoyé, & lui fait une modique penſion dans le voiſinage où il demeure. Ce jéſuite lui

ſervoit à faire ſa partie aux échecs, & à feuilleter des livres pour des recherches dont avoit beſoin ce fécond écrivain. L'âge & les infirmités l'ont rendu impropre à ces fonctions. Monſieur de Voltaire compare les hommes à des oranges, qu'on ſerre fortement pour en exprimer le jus, & dont on jette le marc enſuite comme inutile : penſée plus digne de Machiavel que de l'apôtre de l'humanité.

Il a décidément donné Ferney à madame Denis, ſa niece. Il continue à augmenter ce lieu ; il y a dépenſé peut-être cent mille francs cette année en maiſons. Le théatre eſt charmant, avec toutes les commodités poſſibles pour les acteurs & actrices.

Je juge que monſieur de Voltaire eſt fort mal ſervi par ſes correſpondants de Paris, puiſqu'il ignoroit même l'exiſtence de la Fou.... Je ſuis le premier qui lui ait parlé de ce livre. Sa premiere queſtion a été, y ſuis-je ? Je lui ai répondu que non, mais bien Rouſſeau. Ce qui l'a affligé, car il veut qu'on parle de lui, même en mal.

8 *Novembre* 1776. Ce qu'on avoit prévu eſt arrivé ; la nouvelle gazette Anglo-Françoiſe de Londres, qui s'étoit diſtinguée par les paragraphes les plus indécents & les plus injurieux contre nos miniſtres, ſe ſignale aujourd'hui par la plus baſſe adulation envers eux ; & la politique de la laiſſer introduire en ce royaume pour arrêter tous ſes ſarcaſmes, eſt très-adroite : elle ſera bonne au ſurplus pour les événements de l'Angleterre, qu'elle doit nous apprendre plutôt que toute autre.

8 *Novembre*. On prétend que dans ſon délire

monſieur de Clugny parloit ſouvent de ſes projets pour le paiement des dettes de l'état, qu'il s'écrioit ne vouloir vivre que juſques-là. On a converti ces paroles en une épitaphe aſſez maligne :

Ci-gît un contrôleur digne qu'on le pleurât,
Aimant beaucoup la France & point du tout la vie,
Conſentant de bon cœur qu'elle lui fût ravie,
Lorſqu'il auroit éteint les dettes de l'état.

9 *Novembre* 1776. C'eſt ſur la caſſette du roi que monſieur de Champfort a ſa penſion de 1200 livres. Mais le monarque a voulu laiſſer à ſon auguſte épouſe le plaiſir d'annoncer cette faveur au poëte, & c'eſt ainſi que la reine s'eſt exprimée en lui en donnant la nouvelle. Le prince de Condé l'a fait ſecretaire de ſes commandements, & l'on ne doute pas que ce concours de circonſtances ne lui faſſe avoir la premiere place vacante à l'académie.

10 *Novembre* 1776. Monſieur de Voltaire, dans ſon *Commentaire*, embraſſe en effet tout l'ancien teſtament, & jamais prêtre de l'égliſe ne l'a mieux étudié. Il commence par la Geneſe ; ſuivent par ordre l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome ; ces cinq ouvrages forment ce qu'on appelle le Pentateuque, que l'égliſe croit de Moyſe.

Viennent après le livre de Joſué, & celui des Juges, ceux de Ruth, de Samüel, des Rois, de Tobie, de Judith, d'Eſdras, d'Eſther, des Prophetes, des Macchabées. Pour ne point laiſſer de lacune, l'auteur trace à la fin un ſommaire de l'hiſtoire Juive, depuis le temps des

Macchabées juſqu'au temps de Jeſus-Chriſt ; il s'étend ſur-tout beaucoup ſur Hérode ; il traite de différentes ſectes des Juifs à cette époque, des Saducéens, Eſſéniens, Phariſiens, Thérapeutes, Hérodiens, Samaritains ; il termine par un ſommaire hiſtorique des quatre Evangéliſtes.

Ce recueil eſt à l'uſage de tout le monde : il eſt extrêmement commode pour les incrédules & les impies, en ce qu'il raſſemble en un ſeul corps les obſervations & les railleries éparſes dans la multide d'ouvrages écrits contre la religion, ou imprimés depuis trente ans. Il ne l'eſt pas moins pour les défenſeurs zélés de cette religion, qui pourront ainſi embraſſer à la fois les têtes de cette hydre, & les abattre d'un ſeul coup s'ils en ont la force.

On aſſure que l'avocat-général Seguier s'eſt pénétré pendant les vacances de ce *Commentaire ſur la Bible*, & qu'il a préparé un requiſitoire formidable contre.

10 *Novembre* 1776. La manie des bâtiments fait les architectes s'évertuer, & chaque jour on voit enfanter de nouveaux projets, par leſquels ces meſſieurs ſe procureroient de la beſogne, ſi l'on vouloit les exécuter. Il eſt queſtion aujourd'hui d'iſoler le jardin des Tuileries, & d'établir une rue parallele à la terraſſe appellée des Feuillans : cette rue aboutiroit en face de l'hôtel de la Vrilliere ; on prendroit ſur les capucins de quoi dédommager le couvent de l'Aſſomption, & l'amélioration des terreins où l'on bâtiroit des maiſons ayant des façades ſur la rue, fourniroit de quoi remplir ce plan, ſans aucune dépenſe à faire pour la ville ; on ne doute

pas, ſi monſieur de la Vrillerie étoit encore en place, que la choſe n'eût bientôt lieu, par l'agrément qu'en recevroit ſon palais.

11 *Novembre* 1776. Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 novembre.... J'ai oublié, en vous parlant du phyſique de monſieur de Voltaire, de vous dire une particularité que tout le monde auroit pu remarquer, & dont perſonne, que je ſache, n'a encore fait mention : c'eſt qu'il n'a point de barbe ; du moins il en a ſi peu qu'il ne ſe fait jamais raſer. On voit ſur ſa cheminée trois ou quatre paires de petites pinces épilatoires, avec leſquelles il ſe joue, & s'arrache de temps en temps quelque poil en cauſant avec l'un & l'autre.

Vous vous imaginez mal à propos qu'il voit beaucoup de monde : on ne vient preſque plus le viſiter ; il a tant d'humeur depuis quelque temps, qu'il ne ſe montre pas à qui veut le voir, & qu'on eſt ſouvent pluſieurs jours avant de pouvoir en jouir. Il y a cependant toujours la table des étrangers ; on l'appelle ainſi parce que le maître mangeant ſéparément, madame Denis auſſi depuis qu'elle eſt obligée de vivre de régime, cette table réguliérement ſervie, ne ſert en effet qu'aux allants & venants : & comme ils ſont en petit nombre, il n'y a quelquefois perſonne à cette troiſieme table, bonne & bien fournie.

La porte de l'appartement de monſieur de Voltaire eſt toujours fermée, les fideles entrent par les garde-robes. On m'a raconté que le fils de monſieur le Clerc, l'ancien premier commis du tréſor-royal, ayant attendu quelques jours avant de jouir de la préſence du philoſophe de Ferney,

celui-ci lui avoit enfin donné rendez vous dans ſon jardin, mais que lui ayant demandé ſon nom, il l'avoit rudement gourmandé d'en porter un pareil; & l'avoit quitté après ce compliment. Je ne ſais cette anecdote que par tradition; mais j'ai été témoin de la réception d'une milady, à laquelle, après beaucoup de difficultés, le vieux malade ſe montra enfin, en lui diſant qu'il ſortoit de ſon tombeau pour elle: c'eſt tout ce qu'elle en eut; il ne tarda pas à ſe retirer. La veille de la ſaint François derniere, pluſieurs dames du voiſinage étoient venues avec des bouquets pour lui ſouhaiter la bonne fête; on attendoit dans le ſallon qu'il parût: il vint, diſant d'une voix ſépulcrale: *je ſuis mort!* Il effraya tellement tout le monde, que perſonne ne lui fit de compliment.

Il nie conſtamment être l'auteur du *commentaire ſur les ouvrages de l'auteur de la Henriade*. Monſieur de Florian, ſon neveu, étant venu lui dire qu'un grand ſeigneur lui avoit écrit pour ſavoir au juſte ce qui en étoit: « Quelle pau-» vreté! s'écria monſieur de Voltaire; eſt-ce » je ſerois un homme à me louer ainſi moi-» même! » Le vrai eſt que l'ouvrage eſt de monſieur de Morzan, ce fils du richard Durey d'Harnoncourt, pere de madame de Sauvigny. Après avoir fait beaucoup de ſottiſes & avoir été déshérité par ſon pere, il eſt maître d'école dans ces cantons, & a gagné quelque argent a ce *commentaire*, dont le patron lui a fourni cependant les anecdotes & le ſtyle: c'eſt le couteau de Matignon.

11 *Novembre* 1776. On connoît la gazette de Londres, intitulée: *London-Evening-Poſt*;

elle a donné l'idée d'une pareille, intitulée : *Journal de Paris*, ou *Poſte du ſoir*. On en répand le *proſpectus* très-intéreſſant & très-amuſant, s'il eſt bien rempli. Ce journal commencera au 1 janvier 1777, & paroîtra tous les jours. C'eſt un monſieur de la Place, clerc de notaire, qui s'annonce comme à la tête de cette entrepriſe, ce qui n'en donneroit pas une grande idée s'il étoit ſeul. Il eſt certain que ce ſera un Pérou; mais on craint fort que d'ici-là l'exécution ne ſouffre beaucoup de difficultés à raiſon du tort qui va réſulter pour la multitude d'autres ouvrages de ce genre que celui-ci doit anéantir. Dans tous les cas, la preſſe eſt trop gênée dans cette capitale pour que les rédacteurs puiſſent tenir impunément tout ce qu'ils promettent.

11 *Novembre* 1776. Ce n'eſt que le 13 qu'aura lieu la fameuſe courſe annoncée d'abord pour le 12. Le courſier de monſieur le comte d'Artois doit y paroître pour la premiere fois, & le notaire Clos Dufreſnoy a déja pour 3800 louis de paris conſignés. On ne s'accorde pas ſur le mérite de ce cheval; quelques gens prétendent qu'il eſt uſé, & que l'ancien propriétaire qui l'a vendu eſt un des parieurs contre, ſous un autre nom

On confirme que cette courſe ſera la derniere; mais on parle de tournois au champ de Mars, ſpectacle plus magnifique, plus noble & plus digne de la galanterie Françoiſe.

Beaucoup de curieux, d'amateurs, de fainéants & de richards ſe diſpoſent à partir, & vont à Fontainebleau jouir d'un ſpectacle qui doit durer quelques minutes.

12 *Novembre* 1776. Parmi les courtiſannes floriſlantes, aujourd'hui on cite une demoiſelle Urbain, grande créature, aſſez belle, mais bête & inſolente au ſuprême degré. Derniérement au colyſée, où elle fixe les yeux de la jeuneſſe pétulente qui s'y rend, elle s'eſt priſe de gueule avec ſa camarade Amenaïde, ſubalterne peu connue, & tirant tout ſon luſtre de la premiere. Celle-ci a tenu tête à l'autre; il s'agiſſoit d'une choſe très-grave, puiſque la premiere l'accuſoit de lui avoir volé une boîte d'or; ce qui a donné lieu aux plus excellents propos entre ces impures, a ameuté tant de monde, & a cauſé un ſcandale ſi grand, qu'un exempt de police eſt venu s'emparer d'elles, & les emmener chez monſieur le Noir. Celui-ci les a miſes hors de cour; mais on auroit deſiré que pour réparation du trouble cauſé dans les plaiſirs du public, il les eût envoyées à l'hôpital, & ſur-tout la demoiſelle Urbain.

12 *Novembre* 1776. Il eſt venu beaucoup d'Anglois à Fontainebleau pour aſſiſter à la courſe indiquée au 13: un ſur-tout a offert un pari de dix mille louis contre le cheval du comte d'Artois. Tout le monde eſt dans l'attente de ce fameux courſier caché ſoigneuſement juſqu'ici à tous les yeux. Il ſe nomme le roi Pepin. (*King Pepin.*) « Il eſt d'une ſuperbe encolure, » diſent les Anglois qui le connoiſſent, « il n'a point de pareil pour les » deux premiers tours, mais il foiblit au » troiſieme conſidérablement; d'ailleurs il n'eſt » excellent que ſur la pelouſe, & ne vaut rien » ſur la terre. » Tout cela eſt de très-mauvais augure pour ſon maître: on a déterminé ſa ma-

jeſté à ſe trouver à la courſe. Ce ſera la premiere fois que ce monarque aſſiſtera à ce jeu futile.

13 *Novembre* 1776. Monſieur de Voltaire n'a pas manqué de jeter ſur le papier les premiers vers qui lui ſont venus au bout de ſa plume à l'occaſion de la nouvelle qualité de monſieur Necker. C'eſt à madame qu'eſt adreſſée l'épître légere, badine, vague, ne diſant pas grand'choſe, mais marquée au coin d'une facilité, d'une gentilleſſe que ne peut attraper aucun de nos poëtes modernes. Ce qu'on n'aime pas, c'eſt que le philoſophe de Ferney, toujours très-variable dans ſes affections, y parle aſſez leſtement de monſieur Turgot, & ſans le dénigrer abſolument le ſubordonne au ſaint du jour.

14 *Novembre* 1776. Suivant les lettres de Fontainebleau, monſieur le comte d'Artois a perdu effectivement, & monſieur le duc de Chartres a gagné.

14 *Novembre. La Requête au conſeil du roi, pour Me. Linguet, avocat, contre les arrêts du parlement de Paris des 29 mars* 1774 *&* 4 *février* 1775, eſt très-commune dans les provinces, mais ne perce que difficilement ici. Elle eſt ſignée de Me. de Mirbeck, avocat aux conſeils. Elle n'eſt remarquable dans ſon contenu ni par le préambule, repétition faſtidieuſe de tout ce qu'il a déja dit au palais; ni par les faits, trop connus auſſi, & dont l'expoſé n'eſt caractériſé que par une falſification que peut reconnoître tout témoin des ſcenes ſcandaleuſes qu'a occaſionées ce turbulent accuſé. Les moyens plus ſecs & plus ennuyeux, n'ont rien de preſſant dans les raiſonnements, rien de concluant dans les preuves. Tout

ce qui peut intéreſſer la curioſité générale dans cet ouvrage volumineux, c'eſt ſon plaidoyer du 24 mars 1774, qu'il intercale en entier pour lui donner par l'impreſſion une exiſtence qu'il n'avoit pu lui procurer juſques-là, pas même pour le moment, puiſqu'il n'avoit pu le prononcer qu'à huis clos : & ſes deux lettres au duc d'Aiguillon des 2 & 3 décembre 1774, annoncées depuis long-temps dans le public, & ſur leſquelles on raiſonnoit ſans les connoître. L'objet de ſa requête eſt de prouver en forme que l'arrêt du 29 mars n'eſt pas à l'abri de l'inſpection du conſeil ; & que ſi les loix y ſont violées, il peut être caſſé comme un autre.

15 *Novembre* 1776. Madame Dubarri va & vient librement à Paris & à Luciennes. On prétend que monſieur le comte d'Artois a eu l'envie de tâter d'un morceau ſi friand pour ſon grand-papa, & que c'eſt le Sr. Radix de St. Foix, ancien ami de cette beauté, qui a négocié l'entrevue ; qu'elle a eu lieu dans ſa belle maiſon de Neuilly ſur la route de Luciences ; & que c'eſt cette qualité d'ami du prince, qui a engagé ſon alteſſe royale à l'approcher de ſa perſonne en le faiſant ſurintendant de ſes finances.

15 *Novembre* 1776. Le plaidoyer de Me. Linguet du 24 mars ſe lit encore avec plaiſir, malgré la ſatiété où le lecteur dut être de la matiere. C'eſt qu'on y trouve de l'ordre, de la clarté, & de cette éloquence de ſentiment qui ſaiſit le cœur, le paſſionne & l'entraîne toujours.

Les deux lettres au duc d'Aiguillon ſont vraiment neuves & piquantes par leur objet,

N'eſt ce pas en effet un ſpectacle bien ſingulier de voir cet illuſtre accuſé refuſer à ſon défenſeur les honoraires qui lui ſont dus légitimement, ou du moins ne lui en accorder que de très-modiques, ſe montant à 400 louis ? Pour mieux faire ſentir cette parcimonie, Me. Linguet obſerve, qu'on peut évaluer à 12000 rôles ſes écritures, qui, à un écu par rôle, feroient 36000 livres; c'eſt le tèrme le plus bas auquel il puiſſe les apprécier. En outre monſieur le duc d'Aiguillon a 500,000 livres de rentes. Me. Gerbier a eu 300,000 livres pour avoir fait réhabiliter le ſieur Cadet; Me. de Genes a eu 60,000 livres pour la défenſe de monſieur de la Bourdonnois. Enfin, qui refuſe de ſe conformer à ces exemples ? C'eſt un miniſtre qui, à la ſource des graces, n'en a pas verſé une ſeule ſur la tête de ſon bienfaiteur, & qui l'a traité avec la même indifférence que l'homme qui n'auroit pas eu le droit à ſa protection.

C'eſt dans la ſeconde lettre que l'écrivain entre dans des détails encore plus injurieux, s'il eſt poſſible, à la réputation de ſon client, puiſqu'il lui reproche de l'avoir déteſté dès le moment où il a pris ſa défenſe; ce qu'il ne prouve, au reſte, que par des inductions & des rapprochements très-curieux.

Voici, au ſurplus, le morceau terrible qu'on a reproché à l'auteur, comme une tournure oratoire pour tracer le plus affreux portrait du duc d'Aiguillon.

« Replaçons-nous donc dans l'état où nous » étions à la fin de 1769, avant que j'euſſe » le malheur d'être recherché par vous : moi, » paiſible, chéri de mes amis, voyant s'ouvrir

» ſous mes pas une carriere glorieuſe & utile ;
» & vous l'horreur de la Bretagne, l'effroi de
» la France, le ſcandale de l'Europe, repréſenté
» dans cent imprimés, lus avec autant d'avi-
» dité que de confiance, comme un deſpote inhu-
» main & vindicatif, qui en écraſant les petits
» ſans formalité, cherchoit à perdre les grands
» par l'abus des loix & des formes judiciaires ;
» comme un ennemi aſſez lâche pour employer
» à ſes vengeances perſonnelles la ſubordination,
» le faux, le poiſon, toutes les armes de la
» baſſeſſe & du crime ; comme un concuſſion-
» naire inſatiable qui épuiſoit les tréſors de la
» province, ſoit à ſatisfaire ſon avidité, ſoit
» à ſoudoyer les inſtruments de ſes paſſions ;
» comme un guerrier ſans courage & ſans ca-
» pacité, qui, ayant expoſé les reſſources de
» la France, avoit obtenu du haſard un ſuccès
» ſur lequel perſonne, & ſur-tout lui, ne de-
» voit comprer ; enfin comme un tyran com-
» poſé de tous les vices & capable de tous
» les forfaits : joignez à ces inculpations
» affreuſes une cabale acharnée & puiſſante,
» vivement intéreſſée à les accréditer, & cher-
» chez des mains qui vous aident à les com-
» battre. »

16 *Novembre* 1776. On donne demain à l'opéra, *les Caprices de Galathée*, ballet héroïque.

17 *Novembre* 1776. On ſait aujourd'hui enfin quel étoit le ſecond objet des voyages du ſieur de Beaumarchais en Angleterre ; il l'annonce lui-même : c'étoit de ravoir du ſieur d'Eon, la correſpondance du feu roi avec lui. Quelque

incroyable que cela paroiſſe, il eſt décidé que Louis XV, au moment où l'on perſécutoit le plus ce ſecretaire d'ambaſſade, lui donnoit ſa confiance & lui écrivoit. En conſéquence le roi vient de lui donner un ſauf-conduit indéfini pour revenir en France, & y aller par-tout où il voudra ; il eſt conçu dans les termes les plus honorables : ſa majeſté y a joint une penſion de 12000 livres. En outre le problême de ſon ſexe eſt réſolu, & le même Beaumarchais déclare, à qui veut l'entendre, que le ſieur d'Eon eſt vraiment fille. Voilà une des anecdotes les plus ſingulieres qu'on puiſſe lire.

17 *Novembre* 1776. Vendredi dernier les porteurs & porteuſes d'eau ont fait célébrer dans l'égliſe des petits-peres, une meſſe en actions de graces à Dieu de l'heureuſe convaleſcence de monſieur le duc d'Uſez, échappé a la cruelle maladie où l'avoient conduit le chagrin & les médecins. On ne ſait à quoi attribuer le zele de cette communauté, dont cependant il n'y a eu qu'une portion qui ait contribué, c'eſt-à-dire, ceux qui vont habituellement à une fontaine auprès de l'hôtel d'Uſez : ce voiſinage eſt vraiſemblablement la cauſe de la fête. Avant ils en avoient demandé la permiſſion à monſieur le duc, qui a ordonné à tous les gens de ſa maiſon d'y aſſiſter, & au comte de Cruſſol, ſon fils, de le préſenter. Il a fait déclarer en même-temps aux porteurs d'eau qu'il ſeroit enchanté de les voir & de les remercier dans l'après-midi. Pour ne point interrompre le ſervice public, il n'eſt venu que deux hommes, mais vingt-deux femmes, admiſes devant le convaleſcent, toutes ont voulu l'embraſſer

l'embraſſer ſucceſſivement, ainſi que ſon fils. Elles ont demandé enſuite à voir madame la ducheſſe, qui leur a fait le même accueil, & en a reçu le même témoignage d'attachement; cependant le ſecretaire de monſieur le duc leur a donné vingt louis, & madame la ducheſſe a reconduit ce corps juſqu'à la porte de ſon hôtel & dans la rue. Cet événement fait l'entretien du jour.

18 *Novembre* 1776. Monſieur de la Place, pour l'exécution de ſon projet de la *poſte du ſoir*, a pris deux acolytes, les ſieurs d'Uſſieux & de Senneville, perſonnages peu connus. Quoi qu'il en ſoit, ces meſſieurs fondent, non ſans vraiſemblance, de grands projets de fortune ſur le nouvel établiſſement; ils ont en conſéquence loué un hôtel dans un quartier de Paris fort cher, & vont monter des bureaux. Malgré cet appareil, on doute que la choſe réuſſiſſe; elle ne peut avoir lieu que par la plus intime liaiſon avec la police, & il pourroit en réſulter l'inconvénient d'éventer ſes ſecrets. Il paroît que la grande confiance de M. le Noir à l'inventeur l'a fait donner légérement dans cette idée.

18 *Novembre*. Contre l'uſage antique & ſolemnel, il n'y a point eu d'opéra le premier jeudi d'après la ſaint Martin, à cauſe du délabrement où les ſpectacles de Fontainebleau avoient mis celui-là : on eſpere qu'il va reprendre ſa ſplendeur.

18 *Novembre*. La convaleſcence de monſieur le duc d'Uſez a donné lieu à un cadeau qu'il a reçu depuis peu, & qui excite la curioſité des amateurs. C'eſt un deſſin fait à cette occa-

ſion. Il repréſente le frontiſpice de l'hôtel de ce ſeigneur, fort beau & un des plus nobles de Paris. A côté eſt la fontaine qui l'avoiſine ; un peuple immenſe inonde ces lieux. On remarque à l'entrée de l'hôtel le Suiſſe qui a l'air conſterné, & communique ſa douleur à tous ceux qui l'approchent. Un bulletin gravé à la fontaine porte ces mots : *les médecins ne ſont pas contents de la nuit de monſieur le Duc, qui a été très-mauvaiſe, ce 23 octobre* ; jour en effet le plus critique pour le malade. On a porté ce tableau chez monſieur le duc, ſans qu'il ſût d'où il venoit ; enfin il a découvert que c'eſt madame la vicomteſſe de Cruſſol qui l'avoit commandé.

19 *Novembre* 1776. Quoique les diſcours d'uſage aux différentes réceptions des contrôleurs-généraux à la chambre des comptes ne ſoient que des lieux communs, dont on ne fait pas grand cas, celui prononcé par monſieur de Nicolaï le 25 octobre, lorſque monſieur Taboureau y a prêté ſerment, eſt remarquable par un éloge affecté de monſieur de Clugny, qui n'a rien fait, dont on n'eſpéroit rien, dont on craignoit beaucoup, & qui avoit contre lui la voix générale. Quelqu'un a obſervé ce paragraphe, & tout le monde s'eſt empreſſé de recueillir ce fragment original. Voici le diſcours en entier, plus long que d'ordinaire.

Diſcours de M. le premier Préſident de la chambre des comptes, à M. Taboureau, contrôleur-général.

« Votre nomination a généralement été applaudie, elle ranime notre eſpérance, mais elle ne nous fait pas oublier nos regrets. Le ſouvenir d'un magiſtrat qui eût conſacré ſes veilles au bonheur de ſes concitoyens, eſt toujours préſent à nos cœurs. Ma foible voix aime à s'élever pour célébrer ſa mémoire ; & je crois, Monſieur, avoir commencé votre éloge en jetant devant vous des fleurs ſur la tombe de votre prédéceſſeur.

» Sans doute une adminiſtration plus longue eût vu éclorre l'homme d'état : mais arrêté au milieu de ſa courſe, monſieur de Clugny n'a pu que laiſſer entrevoir des talents & du zele : il a du moins aſſez vécu pour faire connoître, pour faire chérir l'aménité de ſa perſonne, & pour mériter des amis.

» Les titres que vous apportez ſont trop multipliés pour les taire : les rappeller, Monſieur, c'eſt plaire au public, c'eſt mettre le ſceau à vos engagements avec lui : une raiſon lumineuſe, une prudence active, la ſimplicité des mœurs des premiers âges, cette probité antique pour laquelle notre vénération ſemble redoubler, parce que les modeles en ſont devenus plus rares ; voilà les vertus dont vous avez donné l'exemple, voilà l'hiſtoire de votre vie.

» Valenciennes en a joui pendant douze ans ; elles eurent alors des panégyriſtes & des té-

moins qui nous ſont également chers [1]. Je leur rends hommage, Monſieur, avant que de vous appartenir ; car je ne me flattois pas que le lien de l'eſtime dût reſſerrer un jour le lien de la parenté.

» Les regards de la nation vont s'attacher ſur vous ; votre réputation fait ſon eſpoir & devient le préſage d'un miniſtere heureux. Vous entrez dans la carriere, Monſieur ; elle eſt immenſe & pénible à parcourir ; mais le terme eſt glorieux & la récompenſe eſt belle. Il eſt flatteur pour un bon citoyen d'être appellé par le choix de ſon maître & le vœu de ſa patrie à ſeconder les vues d'un monarque qui veut approcher du trône la bienfaiſance & la vérité. »

20 *Novembre* 1776. *Les Caprices de Galathée*, ſont un ballet anacréontique du ſieur Noverre, exécuté à Fontainebleau & qu'on donne ici depuis dimanche. Ce ſujet peche, ſans doute, par le lieu de la ſcene & par ſon héroïne. Le village n'eſt point le théatre des caprices, & une bergere n'en eſt guere ſuſceptible. Ils ſont la ſuite du luxe, de la molleſſe, de la futilité, de l'oiſiveté & ſur-tout de la ſatiété. Ce ballet eſt, du reſte, exécuté à merveille par la demoiſelle Guimard, faiſant la capricieuſe, par les demoiſelles Allard & Peſlin, ſes compagnes, & par le ſieur Pic faiſant l'amoureux. On a prolongé le plus qu'on a pu le ſéjour de ce danſeur, que ſa cour redemande à grands cris, & qui va enfin repartir.

---

[1] Le maréchal de Nicolaï, oncle de l'orateur, commandoit alors à Valenciennes.

21 *Novembre* 1776. Trois nouvelles actrices ont débuté pour le chant à l'opéra ; la demoiſelle Lambert, qui a une jolie figure, de l'aſſurance, mais point de talent ; la demoiſelle Sevri, qui a une voix plus formée, de très-jolies cadences, mais a beſoin de goût ; enfin la demoiſelle Monville, ayant une très-belle voix, une taille théatrale & annonçant les plus heureuſes diſpoſitions, mais abſolument neuve au théatre, & ayant beſoin de beaucoup de choſes pour paroître avec ſuccès. Elle a été encouragée par les plus nombreux applaudiſſements.

22 *Novembre* 1776. Des envieux du ſuccès de M. de Chamfort ont fait une découverte fâcheuſe pour lui ; ils ont déterré une tragédie de *Muſtapha & Zéangir* de M. Belin, jouée en 1705, dans laquelle on trouve en effet une grande reſſemblance avec la ſienne, ce qui ne peut que diminuer de beaucoup ſon mérite.

22 *Novembre*. *Les Caprices de Galathée* ſont très-bien rendus par mademoiſelle Guimard. Ce rôle eſt tout entier dans ſon caractere. L'aiſance, la candeur, la tendreſſe vive & ſincere de l'amoureux, ſont auſſi bien exprimées par le ſieur Pic. La gaieté folâtre des deux bergeres ſans amour & ſans ſouci vont à merveille aux demoiſelles Allard & Peſlin. Pluſieurs ſcenes expriment & développent ce qu'a voulu peindre le chorégraphe. D'abord le berger plaît à la capricieuſe ; il lui déplaît peu après, & la joie qu'il avoit reſſentie de ſon bonheur, change en chagrin & en dépit : d'humeur il jette ſon chapeau, qui ſert de joujou à la bergere ; elle s'en dégoûte dès qu'il reparoît. Il a repris ſon projet de la toucher & de la fixer ; il lui offre un bouquet : elle

l'accepte, puis le foule aux pieds, & le reprend après le départ de l'amant; elle s'en pare; il survient; elle voudroit qu'il ne vît pas l'uſage qu'elle en a fait; enfin elle le rejette de nouveau & le déchire. Une cage avec ſon oiſeau, un tambourin ſont d'autres préſents qui ſervent à mettre en jeu ſon caractere. L'Amour ſurvient ſous la forme d'un jeune enfant; elle veut d'abord lui couper les ailes, puis elle préfere de l'enchaîner; elle veut jouer avec ſes fleches, elle ſe pique d'une, & tous les caprices s'évanoiſſent; elle eſt atteinte d'une paſſion réelle, & l'on unit les deux amants.

On conçoit de combien de graces, de tableaux piquants & naïfs eſt ſuſceptible cette pantomime d'un genre différent des autres dont on a parlé, & qui confirme la variété des talents de ſon auteur fécond & original.

23 *Novembre* 1776. *La Rupture* ou *le Malentendu*, comédie en un acte & en vers, qui devoit être jouée à Fontainebleau & ne l'a pas été, eſt annoncée pour aujourd'hui. L'auteur eſt anonyme; on attribue l'ouvrage à une madame de Lorme.

24 *Novembre* 1776. *La Rupture*, jouée hier, ne mérite aucun détail: c'eſt une piece ſi abſurde dans ſon plan, ſi triviale dans ſon intrigue, ſi dénuée d'eſprit, de gaieté & de ſtyle, qu'elle eſt tombée auſſi platement qu'elle avoit été faite.

24 *Novembre*. Nos littérateurs continuent à s'occuper de matieres qui leur étoient autrefois bien étrangeres; ils ont tellement défriché & retourné le champ de la politique, qu'il ne reſte plus guere rien de nouveau à dire en ce

genre. Cependant un écrivain laborieux n'en a point été effarouché, & vient de publier encore un gros livre, ayant pour titre : *Ouvrages Politiques & Philoſophiques*, contenant, 1°. l'ordre eſſentiel & politique des puiſſances ; 2°. Code des nations, ou examen philoſophique & politique de l'homme conſidéré dans l'état de nature d'avec l'homme en ſociété ; 3°. Eſſai politique ſur le commerce des différentes nations avec la France, & ſur celui de la France avec quelques nations de l'Europe & des autres parties du monde. Les deux premiers traités ne ſont qu'un bavardage, une répétition faſtidieuſe de pluſieurs traités de métaphyſique & de morale. Le dernier eſt le plus intéreſſant à cauſe des circonſtances, & d'ailleurs porte ſur des faits dont il ne reſte plus qu'à vérifier l'exactitude & la juſteſſe des rapports des comparaiſons que l'auteur en fait entr'eux.

25 *Novembre* 1776. Il s'éleve déja tant de clameurs contre le projet du ſieur de la Place & adhérents, à l'occaſion du *Proſpectus* de leur *Journal de Paris* ou *Poſte du ſoir*, qu'on croit qu'il n'aura pas lieu. Le plus grand mal c'eſt que cette feuille en auroit fait tomber une multitude d'autres, ou plutôt qu'avec celle-là, remplie ſuivant le plan annoncé, on n'avoit plus beſoin d'aucune pour tout ce qui concerne cette capitale. On en va juger par le détail de ce qu'elle promettoit devoir contenir.

L'annonce des livres le même jour où ils auroient paru, ainſi que des cartes géographiques, des eſtampes, de la muſique, avec le prix, l'adreſſe du libraire, l'interprétation du titre ; les journaliſtes ſe réſervant en outre de donner

des notices plus longues & plus détaillées lorſque ces nouveautés le mériteroient.

Ces légeres productions de l'eſprit, ces madrigaux, toutes les pieces de poéſie, fruit du bon goût & de la gaieté décente, ces bons mots, ces anecdotes à qui la nouveauté ſemble ajouter du prix.

La deſcription des fêtes particulieres, le répertoire des ſpectacles de Paris, les modes, la conſtruction des édifices publics & particuliers, le nom des artiſtes qui y ſeroient employés.

Le récit des actions vertueuſes dans tous les genres.

La valeur des comeſtibles & fourrages.

L'arrivée des grands, celle des ſavants & des artiſtes étrangers, avec des notions ſur le genre des ſciences qu'ils cultivent & des arts qu'ils profeſſent, leur demeure, leur départ.

Le bulletin de la maladie des perſonnes dont la ſanté intéreſſe le public, ſoit par le rang qu'elles occupent, ou les dignités dont elles ſont revêtues, ſoit par la réputation dont elles jouiſſent.

L'objet des édits, déclarations, des arrêts des cours ſouveraines & jugements, ordonnances des tribunaux, les jugements rendus la veille dans les cauſes intéreſſantes; les vacations des tribunaux, les mutations dans les offices de judicature, de finance & autres; le changement des officiers publics, les bénéfices vacants dans les égliſes de Paris, les cérémonies religieuſes & le nom des prédicateurs.

Des détails ſur les paiements de l'hôtel-de-ville, comme la lettre, le nom des payeurs, &c. le cours des effets publics & du change

de Paris, les numéros ſortis de la roue de fortune.

Les obſervations aſtronomiques du jour, les obſervations météorologiques de la veille, les aurores boréales & autres phénomenes du ciel, &c. &c.

26 Novembre 1776. On parle beaucoup d'une ſatire imprimée en forme de drame ; elle eſt intitulée : *le Bureau d'eſprit*, comédie en cinq actes & en proſe : c'eſt, dit-on, une peinture fidelle de ce qui ſe paſſe dans la ſociété de madame Geoffrin.

27 Novembre 1776. On exalte la généroſité de M. Necker qui, quoique fort maltraité par le parti économiſte & même par les abbés Baudeau & Roubeau, deux de ſes coryphées, a ſollicité la levée de la lettre de cachet exilant ces meſſieurs, & l'a obtenue ; en ſorte qu'on compte les revoir inceſſamment.

27 Novembre Le ſieur Panckouke eſt fort mécontent de monſieur de la Harpe. Le nom de ce *fameux Critique*, comme l'appelle le ſieur de la Combe, par dériſion, dans ſon *Mercure*, en confirmant ſa retraite, non-ſeulement ne lui a pas procuré de nouveaux ſouſcripteurs, mais occaſione des déſertions conſidérables, qu'on dit ſe monter déja à 1500, depuis que Me. Linguet a quitté le *Journal de Politique & de Littérature.* Tous les amateurs ſe tournent vers Bruxelles, où l'on annonce qu'il préſide à la tête d'une ſociété de gens de lettres, à deux feuilles périodiques ; l'une, intitulée : *Courier littéraire de l'Europe* ; & l'autre, *Bulletin du Commerce de l'Europe* ; mais ce

ſera le diable pour faire entrer ces écrits, qui ſeront de contrebande.

28 *Novembre* 1776. La comédie du *Bureau d'eſprit* eſt, ſuivant la préface, d'un jeune homme qui, en rendant juſtice au mérite de ceux qu'il traduit ſur la ſcene, attaque ſeulement leurs travers, leurs ridicules, leur amour-propre, leur admiration excluſive, leurs menées ſourdes, leurs cabales ouvertes, leur deſpotiſme tyrannique pour concentrer en eux ſeuls l'eſprit, le génie, les talents, les vertus, la renommée, la gloire. Sa piece n'eſt point dure comme celle des *Philoſophes*; elle n'eſt ni injuſte, ni outrée, ni atroce; elle ſe rapproche plus des *Femmes Savantes*, ſur l'intrigue de laquelle elle eſt calquée. Elle excelle par un dialogue vif, pétillant, rempli de gaieté & de ſaillies, mais ſur-tout par des caracteres ſi vrais ſi bien exprimés, que ſous des noms étrangers on reconnoît aiſément les perſonnages. Meſſieurs d'Alembert, Marmontel, la Harpe, Thomas, l'abbé Arnaud, Cadet, Voltaire, le marquis de Condorcet, &c. y figurent principalement. Ce dernier eſt le ſeul contre lequel il y ait quelques perſonnalités. Il eſt fort maltraité & rendu mépriſable, vil, odieux: le poëte, ſans doute, lui en vouloit particuliérement. Cet ouvrage fait beaucoup de bruit; il eſt compoſé très-récemment, puiſqu'il y a pluſieurs traits relatifs à la ſéance de l'académie Françoiſe du 25 août. Le fâcheux c'eſt qu'il paroiſſe dans un moment où l'héroïne, tombée dans une ſorte d'enfance, ne peut être qu'un objet de pitié. La police, à l'ordinaire, fait rechercher cette facétie qui, en conſéquence, ſe trouve

difficilement & eſt très-chere pour une pareille brochure.

29 *Novembre* 1776. *Pro aris & focis.* Tel eſt le titre d'une nouvelle brochure Bretonne, précédée d'une épître à dom Bl.., religieux bénédictin; au comte de L. N. lieutenant des maréchaux de France; à M. Go....avocat au parlement. Celle-ci eſt datée de juin 1776, & ſignée, C. G. T. ***

Cette brochure contient un *Mémoire ou canevas d'un projet propoſable aux états de Bretagne pour le paiement de la corvée.* L'auteur, en approuvant l'édit qui les ſupprime, voudroit changer l'impôt & le porter uniquement ſur les célibataires.

Suit une *addition* relative au projet de ramener les proteſtants en France & à d'autres vues patriotiques, où l'écrivain traite trop mal le clergé & les inſtitutions du culte religieux pour être bien vu de cet ordre de l'état. Il y a une digreſſion contre l'*Apologie du maſſacre de la ſaint Barthelemi*, par l'abbé de Caveyrac, chaude & pleine de vigueur, de bon ſens & de philoſophie.

29 *Novembre* On a dit que madame Geoffrin étoit tombée en enfance. On ſe doute bien que le moment s'eſt trouvé favorable pour les prêtres, toujours forts dans ce cas-là. Monſieur d'Alembert, qui ignoroit cette réforme, eſt venu chez la malade, a trouvé des heures, des livres de dévotion, & a témoigné ſa ſurpriſe à madame de la Ferté-Imbault, ſa fille. Il lui a repréſenté que dans l'état où étoit ſa mere, il falloit l'égayer par des choſes amuſantes, telles que les *Contes des Fées*, les *Mille & une*

nuits, madame de la Ferté s'eſt concertée avec le directeur, & a écrit une lettre à l'académicien, où elle répond à ſes plaiſanteries en le priant de ne plus venir troubler ſa mere dans ſon retour vers Dieu ; ce qui a été le ſignal de la défection de tous les philoſophes. D'Alembert a fait courir la lettre, & elle eſt parvenue à la reine, qui s'en eſt amuſée.

30 *Novembre* 1776. Le grand-conſeil ſaiſit avec empreſſement les cauſes majeures qui, portées devant lui, peuvent lui donner quelque célébrité par le concours d'un auditoire nombreux. Il s'y arrête avec complaiſance & les prolonge le plus qu'il lui eſt poſſible pour fixer d'autant les regards du public. De ce nombre eſt la cauſe de dom Anſart, religieux bénédictin, transféré dans l'ordre de Malte en vertu d'un bref du pape, & intimé ſur l'appel comme d'abus, interjeté par dom Gillot, ſupérieur-général de la congrégation de St. Maur.

On vient d'imprimer le plaidoyer du religieux, ſuivi d'une conſultation en date du 25 de ce mois, de Me. Mille, s'intitulant ancien avocat au parlement de Paris. Dans ce plaidoyer, fort bien fait, fort ſavant, fort étendu, on démontre : 1°. Que les infirmités de dom Anſart ſont une cauſe canonique de tranſlation : 2°. Que le reſcrit qui prononce ſa tranſlation dans l'ordre de Malte, ne renferme aucune clauſe contraire à nos loix & à nos libertés : 3°. Enfin, que l'appel comme d'abus, interjeté par dom Gillot, n'eſt qu'une provocation téméraire & vexatoire, ſcandaleuſe & abuſive, qui doit être

punie par des dommages-intérêts proportionnés à ſon injuſtice.

Par le détail des faits hiſtoriques, il paroîtroit que dom Anſart eſt un miroir de douleurs, eſt accablé de maux phyſiques, réſultat d'une multitude d'accidents & de cataſtrophes que le ſort a réunis contre lui; que d'ailleurs c'eſt un homme de lettres, puiſque le grand-maître de Rohan lui marque : « Si le prochain » chapitre-général prend des meſures pour la » continuation de l'hiſtoire de notre ordre, » ou la rectification de celle qui finit au » ſiege de Malte, nous aurons ſoin de » lui faire connoître vos offres, & tout » ce que vous avez pour les remplir avec » diſtinction..... » La digreſſion la plus intéreſſante du mémoire pour les lecteurs, c'eſt celle ſur l'ordre de Malte, où l'écrivain le venge des imputations de l'avocat adverſe, qui l'accuſe d'être un ordre très-relâché & ſans regle, qui n'eſt religieux que de nom, & qui, étant tout militaire, ne ſauroit convenir à un moine qui s'eſt voué à la vie contemplative.

Me. Mille diſtingue trois claſſes différentes dans l'ordre de Malte : les chevaliers, les freres chapelains conventuels, & les freres ſervants d'armes. La ſeconde claſſe eſt compoſée de vrais religieux dans toute l'étendue du mot; & c'eſt parmi ceux-là que s'eſt agrégé dom Anſart.

30 *Novembre* 1776. A la ſuite d'une gaieté, il y a quelques jours, M. le duc de Chartres, le duc de Lauzun & le marquis de Fitz-James ont parié 200 louis à qui feroit plutôt à pied

le chemin de Paris à Verſailles. Le ſecond y a renoncé à moitié chemin, le premier aux deux tiers. Le dernier a fourni la carriere, eſt arrivé ſain & ſauf, a été fort bien accueilli de monſieur le comte d'Artois, inſtruit de la gageure, & S. A. R. l'a fait ſaigner & coucher. Il a gagné les 200 louis ſans fluxion de poitrine.

1 *Décembre* 1776. Il a débuté aux François, dans les rôles de valet, un acteur qui a beaucoup de ſuccès.

2 *Décembre* 1776. Tandis que monſieur l'archevêque de Lyon cherche à convertir les incrédules par ſes mandemens, le comte de Montazet, ſon neveu, colonel aimable & homme du monde, cherche à ſéduire les belles par ſes poéſies galantes. Tout récemment il vient d'enfanter une chanſon digne de la Fare & de Chaulieu. On en va juger. C'eſt une romance de dépit :

Je ne veux plus aimer Annette,
Ses yeux me font trop de rivaux :
Mon ame eſt toujours inquiete,
Jamais mon cœur n'a de repos.
J'entrevois juſqu'en ſa conquête
Bien moins de plaiſirs que de maux.

Elle a la mine ſi coquette,
Le regard ſi doux, ſi flatteur,
Que chacun de nous l'interprete,
Et l'interprete en ſa faveur :
J'aimerois cent fois mieux qu'Annette
Nous traitât tous avec rigueur.

Sans doute elle ſera fidelle,
A qui pourra toucher ſon cœur;
Mais ſon regard dépend-il d'elle?
Et ſera-t-il moins ſéducteur?
Non, qu'elle ſoit tendre ou cruelle,
Je veux la fuir pour mon bonheur.

Je ne ſaurois quitter Annette,
Je le ſens trop en ce moment;
Les torts que mon dépit lui prête,
Sont ce qu'elle a de plus charmant.
Qu'elle aime, elle ſera parfaite,
Et je l'adore en attendant.

3 *Décembre* 1776. Lundi dernier s'eſt fait la rentrée effective du parlement. Les diſcours ordinaires du premier préſident & de l'avocat-général ont eu lieu. On étoit fort attentif à la harangue du dernier. L'uſage eſt qu'il faſſe l'éloge des avocats célebres, morts dans l'année. On étoit curieux de voir comment il traiteroit l'article de Me. Caillard, non-ſeulement un des avocats reſté durant le ſommeil des loix, mais un des vingt-huit, mais un des quatre. Le magiſtrat n'en a fait aucune mention, & cela a paru d'autant plus extraordinaire, que l'orateur, monſieur de Brionne, n'eſt pas lui-même intact à beaucoup près; qu'il s'eſt fait liquider durant l'exil de ſa compagnie pour ſe faire maître des requêtes; qu'il a prêté ſerment, & s'eſt fait recevoir en cette qualité au tripot; enfin qu'il parloit devant ſon confrere, monſieur d'Agueſſeau, reçu avocat au même tripot & avocat du roi au

Châtelet, abâtardi par monſieur de Maupeou. Tout cela doit ſe mettre au rang de tant d'inconſéquences & de contradictions qu'on trouve parmi ces meſſieurs.

4 *Décembre* 1776. Monſieur Dorat, empreſſé de ſe relever de ſa chûte à Fontainebleau, & ſe flattant d'être mieux accueilli du public de Paris que de celui de la cour, a intrigué auprès des comédiens afin de paſſer promptement, quoique ce ne ſoit pas ſon tour; & ils doivent jouer ſamedi ſon *Malheureux imaginaire*, comédie en cinq actes & en vers.

4 *Décembre.* La comédie du *Bureau d'Eſprit* a mis en mouvement tout le parti encyclopédique : ils ont ameuté leurs protecteurs ; & l'on fait les recherches les plus ſéveres contre les auteurs & diſtributeurs de l'ouvrage. Il y a quelques jours qu'on eſt allé chez le ſieur Freron dans la nuit pour viſiter chez lui. On l'a trouvé faiſant l'extrait de cet ouvrage avec l'abbé Groſier, & l'on a rien découvert qui les pût faire ſoupçonner. A la liſte des perſonnages déſignés & traduits en ridicule dans cette facétie, il faut joindre le docteur Macquer, déſigné ſous le nom de *Cocu.*

4 *Décembre.* On a placé dans l'égliſe de St. Nicolas-des-Champs une orgue d'une eſpece nouvelle : elle eſt plus compoſée qu'aucune autre connue. On eſt occupé à l'accorder depuis ſix mois, & c'eſt demain qu'on l'eſſaie aux premieres vêpres, pour la St. Nicolas, fête de la paroiſſe. Tous les gens de l'art doivent s'y rendre & aſſiſter à cette nouveauté.

5 *Décembre* 1776. On a beaucoup crié il y a deux ans contre le ſujet du prix d'éloquence latine

proposé par l'université de Paris ; il faut se rappeller combien il étoit pédantesque & injurieux à la philosophie. Celui qui est assigné pour 1777, mérite d'être distingué & fait honneur à ceux qui l'ont choisi ; rien de plus intéressant, il porte *quàm iniquè de litteris sentiant qui viros litteratos arcent à tractatione rerum publicarum.* Comme il présente une censure indirecte de plusieurs défenses réitérées en diverses circonstances d'écrire sur les matieres d'administration, on est surpris que le gouvernement ait laissé passer ce sujet, & l'on ne seroit pas étonné qu'il vînt un ordre de le changer.

5 *Décembre* 1776. Madame la duchesse d'Olonne vient de mourir ; elle étoit fameuse par son inconduite & le dérangement de ses mœurs. On peut se rappeller le singulier procès qu'elle eut en 1772 contre le comte Orourke, & les mémoires plaisants de Me. Linguet contre cet ancien amant de sa cliente, qu'il qualifioit de *prince de Conacie.* L'avocat avoit remplacé le prince dans ses fonctions, mais s'étoit brouillé peu après avec elle. C'est Me. Falconnet qui lui a succédé, & qu'on peut appeller le dernier des Romains. Aussi est-il le mieux récompensé, la duchesse l'a fait son légataire universel.

6 *Décembre* 1776. Le testament de madame la duchesse d'Olonne est aussi bizarre que sa conduite : elle ordonne que son corps soit transporté dans la principauté de Lux, fort éloignée ; elle veut que le convoi très-nombreux en voitures & en pauvres portant des torches, se fasse majestueusement, & ne parcoure pas plus de cinq lieues par jour ; qu'à chaque en-

droit où il reposera, on célebre un service avant le départ; enfin par tous les détails dispendieux qu'elle prescrit, on évalue que ce convoi pourroit bien coûter 150,000 livres.

Me. Falconnet n'est point légataire universel, mais exécuteur testamentaire de cette dame; elle lui laisse pour présent une terre de peu de valeur: elle laisse aussi 15,000 livres au sieur Robé, poëte qu'elle logeoit & soutenoit à Paris.

6 Décembre 1776. Extrait d'une lettre de Ferney, du 27 novembre.... Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu découvrir le motif du renvoi du pere Adam: je soupçonne que c'est la suite de ses tracasseries avec les domestiques, & sur tout avec la Barbara, gouvernante du vieux solitaire, avec laquelle il jase tous les matins de l'intérieur de son ménage, lorsqu'elle lui porte sa chemise; car il faut que vous sachiez que c'est lui qui fait toutes les dépenses. Il n'a point fait de pension au jésuite, même modique, & lui a donné seulement dix louis en l'expulsant. Au reste, depuis long-temps il n'étoit plus propre à l'amuser, & monsieur de Voltaire avoit renoncé à jouer aux échecs. Le pere Adam s'est retiré chez un curé du voisinage, où il ne pourra même profiter du petit bénéfice de dire la messe, son séjour chez monsieur de Voltaire lui ayant valu l'interdiction de la part de l'[illegible]que d'Annecy, ce fanatique, le plus [illegible] ennemi du philosophe.

P. S. Je le crois occupé à faire encore une tragédie.

7 Décembre 1776. Le sieur Gardel, pour faire

briller une jeune éleve du plus grand talent, de la plus belle taille, de la figure la plus intéreſſante, a compoſé un ballet où elle peut déployer ſon art & ſes graces. Quoique ce ballet ne ſignifie rien, il étoit propre à ſon objet; il avoit été donné avec ſuccès à la ſuite des actes dont on a parlé pluſieurs fois. Le compoſiteur, fâché que ſon ouvrage n'eût lieu qu'aux petits jours de l'opéra, a demandé qu'il fût joint à *Alceſte* : les directeurs, ſans goût & ſans intelligence, n'ont point prévu le mauvais effet qu'il devoit produire à la ſuite d'une tragédie lyrique, ne pouvant admettre de danſe qu'une pantomime grave, très-expreſſive, qui tiendroit abſolument à l'action; &, par une gaucherie impardonnable, l'ont laiſſé inſérer à la fin du ſecond acte, le moment le plus intéreſſant de la piece. Le public s'eſt révolté; & ſans égard pour le compoſiteur & la danſeuſe, a tout hué de façon à déconcerter des perſonnages moins impudents que des acteurs d'opéra.

7 *Décembre* 1776. L'orgue de St. Nicolas a été en effet eſſayée jeudi dernier aux premieres vêpres & le lendemain jour de la fête du patron. Cet inſtrument, devenu fort intéreſſant depuis un demi-ſiecle, avoit attiré un concours ſi prodigieux d'auditeurs, qu'on avoit été obligé de poſer des gardes pour empêcher le tumulte & maintenir la circulation libre dans l'égliſe. C'eſt le ſieur Luce, un des quatre organiſtes de Notre-Dame & l'organiſte ordinaire de St. Nicolas, qui a touché. Ce jeune homme, de grande eſpérance, excellent muſicien, n'a pas la main auſſi brillante que les premiers maîtres; mais il s'eſt ſurpaſſé ce jour-là, & a mérité les éloges

de tous les connoiſſeurs. L'orgue de la facture du ſieur Cliquaut, eſt en effet la plus volumineuſe & la plus étendue qu'on connoiſſe encore ; elle a répondu à l'opinion qu'on en avoit conçue & aux ſoins pris depuis long-temps pour la perfectionner ; il y a cependant manqué quelque choſe la veille, & l'on y a trouvé une dureté qui ne peut s'adoucir qu'avec le temps. On lui compte dix ſoufflets, dont il réſulte des bombardes extraordinaires & d'un éclat capable d'effrayer. L'organiſte a fini par leur donner tout leur jeu, & la voûte de l'égliſe en a retenti pendant pluſieurs minutes. Ce ne ſera qu'à pâque qu'on prononcera définitivement ſur cette orgue, & qu'on en fera la réception.

8 *Décembre* 1776. Dom Anſart a gagné au grand-conſeil ; dom Gillet, de la congrégation de St. Maur, eſt débouté de ſon appel comme d'abus, & condamné aux dépens.

8 *Décembre.* On eſt fort mécontent de l'adminiſtration actuelle de l'opéra, qu'on croit qu'elle ne reſtera pas, & qu'elle ſera congédiée à pâque.

8 *Décembre.* La principauté de Lux, où doit être tranſporté le corps de madame la ducheſſe d'Olonne, eſt en baſſe Navarre, environ à 250 lieues de Paris. Le prix de cette expédition funéraire eſt fixé à 18,000 livres ſeulement pour le loyer des chevaux & voitures. Celles-ci ſeront au nombre de ſix. Qu'on juge enſuite ce qu'il en coûtera de cinq lieues en cinq lieues pour le ſéjour, pour la tenture & le ſervice qu'exige la défunte, ainſi que pour les flambeaux des pauvres, au nombre de 200, avec

chacun un écu par jour. Le convoi eſt parti mardi trois.

Par un autre article de ſon teſtament, non moins curieux, la ducheſſe d'Olonne traite fort bien ſes domeſtiques, laiſſant à tous des rentes proportionnées à leurs ſervices; mais en même-temps elle les exile, c'eſt-à-dire, leur aſſigne un domicile fixe, à une certaine diſtance de Paris, où ils doivent réſider reſpectivement pour toucher leur rente : ſon motif eſt qu'elle ne veut pas qu'ils s'entretiennent d'elle après ſa mort, & médiſent ſur ſon compte.

8 *Décembre* 1776. Le ſieur Gudin a fait, depuis la mort du roi, un ouvrage en proſe, ayant pour titre : *aux Manes de Louis XV, & des grands hommes qui ont vécu ſous ſon regne*, ou *Eſſai ſur les progrès des Arts & de l'Eſprit humain, ſous le regne de Louis XV. Aux Deux-Ponts, à l'imprimerie Ducale*, 1776. 2 vol. contenant enſemble 550 pages. Quelques traits haſardés mettent dans le cas de la proſcription cet ouvrage, qui ne contient rien de bien intéreſſant d'ailleurs. Le ſieur de Beaumarchais, le héros de l'auteur, y eſt ſouverainement exalté.

8 *Décembre. Le Malheureux imaginaire* n'a pas été mieux acueilli à la ville qu'à la cour. Le principal perſonnage n'eſt nullement intéreſſant; c'eſt tantôt un fou & tantôt un ſot. On voit que l'auteur n'entend rien à combiner un plan, à nouer l'intrigue, à la faire marcher, à y faire correſpondre tous les fils de l'action : il a ſurchargé la ſcene de perſonnages épiſodiques, dont il ne ſait que faire enſuite, & qu'il amene & renvoie ſuivant le beſoin du mo-

ment, ſans que rien ſoit motivé : en un mot, monſieur Dorat, excellent pour les détails, pour les portraits, ne ſemble s'occuper que de cette partie, y ſubordonner tout le reſte : & le ſecret de l'art eſt préciſément le contraire. Comme cet ouvrage eſt long, triſte & ennuyeux, malgré tous les ſacrifices pécuniaires que l'auteur ſait faire en pareil cas, on doute qu'il puiſſe conduire ſa prétendue comédie à un nombre ſuffiſant de repréſentations, au point de lui donner l'air du ſuccès.

Par une grande mal-adreſſe, il a confié au ſieur Préville un rôle que devoit faire le ſieur Brizard; comme il exige une certaine nobleſſe, il eſt impoſſible qu'il ſoit bien rendu par un acteur, au maſque de valet, en y joignant ſans ceſſe le jeu. On en doit dire autant de mademoiſelle Fannier, qui a un rôle de femme de qualité, vive, étourdie, folle, & qui, s'oubliant ſouvent, y ſubſtitue un jeu de ſoubrette. Le meilleur de la piece eſt celui du ſieur Bellecour, perſonnage toujours gai au ſein des événements les plus malheureux. Il eſt bien joué, & pas mal ſoutenu; il eſt l'ame de cette comédie.

9 *Décembre* 1776. Les bals de la reine ont recommencé, & ont lieu tous les mercredis. Le Wauxhall d'hiver s'eſt ouvert auſſi le premier de ce mois, & tout concourt à ne point laiſſer de vuide entre les plaiſirs du public.

9 *Décembre.* On compare l'amour-propre de monſieur Dorat à celui de monſieur Goldoni, qu'on trouve mieux entendu & plus éclairé. Quoique l'*Avare faſtueux* de cet auteur fût dans le cas de paſſer le premier, il a déclaré qu'il s'en

tenoit au jugement de la cour, & ne vouloit pas être joué à Paris.

10 *Décembre* 1776. On peut ſe rappeller une épigramme, où l'on plaiſante monſieur de Pezay ſur ſa prétendue qualité de marquis. Tout le monde ſait que ſon nom eſt *Maſſon*, qu'il eſt fils d'un ancien commis du contrôle-général. On a été bien ſurpris qu'il ait eu l'impudence de ſe faire donner ce titre dans la gazette de France du vendredi 6, à l'occaſion de la préſentation de ſa femme à la cour; autre événement qui ſcandaliſe tout le monde. Il s'eſt introduit chez monſieur le comte de Maurepas, & fait les délices de ce miniſtre, conjointement avec le ſieur de Beaumarchais. C'eſt à quoi l'on attribue ſon mariage avec une demoiſelle de condition du Dauphiné, appellée *de Murard*: elle eſt de la plus belle figure du monde. On ajoute que monſieur de Maurepas a fait donner par le roi une dote conſidérable à la demoiſelle peu riche.

Ce monſieur de Pezay a pour ſœur une madame de Caſſini, très-élégante, & qui tient un bureau d'eſprit de ſon côté, mais d'eſprit léger, ſémillant, perſifleur, & analogue au ton de la cour.

10 *Décembre*. Le mariage du prétendu marquis de Pezay eſt l'entretien de tout Paris, & l'on plaiſante beaucoup ſur une généalogie qu'il s'eſt fait faire pour paroître à la cour, où l'on le fait deſcendre de *Maſſoni* d'Italie. Cela réveille également la chronique ſcandaleuſe ſur le compte de ſa ſœur, madame de Caſſini, l'amante publique du comte de Maillebois. Pour mieux prêter au ricicule, il a engagé le ſieur de la Harpe à inſérer, dans ſon jour-

nal du 25 novembre, des vers de ſa compoſition, inſcrits en divers lieux de ſes jardins. Voici comme l'on a parodié méchamment ceux au-deſſus d'un cabinet de verdure :

Poëte, jardinier, & ſage tour-à-tour,
Je ne ſuis qu'un grand fat à parler ſans détour.
Je ne ferois pas croître une ſimple fleurette.
Je chante & fais bâiller l'Amour :
Pour être mis dans la gazette,
De femme à prix d'argent je vais faire l'emplette,
Je ſerai cocu, puis bientôt j'enragerai,
Alors plus philoſophe ici je reviendrai.

12 *Décembre* 1776. On répand encore le proſpectus d'un *Journal François*, par meſſieurs Paliſſot & Clément, qui, à les en croire, s'en ſont trouvés chargés au moment où ils y penſoient le moins. Ce qui n'eſt pas plus aiſé à perſuader, c'eſt que la décence & l'impartialité en ſeront la baſe. Ils ne prennent point la plume pour critiquer, mais au contraire, pour venger les auteurs qui auront à ſe plaindre : nouveaux Ajax, ils offrent leur bouclier à quiconque voudra s'en couvrir. La fin de tout cela, c'eſt qu'ennemis jurés de la philoſophie & des philoſophes, ces meſſieurs ſe propoſent de faire la contre-partie du ſucceſſeur de Me. Linguet ; & comme celui-ci eſt abſolument vendu au parti encyclopédique, ils en contre-carreront tous les jugements, ils en détruiront toutes les idoles. Tous deux ont du talent, & un aſſez grand fonds de méchanceté pour en bien nourrir leur journal ; mais

aucun

aucun n'a cette gaieté, cet art de l'ironie, que poſſédoit ſi ſupérieurement défunt Freron.

12 *Décembre* 1776. On va remettre à l'opéra, pour les jeudis, l'acte de la danſe, tiré des *Talents lyriques*, celui d'*Eglé*; l'on continuera *Vertumne & Pomone*, avec le ballet de Gardel: on voit que les régiſſeurs ne ſe piquent point de donner du nouveau.

13 *Décembre* 1776. Le ſieur le Fuel de Méricourt n'eſt pas mort, il ſemble même échappé au danger qui le menaçoit, mais ſon journal l'eſt véritablement. Les comédiens & leurs partiſans ont ſi bien manœuvré, qu'on lui a ſubſtitué, pour faire cet ouvrage, un commis des fermes, nommé *le Vacher*. On dit que c'eſt un ſuppôt du ſieur de la Harpe, qui ſera en outre aux gages des comédiens, pour les encenſer à outrance: il ne manquera pas de lecteurs aſſez benins pour lire une pareille rapſodie.

14 *Décembre* 1776. Le 4 décembre, Me. Mille, avocat au parlement, dévoué tout-à-fait au tribunal du grand-conſeil, dans ſa replique pour le ſieur Barouſelle, contre les directeurs des créanciers du marquis de Fimarçon, n'a pas manqué d'adreſſer ſon compliment à monſieur de Nicolaï, déſigné premier préſident de cette cour. Comme c'eſt une ſuite du crédit de ſa famille avec laquelle il s'eſt réconcilié; c'eſt principalement ſur elle que porte le diſcours. On y vante ſon ancienneté, & l'honneur qu'elle a d'occuper depuis 270 ans la place de premier préſident de la chambre des comptes.

L'orateur termine par louer ſuccinctement l'affabilité de ce nouveau chef, qui ne fait point de tort à ſa fermeté, & finit pour n'en pas bleſſer la modeſtie. Aſſurément ce magiſtrat, ex-militaire, ne ſe ſeroit pas attendu il y a deux ans à tant d'encens.

14 *Décembre* 1776. Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 décembre. « Vous avez déja vu, dans mes précédentes lettres, que monſieur de Voltaire eſt fort mal ſervi par ſes amis & correſpondants; elle n'a pas même cette univerſalité de gazettes, de journaux & autres ouvrages périodiques que devroit lui faire deſirer ſon ardeur de tout lire, de tout ſavoir, de parler de tout, & que ſon opulence lui donne le moyen d'acquérir aiſément. Il a la manie de receler dans ſon cabinet ce qu'il reçoit en ce genre, & de ne les pas envoyer au ſallon ſuivant l'uſage des campagnes, où l'on s'amuſe de ces feuilles courantes. Quand il les a lues, ſeulement il vient en faire part: « eh » bien! dit-il, voilà donc les Inſurgens qui » ont été battus, &c. » Ce qui vous ſurprendra, c'eſt qu'entre les écrits périodiques de Paris, celui qu'il liſoit le plus aſſiduement, c'étoit les feuilles de Freron; quand il en recevoit une, & qu'il la prenoit pour la parcourir, on a remarqué que la main lui tremblioit; il avoit l'air d'un criminel qui va entendre ſa ſentence. Monſieur d'Argental eſt celui de ſes amis qui le ſert le plus exactement & le plus aſſiduement: il n'eſt pas de ſemaine où il n'en reçoive pluſieurs lettres, il en a des commodes pleines. Ce gobe-mouche lui écrit tout

ce qu'il ſait & ne ſait pas ; c'eſt ſur-tout pour les nouvelles politiques, pour les anecdotes de la cour qu'il lui eſt utile. Ce recueil ſera un jour très-précieux pour quiconque voudra écrire l'hiſtoire.

Voulez-vous encore mieux juger combien le patron eſt mal inſtruit des détails littéraires, même le concernant ? apprenez qu'il a ſu par moi le premier qu'un certain abbé Martin, vicaire de la paroiſſe de Saint-André-des-Arts, ſe déclaroit depuis deux ans pour l'auteur des *Trois Siecles* ; il m'a répondu plaiſamment : *Oh ! je ſais bien qu'ils ſont pluſieurs meſſieurs de ce nom-là*, & il ne m'en a pas paru moins décidé à continuer de prendre pour plaſtron de ſes injures l'abbé Sabotier.

15 *Décembre* 1776. Il faut ſe rappeller la condamnation que le Châtelet a faite l'année derniere d'un livre, intitulé : *de la Philoſophie de la Nature*, en 6 volumes, par monſieur de Liſle. Elle a des ſuites, & l'on répand un *mémoire à conſulter pour le ſieur Chrétien, prêtre, chanoine de Lens, cenſeur royal, accuſé d'avoir approuvé un ouvrage intitulé : de la Philoſophie de la Nature.* Il eſt ſuivi d'une conſultation en date du premier novembre. Ce mémoire, curieux par les détails qu'il contient ſur l'ouvrage, mérite d'être diſcuté.

16 *Décembre* 1776. Il y a eu dernièrement une ſcene comique à l'opéra entre deux des adminiſtrateurs de ce ſpectacle. Le ſieur Hebert & le ſieur de la Touche ſe chamailloient fort à raiſon du ballet intercalé au ſecond acte d'*Alceſte*, le vendredi 6 décembre ; ce qui a

occaſioné tant de huées & de clameurs du public. Le dernier reprochoit à l'autre le mauvais goût d'une telle inſertion, & cela faiſoit beaucoup rire les ſpectateurs, lorſque le ſieur Papillon eſt intervenu & leur a fait ſentir l'indécence de la ſcene qu'ils donnoient au public.

16 *Décembre* 1776. L'auteur anonyme de *la Fauſſe Délicateſſe*, comédie en trois actes, en proſe, mêlée d'ariettes, imitée librement de l'Anglois, repréſentée devant leurs majeſtés à Fontainebleau le 8 octobre, a vraiſemblablement eu pour le jugement de la cour la même ſoumiſſion que monſieur Goldoni, car la piece eſt imprimée; ce qui ſemble annoncer qu'il renonce à la repréſentation: elle eſt à la Marivaux, auſſi alambiquée, mais avec moins d'eſprit & de fineſſe.

17 *Décembre* 1776. Ce fut au mois d'avril de la même année, que monſieur l'abbé Chrétien entra en conférence avec monſieur de Liſle à l'occaſion du manuſcrit de *la Philoſophie de la Nature*, dont il avoit été nommé cenſeur. Malgré les manœuvres inſidieuſes de l'auteur, il prouve qu'il s'en garantit, qu'il ne laiſſa rien paſſer de répréhenſible dans les trois premiers volumes, les ſeuls ſoumis à ſon examen; qu'il exigea même aux aſſertions tant ſoit peu hardies des corrections & des explications ſuffiſantes pour mettre à couvert les vrais principes, & pour empêcher toutes conſéquences dangereuſes; que ce livre ne fut dénoncé, en 1770, à l'aſſemblée du clergé que parce que les infidélités en étoient déja ſenſibles; que néanmoins elles ne purent

ſuffire alors pour déterminer la cenſure eccléſiaſtique, ni même la condamnation civile par le parlement. Il prétend que depuis il n'a eu aucune connoiſſance des trois volumes ajoutés aux premiers ; que par une ſuite de la premiere fourberie, préſentés à un cenſeur de la claſſe de chirurgie, ſous le titre d'*Anatomie du corps humain*, on les avoit enſuite réunis avec les trois autres, en ſupprimant ce titre, & les rangeant ſous le premier, général aux ſix ; ce dont s'eſt plaint le dernier cenſeur, ainſi que de la reſtitution des choſes criminelles qu'il en avoit retranchées. Ainſi, tout concourt à juſtifier monſieur l'abbé Chrétien, décrété d'aſſigné pour être oui dans cette affaire, & qui a d'autant plus d'intérêt de ne laiſſer aucun louche ſur ſa conduite, qu'on l'a accuſé d'être l'approbateur ordinaire des mauvais livres, & cependant de 300 volumes environ qu'il a eu à cenſurer, dont un grand nombre traitent de matieres de morale, de métaphyſique, de théologie, de droit canonique, de droit public ; aucun n'a excité la moindre réclamation.

Monſieur de Liſle, décrété de priſe de corps, ainſi que le libraire d'ajournement perſonnel au commencement de janvier, rendent cette affaire très-grave, & le dénonciateur Audran, conſeiller au Châtelet, grand janſéniſte, les pourſuit avec tout le zele d'un dévot.

Par une des lettres de l'auteur à monſieur l'abbé Chrétien, il paroît qu'il étoit protégé par monſieur le duc de Choiſeul, qu'il en eſpéroit une place dans les affaires étrangeres, & qu'il ſe

propoſoit de lui faire la dédicace d'un livre, intitulé : *Eſſai philoſophique ſur l'art de négocier.*

18 *Décembre* 1776. *La Soirée des Boulevards* eſt une piece ancienne de la comédie Italienne, dont les paroles ſont du ſieur Favart. Il a été queſtion de la remettre au théatre pour la jouer à Fontainebleau devant leurs majeſtés, & voici le titre ſous lequel elle a été exécutée le 11 octobre : *la Matinée, la Soirée, & la Nuit des Boulevards, ambigu des ſcenes épiſodiques, mêlé de chants & de danſes, diviſé en quatre parties.* Les deux premieres ſont charmantes, mais les deux autres abſolument diſparates ; la quatrieme ſur-tout, intitulée : *le Bal*, eſt pitoyable, & l'on s'apperçoit aiſément que l'auteur, inſpiré par l'abbé de Voiſenon dans les autres, a marché abſolument ſans guide dans celle-ci.

19 *Décembre* 1776. Une demoiſelle Compain, danſeuſe en double à l'opéra, annonçant du talent, & pouvant figurer un jour dans la danſe haute, s'eſt évertuée, s'eſt trouvé un mérite d'un genre plus important, & a débuté mardi, aux François, dans la tragédie d'*Oreſte*, où elle a fait le rôle d'*Electre*. Elle eſt douée d'abord d'une mémoire prodigieuſe, au point d'apprendre une piece entiere pendant qu'on la friſe, qu'on la coëffe, qu'on lui met les plumes ; enſuite exercée déja à paroître en public avec applaudiſſement depuis quelques années, elle a une aſſurance fort utile. Cependant le parterre ne l'a pas bien accueillie la premiere fois ; mais l'on a remarqué beaucoup de cabale & de partialité, &

l'on ne peut encore prononcer ſur cette débutante, annoncée peut-être avec trop de prétention.

20 *Décembre* 1776. A quelque degré que ſoit pouſſé aujourd'hui l'art de la danſe, chaque nouveau ſujet qui s'y diſtingue, ſemble devoir y ajouter. C'eſt ainſi que s'annonce mademoiſelle Gondolié, éleve du ſieur Gardel, ſujet rare, & qui, à en juger par ſon début, ſurpaſſera inceſſamment tous les coryphées de ſon ſexe. Jamais on n'a paru ſur la ſcene avec un plus grand éclat de jeuneſſe, de beauté & de talent. Déja rivale de mademoiſelle Heinel, elle en à la préciſion & le brillant, une attitude de tête peut-être unique, & la plus grande légéreté dans tous les mouvements; elle attire un monde prodigieux au nouveau ballet qui a été replacé où il devoit être, & ne tire ſon grand mérite que de cette danſeuſe charmante.

21 *Décembre* 1776. Un *mémoire pour le ſieur de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de Fontenille, comte de la Feuillade, ancien officier au régiment de Bourbonnois; contre le ſieur de Beaupoil de Saint-Aulaire-du-Pavillon, aide-major des gardes-du-corps de ſa majeſté; & encore contre monſieur de Beaupoil de Saint-Aulaire-de-Gors, évêque de Poitiers, intervenant*, fait grand bruit par un détail de vexations inouies, exercées contre ſa femme & deux de ſes filles, la nuit du 24 au 25 octobre 1774, c'eſt-à-dire, au commencement du regne de Louis XVI, quoique dignes du gouvernement deſpotique des dernieres années de Louis XV, ſi l'on en croit les faits étranges rapportés dans l'écrit en

queſtion ; peu propre à ſéduire par ſon ſtyle barbare & le déſordre de ſa logique. Il eſt d'un Me. Boſquillon, à la place du défenſeur des parties, mort dans le cours de l'inſtance, & qu'il fait regretter tel qu'il ſoit.

22 *Décembre* 1776. On peut ſe rappeller un ſieur Delpech, impliqué dans le procès du duc de Guines contre Tort. Cet homme a depuis eu une autre affaire avec ſa femme, qui dure encore. Celle-ci dans un mémoire, a avancé des faits injurieux, dont a rendu compte le rédacteur d'une gazette intitulée: *le Courier d'Avignon.* Delpech attaque aujourd'hui ce journaliſte au ſujet de cet extrait, où il s'étend ſur les infidélités que lui reproche ſa moitié, & propre à lui ôter la confiance publique qu'il prétend mériter. On regarde cette délicateſſe du négociant comme lui faiſant honneur, & comme une préſomption forte qu'un jugement authentique le lavera, & mettra le gazetier dans le cas de ſe rétracter.

23 *Décembre* 1776. *Eloge de monſieur de Nicolaï, par Me. Mille.* « Mais quelle époque, Meſſieurs, peut jamais être plus chere à ce tribunal & plus capable de fixer nos regards que celle qui vient de lui déſigner pour chef un magiſtrat iſſu d'une famille illuſtre, dont la tige ſe perd dans la nuit des temps, & qui, depuis 270 ans ſans interruption, occupe une des premieres dignités de la robe!

» Le prince bienfaiſant qui gouverne cet empire, pouvoit-il, Meſſieurs, récompenſer vo-

tre vertu ; auſſi conſtante qu'éprouvée, d'une maniere plus digne de lui & plus ſatisfaiſante pour vous, qu'en appellant à votre tête le neveu du maréchal *Nicolaï*, dont les aïeux n'ont jamais eu que l'amour de leurs ſouverains pour guide, & dont le nom ſeul inſpire de la vénération à ceux qui le prononcent ?

» Ce nom étoit déja célebre dans le Vivarais, & au parlement de Toulouſe, lorſque le mérite de *Jean Nicolaï* le fit parvenir, en 1495, à l'une des premieres dignités du royaume de Naples. *Charles VIII*, après avoir fait la conquête de ce royaume avec une rapidité qui tient du prodige, pouvoit-il y laiſſer en qualité de *Chancelier*, un ſujet plus digne de ſa confiance que celui-là même qui l'avoit ſervi ſi utilement dans diverſes négociations chez les Princes d'Italie ? Si cette conquête devint enſuite fatale à la France, parce que le climat d'Italie & le caractere des Italiens ne convinrent jamais aux François, le chancelier du royaume de Naples n'en mérita pas moins, lorſque ce royaume eut changé de maître, la récompenſe due à ſes ſervices. Auſſi *Louis XII*, après lui avoir donné une charge de maître des requêtes, le 3 juin 1504, l'éleva-t-il, deux ans après, à la dignité de premier préſident de la chambre des comptes de Paris, qui, depuis cette époque s'eſt perpétuée juſqu'à préſent ſur la tête de ſes deſcendants.

» Qu'on ne croie pas cependant que leur émulation ſe ſoit concentrée dans les pénibles fonc-

tions d'une place éminente, qui eût ſuffi pour les illuſtrer ; ſemblables à ces Romains vraiment grands, qui ſe diſtinguoient également dans le ſénat & dans les combats, ils n'ont jamais connu d'autre gloire que celle de ſervir l'état ; & jamais ils n'ont encenſé les préjugés de cette diſtinction chimérique qu'une vanité barbare s'eſt ſi ſouvent efforcée d'établir entre la robe & l'épée. C'eſt ainſi qu'un eſprit vraiment patriotique, guidant perpétuellement les deſcendants du chancelier *Nicolaï*, les a rendus dignes des premieres dignités de l'égliſe, de la magiſtrature & de l'état militaire.

» Je ne parlerai point ici des alliances, qui, ſous différentes époques, ont ajouté un nouvel éclat à la gloire de cette maiſon. Perſonne n'ignore que les maiſons de *Molé*, de *Vardes*, de *Cembourg*, de *Rochechouart Mortemar*, de *la Chaſtre* & de *Vintimille*, ſe font honneur d'avoir mêlé leur ſang avec celui de *Nicolaï*. J'obſerverai ſeulement que ſi les ſervices d'une longue ſuite d'aïeux, qui préſident depuis ſi long-temps dans l'une des plus anciennes cours du royaume, ont preparé le choix du ſouverain, vos qualités perſonnelles, *Monſieur*, & ſur-tout cette affabilité qui n'exclut point en vous la fermeté néceſſaire aux grandes places, ont dû naturellement le fixer.

» Pardonnez, Monſieur, cet éloge échappé à mon dévouement reſpectueux pour un tribunal dont je m'efforcerai de mériter toujours l'eſtime & la bienveillance ! J'oubliois que la modeſtie dédaigne les éloges, & que plus les

hommes ſont grands par leur naiſſance & leur mérite perſonnel, moins ils aiment qu'on les loue en leur préſence. Je me hâte donc de rendre hommage à votre amour pour la juſtice, en reprenant les faits de la cauſe que je ſuis chargé de défendre. »

24 *Décembre* 1776. On ne peut aſſez ſe louer du zele des directeurs actuels du concert ſpirituel ; qui y préſentent toujours quelque nouveauté. Il eſt queſtion aujourd'hui de la ſignora *Balconi* ; elle y doit chanter, & partir le ſoir même pour Londres ; ce qui excite la curioſité de tous les amateurs.

25 *Décembre* 1776. On ſait que les pieces de monſieur Dorat lui coûte beaucoup pour prolonger leur exiſtence ſur la ſcene, & ſon *Malheureux imaginaire* eſt plus qu'une autre dans ce cas. C'eſt ce que publie aſſez ouvertement le ſieur de la Harpe dans ſon journal, & ce qui a enfanté le bon mot appellé *le bon mot de l'académie*, parce qu'il eſt éclos chez M. d'Alembert dans une des aſſemblées qui ſe tiennent tous les ſoirs chez lui ; eſpece de *converſation* qui remplace celle de M. de Foncemagne, & où ſe raſſemblent les gens de la clique. On y eſt convenu, en rendant compte de la nouveauté, que le changement du parterre étoit le meilleur que l'auteur eût fait à ſa piece ; c'eſt-à-dire, qu'à un petit nombre de gagiſtes, qu'il avoit pu augmenter le premier jour, il en avoit ſubſtitué un plus grand le ſecond & les jours ſuivants.

26 *Décembre* 1776. L'ordonnance du roi, concernant l'artillerie, en date du 3 novembre,

qu'on a annoncé depuis long-temps, ne paroît que depuis quelques jours : elle a 135 pages in-folio ; elle eſt accompagnée d'une autre ſur le ſervice que les ouvriers du corps-royal, auront à faire dans les arſénaux de conſtruction. Celle-ci ne contient que 20 pages in-folio. Toutes deux ayant été combinées avec les chefs de cette partie, ſont moins ſujettes aux erreurs qu'on critique dans les autres ouvrages de monſieur le comte de Saint-Germain.

27 *Décembre* 1776. La ſignora Balconi a chanté hier deux airs : l'un, que les Italiens appellent *Cantabile*, c'eſt-à-dire de ſentiment, del ſignor Sacchini, & l'autre del ſignor Colla. Cette cantatrice, qui n'eſt ni de la premiere jeuneſſe ni bien de figure, a été ſinguliérement applaudie, ſur-tout par les *Colombe* & leurs partiſans nombreux, faiſant cabale contre mademoiſelle Giorgy. Comme la premiere ne faiſoit que paſſer, elles n'ont pas redouté ſa concurrence ; au lieu que l'autre reſte ici, & qu'il eſt même queſtion de la faire débuter aux Italiens. Quoi qu'il en ſoit, le vrai eſt que la premiere eſt plus finie, a plus d'art, mais que ſon organe, trop foible, ne pouvoit ſuffire à un vaiſſeau tel que celui du concert ſpirituel & s'y perdoit. La ſeconde continue à mériter les ſuffrages des connoiſſeurs impartiaux, a plus de naturel dans la voix, & d'ailleurs en a un volume très-étendu. Tout le monde s'accorde à ce dernier égard, mais quelques gens critiquent ſa maniere.

27 *Décembre*. Le docteur Bordeu, très-

renommé

renommé dans la faculté par de profondes connoiſſances dans ſon art, & célebre par un procès fâcheux que lui avoit ſuſcité le docteur Bouvart, envieux de ſon mérite, jouant un rôle conſidérable ſur la fin du regne dernier, où il étoit médecin de madame Dubarri, vient d'être trouvé ſans vie dans ſon lit. C'eſt ce même Bouvart, qui, en apprenant cette nouvelle, s'eſt écrié : *Je ſuis bien ſurpris qu'il ſoit mort horizontalement !*

29 *Décembre* 1776. On étoit fort empreſſé de connoître l'auteur de la comédie intitulée, *le bureau d'Eſprit*. On le nomme aujourd'hui hautement. C'eſt un Irlandois, appellé le chevalier de Rutlidge.

31 *Décembre* 1776. Ces jours derniers, un abbé, comme le roi revenoit de la meſſe, a mis un genou en terre devant ſa majeſté & lui a préſenté un papier. Le monarque l'a pris, &, rentré dans ſon appartement, l'a lu. Il en a fait part en riant à ſes courtiſans, & leur a annoncé que c'étoit un mémoire, dont l'auteur ſe flattoit pouvoir lui donner un ſecret pour perpétuer ſon auguſte race. Le capitaine des gardes, piqué que cet abbé, oubliant les prérogatives de ſa place & le coſtume, eût préſenté ſon placet au roi, au lieu de le lui donner, a obſervé à ſa majeſté que cette témérité ſcandaleuſe méritoit d'être approfondie ; en ſorte qu'on a donné ſur le champ ordre de rechercher cet abbé & de l'arrêter ; ce qui a été fait. Il s'eſt trouvé que le zele avoit exalté un peu trop cette tête-là, & il a été relâché au bout de quelques heures.

Par les interrogations qu'on lui a faites, on a reconnu que le ſecret en queſtion ne conſiſtoit en aucune drogue à prendre ou à appliquer, mais dans certaine poſture par laquelle il prétendoit apprendre à S. M. à ſuppléer au défaut phyſique qui avoit fait répandre le bruit d'une opération qu'elle devoit ſubir. Tout cela a fait beaucoup rire la cour, le roi & ſur-tout la reine.

Fin du neuvieme Volume.